Parti Socialiste - SFIO
Conseil national des 1er et 2 décembre 1951
Asnières

Sommaire

Le président (Albert Gazier) 3
Docteur Huet 3
Pierre Commin 5
Le président 6
Paul Ramadier 7
Charles Lussy 9
Coquart (Nord) 15
Léon Boutien 19
Guy Mollet 22
Charles Lussy 27
Le président (Paul Ramadier) 30
Pierre Commin 30
Marceau Pivert (Seine) 32
Albert Gazier (Seine) 35
Bauvrieux (Loire-Inférieure) 37
Guy Mollet 38
Marceau Pivert (Seine) 41
Pierre Commin 45
Provo 45
Lebou (Ardennes) 49
Baudou (Bouches-du-Rhône) 52
Mérigonde 53
Largois 54
Lecerf 54
Le président 55
Andrée Viennot 55
Jules Moch 61
Edouard Depreux 68
Jules Moch 71
Edouard Depreux 71
André Bidet (Tunisie) 76
Salomon Grumbach 83
Rémi Sicard 92
Muglioni 96
Jean-Noël Bailly 99
Daniel Mayer 100
Georges Brutelle 103
Marceau Pivert 104

Fondation Jean-Jaurès

Guy Mollet..... 106
Marceau Pivert..... 111
Guy Mollet..... 112
Daniel Mayer..... 115
Léon Boutbien..... 116
Charles Lussy..... 118
Daniel Mayer..... 118
Mossé..... 120
Guy Mollet..... 121
Charles Lussy..... 124
Albert Gazier..... 125
Gaston Defferre..... 127
Christian Pineau..... 128
Jean Le Bail..... 132
Paul Ramadier..... 141
Guy Mollet..... 145
Salomon Grumbach..... 158
Guy Mollet..... 159
Francis Leenhardt..... 164
Marc Lejeune..... 173
Félix Gouin..... 181
Deschamps..... 189
Mossé (Isère)..... 192
Léon Boutbien..... 198
Le président (Gaston Defferre)..... 198
Provo..... 198
Baudou..... 203
Rachel Lempereur..... 204
Provo..... 206
Cormier..... 207
Christian Pineau..... 211

Séance du samedi 1er décembre (matinée)

Pierre Commin - Pour la séance de ce matin nous vous proposons le bureau suivant : Président : Albert Gazier, député du secteur, assisté de notre camarade Huet, maire d'Asnières, de Rocher, secrétaire de la section d'Asnières, ainsi que de notre camarade Andrée Viennot, des Ardennes ; ces camarades sont priés de prendre place au bureau.

La séance est ouverte sous la présidence de Albert Gazier.

CIL Fondation Jean Jaurès

Le président (Albert Gazier)

Camarades, la séance est ouverte, je vais donner la parole à notre ami Huet, Conseil 1er général de la Seine, maire d'Asnières, ville dans laquelle vous êtes accueillis aujourd'hui.

Je souhaiterais que mon ami Huet veuille bien vous esquisser les réalisations socialistes du Conseil municipal de cette ville. Mais connaissant sa modestie, je crains bien qu'il ne précise pas, et je vais le faire à sa place.

Tous savez que la Banque du Sang d'Asnières est un modèle et un exemple pour toutes les municipalités.

Des réalisations importantes ont été faites par les conseillers municipaux et par le maire socialiste d'Asnières ; sans eux rien n'aurait été fait. Je tenais à le dire avant que Huet vous expose lui-même quelle a été l'action de nos camarades dans cette ville, où ils doivent combattre vivement contre les RPF et les Communistes coalisés. La parole est à Huet.

(Applaudissements)

Docteur Huet

Camarades, la municipalité d'Asnières a trois conseillers socialistes, contre 17 RPF et 11 communistes. Nous n'avons pas fait de discours, mais nous avons essayé de faire du travail.

C'est la raison pour laquelle nous sommes particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui, car un maire socialiste est toujours fier et heureux d'avoir dans sa ville l'élite du Parti Socialiste.

Gazier m'a demandé de vous dire ce que nous avons fait, je vais vous le dire rapidement, car je pense que c'est tout naturel. Nous avions un programme de sept jours, chaque jour correspondait à une tâche.

Nous nous sommes occupés d'abord des vieillards : nous nourrissons entre 300 et 400 vieillards. Par ailleurs, nous donnons deux fois par an un repas à mille vieillards. C'est l'occasion, pour notre ami Gazier, de venir présider ces déjeuners, et nous pensons qu'il n'y a pas de meilleur porte-parole que d'avoir un délégué du secteur, Ministre, à la présidence.

Nous avons pensé que les actes valent mieux que les paroles et nous avons créé un stade scolaire, un cours complémentaire industriel, un centre d'éducation professionnelle, un cours complémentaire commercial.

Gazier a dit ici, que j'avais créé la banque du sang, cela a été la première réalisation municipale de ce genre, c'est la raison pour laquelle nous avons été invités au Congrès international de la Transfusion sanguine, cet été.

Voilà les choses que nous avons faites. Il nous reste deux choses à réaliser que nous avons promises à la population de la ville d'Asnières : un lycée, nous espérons pouvoir l'ouvrir en 1952 ; nous espérons pouvoir réaliser les promesses que nous avons faites à la population.

Voilà ce que nous savons fait, brièvement exposé, j'avais autre chose à dire, je vais le dire aussi brièvement que possible.

Collection Jean-Jaurès

Il y a 25 ans que je fais partie du Parti Socialiste et à ce titre, je pense que, comme un certain nombre de militants, il est de mon devoir de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Il y a un malaise parmi nous, et ce malaise tient peut-être à la faiblesse de notre Parti.

En effet, beaucoup de militants s'étonnent que depuis la Libération nous ayons eu tant de postes de commande et qu'en apparence nous n'en ayons pas tiré les profits que nous aurions pu escompter et promettre à la classe ouvrière. Cela choque parfois un certain nombre de militants.

Une autre chose les choque également, c'est la disparité entre les décisions des Congrès et les décisions des groupements.

Nous n'avons aucune objection à faire à nos camarades, mais beaucoup de nos militants de base ont été surpris, parfois chagrins, lorsqu'ils ont vu que, du fait de ces gouvernements de coalition, nos camarades les meilleurs étaient dans l'incapacité de réaliser ce qu'ils avaient promis. De sorte que nous nous sommes trouvés devant cette contradiction apparente entre la violence des affirmations et la carence des applications.

Une autre chose a surpris un certain nombre d'entre nous qui étaient des techniciens, c'est l'anarchie des méthodes ; l'exemple est encore aujourd'hui le même qu'à chaque Congrès ; on ouvre un Congrès à 10 heures et on commence à 11 heures, c'est ainsi qu'on donne l'exemple de l'inexactitude.

Lorsqu'il y a quatre ou cinq ans, au lendemain de la Libération, j'ai parlé de nos réalisations, j'ai eu l'impression que je m'adressais à des personnes qui ne savaient pas ce que signifiait le mot "normalisation" et n'avaient aucun sens des techniques et des méthodes modernes.

Mais mon ami Commin a renversé la vapeur au sein du Parti et dans toutes les sections et dans toutes les fédérations de ce pays, chacun se plaît à rendre à Commin l'hommage à l'action constructive de Commin qui, vraiment, fait un travail admirable pour ce faire, au sein du Parti.

Mais il n'y a pas que le Parti, il faudrait que nous ayons une presse, car notre presse, hélas ! s'affaiblit de jour en jour, il n'y a qu'à voir le tirage du Populaire pour en être affecté.

Une autre chose qui chagrine un certain nombre de nos militants, c'est qu'il n'y a pas de doctrine définie sur des problèmes qui semblent être des problèmes-clés Les problèmes de la jeunesse, des loisirs, du vieillissement, semblent absolument méconnus par notre Parti, et ont une incidence économique, sociale et financière sur la vie du pays, et enfin, le problème de l'habitat.

Nous avons cependant des doctrinaires parmi nous, mais il n'y a, malheureusement, pas d'hommes pour réaliser ces doctrines, de sorte que nous avons des théoriciens parfaits et trop peu de praticiens. N'est-il pas à craindre que demain nous ne perdions encore les leviers de commande, tels que la SNEP ou la Sécurité sociale ?

Sans doute la critique est aisée, mais l'art est difficile.

Je voulais vous dire que de vieux militants - je parle de ceux de la région, car je n'aurais pas l'outrecuidance de parler de ceux d'autres régions, je parle des militants

de la banlieue Ouest et non de Paris, population industrielle, population de commerçants, de petits bourgeois, sympathisants du Parti socialiste - délaissent petit à petit notre action, parce qu'ils ont l'impression (ce n'est qu'une impression) de notre inexistence.
Il ne faut pas méconnaître l'impatience des jeunes, les jeunes ne sont plus touchés par la phraséologie, ni par le vocabulaire ; il faut bien reconnaître que parmi nous les hommes de 40 ans sont rares.
Que les hommes de moins de 40 ans se lèvent !
Et l'on s'étonnera ensuite que nous n'ayons pas une correspondance directe avec cette jeunesse du pays ! On s'étonnera parce que nous ne parlons pas leur langage, parce que nous ne participons pas à leur vie, parce que nous n'arrivons pas à leur donner les moyens de comprendre.
Je voudrais vous rappeler une phrase de Jaurès, comme il sied dans tout Congrès du Parti. Cette phrase est la suivante, je l'ai relevée dans l'Histoire socialiste de la Révolution française, où parlant des hardis bourgeois avides de prendre le pouvoir, et ceci pourrait s'adapter à une autre fraction dé la population, il écrivait :
"Comme on sent qu'ils se lasseront bientôt de la tutelle insolente des nobles oisifs, du parasitisme d'un clergé stérile, du gaspillage de la Cour et de l'arbitraire des bureaux."
Tout cela peut être transposé dans notre temps, et je vous invite à y réfléchir.
En tout état de cause, camarades, vous savez que vous avez notre confiance, la confiance des vieux militants. J'espère que vous aurez bientôt celle des jeunes qui viendront de plus en plus rejoindre nos rangs et représenter les forces vives de la nation.
Et je suis persuadé que ce Congrès sera aussi riche d'enseignements pour l'avenir et que vous ferez encore triompher, une fois de plus, par vos travaux, la pensée socialiste, en France et dans le monde.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Pierre Commin, sur le compte-rendu des travaux.

Pierre Commin

Camarades, vous avez tous devant vous le programme des travaux. Ce matin, nous devions commencer à 10 heures ; je crois que nous devons faire l'impossible pour respecter l'horaire qui a été minutieusement établi, faute de quoi nous risquons de terminer lundi soir ou plus exactement dans la nuit très tard.
D'autre part, le bureau vous propose d'organiser les débats, c'est-à-dire qu'au début de toute discussion les camarades qui désirent intervenir se fassent inscrire, ce qui permettra de répartir le temps de parole disponible.
En ce qui concerne le deuxième point de la discussion de cet après-midi, c'est-à-dire l'appartenance des membres du Parti à des organisations extérieures au Parti, nous aurons une proposition concrète à vous faire, je puis dès maintenant vous la formuler, avec cette réserve que peut-être un certain nombre de camarades venant cet après-midi seront désireux d'intervenir dans la discussion, mais cependant si le Conseil

national est d'accord, nous proposons que tous ceux des délégués au Conseil national qui veulent intervenir sur cette question (appartenance des membres du Parti à des organisations extérieures au Parti) se fassent connaître au Bureau. Nous pourrions les réunir en une sorte de Commission particulière qui pourrait proposer au Conseil national des conclusions positives.
Sur cette proposition, sous la réserve que j'ai faite, je demande au président de consulter le Conseil national.

Le président - Y a-t-il des observations sur les propositions de Pierre Commin ?

Mossé - Je ne suis pas sûr que l'ordre du jour fasse une répartition judicieuse des temps entre les différentes questions ; je me demande, par exemple, si la situation de politique générale ne mériterait pas un peu plus de temps.
Je remarque aussi que les décisions finales sont prévues pour le dimanche soir, alors que bien des militants de province sont obligés de prendre des trains relativement tôt.
Je voudrais faire la proposition suivante, pour une meilleure organisation : ne pourrait-on pas, dès maintenant, procéder à l'inscription de tous ceux qui veulent parler sur les différentes questions ? On aurait ainsi un tableau général, on pourrait peut-être réduire le temps prévu pour certaines questions et donner davantage à d'autres, éventuellement renoncer à la séance du dimanche soir.

Pierre Commin - Je ne crois pas que la proposition de Mossé puisse être retenue. Je rappelle qu'un certain nombre de questions ont été expressément renvoyées à un Conseil national, ayant pouvoir de Congrès ; nous avons prévu un minimum de discussions ; bien entendu, il dépend de la discipline des délégués au Conseil national que nous puissions raccourcir la discussion sur ces points qui sont à l'ordre du jour, pour consacrer plus de temps à la politique générale ; mais la répartition telle qu'elle a été établie nous paraît respecter les droits démocratiques les plus élémentaires des délégués du Conseil national. Je demande que nous ne perdions pas davantage de temps sur l'organisation des travaux.

Le président

Le mieux sera de faire des économies sur le temps prévu, de manière à respecter le souhait de Mossé.
Au début de chacun des débats indiqués sur la feuille verte que vous avez sous les yeux, les camarades qui désirent prendre la parole se feront inscrire ; nous prononcerons la clôture des inscriptions et nous ferons entre les inscrits une répartition du temps de parole, ce qui permettra de respecter le temps prévu par le Secrétariat.
Que ceux qui sont partisans de cette proposition lèvent la main.
Avis contraires ?
Abstentions ?
La proposition est adoptée.

Le premier point de l'ordre du jour est la modification statutaire.
Je rappelle que Commin a fait une seconde suggestion, dont l'application peut être commencée dès maintenant, à savoir que ceux qui veulent intervenir dans le débat sur l'appartenance des membres du Parti à des organisations extérieures au Parti se fassent connaître dès maintenant au Bureau ; je crois qu'il sera bon de prolonger l'inscription au début de cet après-midi, ensuite on prononcera la clôture et les camarades se réuniront afin d'organiser la discussion. Il faut donc que ceux qui veulent intervenir dans ce débat sachent bien qu'il s'agit du point numéro deux de l'après-midi.
L'ordre du jour commence par les modifications statutaires : introduction dans les statuts des dispositions concernant la délégation mixte. Je demande aux camarades d'écrire sur un papier leur nom et le nom de la fédération qu'ils représentent et d'apporter ce papier au bureau ; nous prononcerons la clôture d'inscription et d'après le nombre des camarades qui désirent intervenir, nous saurons de combien de temps dispose chacun des orateurs.
Les camarades qui désirent intervenir dans le débat sont priés de lever la main.

Charles Lussy - Je demande la parole ; je voudrais qu'il soit entendu que, lorsqu'il y a un rapport qui a paru, il soit possible, à la fin du débat, dans un temps limité, de répondre le cas échéant à des observations qu'on pourrait faire.

Le président - Monsieur le Rapporteur, vous aurez la possibilité de répondre ensuite aux objections.
La parole est à Ramadier.

Paul Ramadier

Camarades, jusqu'à présent dans les discussions passées, je ne suis pas intervenu sur le problème, mais aujourd'hui que je suis libéré de tout mandat, je veux vous apporter mon opinion toute franche et toute sincère.
Dans les problèmes fondamentaux de la vie parlementaire, il est impossible que la responsabilité de la décision n'incombe pas aux militants élus et ne retombe pas sur eux.
Ils ont été candidats du Parti devant les électeurs, ils ont été élus par le suffrage universel ; comme candidats, ils représentent le Parti, comme députés ils représentent le suffrage universel. Ils ont en ceci une responsabilité personnelle, morale, c'est entendu, en général du moins, dans les décisions, quand les décisions à prendre ne dépassent pas cette responsabilité.
C'est une responsabilité dont rien ne peut enlever le caractère personnel. Et lorsqu'il s'agit de décisions graves, de décisions majeures, c'est alors que la responsabilité devient encore plus personnelle.
J'ai dans mon esprit un souvenir, c'est celui du vote de Vichy. Il n'est pas douteux que si, à Vichy, une instance du Parti s'était réunie, quelle qu'elle soit… je préfère taire ce qui se serait passé.

Fondation Jean Jaurès

Ce que je sais, ce dont je suis sûr, c'est que des hommes comme Léon Blum ont préféré qu'il n'y eût pas de réunion du Parti.
Interrogé avant la séance, j'eus de lui cette réponse qui est une boutade, mais qui exprime bien le sentiment que j'ai en ce moment : "Le Parti n'existe plus."
Il n'est pas douteux que les parlementaires, en votant pour la modification constitutionnelle, ont eu bien souvent le sentiment qu'ils reflétaient l'opinion générale; c'est sans doute la circonstance atténuante qui permet de revoir certaines exclusions, certaines sanctions.
Mais l'enseignement que je voudrais tirer de cela, c'est qu'en vérité, dans les circonstances les plus graves, les plus tragiques, l'élu, seul en présence de sa conscience, a à décider parce que c'est lui qui porte, à la fois, le pouvoir républicain et la responsabilité devant le suffrage universel.
Le Parti a son mot à dire, personne ne le conteste ; le Parti doit exprimer son opinion, en tenant compte des décisions, en tenant compte de l'opinion du Parti. J'ajoute qu'il est nécessaire qu'il l'exprime dans un contact aussi étroit que possible avec le groupe parlementaire et l'habitude, fort ancienne, d'une délibération commune du Comité directeur avec le groupe parlementaire, est une excellente habitude qui permet l'échangé des points de vue, avant même que toute décision soit prise.
Qu'après cette délibération le Comité directeur exprime son avis, j'en suis encore d'accord. Il a sa responsabilité propre devant le Parti.
Mais la décision finale, celle qui commande le vote des élus, doit être prise par des députés, sous leur responsabilité personnelle. Ils en répondent devant le Parti, d'accord.
Qu'un Congrès, qu'un Conseil national soient amenés à se prononcer, en définitive, à trancher les questions, c'est entendu ; mais qu'il n'y ait pas à la base un déplacement des responsabilités.
Je suis convaincu que pour le moment où nous sommes, dans les circonstances que nous allons vivre, il y a là une considération d'une extrême importance.
Nous sommes dans une période où les crises ministérielles peuvent se produire, elles n'ont pas une importance en elles-mêmes pour les problèmes qui seront en jeu, voire même pour les gouvernements qui sortiront de ces crises. Mais ces crises constitueront un élément essentiel d'évolution politique française dans les mois qui vont venir. Les parlementaires y auront une responsabilité d'une extrême gravité.
Au moment décisif il faut que cette responsabilité, éclairée par le Parti, éclairée par les avis du Comité directeur, contrôlée par les Conseils nationaux et par les Congrès, soit engagée toute entière. Il ne faut pas qu'au moment décisif un député puisse dire : "Ce n'est pas moi qui ai décidé, c'est le voisin."
Je vous demande de réfléchir à cela.
De toutes les solutions proposées, aucune n'est parfaite ; je me rallierai à celle qui paraîtra plus généralement acceptée ; mais, je vous en supplie, que la conclusion ne permette pas d'étouffer la responsabilité du député sous une responsabilité anonyme.
Songez que, bien souvent, dans les problèmes difficiles, les décisions sont loin d'être prises à l'unanimité.

Je vois, dans le bulletin du Parti, des décisions prises par 7 voix contre 5 et 3 abstentions. Alors, voyez-vous une crise ministérielle qui aurait été résolue dans ces conditions, par des hommes qui ne constituent qu'une partie du groupe parlementaire, avec des membres du Comité directeur ?
Nous serions dans l'erreur si nous n'acceptions pas la loi de la démocratie et de la République, c'est-à-dire la responsabilité des élus.
Quand cette responsabilité est engagée, et elle l'est pour les électeurs, elle l'est devant le Parti, alors on a le droit de les juger.
Mais qu'elle s'engage d'abord, et qu'elle ne disparaisse pas sous un anonymat dont la volonté personnelle n'a aucune part !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Lussy.

Charles Lussy

Camarades, ce n'est pas la première fois que je prends la parole dans une discussion ouverte soit sur le protocole, soit sur la délégation mixte.
Depuis quatre ans bientôt, nous vivons sous le signe du protocole en ce qui concerne les rapports exacts du Comité directeur et du groupe parlementaire, dans certaines circonstances. Il n'a pas dépendu de nous que ce provisoire ne dure pas ; les circonstances ont été contre nous.
Quand je dis circonstances, je veux dire les destinées du Parti. Je préfère, jusqu'à présent, ne pas prendre position. Et aujourd'hui, cependant, il faut trancher une fois pour toute.
Je voudrais faire admettre par le Conseil national que j'ai demandé à parler et que je parle ici, non en parlementaire et encore bien moins en président du groupe parlementaire, mais en militant attentif aux intérêts de son Parti.
Vous connaissez les résultats obtenus successivement par le protocole, auquel d'ailleurs ses animateurs ont finalement renoncé.
En ce qui concerne le protocole, je pense qu'il faut l'abandonner, qu'il faut le supprimer dans les principes et dans les faits. Je le dis au début de mon intervention, je le dirai à la fin.
Je pense que le plus sage et le mieux serait encore de revenir aux formules dont le Parti et le groupe parlementaire ont fait l'expérience pendant près de 30 années ; c'est-à-dire qu'à chaque fois que la situation politique prend un tel aspect, il devient évident que le Comité directeur doit s'associer au groupe parlementaire pour l'examen de la situation.
Je souhaiterais que le Conseil national décide que le Comité directeur et le groupe parlementaire délibèrent en commun et votent en commun. La pratique n'a pas donné de si mauvais résultats.
Je voudrais dire dans quel état d'esprit je parle, et ce qui inspire ma pensée. J'ai déjà, à maintes reprises, appelé l'attention de mes camarades sur le grave inconvénient qu'il y a, surtout à l'époque où nous sommes, surtout sur le plan parlementaire, à une action

Fondation Jean-Jaurès

de compromis, à trop mêler l'action proprement dite du Parti à l'action du groupe parlementaire.
Je crois qu'une des raisons du malaise que nous ressentons tous est que le Parti confond trop souvent son action avec celle au groupe parlementaire et l'action de ses hommes les plus représentatifs avec l'action du groupe parlementaire ; il perd de vue le postulat qui est à la base, à savoir qu'il est un parti d'opposition à l'Etat bourgeois, et que si les nécessités de la défense républicaine peuvent nous amener, parfois, souvent même, à des coalitions avec ceux qui veulent, en même temps que nous, la défendre, il ne doit pas donner raison à cette critique des staliniens, à savoir que nous nous associons à l'ingérence du régime capitaliste.
C'est l'état d'esprit qui m'anime et c'est pourquoi j'ai dit que je parle ici plus en militant qu'en parlementaire.
Dans le bulletin intérieur qui vous a été soumis, il y a un rapport que j'ai rédigé avec quelques membres du Comité directeur ; je ne reviendrai pas sur les arguments que j'ai développés dans ce rapport. Mais comme il a été suivi d'un commentaire du Secrétaire général du Parti et qu'il est accompagné d'un autre rapport de Boutbien, je pense que mon devoir est de dire ce que je pense du rapport de Boutbien et de commenter le commentaire. C'est l'objet essentiel de ma présence à cette tribune.
Mais, auparavant, je voudrais tout de même apporter à la thèse que je défends non pas la souplesse des mots, mais la lumière des faits. Je ne prendrai que deux exemples ; le premier est pris dans le passé.
En mars 1947, il n'est pas douteux que si la délégation mixte avait existé, l'opinion du Comité directeur aurait pu prévaloir, ce qui veut dire, d'une part, qu'après le départ des communistes du gouvernement Ramadier, le Parti Socialiste, comme le lui demandait son Secrétaire général, aurait enjoint aux ministres socialistes de suivre les directives du Parti et, sur l'injonction du Comité directeur, plus tard, le groupe parlementaire pouvait renverser lui-même, de ses propres mains, en refusant la confiance, le gouvernement.
Je veux dire tout de suite, pour développer ma pensée, que pour moi, militant socialiste depuis cinquante ans, ayant adhéré au Socialisme avant même l'unité, ayant confondu la vie politique avec celle du Parti, je dis, au risque de paraître un peu orthodoxe au regard de certains, qu'il n'y a qu'une autorité que je reconnais vraiment, c'est celle du Parti, celle au Parti dans son Conseil national, dans son Congrès.
La politique du Parti, c'est le Parti qui la fait. Le Comité directeur est là pour faire appliquer la loi, il n'est pas là pour faire la loi ; il n'est pas là pour faire la politique du Parti, il est là pour faire appliquer la politique du Parti, que le Parti a su vraiment décider.
Le groupe parlementaire a son rôle sur le plan parlementaire, pour appliquer également les décisions des Congrès.
Comme mon opinion serait de peu de poids dans ce débat, je veux en évoquer une autre, sur ce sujet, qui, peut-être, sera prise plus facilement en considération, c'est celle de l'homme qui, un jour de juillet 1945, dans une lettre ouverte au groupe parlementaire, écrivait ceci :

"La solution de cette question qui dépend du Congrès souverain, de l'opinion collective du groupe parlementaire, à qui est remise l'exécution de la politique parlementaire du Parti..."
Tel était l'avis de Léon Blum, dont personne, j'imagine, ne contestera l'autorité personnelle, ni la connaissance qu'il avait du régime parlementaire, ni l'attachement qu'il professait pour le Parti, ni non plus le souci qu'il avait que le Comité directeur disposât de toute autorité nécessaire ; mais ayant vécu la vie parlementaire, il était bien obligé de dire que l'exécution parlementaire des décisions du Parti, c'est le groupe parlementaire qui en a la responsabilité devant le Parti et devant le pays et qui, par conséquent, doit pouvoir en conserver, dans une certaine mesure, l'initiative.
Aujourd'hui, nous sommes en présence de plusieurs propositions. Je prends d'abord celle de Boutbien. Boutbien propose que, revenant, en quelque sorte, à la formule du protocole, le Comité directeur et le groupe parlementaire délibèrent en commun, avec cette seule différence que dans le protocole - le premier, celui auquel on a déjà renoncé, en attendant qu'on renonce à celui-ci, aujourd'hui ou plus tard -, dans le premier protocole, le groupe parlementaire et le Comité directeur délibèrent en commun, après quoi ils votent séparément, étant entendu que c'est l'opinion du Comité directeur qui fait la loi.
Boutbien dit qu'il y a moyen de tout arranger, d'abord pour éviter cette disjonction entre les parlementaires qui, actuellement, font partie des "46" et ceux qui n'en font pas partie ; c'est bien simple, on supprime les "46".
Et puis, pour éviter qu'il puisse y avoir conflit entre le groupe parlementaire et le Comité directeur sur les décisions à prendre, c'est encore tout seul le Comité directeur qui décidera.
Seulement, comme il faut tout de même qu'il y ait une petite cohésion entre parlementaires, eh bien, les parlementaires admis dans le Comité directeur seront portés de 10 à 15.
Je ne crois pas que la solution de Boutbien soit valable ; j'ai été contre le protocole et j'ai dit à ce moment-là : "Il est plus honnête de dire que c'est le Comité directeur seul qui décide ; cela aura l'inconvénient de faire du groupe parlementaire un corps mort dont l'autorité sera désormais discutable, cela aura l'inconvénient, et c'est plus redoutable encore, de faire porter au Comité directeur, c'est-à-dire au Parti, la responsabilité de tous les compromis de la vie parlementaire, et de favoriser la campagne de ceux qui critiquent le Parti."
Je ne vois pas pourquoi on porterait de 10 à 15 le nombre de parlementaires figurant au Comité directeur, cela ne change rien ; cela changerait si peu que dans un deuxième exemple, que je vais vous citer, car j'ai dit que j'apporterai des faits, je vais vous montrer que la preuve a été faite.
Le groupe parlementaire s'est trouvé récemment devant une difficulté grave et qui, celle-là, ne ressortait pas de la délégation mixte, puisqu'il s'agissait de savoir si l'on donnait la confiance au Cabinet Pleven. La question posée était grave, car du vote du groupe pouvait dépendre l'ouverture d'une crise, dont aucun de nous ne se dissimule les perspectives redoutables.

Le groupe s'est réuni une première fois à 3 heures du matin, ce qui explique qu'il n'était pas en nombre ; ce n'est pas la seule assemblée où les camarades qui devraient être là n'y sont pas toujours ; peut-être nos camarades députés, dont on ne connaît pas le travail assidu qu'ils ont à fournir dans certaines commissions, et qui assument en outre, dans leur fédération, une tâche assez lourde, avaient-ils quelques excuses.
Toujours est-il que par 21 contre 18 voix, le groupe parlementaire a décidé qu'il ne voterait pas la confiance qui, à ce moment-là, n'était pas posée, et qu'il s'abstiendrait, ce qui était une concession de la part de certains camarades qui étaient plutôt pour voter contre.
Le gouvernement a décidé, à ce moment-là, de poser la question de confiance, dans les formes constitutionnelles qui permettaient le vote le mardi suivant
Le groupe s'est réuni, et cette fois-là on peut dire qu1 il était à peu près au complet. 96 camarades, par appel nominal, prirent part au vote et, à part 5 ou 6 camarades, tout le groupe parlementaire était là. On a discuté longuement Je dis cela pour répondre à un argument de Boutbien qui affirme qu'en faisant délibérer en commun tous les camarades, chaque parlementaire aura la possibilité de faire connaître son avis. La pratique prouve qu'il est toujours bon de tenir compte de l'opinion du groupe. Je vais dire ce qui s'est passé, ce jour-là.
Nous étions 96 ; par 60 voix contre 35 le groupe a maintenu le vote qu'il avait émis par 21 voix contre 18, et je déclare que cela ne m'a pas surpris.
J'ai cru, avec un certain nombre de mes camarades, que s'abstenir pouvait être redoutable. Qu'est-ce qui est arrivé ? Il est arrivé que le Conseil de la République n'a pas eu de crise, quand même.
Je ne dis pas qu'à chaque fois que l'on fera cela, nous aurons le même résultat, mais je puis déclarer qu'un certain nombre de camarades, dont je suis, ont voulu qu'on vote parce qu'ils voulaient éviter la crise ; ils ont été particulièrement satisfaits car, au fond, c'était l'abstention qui leur paraissait l'attitude la plus convenable et la plus rationnelle,
Or, si l'on avait admis le système de Boutbien, ou si la délégation mixte avait fonctionné, j'ai la curiosité de me demander quel aurait été le résultat du vote des parlementaires.
Il y a 10 parlementaires au Comité directeur, il y a 10 parlementaires à la délégation mixte. Il y en avait un malade, il en restait donc 19 ; le groupe aux 2/3 avait voté pour l'abstention ; ces 19 camarades, aux 3/4 se seraient prononcés pour la confiance ; 8 au Comité directeur, 6 à la délégation mixte. Je n'avance rien que je ne puisse contrôler.
Alors-qu'on ne vienne pas dire que c'est la même chose et, dans certaines circonstances, le groupe parlementaire a fait preuve d'une activité politique qui permet de ne pas contester d'abord la droiture avec laquelle il interprète les décisions du Parti.
Je ferai une observation sur le commentaire du rapport. Que le Secrétaire général du Parti s'efforce de m'excuse ; je dois dire tout de suite qu'à mon sens, si l'on devait adopter son point de vue, c'est Boutbien qui interprète le mieux le point de vue de Guy Mollet, et non pas Guy Mollet lui-même, car si le point de vue de Guy Mollet

était établi, si l'on devait prendre au pied de la lettre les affirmations qu'il apporte, il en résulterait que c'est le Comité directeur seul qui devrait décider.
J'entends bien qu'il y a dans l'esprit de Guy Mollet, dans le nôtre à tous, le désir d'aboutir à un "modus vivendi" dans lequel il y aurait entre nous la plus parfaite cordialité ; je ne vois pas qu'on puisse trouver ce "modus vivendi", de façon parfaite, en dehors de la formule que je suggère et qui, je pense, est la meilleure.
Si Guy Mollet se plaint des sarcasmes des humoristes, je me permets cordialement de lui faire observer que les sarcasmes dont il se plaint n'étaient, de la part de certains camarades, que simplement de la plaisanterie.
Nous pourrions discuter plus longtemps ; mais tel est, en réalité, le fond du débat.
Je n'arriverai jamais à comprendre pourquoi, quand il s'agit de définir l'action et non pas la doctrine, lorsqu'il s'agit de tenir compte des décisions des Congrès, de les appliquer, pourquoi les membres du groupe parlementaire, qui appartiennent à toutes les régions, à toutes les professions, qui sont tous de vieux militants, dont beaucoup sont des Secrétaires fédéraux qui s'en vont chaque semaine dans leur département reprendre contact, non pas seulement avec des électeurs, mais avec les électeurs socialistes, pourquoi ils ne seraient pas sur le même plan que les membres du Comité directeur pour prendre, le cas échéant, des dispositions, et pourquoi il serait impossible que les délibérations aient lieu en commun et le vote en commun.
Il y a l'argument qui prétend que, si l'on suivait mon point de vue, il faudrait refaire nos statuts ; il y a l'argument politique : "nous ne sommes pas un Parti comme les autres." Je veux rapidement répondre à ces deux arguments.
Est-ce que vraiment, si l'on modifiait le système actuel, il faudrait modifier les statuts? Est-ce que vraiment, tout d'un coup, je serais devenu aveugle et incapable de comprendre ce qui est écrit dans le petit carnet qui est dans ma poche ? Je dis franchement : non ! Cela c'est de l'interprétation, c'est de l'exégèse !S'il s'agit d'interpréter la lettre des statuts, n'importe quel militant peut l'interpréter.
"Le Comité directeur contrôle les militants, les élus, la presse du Parti" ; personne ne conteste cela. Contrôler, cela a un sens, en français ; contrôler, cela signifie ou que l'on donne des avertissements avant l'action, ou qu'ensuite, si elle n'a pas été conforme aux statuts, aux décisions du Congrès, on défère l'indiscipliné soit devant la Commission des conflits, soit devant une Assemblée du Parti.
Contrôler n'a jamais été prendre de décision ; "il exécute ou fait exécuter les décisions des Congrès nationaux et du Conseil national, il prend toutes les mesures, même exceptionnelles…»
Exécuter et faire exécuter, est-ce que cela veut dire qu'on prend les décisions ? Cela veut dire quoi ? Cela veut dire que le Comité directeur, en ce qui concerne les fédérations, leur rappelle le respect des décisions de Congrès ; en ce qui concerne le groupe parlementaire, il agit exactement de même, suivant le cas où il rappelle au groupe parlementaire quelle doit être son action ou, le cas échéant, lui donne mandat de faire telle ou telle chose.
"Même en cas de circonstances exceptionnelles, le groupe ne peut engager le Parti san3 son assentiment."

Alors, je dis que si vraiment on interprète cet article des statuts, en cas de circonstances exceptionnelles, c'est forcément un autre organisme que le groupe parlementaire qui délibérera, décidera. Il faudra définir ce que sont, pour les parlementaires, les circonstances exceptionnelles.
Car, un vote de confiance n'est pas non plus une circonstance exceptionnelle. Il y a, pour les parlementaires, des circonstances beaucoup plus exceptionnelles, ou la responsabilité du Parti se trouve singulièrement plus engagée par le nombre de discours ou par le vote et où cependant on n'a jamais dit que nous n'étions pas assez grands pour délibérer tout seuls.
Nous avons chaque jour, dans la vie parlementaire, à discuter, à amender, à voter, à repousser, des textes de lois qui intéressent aussi gravement la vie du Parti et le sort de la classe ouvrière qu'un vœu d'investiture ou un ordre du jour de confiance.
Lorsque nous avons mené la lutte contre la loi Barangé, est-ce que ce n'était pas pour le Parti une responsabilité grave qu'il prenait ? Est-ce qu'on ne l'aurait pas fait tout seuls ? Est-ce que le Parti n'a pas été satisfait de notre attitude ?
Le Comité directeur l'a été puisqu'il nous en a félicités, et nous sommes particulièrement sensibles aux félicitations qui nous sont adressées après notre action.
J'affirme que chaque jour, à tout instant, nous nous trouvons obligés de prendre des responsabilités qui n'engagent pas seulement les élus, mais qui engagent le Parti lui-même.
Puisqu'on m'invite à ne pas dépasser le temps qui m'est imparti - je crois que je n'en ai pas abusé -, je voudrais conclure. Je l'ai dit dans mon rapport, je veux le redire au président et aux présents :
Les élus ont tous les jours une lourde responsabilité à prendre ; ne leur enlevez pas la liberté d'initiative qui est le complément obligatoire de la responsabilité. Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais, au groupe parlementaire, 1'apparence d'une sorte de compétition à l'égard du Comité directeur ; nous reconnaissons qu'il a le pouvoir suprême de faire appliquer les décisions du Parti, mais je répète "faire appliquer".
Ne donnez pas au groupe parlementaire l'impression qu'il n'a plus l'autorité nécessaire dans les discussions qu'il engage avec les pouvoirs publics. Car ce ne serait pas augmenter votre autorité, ce serait plutôt même la diminuer que de déclarer qu'à partir d'un certain moment, lorsqu'il faudra faire exercer votre pression, celle que nous exerçons sur le gouvernement, et l'accompagner d'un acte décisif, ce ne sera pas le groupe parlementaire tout entier qui sera appelé à prendre cette décision et, s'il est en majorité, à faire entrer cette décision dans les actes.
Je vous parle avec le maximum de simplicité, mais je ne vous dissimulerai pas que je ne vous parle pas sans émotion, car je crois que la décision que vous allez prendre peut être grosse de conséquences, à une heure surtout, comme le disait Ramadier, où la situation politique nous offrira tous les jours des spectacles difficiles et des décisions redoutables à prendre.
Le meilleur moyen que le groupe parlementaire, sur ce terrain, et le Comité directeur, avec l'autorité que nous lui reconnaissons, puissent travailler dans l'intérêt du Parti,

c'est d'établir entre eux une communion de travail, de délibération et de vote en commun.
Je n'ai parlé qu'en vieux militant, soucieux de l'intérêt du Parti, soucieux aussi de ménager l'action propre du Parti, sur le terrain qui est son terrain propre : les compromis au groupe parlementaire, l'action de propagande socialiste au Parti ; voilà quelle est ma conception ; je souhaite ardemment, de toutes mes forces que ce soit, à la fin de ce débat, la conception du Conseil national.
(Applaudissements)

Le président - La parole à Coquart, Nord.

Coquart (Nord)

C'est évidemment à la lumière de l'expérience, camarades, qu'il faut trancher la question précise qui figure à l'ordre du jour de notre Conseil national, à savoir : Convient-il d'introduire dans les statuts du Parti les dispositions qui régissent la délégation mixte ?
Quand ce système a été adopté, à la fin de 1949, pour remplacer le protocole, les vues qu'on pouvait émettre sur lui avaient un caractère relativement théorique et même hypothétique.
Aujourd'hui, l'élément qu'il importe le plus de prendre en considération est celui-ci : dans quelle mesure le système de la délégation mixte est-il apparu comme satisfaisant, que ce soit du côté du groupe parlementaire, que ce soit du côté du Comité directeur ?
Or, il n'y a pas de doute à ce sujet, le système des "46" n'est pas jugé de façon favorable, qu'il s'agisse des uns ou des autres, parmi les représentants qualifiés du Parti.
Ceux qui s'étaient prononcés contre ce système, en général, ont renforcé leur hostilité; ceux qui l'avaient accepté, avec des nuances diverses, n'est-il pas vrai, dans leur consentement, ceux donc qui l'avaient accepté déclarent, pour la plupart, que les résultats n'ont pas été fort bons.
Cet état de chose est suffisant, et suffit à ceux qui ne sont ni députés, ni conseillers de la République, ni membres du Comité directeur, pour que la conclusion à en tirer soit nette.
Il n'y a pas lieu d'insérer dans les statuts les dispositions qui ont instauré la délégation mixte, et présidé à son fonctionnement.
Mais cette conclusion, bien sûr, est purement négative et ne résout pas le problème posé, le problème de fond. Le protocole a été abandonné, la délégation mixte n'a pas réussi. Allons-nous retomber dans une espèce d'impasse si nous nous trouvons uniquement devant ces deux thèses antinomiques bien connues, dont une seule a été résumée jusqu'à présent par les deux éminents orateurs qui m'ont précédé, ces deux thèses antinomiques dont le heurt brutal, si elles restent seules en présence, risque d'entraîner de fâcheuses conséquences pour le Parti ? Ou bien est-il possible d'envisager une nouvelle solution transactionnelle et empirique, qui retiendrait

Fondation Jean Jaurès

seulement le principe qui était à la base du système des "46", c'est-à-dire la notion de rapprochement, de coordination entre l'action du groupe parlementaire et l'action du Comité directeur, mais qui remplacerait la modalité de la délégation mixte par une autre méthode foncièrement différente.
La Commission administrative de la fédération du Nord a pensé que ce n'était pas impossible. Au terme de l'examen auquel elle s'est vouée, elle a retenu un projet de règlement provisoire que je suis chargé de présenter au Conseil national.
Ce système, en vérité, est fort simple, et peut s'exposer en deux mots : les divers cas énumérés dans le règlement de délégation mixte actuelle sont soumis à une réunion commune du Comité directeur et du groupe parlementaire.
parlementaires et membres du Comité directeur votent ensemble sur un pied d'égalité.
Si une majorité représentant les 2/3 des votants se dégage, la décision est valable de plein droit.
Si la majorité des 2/3 n'est pas atteinte, le pouvoir de décision passe au Comité directeur, et au Comité directeur seul, qui tranche.
Vous apercevez, j'en suis sûr, des avantages et sans doute aussi des inconvénients à ce système.
Je compte naturellement, très brièvement, cela va de soi, faire ressortir d'abord les avantages. Mais je discuterai en quelques instants les objections, fondées d'ailleurs, qu'on peut formuler.
Les avantages, camarades, je pense que vous les avez aperçus en entendant le schéma que j'ai présenté : d'une part, il n'y a plus de discrimination de catégorie entre les parlementaires ; chacun participe avec une complète égalité de droit et de suffrage à l'élaboration de la décision ; d'autre part, le Comité directeur conserve son caractère d'instance supérieure, qui lui est conféré notamment par l'article 30 des statuts.
Enfin, les rapports entre le Comité directeur et le groupe parlementaire reposent sur une base nette, sans qu'il y ait intervention d'un organisme intermédiaire plus ou moins surajouté.
Mais on nous fera peut-être remarquer que les membres du Comité directeur risquent d'être mémorisés ou même quelque peu noyés au sein de la réunion commune, par la supériorité numérique des parlementaires ; à cela il est légitime, je crois, de répondre qu'il ne faut tout de même pas raisonner comme s'il y avait deux collages, comme s'il y avait deux castes en présence, cette opposition n'existe pas.
Ce qui serait dangereux, incontestablement, c'est que la position sur le fond, du Comité directeur, la position virtuelle du Comité directeur ou de sa majorité ne fût pas reflétée par la décision prise en réunion commune ; or ce danger, qui serait réel, qui serait à peu près certain, avec une majorité simple, disparaît pratiquement avec l'exigence de la majorité des 2/3.
Une majorité des 2/3 à la réunion commune du groupe parlementaire et du Comité directeur représente à peu près indubitablement un courant suffisamment fort pour qu'il ait la chance de traduire le sentiment de la grosse majorité du Parti.

Fondation Jean-Jaurès

J'ajoute, pour répondre à une objection légitime qui ferait valoir le nombre restreint des présents dans telle ou telle réunion, qu'il est parfaitement possible d'établir un "quorum", réclamant un certain nombre de présents.
Je dirai aussi, pour notre camarade Lussy, qu'on peut concevoir un "quorum" nécessaire pour des votes du Comité directeur, pour tel ordre de questions.
On nous objectera aussi, d'un autre côté du Parti, qu'en cas d'absence de majorité qualifiée au sein d'une réunion commune groupe parlementaire et Comité directeur, c'est le Conseil national qui s'impose comme arbitre. En soi, c'est parfaitement juste, nous ne contestons absolument pas cette affirmation, au contraire. Nous n'oublions nullement, à la fédération du Nord, le rôle normal du Conseil national.
Seulement, dans notre pensée, c'est précisément au Comité directeur qu'il appartiendra d'apprécier s'il y a lieu de convoquer le Conseil national.
"Le Comité directeur, dit l'article 31 des statuts, convoque le Conseil national, chaque fois qu'il est nécessaire."
Nous savons tous très bien, n'est-il pas vrai, camarades, que cette convocation n'est pas toujours possible, en toutes circonstance, et à tout moment ; il y a souvent des questions d'intérêt qui jouent ; et d'autre part, supposons qu'au cours d'une crise gouvernementale, une majorité des 2/3 ne s'étant pas dégagée à la réunion commune, le Comité directeur ait convoqué le Conseil national pour clarifier les choses, le Conseil national a à envisager la situation du moment, mais la crise se poursuit, rebondit, évolue. Le Conseil national peut-il siéger en permanence pendant dix ou quinze jours ? Cette hypothèse est exclue.
C'est pourquoi dans notre système, s'il n'y a pas majorité des 2/3, la décision est renvoyée au Comité directeur et, parmi les mesures à prendre, où le Comité directeur est alors qualifié pour les arrêter seul, il y a l'éventualité de la convocation d'un Conseil national.
J'aborde un dernier point : s'il n'y a pas majorité des 2/3, selon nous, c'est le Comité directeur seul qui prendra en main le pouvoir de décision.
De ce fait, il apparaît comme équitable et comme psychologiquement souhaitable que la représentation parlementaire, au sein du Comité directeur, puisse être un peu plus large, puisse être moins limitée qu'elle ne l'est à l'heure actuelle. C'est pourquoi la fédération du Nord accorde un préjugé favorable de principe à la proposition de modifier l'article 31 des statuts, en vue de porter le chiffre maximum de parlementaires pouvant figurer au Comité directeur de 10 à 15.
Mais le nouvel article 76 impose une procédure spéciale, la question de la modification de l'article 31 n'est pas portée expressément à l'ordre du jour du Conseil national. Nous proposons du moins que la question soit soumise au prochain Congrès, en vue d'ouvrir la procédure pour une révision de l'article 31.
La motion du Nord est donc la suivante ;
1°) Le Conseil national décide qu'il n'y a pas lieu d'introduire dans les statuts du Parti les décisions régissant la délégation mixte,
2°) Ces dispositions sont remplacées par les suivantes :

A titre d'essai, et sous réserve de ratification par le Congrès du Parti, le Comité directeur et le groupe parlementaire se prononcent en réunion commune sur les problèmes ci-après : adoption d'un programme gouvernemental, etc.…
Les membres du Comité directeur et du groupe parlementaire votent en commun. Si une majorité au moins égale aux 2/3 des votants est réalisée, la décision est acquise ; sinon, elle est remise au Comité directeur qui arrête définitivement les mesures à prendre.
3°) L'ordre du jour du prochain Congrès ordinaire comportera la question suivante :
Eventualité, avec application de la procédure fixée à l'article 75, d'une révision de l'article 31 des statuts, en vue de porter de 10 à 15 l'effectif maximum de parlementaires susceptibles d'appartenir au Comité directeur.
Nous n'avons pas, bien entendu, la prétention d'avoir défini une solution parfaite ; dans le domaine que nous examinons, le camarade Ramadier l'a dit tout à l'heure, je ne puis que le redire après lui, il n'y a pas de solution parfaite, il ne peut pas y en avoir, il n'y a pas de solution idéale. Ce que nous avons voulu, c'est contribuer à déterminer un "modus vivendi" acceptable, qui réduise au minimum les frictions et les malaises, sans pour cela nous imaginer qu'il n'y aura jamais plus de frictions ni de malaises.
Nous pensons que dans cet esprit notre proposition mérite d'être prise en considération, et qu'elle est de nature à permettre une coordination rationnelle et efficace, conforme à l'intérêt, personne n'en doute ici, du Parti tout entier.

Edouard Depreux - Est-ce que, dans l'esprit de la fédération du Nord, les parlementaires qui sont membres du Comité directeur, dans une réunion commune où il faut une majorité des 2/3, votent une seule fois, ou votent à la fois comme parlementaires et comme membres du Comité directeur ?
De toute manière, il faudrait le prévoir, à froid, et le mettre dans le texte, quelle que soit la solution adoptée. Car le pire serait que, dans cette histoire, on discute à chaud une question comme celle-là.
D'autre part, quand on parle groupe parlementaire, est-ce que cela veut dire le groupe parlementaire de l'Assemblée Nationale seul, ou le groupe parlementaire du Conseil de la République seul, ou les deux réunis ?
Il pourrait y avoir sur ce point une discussion désagréable ; de toute manière, c'est à froid qu'il faut en discuter et prendre une décision.

Coquart - Vous soulevez là, mon cher Depreux, des points d'application qui pourront être étudiés dans une commission particulière si, notamment, notre texte est pris en considération.
Nous n'avons pas voulu entrer dans un certain nombre de détails ; les deux questions soulevées sont importantes, mais j'en ai mentionné une autre, tout à l'heure, c'est celle du "quorum" nécessaire pour que telle ou telle décision soit pleinement valable.

Les questions que vous avez soulevées sont importantes, mais la première n'a pas été abordée par la Commission administrative du Nord, quand elle a procédé à des échanges de vues.
Mon point de vue personnel, et je crois qu'il doit correspondre à celui de mes camarades, c'est celui-ci : ce que nous avons cherché, c'est la simplification et l'absence de discrimination. Par conséquent, je ne vois pas pourquoi un camarade, parce qu'il aérait député et membre du Comité directeur, jouirait d'une espèce de vote plural, pour employer un terme qui a eu autrefois une autre valeur. En ce qui concerne les membres du groupe parlementaire, s'il est vrai que les uns comme les autres, les membres du Conseil de la République comme les membres de l'Assemblée Nationale sont des parlementaires il n'y a pas de raison pour créer une différence.
Tout ce qui contribuera au rapprochement, à l'unité, à l'égalité cordiale et fraternelle nous paraît être indiqué d'une façon positive, et nous avons un préjugé défavorable à l'égard de tout ce qui crée des degrés ou des hiérarchies.
Nous pensons que si une majorité des 2/3 se dégage de façon incontestable dans une réunion future, les parlementaires et les membres du Comité directeur, il y a la plus grande probabilité que cette décision reflète la volonté et le sentiment du Parti dans sa grosse majorité.
Mais, je le répète, il s'agit là d'aspects particuliers de la question qui pourraient être utilement envisagés et approfondis dans une réunion de Commission.
(Applaudissements)

Un camarade - Est-ce qu'il y aura une réunion de la Commission des résolutions, sur ce point ?

Le président - Il y aura certainement une réunion de la Commission.

Le camarade - Je renonce à la parole et transmettrai à la Commission.

Léon Boutbien

Je tiens à faire remarquer, avec une certaine satisfaction, que personne, du moins jusqu'à présent, personne n'a développé l'idée d'insérer les articles concernant la délégation mixte, dans les statuts du Parti.
Ainsi les efforts que nous avions développés en 1949 sont aujourd'hui couronnés de succès, et nous sommes placés devant une situation nouvelle, devant laquelle les solutions s'imposent. La discussion n'est pas nouvelle, je peux même dire que, bien avant la deuxième guerre mondiale, le Parti a été périodiquement agité par le problème des rapports entre les groupes parlementaires et la Commission administrative permanente du Comité directeur.
Mais je me réjouis de la position prise par la fédération du Nord, qui marque un pas en avant dans une recherche de synthèse, toujours délicate en cette matière, étant donné qu'au fond peu de solutions sont idéales.

Fondation Jean-Jaurès

Quoi qu'il en soit, pour que notre proposition s'articule sur une conception d'ensemble, je crois qu'il est bon de rappeler que le Parti Socialiste n'est pas un parti politique comme les autres, que dans l'article 8 des statuts dont je vous épargne la lecture, il est bien précisé que dans un parti de classe, l'action parlementaire n'est qu'un aspect de son activité générale, et que précisément, puisque l'activité du Parti ne se limite pas au seul plan parlementaire, il est normal que la délégation d'autorité ne peut être donnée par le Congrès qu'à un organisme qui ne mette pas son autorité en équivalence avec l'autorité d'une des formes d'activité du Parti.
On peut aussi bien défendre la thèse que demain les groupes socialistes d'entreprises pourront avoir égalité d'autorité avec le Comité directeur à partir du moment où l'on transige sur le principe fondamental que ce sont les Congrès nationaux souverains qui délèguent démocratiquement leur autorité à un organisme élu, qu'ils chargent, selon les statuts, cet organisme d'assurer l'organisation, l'administration du Parti, selon les directives des Congrès, je ne sais comment répondre aux trois aspects de la question arbitrage, stratégie, tactique.
Si l'on remet entre les mains du Comité directeur la stratégie, entre les mains du groupe parlementaire la tactique, je veux bien qu'il y ait subtilité d'application, mais, dans les faits et dans la vie courante, je ne sais pas comment cela se traduira de façon naturelle ; mais ce qu'il y a de plus important et de plus grave, c'est qu'à côté du Comité directeur qui s'occupe de la stratégie et du groupe parlementaire qui s'occupe de la tactique, il y a l'arbitrage, si bien que le Parti est l'arbitre de sa propre délégation de souveraineté.
Il y a là, véritablement, un affaiblissement de la conception même de l'autorité du délégué. C'est pour cette raison que j'estime que notre Parti doit s'affirmer de manière nette, sur ce point, en donnant au Comité directeur les droits statutaires qui lui sont attribués par les statuts du Parti.
J'entends bien qu'il ne s'agit pas d'user de ces droits d'une manière arbitraire, d'une manière brutale. D'une manière générale, le Comité directeur n'a pas à se plaindre de ses rapports avec le groupe parlementaire et le groupe parlementaire fait des efforts pour tenir compte des avis exprimés par le Comité directeur, du moins lorsqu'il exprime des avis.
Il est bien évident qu'en l'occurrence, la question qui se pose est de savoir dans quel domaine l'autorité du Comité directeur, c'est-à-dire l'autorité du Parti, doit être engagée.
Eh bien, à mon sens, l'autorité du Parti ne saurait être engagée que sur les questions qui se répercutent dans la vie quotidienne, l'orientation politique générale du Parti, et c'est précisément le protocole d'accord qui résume, de la manière la plus précise possible, les différents cas dans lesquels une décision du groupe parlementaire engage le Parti tout entier.
Est-ce que vous estimez, par exemple, en dehors même des questions qui avaient été énumérées, et dont l'énumération était forcément limitative et prêtait à toutes les interprétations, est-ce que vous estimez que lorsque j'ai ajouté à cette énumération la formule : "Le Comité directeur seul décide pour tout ce qui serait de nature à

représenter, sur le plan parlementaire, l'orientation politique générale fixée par le Congrès du Parti", est-ce que vous croyez que je suis allé trop loin ? Est-ce que vous pensez que des questions comme le pool du charbon et de l'acier, de l'armée européenne, la question de soutien ou de participation, peuvent être laissées à l'appréciation d'un organisme du Parti, qui est en l'occurrence le groupe parlementaire?

Le Parti tout entier est engagé par une telle décision et il est normal que ce soit l'organisme qui est détenteur de l'autorité des Congrès qui soit chargé de statuer.

Je pense que, sur le fond et sur le principe, il ne saurait y avoir de désaccord entre nous.

Du reste, là encore, nous avons bien voulu insister sur un point, pour qu'il n'y ait aucune confusion et pour rassurer notre camarade Lussy ; l'élaboration et la délibération se feront en commun, et les membres du Comité directeur tiennent compte des avis formulés par les membres du groupe parlementaire.

Dans ces conditions y a-t-il une opposition quelconque ? Elle existe, en réalité, du fait de la composition du Comité directeur, parce que cette composition est limitative en ce qui concerne le nombre des parlementaires ; mais on peut assouplir le système, jusqu'à une certaine limite, une limite qui préserve la structure fondamentale du Parti.

Si vous laissiez le nombre de parlementaires illimité au sein du Comité directeur, ce serait aussi un des principes fondamentaux de la structure du Parti que vous pourriez atteindre.

En effet, il faut que dans l'activité générale du Parti, ce ne soit pas une branche d'activité qui soit dominante, au sein de l'organisme exécutif ; et lorsque nous demandons que les non-parlementaires aient une majorité dans l'organisme exécutif, cela est pour préciser, aux yeux de l'opinion publique et de la masse ouvrière, que notre Parti reste fidèle à l'article premier des statuts, qu'il reste un parti de classe et de révolution.

Je veux bien qu'il y a un certain anachronisme à répéter cela aujourd'hui mais, pour des questions d'appréciation et d'opportunité, ne laissons pas porter atteinte à des principes essentiels et fondamentaux du Parti.

La proposition de la fédération du Nord mérite évidemment une discussion mais, là encore, je me rappelle la proposition faite par un camarade en 1949, lorsqu'il avait été question de juxtaposer l'autorité du groupe parlementaire - "et par groupe parlementaire j'entends aussi bien la représentation du Sénat que celle de l'Assemblée nationale" -, lorsqu'il a été question de juxtaposer l'autorité du groupe parlementaire à celle du Comité directeur, il est bien évident que vous avez 168 parlementaires contre 21 non parlementaires, et cette décision aboutissait en fait, même avec la règle des 2/3, à déplacer le centre de l'autorité définie par les Congrès, et détenue par le Comité directeur, au profit des parlementaires, et uniquement à leur profit.

Restons fidèles à la structure organique du Parti qui, en la circonstance, risquerait d'être profondément touchée.

C'est pourquoi, si l'on retient la proposition de la fédération du Nord, je crois qu'il faut réfléchir à la proposition, évidemment difficile à élaborer, d'une majorité des 2/3.

Si l'on votait par tête, vous vous rendez compte que la majorité des 2/3 serait uniquement détenue par les parlementaires ; si l'on votait par groupe (cela pourrait être une être une forme de votation que le Comité directeur ait une voix, que l'Assemblée Nationale ait une voix, que le Conseil de la République ait une voix.)
Vous vous rendez compte, à ce moment-là, que vous avez un mode de votation qui transforme, qui modifie le sens de la proposition de la fédération du Nord.
Quoi qu'il en soit, je crois que le plus sage serait de s'en tenir à l'expérience qui consiste à remettre entre les mains du Comité directeur la décision et de demander au Parti la modification de statuts, afin d'assouplir la représentation parlementaire au sein de cet organisme. Je crois que, malgré la difficulté que soulève le problème, c'est la voie qui paraît la plus sage.
Plus on diluera l'autorité au sein du Parti, plus on laissera le Parti s'effriter, plus on l'affaiblira par des autorités multiples. Si l'on laissait se développer cette espèce d'anarchie qui se manifeste au sein du Parti on contribuerait à l'affaiblir.
En renforçant au contraire l'autorité des organismes centraux il y a, je crois, une condition de force du Parti.
(Applaudissements)

Guy Mollet

Camarades, encore que les camarades qui m'ont précédé se soient évertués à présenter sur un plan très amical le problème qui nous occupe, je voudrais commencer par faire une déclaration : c'est en fait une décision très importante que le Parti va prendre aujourd'hui, une décision très grave qui vaudra pour longtemps et fixera pour le Parti comment s'exerce l'autorité du Parti dans l'intervalle de deux Congrès ou de deux Conseils nationaux.
Les camarades doivent avoir sous les yeux le commentaire. Dans son troisième paragraphe, il demande que nos camarades se reportent au bulletin n°45 de décembre 1949 : ils y trouveront toute notre intervention, en particulier la thèse que je défendais au nom de l'unanimité du Comité directeur.
Vous vous apercevrez, en ce qui concerne ma thèse, qu'elle comporte deux parties essentielles : l'une dans laquelle je réponds déjà à Lussy, l'autre dans laquelle je réponds à Boutbien, et toutes deux défendaient la thèse de la décision, en fait, du Comité directeur seul, du groupe parlementaire seul.
Je ne veux pas passionner le débat, mais il est un fait que si, actuellement, cela s'améliore, c'est grâce aux efforts de Lussy, grâce peut-être aux miens. Si les erreurs s'atténuent, je dois dire que nombreux sont les membres du Comité directeur qui ont compris.
Mais Lussy n'a pas tout dit, il n'a pas cité le passage entier, vous l'avez sous les yeux ; il signifie que j'avais tenu la balance égale, et considérais comme aussi dangereux pour l'unité du Parti et la santé morale du Parti ceux qui se refusaient à reconnaître l'autorité du Comité directeur et ceux qui, à partir d'un certain moment, étaient devenus suspects.

Fondation Jean Jaurès

Je ne me suis pas amusé, dans ce texte, à vouloir opposer les uns aux autres ; mais au contraire, j'ai cherché à susciter chez les uns et les autres l'unité morale.
Ce que je voudrais dire maintenant, c'est que le problème que nous avons à résoudre est un vieux problème ; il a existé pendant des années.
Tous les ans (ou presque) nous retrouvons le même problème, posé aux instances nationales du Parti du même conflit d'autorité permanent entre les organismes et le Comité directeur.
C'est vieux, et je crains fort que cela ne dure aussi longtemps qu'il y aura un Parti Socialiste.
Ah ! si nous étions un parti radical ce serait facile, et si nous étions un parti communiste, ce serait plus facile encore !
Mais nous ne sommes ni le Parti Radical, ni le Parti Communiste et il nous faut trouver quelque chose qui soit assez démocratique pour que ceux qui sont nôtres soient associés aux décisions. Donc, ce n'est pas la solution communiste. Parce que nous voulons rester un parti révolutionnaire il faut faire que la décision soit prise par les Congrès du Parti, par les militants.
J'en viens aux différents arguments ; le premier, celui qui consiste à dire (question posée par Depreux), le groupe parlementaire veut-il dire Conseil de la République en même temps que Assemblée nationale ? La question ne se pose pas, elle est réglée, elle est tranchée par les décisions mêmes du Parti. Il n'y a qu'un groupe parlementaire, ce groupe parlementaire est la somme des députés et des conseillers de la République ; autrement dit quand on dit "groupe parlementaire", le problème est tranché, c'est tout le groupe parlementaire.
Cela fait 105 députés, 55 conseillers de la République, cela fait 160, auxquels on ajoute les 21 membres du Comité directeur.
Il ne s'agit pas là de deux corps distincts et opposés, il n'y a pas d'un coté les élus et de l'autre coté les non élus.
On s'aperçoit, dans tous les votes, quand nous avons des discussions communes, que les élus votent dans un sens, et l'on s'en aperçoit que dans les non élus il y en a qui se prononcent dans des sens différents, c'est normal.
De la part de ceux qui vivent quotidiennement l'action parlementaire, qui vivent intensément et exclusivement la vie parlementaire, il y a une optique spéciale.
Pour le camarade qui, dans son usine, dans son bureau, vit en contact permanent avec les organisations syndicales, avec les camarades, l'optique est différente. Il serait dangereux de tenir compte de l'opinion des premiers et de ne pas tenir compte de celle des autres ; ce serait une faute de ne tenir compte que de l'action parlementaire, mais ce serait aussi une faute grave, dans un autre sens, que de ne pas se rendre compte que la vie parlementaire, dans tout le pays, pays à institutions démocratiques, occupe une place de tout premier plan, de tout premier ordre, et qu'il faut en tenir compte. Je crois qu'il y aurait danger à ne pas le faire.
Une décision prise par le groupe parlementaire doit être contrôlée ; contrôlée par qui?
Par le Conseil national, a posteriori, obligatoirement. Le Conseil national intervient une fois la décision prise car il est impossible de le convoquer avant. On réussira une

fois à le convoquer avant la décision mais, étant donnée la cadence actuelle de la vie parlementaire et de la vie nationale, il est impossible de prévoir chaque fois une réunion du Conseil national avant la décision. Neuf fois sur dix la réunion du Conseil national se fera a posteriori.
Il est difficile pour un Conseil national, s'il est soucieux de la propagande du Parti, de prononcer quelque chose qui constituerait un véritable désaveu de l'action qui aurait été prise sur le plan parlementaire.
Si le contrôle est fait par le Comité directeur il y a le même défaut, le même danger.
Au Comité directeur cela va faire deux votes. Le problème s'est posé déjà un certain nombre de fois : deux votes, et si les deux votes sont distincts ?
Nous avons un parti tellement démocratique qu'il y a pas mal de bavards et que toute décision est connue immédiatement. On peut prendre toutes les précautions, il est impossible d'empêcher que toute décision prise par l'assemblée soit connue trente secondes après, avec tous les détails possibles et imaginables, avec le nom de ceux qui se sont prononcés dans tel sens, et dans tel autre, les chiffres exacts des votes émis.
Quand vous voudrez faire prendre une décision par le Comité directeur, vous ferez intervenir un vote ; ce sera terriblement dangereux pour l'ensemble du Parti et pour la propagande.
Quelles que soient les décisions que l'on prenne, les uns et les autres, dans une instance quelconque du Parti, il est toujours possible de les défendre devant l'opinion publique, même quand elles sont prises contre notre propre conception (car il nous arrive à tous de prendre une telle décision) à une condition, c'est qu'on ne puisse pas nous opposer qu'il y en a d'autres qui, publiquement, ont pris une position différente de la nôtre.
Ce qui est le plus grave, pour notre vie politique et notre propagande, et même a une influence sur les résultats, c'est lorsqu'on peut nous dire : "Mais la décision prise est évidemment mauvaise, puisque vous avez Dupont, Durand, Machin, Un Tel qui, publiquement, se sont prononcés contre."
Il faut éviter tout ce qui peut être contradictoire, et il ne faut pas mêler l'action du Parti à l'action parlementaire.
Les parlementaires sont condamnés à s'associer à la gérance ou à la gestion du régime capitaliste, mais pas le Parti.
Qu'il soit absolument nécessaire et qu'il soit possible de différencier les positions socialistes des positions de compromis, oui. Mais cela ne vaut pas pour le Parti, cela vaut seulement pour les parlementaires.
Il est absolument nécessaire que la position socialiste soit affirmée et qu'ensuite la position de compromis ne soit acceptée que parce qu'on essaie toujours de choisir entre ce qui est le plus mauvais et le moins mauvais.
L'argument suivant s'exprime à peu près de la façon suivante : nous reconnaissons que le Comité directeur est l'instance suprême.

Fondation Jean Jaurès

Je vous demande par quoi cela se traduira une fois qu'on l'aura dépouillé ; il restera instance suprême, mais on y mettra un certain nombre de membres non élus. Ce sera bien l'instance suprême, mais ceux qui seront responsables seront les élus.
Ramadier a donné l'exemple de 1940, je me sens incapable d'émettre une opinion à ce sujet.
L'argument de Ramadier est le suivant : au fond ce sont les élus qui sont responsables. Ils sont responsables devant la nation, devant les électeurs et devant le Parti. Ils ont été choisis par les militants socialistes et ils exercent seuls cette responsabilité.
Je dois dire que je suis en désaccord avec cette thèse.
Les élus sont responsables devant la nation, devant le Parti, oui, pour un certain nombre de choses ; mais ils n'ont pas été choisis pour cela.
Jamais, dans une fédération, lorsqu'on choisit des élus, ne se pose - et fort heureusement, car ce serait une erreur -, ne se pose le problème de savoir quelle est leur appréciation générale de la ligne politique du Parti ; on les choisit parce qu'ils sont les meilleurs.
Quelquefois, on les choisit parce qu'ils sont les plus représentatifs, les plus aptes à remplir les fonctions. Mais leur choix, - non pas le choix des candidats, car l'argument aurait encore une grande valeur mais le choix des élus, ne dépend pas de la volonté du Parti, hélas ! il dépend de celle des électeurs eux-mêmes et même de ceux qui ne sont pas du Parti ; il dépend aussi de la loi électorale.
Vous n'aurez pas toujours les mêmes élus, les mêmes régions de France, selon le type de loi électorale que vous aurez adoptée.
Il n'est pas possible qu'un Parti comme le nôtre s'en remette, pour la ligne politique, à des élus dont le choix peut se trouver modifié pour des raisons extérieures à la volonté du Parti.
Cinquième argument, c'est que les élus ne doivent pas être des militants diminués.
Je suis probablement un de ceux qui sont le plus au courant de ce qui se passe dans les fédérations, je crois avoir fait le tour de toutes les fédérations ; les camarades présents savent combien il faut se battre contre ce qui reste d'esprit anarchique dans notre Parti, contre ce qui reste - car il y en a plus qu'on n'imagine - d'anti-élus, de gens qui, automatiquement, dès qu'un camarade prend une responsabilité (il n'y a même pas besoin qu'il devienne député ou conseiller général) le considèrent comme suspect.
C'est pourquoi, en ce qui me concerne, je voudrais qu'on fasse n'importe quoi pour éviter cela.
Ce qui a empêché de fonctionner la délégation mixte, c'est cela, ce n'est pas autre chose que ce sentiment-là.
La délégation mixte aurait pu fonctionner, bien que ce n'était pas un système parfait.
Les camarades, parfois avec quelque méchanceté, mais je le crois, pour tous, avec sincérité, nous ont dit : "Mais, quoi, alors, je suis député, alors quelle part les députés prennent-ils aux décisions ?"
L'argument est important pour le Parti.

Fondation Jean Jaurès

Je suis tout à fait disposé à voir le Parti s'engager dans une voie telle qu'on ne puisse pas faire de distinction entre les élus et les non élus ; j'aimerais assez que certaines clauses - puisqu'il ne doit pas y avoir plus de 10 élus dans le Comité directeur - soient appelées à être modifiées, et même disparaissent, et que n'importe qui puisse être candidat, qu'il soit élu du fait qu'il est militant, et que le Comité directeur joue son rôle, que ce soit lui qui prenne les décisions car c'est lui qui est, dans l'intervalle des Congrès, le représentant de la volonté du Parti, c'est lui qui est chargé de l'exécuter.
J'en viens à l'argument employé par Lussy, la valeur de l'exemple, la valeur de l'effort. Lussy a rappelé avec quelque satisfaction, et je le conçois, les cas où le Conseil national s'est, a posteriori, prononcé pour une thèse qui n'était pas celle du Comité directeur. Je retiens l'argument car il est formidable, il est excellent. Cela prouve quoi ?
Cela prouve que quand un Congrès a décidé, selon que c'est le Comité directeur ou le groupe parlementaire qui interprète, les interprétations peuvent être différentes ; je ne discute pas du fond, mais les interprétations peuvent être différentes.
Or, le Comité directeur est responsable devant le Parti ; et quand le Parti estime que le Comité directeur a mal interprété les décisions du Parti, il n'y a qu'une chose à faire, le Parti aura la possibilité d'exprimer sa volonté au Comité directeur, car la responsabilité suppose l'action, la responsabilité suppose que l'on peut modifier le collège qui est chargé d'interpréter les décisions.
Si vous posez le problème en ce qui concerne le groupe parlementaire, la responsabilité devant le Parti n'existe pas, elle n'est pas la même, les conditions ne sont pas les mêmes.
En conclusion, le problème qui est posé est un problème d'autorité dans le Parti ; selon la décision que l'on prendrait on pourra modifier non seulement l'esprit mais la lettre des statuts, et aussi la structure du Parti.
L'article 30 dit ceci : "Le Comité directeur contrôle les militants et les élus, il exécute ou fait exécuter les décisions des Congrès nationaux et internationaux et du Conseil national, il prend toutes les mesures exceptionnelles qui peuvent être nécessaires d'après les circonstances, il fixe les attributions. Même en maintes circonstances exceptionnelles, le groupe ne peut engager le Parti, sans son assentiment. Les membres du groupe acceptent la décision du Parti et se conforment à sa tactique."
Tout système qui enlèverait au Comité directeur le droit d'exécuter ou de faire exécuter les décisions des Congrès ou du Conseil national implique une modification totale de l'esprit du Comité directeur, et une modification complète de la structure du Parti.
Je veux dire à Boutbien que j'estime que la vie parlementaire a une telle importance qu'il n'est pas possible de ne pas associer les parlementaires à la vie du Parti. C'est un souci.
J'ai le souci permanent de l'unité, j'ai le souci permanent de l'amitié aussi ; je pense que les camarades du groupe parlementaire, pour la majorité, se seront rendu compte que j'ai fait, en ce qui me concerne, tous les efforts possibles pour que cette unité du Parti existe, pour que les rapports entre les parlementaires et le Comité directeur se

fassent les meilleurs possibles ; c'est pourquoi, à l'heure actuelle, je voudrais que l'on cherche le compromis, je voudrais que les camarades qui ont fait des propositions comme celle du Nord, comme celle de Boutbien, comme celle de Lussy, et deux ou trois autres, se réunissent, et essaient de proposer, ce soir ou demain matin, au Conseil national, une proposition qui tienne compte de tout ce qui a été dit.
Toute décision qui serait prise - elle peut être prise dès ce soir -, toute décision qui serait prise par un vote majoritaire, faiblement majoritaire, serait encore une décision qui remettrait en cause l'amitié qui est nécessaire dans le Parti ; elle serait remise en cause dans un avenir assez proche.
C'est la raison pour laquelle je voudrais soit acceptée ma proposition de désigner une commission ; ce serait le moyen d'arriver à un accord et, si elle n'y parvenait pas, le Congrès aurait à se prononcer.

Le président - Je pense que nous ne pouvons pas prolonger la séance au-delà d'une heure un quart. Je me permettrai donc d'être plus strict que tout à l'heure et de demander aux orateurs de ne pas dépasser cinq minutes.

Charles Lussy

Je vais faire une observation rapide. J'ai entendu avec intérêt notre camarade Coquart, j'ai le regret de lui dire que je ne suis pas d'accord avec sa proposition.
Coquart, évidemment, cherche à établir une conciliation, il essaie le faire une synthèse des positions, la synthèse est sympathique, mais je me permets de dire qu'en réclamant, pour que la décision soit valable, une majorité des 2/3, il risque de faire une situation continuellement insupportable.
Si je prends une combinaison qui a été donnée tout à l'heure, le groupe a pris sa décision par 60 voix contre 35, les 2/3 n'étaient pas acquis ; par conséquent, la décision revenait au Comité directeur. Je crois pouvoir dire, sans forcer les choses, que le Comité directeur se serait prononcé dans un autre sens que le groupe, et je crois pouvoir dire aussi, sans forcer les choses, que l'état d'esprit du Parti était plus près de la position du groupe que de celle qui aurait été prise si le groupe avait été amené à voter pour.
Ma position relève plus de l'expérience que du parti-pris ; les statuts ont joué exactement et continuent à jouer : le groupe et le Comité directeur ont délibéré et voté en commun.
Boutbien dit que le groupe parlementaire peut bénéficier des 2/3 ; voilà précisément ce contre quoi je m'élève.
Il ne s'agit pas de déterminer une majorité en faveur du groupe parlementaire, c'est un principe sur lequel je ne reviens pas.
J'ai tout de même l'impression que, dans quelques cas, le groupe parlementaire a une optique qui correspond beaucoup plus à l'état d'esprit des fédérations qu'à l'état d'esprit opportuniste ; et l'optique qu'ils apportent est très loin de l'optique opportuniste.

Fondation Jean Jaurès

Je crains que beaucoup de camarades ne suivent pas suffisamment nos travaux et ne se rendent pas compte de cet état d'esprit.
Je vais lire maintenant le texte que j'avais préparé, il y a déjà quelque temps : je l'indique parce qu'on a fait allusion à la nécessité de donner à nos camarades du Conseil de la République la place qui leur revient. J'ai pris le texte actuel, et non pas la formule de Boutbien qui me paraît imprécise et dangereuse, j'ai pris une forme plus générale. J'ai pris cette formule qui dit bien dans quel état d'esprit de conciliation, d'entente et d'amitié je raisonne.
"Chaque fois que le Comité directeur le jugera nécessaire, le Comité directeur et le groupe parlementaire, députés et sénateurs, délibèrent en commun ; le vote a lieu dans les mêmes conditions."
Je remets ce texte au Bureau et je souhaiterais, pour clarifier les débats du Conseil national, qu'on commence, si c'était possible, par voter sur la première phrase de la motion du Nord, c'est-à-dire que le Conseil national commence par préciser s'il trouve bon d'insérer dans les statuts la Charte de la délégation mixte. Le travail de la Commission des résolutions en serait plus clair.
Le Conseil national se prononce pour l'insertion dans les statuts, auquel cas il ne sera pas nécessaire de réunir la Commission des résolutions, ou il se prononcera en sens contraire, ce qui correspond à l'état d'esprit de ceux qui ont parié.
C'est tout ce que j'avais à dire ; je crois que le président me rendra justice que je n'ai pas dépassé le temps qu'il a bien voulu m'accorder.

Un camarade - L'exemple choisi tout à l'heure par notre camarade Lussy, lorsqu'il a parlé du dernier vote, en ce qui concerne le vote de confiance, et l'abstention sur la question posée par le président Pleven, est un exemple mal choisi, car les 160 parlementaires n'ont pas tous voté.

Charles Lussy - Je vais t'apporter une précision, je me suis informé ; sur 15 conseillers de la République il y en avait 5 qui étaient pour et 10 pour l'abstention, ce qui fait qu'en définitive le vote aurait été de 75 d'un côté, 40 de l'autre.

Léon Boutbien - Le Conseil de la République n'avait pas voté, et on peut toujours hypothétiser sur les résultats possibles de son vote ; quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas d'opposer un état d'esprit de parlementaires et de non parlementaires ; quand j'ai fait l'observation de la dilution de l'autorité, qu'il y aurait 160 parlementaires contre 21 non parlementaires, appelés à donner leur avis, intéressant la vie politique du Parti, j'ai dit que cette dilution d'autorité va à 1'encontre même de la structure organique du Parti ; mais je suis prêt à discuter dans une commission des résolutions en vue d'arriver à un accord aussi large que possible, en maintenant d'une façon ferme les principes du Parti, à savoir un Comité directeur qui détient l'autorité.
Dans l'assouplissement de la représentation au sein du Comité directeur, je crois qu'il ne faut pas dépasser la limite adoptée ; si on le faisait, il faudrait une proportion en raison des différentes prises de position faites dans les Congrès.

Si vous êtes de cet avis, alors le principe du nombre de parlementaires peut peut-être discuté.
Sans cela, je crois qu'il faut s'en tenir aux statuts tels qu'ils existent avec des modifications légères.

Guy Mollet - Je n'ai rien à ajouter, aucun des arguments nouveaux ne m'a convaincu, tant s'en faut ; je dis simplement aux camarades qu'au moment où ils voteront - et je propose qu'il ne soit voté sur quoi que ce soit qu'après le travail en Commission des résolutions -, ils devront faire attention ; je leur demande de faire très attention au moment du vote.
Je dis que c'est la décision la plus importante depuis longtemps pour la vie du Parti, c'est le problème de savoir si nous allons revenir à une formule telle que vous aurez une Commission administrative chargée des questions internes ou si vous aurez toujours un Comité directeur chargé de représenter les décisions du Parti.

Charles Lussy - On peut en dire autant du groupe parlementaire.

Le président - Suivant l'usage dans les Conseils nationaux, toutes les questions sont renvoyées à la Commission des résolutions qui rapportera.
Que ceux qui sont partisans de cette procédure lèvent la main ?
Avis contraires ?
Abstentions.
La proposition est adoptée.
La Commission des résolutions sera chargée de débattre les deux questions de modifications statutaires, c'est-à-dire la question de la délégation mixte et celle du cumul des mandats.
Pierre Commin va vous faire une proposition.

Pierre Commin - La Commission des résolutions est habituellement composée de 31 membres ; je pense que, pour travailler sur deux questions comme celles qui viennent d'être évoquées, une Commission plus restreinte paraît plus efficace ; nous vous proposons donc un certain nombre de noms, je souhaite que le Conseil national fasse preuve de sagesse en n'augmentant pas trop le nombre des membres de cette Commission.
Nous vous proposons : Guy Mollet, Lussy, Lussy, Mérigonde, Boutbien, Coquart, Ramadier, Malacrida, Gazier, Métayer, Defferre, Roubert.

Le président - Y a-t-il une proposition différente ?

Charles Lussy - La motion que j'ai présentée est présentée par trois fédérations, je demande que les trois représentants de ces fédérations soient dans la Commission.

Pierre Commin - Donnez des noms.

Fondation Jean Jaurès

Charles Lussy – Guy Desson, Charlot et moi.

Le président - Avec cette addition le Conseil national est-il d'accord ?

Robert (Pas-de-Calais) - Je demande à être présent.

Mossé (Isère) - Moi aussi.

Le président - Y a-t-il des oppositions à la liste ainsi complétée ?
La liste est donc adoptée.
La séance de ce matin est terminée ; la séance d'après-midi aura lieu à 15 heures sous la présidence de Paul Ramadier.
La séance est levée à 13 heures 15.

Séance du samedi 1er décembre (après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de Paul Ramadier, assisté de : Gustave Robert (Pas-de-Calais), Sylvandre (Soudan), Deschamps (Gironde).

Le président (Paul Ramadier)

J'ai reçu des délégués de la fédération de la Marne, des fédérations de la Manche, du Tarn-et-Garonne, de la Loire-Inférieure, du Rhône, de la Haute-Savoie, du Loiret, une motion demandant les modifications suivantes au programme des travaux :
Que le débat sur la politique générale commence dès le début de la séance du samedi après-midi, de telle façon qu'il soit sanctionné par un vote avant dimanche 18 heures.
Que les travaux initialement prévus pour la séance de nuit, le samedi, soient reportés à la séance de l'après-midi de dimanche.
De nombreux délégués de province sont dans l'obligation, en effet, de repartir dans leurs départements dans la soirée de dimanche.
Je donne la parole à Commin.

Pierre Commin

Camarades, nous comprenons tout l'intérêt qui s'attache à ce que nous puissions commencer ce soir les débats de politique générale. Mais nous avons prévu un programme. Un certain nombre de nos camarades, qui désirent intervenir dans le débat de politique générale, sont déjà prévenus de cet ordre du jour et, dans ces conditions, je crois que nous pouvons, en effet, liquider ce soir tout ce qui était normalement prévu à cette séance du Conseil national, dont je rappelle que, expressément mandaté par un Congrès, d'une part, et un Conseil national, d'autre part, il avait à son ordre du jour la solution de problèmes qui sont en tout premier lieu inscrit à cet ordre du jour.

Fondation Jean-Jaurès

Je demande à nos camarades, tout en comprenant, en effet, l'intérêt qu'ils attachent à voir, demain soir, une solution apportée aux problèmes de politique générale, de maintenir notre ordre du jour, faute de quoi nous risquons, une fois de plus, de ne pas voir de solutions apportées à des questions qui ont été renvoyées au Conseil national par le Congrès. Je crois que la bonne méthode consiste à nous en tenir à l'ordre du jour ; il est facile d'accélérer nos travaux pour donner plus de place à la politique générale, et probablement terminer demain soir plus tôt, si nous savons, dans les débats qui vont venir, nous discipliner, et si les orateurs qui viendront à cette tribune se limitent à l'essentiel.
Je demande au Conseil national de maintenir l'ordre du jour qui a été approuvé ce matin à l'unanimité et, par conséquent, de maintenir l'ordre du jour tel qu'il a été prévu.

Le président - Les camarades insistent-ils ?

Dans la salle - Oui, au vote ! Vote par priorité !

Un camarade - On a déjà voté ce matin, camarades, sur une telle proposition. On a déjà voté sur le maintien de l'ordre du jour. On ne va pas voter plusieurs fois. On a déjà voté le maintien.

Le président - Je mets aux voix. Que ceux qui sont partisans d'adopter la proposition de la fédération de la Marne le manifestent en levant la main !
Pour ?
Baissez les mains.
Avis contraires ?

Guy Mollet - Camarades, je vous demande surtout de ne pas perdre de temps avec cette procédure. Si nous allons vite, et on peut aller vite, les camarades qui ont proposé qu'on commence ce soir le débat de politique générale peuvent avoir facilement satisfaction. Si l'on passe une heure et demie pour savoir dans quel ordre on va discuter, nous n'en sortirons pas.

Dans la salle - Le vote est acquis. Il fallait le dire avant.

Le président - Les fédérations insistent-elles ? Mandats roses en mains, pour voter.

Un camarade - Une fois encore, on va discuter des problèmes de la vie intérieure du Parti et de ses cotisations alors qu'il n'y aura plus personne dans la salle. Je pense que, tout de même, c'est assez important comme problème pour qu'on ne modifie pas.

Le président - Que ceux qui sont pour l'approbation de la résolution de la Marne le manifestent en levant, la main, avec le mandat rose.

Fondation Jean-Jaurès

Baissez les mains. Avis contraires ?
La proposition est rejetée par 21 voix pour et 24 voix contre.
Noua commençons la seconde proposition de modification statutaire : cumul des mandata du Secrétaire général.
Que ceux qui veulent se faire inscrire le fassent.
Marceau Pivert demande la parole. Il a la parole.

Marceau Pivert (Seine)

Mes chers camarades, je ne tiendrai pas longtemps la tribune. Vous avez lu le rapport que j'ai fait, et c'est tout simplement parce que, dimanche dernier, la fédération de la Seine l'a approuvé à très grosse majorité que je veux, après avoir entendu des arguments nouveaux contre, ajouter quelques arguments à ce rapport.
D'abord, il est bien entendu qu'il ne s'agit en aucune manière de mettre en cause le statu-quo en lui donnant un caractère personnel. Je serais le premier à quitter cette tribune si l'on sentait que cette discussion, que je veux maintenir sur le terrain doctrinal, pouvait prendre l'apparence d'une attaque contre le Secrétaire général actuel; je le dis très franchement.
Il y a tout de même, dans le Parti, des camarades qui ont une certaine conception du rôle du Parti, et d'autres qui ont une autre conception de ce rôle. C'est là-dessus que leurs conclusions n'arrivent pas au même résultat en ce qui concerne les inconvénients et les avantages que peut avoir le cumul du mandat de Secrétaire général du Parti et, dans certaines circonstances, des fonctions de ministre ou même de Président du Conseil. Je dis tout de suite, pour préciser : de Président du Conseil d'un gouvernement non socialiste car, lorsqu'il s'agit de l'hypothèse d'un gouvernement socialiste, alors, le Parti tout entier a le droit de se jeter dans une réalisation de son programme qui donne à chacun les postes qui correspondent à sa fonction propre. C'est tout à fait différent.
Mais nous sommes malheureusement dans une période où il y a encore probablement beaucoup de temps à attendre avant que la majorité des citoyens de ce pays nous confient le soin de créer un gouvernement dirigé par les Socialistes et composé exclusivement de Socialistes.
C'est donc dans le cadre, que nous sommes obligés d'envisager, d'une participation à un gouvernement non socialiste… (inaudible)… ce que nous déplorons, parce que cela donne du Parti une image qui n'est pas celle que nous souhaitons.
Qu'est-ce, en effet, que la fonction du Parti, la fonction de son Secrétaire général qui en est l'homme le plus représentatif ? C'est une fonction d'opposition fondamentale à la classe dominante et au régime capitaliste qui en est l'expression, cette opposition fondamentale se marquant, dans la vie économique courante, par une solidarité constante avec les revendications des travailleurs qui veulent modifier ce régime.
Qu'est-ce que la fonction d'un ministre, même socialiste, dans une République parlementaire bourgeoise ? C'est évidemment de faire fonctionner le régime et, quelquefois, de faire accepter à la classe ouvrière des situations qu'elle n'accepterait pas si elle était libre de les refuser. Par conséquent, c'est une fonction de compromis.

Je ne suis pas partisan de la doctrine du "tout ou rien" et j'accepte, comme beaucoup d'autres théoriciens socialistes, l'hypothèse où l'on est obligé de tenir compte de l'existence du Parti Socialiste dans la vie parlementaire parce qu'il est trop fort pour qu'on se passe de lui et aussi parce qu'il est encore trop faible pour que ses solutions soient acceptées.

Blum a écrit, dans des pages tout à fait définitives : "La participation peut être un problème de tactique et, dans ce cas-là surtout, le risque de confusion entre la fonction des ministres qui font fonctionner le régime capitaliste en essayant d'atténuer les conséquences de son fonctionnement pour la classe ouvrière qu'ils représentent, et la fonction de revendication permanente et totale du pouvoir, qui est celle du Parti, même dans les périodes de transition, et surtout dans ces périodes, c'est la fonction du Parti Socialiste... etc.… »

J'ai pris là l'image de la forteresse du pouvoir qui est détenu, économiquement et politiquement, par la classe actuelle, la classe dominante. Et cette forteresse a, de temps en temps, à l'intérieur, des ambassadeurs de ceux qui l'assiègent, des ambassadeurs qui sont là des ministres, qui font l'impossible pour favoriser l'ascension de ceux qui l'assiègent.

Car, si c'est une autre fonction, évidemment, au lieu de passer, selon la distinction de Blum, de l'exercice du pouvoir à la conquête du pouvoir, on passe tout simplement de la conquête du pouvoir à la consolidation du pouvoir par la classe dominante.

Et c'est pourquoi je souhaiterais que le Congrès, tout en reconnaissant les services éminents qui ont été rendus, dans certaines circonstances délicates, par son Secrétaire général, un ministre, et même par son Président du Conseil, prenne conscience de ce qui est vraiment le rôle du Parti Socialiste pour la nouvelle période qui s'ouvre - je dis bien : la nouvelle période, car cette proposition de modification des statuts se pose parce qu'on ne va pas retomber, dans quelques semaines, dans la participation, on ne var pas avoir encore à discuter des deux rôles très différents : le rôle d'opposition fondamental du Parti à la classe dominante, et l'autre. Le rôle d'opposition du Parti à la classe dominante est plus important que jamais, à partir du moment où une fraction de la classe ouvrière n'a pas encore compris que son devoir est de se rassembler au sein du Parti Socialiste. Il est de consacrer même 90% de son activité à reprendre aux staliniens la classe ouvrière. C'est pourquoi je veux un Parti Socialiste dont le Secrétaire général sera tous les soirs dans les réunions d'usines et dans les réunions publiques, à coté des ouvriers qui revendiquent, des paysans qui ne comprennent pas leur véritable devoir. Et pendant ce temps là, 10% de l'activité du Parti sera consacrée à ce qui se passe au Parlement. Les camarades feront très bien ce qu'il y a à y faire, même si, par hasard, il y avait encore des ministres. Mais, pendant ce temps-là, l'expérience même que vivrait la population ouvrière et paysanne de ce pays, étant martelée par le programme socialiste, la perspective du pouvoir politique par le Parti Socialiste, cela transformerait justement les conditions de l'ascension du Parti Socialiste au pouvoir.

(Applaudissements)

Je vous avoue, camarades, que je n'ai pas inventé grand'chose en demandant que l'on revienne, par exemple, à cette période qui a été fructueuse : je pense au Congrès de Toulouse en 1934. Nous avions alors un programme de revendications vraiment socialistes, et j'ose dire que, toutes circonstances étant modifiées, le programme du dernier Congrès du Parti peut lui être comparé, étant donné que les problèmes ont évolués. Le programme du dernier Congrès du Parti devrait être, non pas une sorte de table de revendications auxquelles on donne un coup de chapeau, mais le leitmotiv quotidien des revendications du Parti. Et alors on modifierait le rapport de forces. Je veux simplement rappeler que c'était le langage du Parti en 1934, c'est-à-dire dans une période qui était très grave, où le fascisme montait partout, et où le Parti a répliqué par une volonté d'offensive qui l'a conduit aux grandes conquêtes de 1936. Et que disait le Parti dans cette motion que voua pourrez relire ?
"Aucune des mesures initiales qu'il vient de rappeler n'a la moindre chance d'être pleinement réalisée tant que le Socialisme n'aura pas le pouvoir."
Le pouvoir du Socialisme, voilà le leitmotiv que le Secrétaire général et le Comité directeur du Parti doivent constamment rappeler. Et c'est pourquoi il ne faut pas qu'ils soient, en même temps, en train de négocier pour la conclusion d'une majorité qui ne peut donner satisfaction au programme socialiste. Il faut qu'il y ait les mains libres pour le Parti et ceux qui le représentent. Et le Parti doit s'engager, une fois au pouvoir, à agir avec une énergie inflexible, à ne se laisser écarter par aucune force de résistance, à lutter contre tout ce qui ferait obstacle à la liberté populaire et, en s'engageant à ne compter que sur la force propre, autonome, du prolétariat ouvrier et paysan, il entend que l'intégrité de ses forces ne soit subordonnée ou sacrifiée à l'espoir d'aucun concours et d'aucun appui. Le Parti, pleinement autonome, revendiquait, devant le peuple de France, les forces suffisantes pour conduire la bataille pour le Socialisme.
Et c'est ainsi que ce Congrès de Toulouse, unanime, ajoutait :
"Il se place loin des considérations caduques qui ont dominé pendant tant d'années la vie parlementaire."
Eh bien ! camarades, il y a malheureusement encore, par suite des circonstances, des considérations qui, après avoir été caduques, sont redevenues traditionnelles. Ce sont souvent beaucoup plus les considérations de majorité qui dictent la politique du Parti, plutôt que les considérations d'action autonome de la classe ouvrière.
Nous voulons marquer, dans cette consultation pour une modification d'un article des statuts, que le Socialisme n'a rien abandonné de ses fonctions, de ses buts et, en modifiant les statuts, si le Congrès ou le Conseil national nous suivaient, nous affirmerions ainsi notre volonté de marcher au pouvoir et à la victoire en respectant la volonté populaire.
(Applaudissements)

Le président - Je n'ai pas d'orateurs inscrits.
Gazier a la parole.

Albert Gazier (Seine)

Camarades, je crois que la participation du Secrétaire général du Parti à un gouvernement est, comme la participation ministérielle elle-même, une question de circonstances, une question d'opportunité.

L'accession du Secrétaire général du Parti a un poste ministériel a incontestablement des inconvénients. Il y a certainement aussi des avantages, et l'importance des uns et des autres varie selon la situation.

Je ne demanderai donc point que l'on mette, dans les statuts, l'obligation pour le Secrétaire général d'être ministre lorsque le Parti Socialiste est au gouvernement mais, de même, je ne demanderai pas qu'on inscrive dans les statuts une règle le lui interdisant.

Quelles sont les objections qui sont faites ? D'abord des objections d'ordre pratique. Vous avez tous entendu dire qu'il n'était pas possible, pour des questions matérielles, de cumuler des tâches aussi absorbantes que celle de Secrétaire général et celle de membre du gouvernement.

Remarquez que les mêmes arguments pourraient très bien exister en ce qui concerne le mandat de député et le mandat d'un Secrétaire général du Parti. Ils pourraient également être valables pour le cumul entre le mandat de maire et le mandat de député, ou entre le mandat de député et le poste de Secrétaire d'une fédération. (Applaudissements)

Notez qu'un certain nombre de camarades, qui sont atteints de ce que j'appellerai l'anti-cumulomanie, songent, dans l'avenir, à introduire des dispositions aussi rigoureuses dans nos statuts. Je crois que c'est une raison d'ordre pratique ; il faut distinguer entre le cumul du mandat de Secrétaire général et celui de ministre, chargé d'une administration ayant des services nombreux et des problèmes techniques, avec le cumul du mandat de Secrétaire général et celui de ministre d'Etat ou de vice-Président du Conseil. Je crois que, pratiquement, il n'est pas besoin d'inscrire cela dans les statuts ; c'est une nécessité évidente. Il serait impossible, à un même camarade, d'être Secrétaire général du Parti et d'être, en même temps, chargé de la gestion d'une administration très importante, chargée de régler tous les jours des problèmes techniques redoutables.

Mais, camarades, toute autre est l'accession du Secrétaire général du Parti à un ministère d'Etat ou à une vice-présidence du Conseil, car les questions qu'il a à régler, en tant que ministre d'Etat ou vice-Président du Conseil, au sein du gouvernement, sont les mêmes que celles qu'il doit régler au sein du Parti. Les interventions qu'il est amené à faire, sur les problèmes généraux de la politique du pays, il les fait exactement comme à son poste de Secrétaire général. Et d'ailleurs, le travail plus important qui est fourni a pour compensation des moyens beaucoup plus importants d'action et d'information. Je crois donc qu'il faut distinguer.

Gêne pour la propagande, dit-on aussi ? Souhaite-t-on que le Secrétaire général se désolidarise, au nom du Parti, des ministres socialistes à un gouvernement ? Evidemment cela n'est pas possible, qu'il soit ministre lui-même ou qu'il ne le soit point. Mais s'il s'agit que le Secrétaire général du Parti puisse, à tout moment,

distinguer l'action du Parti de l'action gouvernementale, je dis que cela est possible, qu'il soit membre du gouvernement ou qu'il ne le soit point, et je le prouve.
Vous vous souvenez certainement du discours que Guy Mollet a prononcé en Octobre 1950 en tant que ministre d'Etat du gouvernement d'alors ; ce discours distinguait, plus fortement qu'aucun propagandiste ne le faisait au même moment, l'action gouvernementale et l'action qui était l'action spécifique du Parti Socialiste.
Ce qui a été possible une fois l'est forcément dans d'autres occasions.
Pendant la campagne électorale, Guy Mollet était vice-Président du Conseil. Personnellement, dans aucune réunion électorale, je ne me suis trouvé gêné par cette double mission, au contraire. Marceau Pivert dit que le Secrétaire général du Parti doit participer à des manifestations, à des meetings, faire de la propagande. Bien sûr. Mais je te répondrai, Marceau, que c'est une règle pratique que nous pouvons traiter, mais qui est certaine. Il y a beaucoup plus de monde encore, dans les manifestations et dans les meetings, lorsque le Secrétaire général du Parti est vice-Président du Conseil : je ne pense pas que cela desserve tellement la propagande.
Quels sont maintenant les avantages ? Il y a des périodes où le Parti doit être engagé complètement, et tout le monde le reconnaît. Dans ces périodes, personne ne fait d'objection à la participation du Secrétaire général du Parti au sein du gouvernement. Mais il y a aussi des cas intermédiaires. Il y a des cas intermédiaires qu'il faut juger en fonction des circonstances du moment.
Si nous prenons l'expérience qui s'est déroulée au cours de la dernière législature, je crois que je n'ai jamais entendu contester, ni dans les Congrès, ni dans les Conseils nationaux, le rôle extrêmement utile que, pour la propagande et l'action du Parti, ont rempli les deux missions que notre camarade Guy Mollet a assumées lorsqu'il était chargé, par le Président de la République, de définir un programme commun.
Comment aurait-il pu, si les statuts avaient été modifiés comme on nous le propose, accomplir cette double mission ? C'eut été absolument impossible !
Et maintenant, je parle en témoin de l'action politique qui a été menée au cours du gouvernement Pleven et au cours du gouvernement Queuille, en 1950 et en 1951.
Il ne fait pas de doute, tant sur la question du minimum garanti que sur la question de la politique intérieure, sur les questions de la politique extérieure, du barrage lancé contre tous les projets de la constitution d'une armée allemande ou de l'avancement dans la voie de la constitution de l'Europe, de l'élimination du plan Schuman de tout ce qui pouvait être contraire aux intérêts ouvrira, il ne fait pas l'ombre d'un doute que 1'action du vice-Président du Conseil, d'abord parce qu'il était Guy Mollet et aussi parce qu'il était Secrétaire général du Parti, a été, à un moment, à tel point décisive que nombreux sont les membres de la majorité qui ont reproché, au Président du Conseil d'alors, de donner trop de place, pour ses décisions, aux préoccupations du Parti Socialiste. Vous le savez.
Et puis, il ne fait pas l'ombre d'un doute non plus que le Secrétaire général du Parti, ayant forcément le maximum de moyens d'informations sur les problèmes politiques du moment, le Comité directeur a bénéficié de l'information constante qui lui a permis de prendre, en temps utile, les décisions qui étaient nécessaires.

Que sera l'avenir ? Est-ce que vous croyez qu'on peut le régler par une décision prise en décembre 1951, et inscrite dans des statuts qui seront peu facilement modifiables ? Cette question, qui est tout entière d'appréciation d'avantages et d'inconvénients dans une situation donnée, croyez-vous que vous allez pouvoir 1'apprécier aujourd'hui, pour toujours ?
Aujourd'hui, la question ne se pose évidemment pas. Mais qui peut dire si elle se posera et comment elle se posera dans cinq ans ?
Il vaut mieux, lorsqu'il s'agit d'apprécier les situations fluctuantes, faire le poids entre les avantages et les inconvénients. Et que ce soit au moment même où les situations se présentent que les organismes qualifiés du Parti décident si, à un moment donné, les avantages ou les inconvénients sont plus grands les uns que les autres.
Les organismes qualifiés du Parti, c'est évidemment le Comité directeur, c'est évidemment le groupe parlementaire - car personne, à aucun moment, n'a accepté un mandat ministériel sans que le groupe parlementaire n'ait été amené à l'approuver -, c'est le Conseil national, s'il est réuni, - et vous vous souvenez du Conseil national de Suresnes -, c'est le Congrès s'il est saisi, s'il peut être saisi à temps.
N'allons pas régler par avance et enchaîner par avance les décisions de ces organismes qui statueront en fonction des événements du moment. C'est une maladie de tout vouloir régler par des dispositions législatives. Je sais bien que le Parlement donne, à cet égard, un exemple qui n'est pas toujours très bon. Mais si, au sein du Parlement, la tendance se manifeste de plus en plus à vouloir régler tout par des dispositions impératives, c'est parce que nous vivons sous le régime des gouvernements de coalition et que, n'ayant pas confiance dans ce que donnera ce conglomérat qui est un gouvernement de coalition, les groupes parlementaires essaient, par avance, de dicter leurs opinions et de fixer le cadre de leur action.
Au sein du Parti, la situation n'est pas tout à fait la même. Nous avons tout de même la chance que, sauf erreur, le Comité directeur et le groupe parlementaire sont homogènes socialistes, l'un et l'autre. Je crois donc qu'il vaut mieux leur faire confiance pour régler, au fur et à mesure de la prise de conscience des éléments d'une situation qui change sans cesse, une question délicate qui ne peut pas être tranchée en 1951, comme si nous connaissions par avance ce que sera la situation politique française au cours des années qui vont venir.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Bauvrieux, de la Loire-Inférieure.

Bauvrieux (Loire-Inférieure)

Camarades, je n'abuserai pas du temps de parole qui, je le pense, est mesuré. D'ailleurs la discussion sera certainement très courte, puisque la clôture doit avoir été prononcée.
En tout cas, la fédération de la Loire-Inférieure, ayant examiné les diverses propositions qui lui avaient été transmises, s'est ralliée à la proposition de notre

camarade Marceau Pivert, mais avec cependant une modification qui constitue, en quelque sorte, une troisième thèse.
Nous avons pensé que l'on pourrait modifier l'article 35 en ajoutant : "Les fonctions de Secrétaire général du Parti et de membre d'un gouvernement non socialiste, sauf si ce gouvernement est à direction socialiste, sont incompatibles."
Vous allez me dire que, dans les circonstances actuelles, cela revient au même. J'en suis, pour ma part, persuadé, parce que je ne pense pas que nous participions demain à un gouvernement. Il n'empêche qu'il y a cependant une nuance, et c'est la raison pour laquelle nous avons pris cette position.
Nous n'avons, en ce qui nous concerne, aucun esprit anti-cumulationiste, pas plus que nous n'avons l'anti-cumulomanie. Mais enfin, ce qu'il y a de certain, c'est que nous pensons avoir le droit de prendre une position. Nous la prenons après en avoir délibéré, et je pense que les camardes seront d'accord pour me rendre justice que je n'ai pas abusé de la tribune. Je vous ai exposé une thèse qui est celle de notre fédération.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Camarades, vous me concéderez au moins qu'il m'est probablement plus difficile qu'à un autre de faire un long développement sur cette question, puisque - j'en ai l'impression - je suis personnellement mis en cause.
Je vais d'abord discuter quelques-uns uns des arguments de Marceau. J'avais déjà été impressionné, dans le texte écrit qu'avait remis Marceau Pivert, de la similitude absolue des arguments qu'il emploie, pour interdire au Secrétaire général d'être ministre ou Président du Conseil, et de ceux qu'employait Charles Lussy il y a un an et demi et ce matin, pour dire que c'est au groupe parlementaire seul de prendre cette décision.
L'argument dominant, l'argument décisif est celui-ci : les parlementaires et les ministres - je vais peut-être me répéter - sont des camarades qui sont compromis plus ou moins, qui sont condamnés à des compromis, qui sont condamnés par leur activité ministérielle ou parlementaire, à toujours trouver des moyens termes. Laissons-les faire, abandonnons-les à leur triste sort. Que le Parti au moins, par son Comité directeur et son Secrétariat - et le Secrétaire général en particulier - reste enveloppé dans sa blanche hermine. Ne confondons pas ceux qui, dans l'action, vont se compromettre et ceux qui, dans la propagande, resteront purs.
J'ai déjà dit ce matin ce qu'il fallait penser de cela. Mais je retiens qu'il y a similitude de langage et j'insiste auprès des Camarades du Parti : c'est bien le même problème qui est posé. Il n'est pas posé par tous de la même façon ou, plus exactement, ce ne sont pas les mêmes qui le posent, le matin et le soir, mais c'est bien le même problème, exactement le même.

Fondation Jean Jaurès

Il s'agit de savoir si le Comité directeur deviendra une commission administrative et de propagande. Il s'agit de savoir si le Secrétaire général du Parti sera, comme l'a dit Marceau, d'une part le Secrétaire administratif et, d'autre part le camarade chargé d'aller tous les soirs sur les chantiers, à l'usine, aider le Secrétaire général à la propagande : une sorte de délégué national à la propagande.
D'un côté, l'action politique, et toute l'action politique, faite par les élus et les ministres et de l'autre côté, la propagande et l'administration faites par les élus intérieurs au Parti.
Je le dis, c'est le problème essentiel, camarades.
Je pense exactement le contraire. Il est absolument évident que nous nous inclinerons devant la volonté du parti. Je pense qu'il était, au contraire, heureux que nous ayons réussi, les uns et les autres, depuis quelques années - j'ai personnellement consacré tous mes efforts à cela, je ne m'en cache pas, je ne suis pas faussement modeste -, je pense qu'il était heureux, au contraire, que l'on soit arrivé, dans l'ensemble de la nation, à savoir que la position du Parti était fixée par un Comité directeur, et que le Secrétaire général, non pas à cause de ses qualités personnelles, éventuelles, mais à cause du titre qu'il porte de Secrétaire général du Parti, engage la politique du Parti. Je m'étais félicité de cela.
J'ai l'impression que, pour beaucoup, l'heure est venue de changer cela et qu'ils estiment qu'il est temps de revenir à d'autres méthodes.
Je me félicite, Marceau, que tu aies commencé par dire aujourd'hui, comme tu l'avais écrit dans ton texte, que ce problème n'avait pas un aspect personnel. Je m'en félicite et je le dis devant le Conseil national, pour la première fois. Ce n'est pas la première fois que je le dirai, puisque je l'ai écrit, mais ce sera la première fois que je le dirai oralement, et je me félicite de ce que cela soit dit, parce que tout de même - je ne vais pas me laisser aller à beaucoup de sentimentalité ; ce n'est pas conforme à mon tempérament - quand j'entends des camarades, aujourd'hui, venir nous dire que le problème ne se poserait pas s'il s'agissait d'une direction socialiste à un gouvernement - c'est le thème que vient de développer le dernier camarade - et que c'est uniquement pour des questions comme celle de prendre place dans un ministère, je regrette vivement, camarades, mais en ce qui concerne votre serviteur, quand la question a-t-elle été posée ? Est-ce que j'ai été appelé à participer à tel ou tel gouvernement ? Non. J'ai été invité 6 fois au moins à être vice-Président du Conseil, et j'ai obtenu que ce soit refusé 5 fois. Mais, une seule fois, j'ai été vice-Président du Conseil, dans le gouvernement Pleven. Jamais personne n'a posé le problème.
On a posé le problème devant le Parti le matin même du jour où le Président de la République m'invitait à devenir Président du Conseil.
Alors, vous avez beau dire qu'il n'y a pas de caractère personnel, je regrette vivement, mais je l'ai ressenti. Ce jour-là, cela a bien eu le caractère personnel. Et, lorsque je me suis présenté devant l'Assemblée Nationale, j'ai probablement prononcé, ou plus exactement "bafouillé" mon discours de la façon la plus "moche" qui soit. J'ai parlé d'autres fois à l'Assemblée Nationale ; je ne me connaissais pas un tel "trac".

Seulement, je vous avoue que je n'étais pas dans d'excellentes dispositions d'esprit. Il avait fallu que, le matin, devant le groupe parlementaire, je réponde à l'offensive qui avait été lancée pour interdire le cumul. Il avait fallu que je passe l'après-midi devant le Conseil national et, sans arrêt, le Président de la République faisait savoir qu'il voudrait bien avoir la réponse. Ceux qui ont vécu le Conseil national de Suresnes s'en souviennent.

Je ne veux pas vous laisser ignorer qu'il y a eu un côté personnel. D'ailleurs, Marceau, toi-même, qui es un de ceux qui, je le sais, met le moins l'accent personnel dans ces questions, dans les commentaires dont tu assortissais ton texte, ta proposition, tu as dit un certain nombre de choses qui, vraiment, m'ont touché.

Tu as dit un certain nombre de choses qui vraiment m'ont touché quand tu m'as présenté comme le porte-parole de n'importe quelle majorité du Parti, qui acceptait je ne sais quelles compromissions. Tu dois savoir, être informé pour avoir assisté a toutes les réunions du Comité directeur ; mais enfin, est-que vraiment, parce qu'on n'a pas livré au public la "sténo" des réunions du Comité directeur - Victor Provo n'est pas toujours d'accord avec moi mais je fais appel à son témoignage -, est-ce que je n'ai pas été invité par tous, toi y compris, à faire ce que j'ai fait ? Tout de même, çà a eu ce côté personnel et, aujourd'hui, j'ai l'impression qu'en cette journée, que ce matin, que ce soit sur les pouvoirs éventuels du C.D., que ce soit sur le rôle éventuel du Secrétaire général du Parti - oh ! très gentiment, en pleine sérénité, chacun avec beaucoup de cordialité dans ses propos -, on a quand même assisté à un retour sur les résultats acquis depuis quelques années, à une exécution gentille et sans bagarre.

Alors, je voudrais qu'il soit clair qu'il s'agit du Secrétaire général et pas de Guy Mollet et que, si ce n'était plus celui-ci au Secrétariat général, ce serait un autre : je suis à la disposition du Parti.

C'est un autre problème, celui de savoir qui engage le Parti ! Est-ce le Comité directeur ? Moi je réponds oui. Est-ce le Bureau du Parti et le Secrétariat général ? Moi je réponds oui. Choisissez-les mieux, si ceux-là ne conviennent pas. Mais ce sont ceux-là qui ont engagé le Parti, et c'est en votre honneur.

Que le Président de la République, que les présidents, les secrétaires des autres partis sachent qu'ils doivent s'adresser non pas à tel ou tel camarade du groupe parlementaire, à tel ou tel camarade ancien ministre ou élu ! Que ces camarades apportent leur point de vue conforme toujours à la volonté du Parti ! Oui, mais celui qui parle au nom de tous, dont les engagements qu'il prendra éventuellement, dont l'absence ou la présence engagerait plus la vie du Parti, c'est celui que le Parti aura choisi pour être son porte-parole, comme étant le Secrétaire général du Parti. Choisissez-le mieux, changez-en, mais il faut que ce soit celui-là le responsable. (Applaudissements)

Ce matin, il a été pris une décision extrêmement importante pour l'ensemble du Parti. Est-ce à dire, camarades, qu'il faille en tirer comme conclusion que la participation du Secrétaire général du Parti s'impose ?

On peut envisager une participation aux deux directions, c'est exactement la même chose, toutes les formes.

Il y a des jours où l'on peut estimer que les circonstances commandent une participation excessivement limitée, et où même on ne voudrait pas confier nos élus les plus représentatifs, où l'on revendiquerait seulement certains postes. Il y a des jours où l'absence du Secrétaire général du Parti doit s'imposer. C'est tellement ma conviction que ceux qui ont vécu les différentes crises, depuis quatre ans, savent que je me suis refusé à ce que l'on compromette le Parti, dans certains cas, par la présence du Secrétaire général du Parti à un gouvernement.
Cela aurait une double signification qu'on l'inscrive dans les statuts. Cela aurait un caractère personnel, cela aurait la valeur d'un jugement sur l'action passée, cela aurait, en plus, la valeur indicative d'un changement dans la politique du Parti.
Ce serait dire, une fois pour toutes, que ce n'est que la CAP d'avant-guerre qui renaît comme un organisme administratif et de propagande et le Secrétariat comme un Secrétariat administratif et de propagande. Cela aurait ces significations-là, et c'est la raison pour laquelle j'estime, quant à moi, après l'expérience que j'ai vécue depuis déjà quelques années, et où j'ai donné le meilleur de moi-même, la raison pour laquelle j'estime, dis-je, que l'on ne doit rien mettre dans les statuts, que l'on doit dire que tout cela est une question à apprécier chaque fois, une question de circonstances.
Il n'est question de dire qu'il faut que le Secrétaire général soit dans un gouvernement, il est question de dire que, le jour où on l'y envoie, cela a une importance telle qu'il faut que çà se sente dans les sphères gouvernementales. C'est là la conclusion à laquelle je voulais vous amener, camarades. Je m'excuse si j'ai mis un peu de passion dans cette intervention.
Je voudrais que vous ayez la conviction que ce n'est pas le côté personnel qui me passionne dans ce domaine et j'aimerais que vous ayez la conviction que c'est la conscience du rôle que j'ai à tenir après un certain nombre d'années d'expériences.
Il faut que notre Parti habitue l'opinion publique, habitue les responsables des autres partis et les responsables de la nation à cette idée que c'est le Parti qui détermine ses décisions, que ce sont ceux qui sont choisis par le Parti qui sont les plus habilités à parler en son nom, qui devraient être les seuls habilités, en certaines occasions, à parler en son nom et à engager la politique du Parti, voilà ce que vous aurez à dire demain matin.
(Applaudissements)

Le président - Si je comprends bien, Guy Mollet demande le renvoi à la Commission des résolutions ?
Il en est ainsi décidé.

Marceau Pivert (Seine)

Camarades, j'aurais voulu ajouter un mot.

Pierre Commin - Tu es prévu dans la Commission...

Marceau Pivert - C'est pour relever les malentendus qui ne doivent pas exister entre nous.
Il y a des arguments qui sont tout à fait solides et que j'accepte, et je suis prêt même à déclarer que la modification des statuts n'est pas le meilleur moyen de donner à un Parti le sentiment de ses obligations. Gazier a sur ce point raison. Au Parlement, on vote des textes et on s'imagine qu'on a résolu les problèmes. Ils sont plus profonds que cela. Mais c'est pour nous, tout de même, un moyen de savoir où nous en sommes.
Et j'avoue que l'argumentation de Gazier, dans une autre partie, m'a paru inquiétante.
En effet, on semble s'installer dans la fonction de gestion de cette société et trouver que le Parti y trouve des avantages parce qu'il y a plus de monde dans les réunions quand il y a les ministres. Comme par hasard, il y a moins de monde dans les sections et, si votre méthode était bonne, camarades… (applaudissements)… vous devriez tout de même vous rendre compte que ça retentirait sur l'augmentation du nombre des adhérents en pratique.
Il y a quelque chose, pour nous, de tout à fait alarmant, c'est que, s'agissant parti dont on ne peut pas se passer pour défendre la République, on n'ait pas trouvé le moyen d'augmenter son influence sur les Républicains, d'une part, et sur la classe ouvrière d'autre part.
Alors, il y a quelque chose qui n'a pas été. Nous sommes tous solidaires dans ce qui a été fait ; et même, peut-être, on a fait le mieux possible. Je suis prêt à déclarer que ce que Guy Mollet a fait vis-à-vis des autres groupes était peut-être le maximum. C'est extraordinaire ce qu'il a fait : rassembler des groupes si disparates et trouver le moyen de leur fournir un élément de programme commun.
Oui ! Seulement Guy, tu me permettras de te parler très franchement : le jour où tu as fait ton discours de Président du Conseil investi, tu étais dans une situation moralement difficile. Je suis prêt à reconnaître ce qu'il y avait peut-être même de sentimentalement choquant qu'on te conteste ce droit, étant donnée l'atmosphère antérieure et ce que le Parti faisait depuis la Libération. Evidemment ce n'est pas du jour au lendemain qu'on va redresser le Parti, mais tu n'as pas fait un discours comme aurait fait un Secrétaire général du Parti appelé à dire au public ce qu'était le Socialisme, ses solutions et quelle était la colère du salarié qui paie le poids de toutes les bêtises qui ont été faites !
(Applaudissements)
Evidemment, tu as fait un discours de fond et tu n'as pas augmenté les chances de la propagande. Je voudrais bien répondre à l'argument du Secrétaire général purement administratif ou purement propagande, non ! non ! non ! Je place très haut la fonction de Secrétaire général du Parti, étant donné que c'est lui qui doit représenter, à chaque minute de la vie du Parti, avec l'accord du Comité directeur, la véritable physionomie du Parti Socialiste, et c'est parce que je sais que cette véritable physionomie est obligée d'être masquée devant l'opinion ouvrière, quand elle est amenée à composer - c'est nécessaire - avec d'autres forces politiques qui ne sont pas socialistes, ce n'est

pas pour qu'il y ait les purs d'un côté, les impurs de l'autre, non, non, non Guy ! Je n'ai pas employé cet argument !
Le camarade le plus modeste, qui est obligé de collaborer à telle ou telle fonction dans la société bourgeoise, mais qui est socialiste de cœur et qui fait ce qu'il peut pour rester en accord avec les idées socialistes, ce camarade est aussi respectable que celui qui n'a aucune autre responsabilité que de faire des discours d'opposition !
(Applaudissements)
Ce que justement il ne faut pas, c'est qu'on nous oppose, entre autres, d'un côté des sectaires qui ne comprennent rien, d'un côté des gens qui savent leurs responsabilités, non, non !
J'ai été aussi surpris qu'on retrouve des échos du discours de Lussy - que je n'ai pas entendu, je le regrette - et de mon discours - je regrette parce que j'aime beaucoup voir en quoi nous sommes, comme Socialistes naturellement, toujours d'accord et peut-être, comme n'ayant pas exactement la même fonction dans le Parti, quelquefois en désaccord, parce que la fonction, c'est l'organe.
Je pense que le militant ne voit pas toujours les choses sous le même angle que le parlementaire. Il faut faire un effort, entre nous, pour faire comprendre au militant que le parlementaire remplit sa fonction au service du Socialisme, mais le parlementaire aussi doit comprendre, quand un militant baigne dans un milieu ouvrier, qu'il y a des choses difficiles à avaler par le milieu ouvrier, et que le militant ouvrier ou syndicaliste est tout de même un des éléments de la vie quotidienne du Parti.
C'est dans ce travail collectif de mise au point de nos idées différentes que nous faisons vraiment du travail constructif pour les Socialistes. Mais je conteste que la fonction de Secrétaire général, telle que nous la concevons, soit réservée exclusivement à un appareil bureaucratique, administratif et de propagande. Non, non, non, il y a une fonction politique !
Et ici, en effet, Guy a raison et je veux le souligner. Tout ce qu'il y a d'accord et tout ce qu'il n'y a de désaccord, je le dis franchement ici. On n'a pas à craindre quoi que ce soit, et même des blessures d'amour-propre ne comptent pas entre camarades de Parti.
Si Guy a fait quelque chose de bien, c'est d'avoir en effet imposé la présence du Secrétaire général du Parti à des négociations, quand le Président consulte pour former un gouvernement.
Mais en quoi, Guy, peut être incompatible le fait d'être Secrétaire général du Parti et, je le dis tout de suite, député ? Parce que la fonction de député n'est pas tellement absorbante sur le plan ministériel ou du gouvernement ! On peut être député et ne consacrer qu'une petite partie de son activité à sa circonscription - il y en a d'autres qui le font ! Par conséquent, je ne vois pas d'inconvénient à cela. Que des hommes comme Philip - parce qu'il a été au service de l'action internationaliste en Europe et ne s'est pas occupé de sa circonscription - aient peut-être créé un échec pour le Socialisme local, ne prouve pas qu'ils aient crée un échec pour le Socialisme international !

Donc, en quoi le Secrétaire général du Parti - et j'insiste là-dessus, mon opinion est unanime, à l'heure où le gaullisme menace et prend précisément comme cible les partis organisés, je dirais presque le Parti organisé, la Parti Socialiste et démocratique, évidemment comme un appareil qu'on ne peut pas avaler facilement. A cette heure-là il est important, pour la restauration des traditions démocratiques, que les gens de la République, qui savent tout de même de quoi il s'agit, soient amenés à concevoir qu'on ne peut pas disposer des députés socialistes sans les considérer comme des délégués d'un parti fortement organisé, par conséquent même pas autre chose que députés et non candidats à être ministres.
Le Secrétaire général du Parti aurait peut-être encore plus d'autorité lorsqu'il dirait l'opinion du Parti sur une crise, pour la résoudre et pour faire des propositions à 1'ensemble du Parti.
La proposition de la Seine n'est pas du tout en contradiction avec ta conception.
Donc, le rôle politique fondamental, le rôle politique de représentation de la personne la plus élevée, dans le Parti, çà s'appelle le Secrétaire général. Quand le Secrétaire général du Parti se présente quelque part, c'est tout le Parti qu'il représente et, par conséquent c'est pour protéger cette personnalité et ces fonctions que nous avons fait notre proposition.
Si le Parti ne comprend pas, que voulez-vous dire ? Il fera d'autres expériences. C'est par l'expérience que l'on s'instruit. Mais, pour le moment je voudrais éliminer - et j'en ai terminé - cette sorte de séparatisme entre la fonction parlementaire et la fonction du Parti.
Non, ce sont deux aspects de la même action, deux aspects complémentaires. L'un est dans une position de défensive pour aménager les institutions démocratiques et favoriser l'ascension de la classe ouvrière. Il a donc une certaine attitude, et on doit le comprendre : le Secrétaire général du Parti et le Comité directeur l'expliquent aux ouvriers. Mais n'oubliez pas que le gros argument, pour notre thèse, est le suivant (et ce sera le dernier) : c'est que les ouvriers, les salariés, les petites gens ne comprennent pas qu'il y ait confusion entre la fonction du Parti et la fonction du gouvernement dans un système bourgeois. Et, si on n'a pas suffisamment distingué, c'est probablement pour cela que, dans certains milieux ouvriers, on considère le Parti S.F.I.O. comme démonétisé, parce qu'on dit qu'il a fait ses preuves.
Qu'est-ce qu'il a fait de plus que les autres ? Non, il n'a pas fait ses preuves, camarades, et s'il y avait un parti autonome avec son organisation, son armature, qui explique que ce qui a été fait n'a été que la conséquence de l'insuffisance de force que la classe ouvrière a donnée au Parti et qu'il y a autre chose à faire, et que nous voulons le faire, et que l'ensemble du Parti se prépare à le faire, alors peut-être, camarades, le Parti remonterait-il aisément. Et c'est dans cet espoir que nous avons maintenu notre proposition.
(Applaudissements)

Le président - La proposition est renvoyée à la Commission.
Le problème de la délégation mixte et le problème du cumul des mandats.

Voilà les noms qu'on m'a signalés, qui sont proposés pour cette Commission : Guy Mollet, Lussy, Mérigonde, Boutbien, Coquart, Ramadier, Gazier, Metayer, Defferre, Aubert, Guy Desson, Charlot, Gustave Robert, Mossé, Marceau, Pivert etc.…
Pas d'opposition ?
La Commission est désignée, elle se réunira à 17 heures derrière la scène.
Passons maintenant à la question suivante de l'ordre du jour : appartenance des membres du Parti à des organisations extérieures au Parti.
La parole est à Commin (Secrétaire général adjoint).

Pierre Commin

Camarades, ce matin, à l'ouverture de nos travaux, en vous soumettant le programme, nous avons fait la proposition suivante :
En ce qui concerne le deuxième point à l'ordre du jour, c'est-à-dire l'appartenance des membres du Parti à des organisations extérieures au Parti, nous avons suggéré que ceux des camarades qui s'intéressent ou qui veulent intervenir dans ce débat se fassent connaître, qu'une commission spéciale soit nommée qui pourrait se réunir immédiatement et faire des propositions au Conseil national,
Nous avons déjà un certain nombre de noms dont je vais vous donner lecture, et si vous en étiez d'avis, nous pourrions ainsi raccourcir le débat en séance plénière et passer immédiatement au troisième point de l'ordre du jour : situation financière du Parti, ce qui permettrait de donner satisfaction à ceux de nos camarades qui souhaiteraient voir s'instaurer dès ce soir le débat de politique générale.
Voici la liste des camarades qui se sont intéressés à ce problème de l'appartenance des membres du Parti à des organisations extérieures au Parti : Provo (Nord), Suirot (Pyrénées Orientales), Coutant (Nord), Brochard (Mayenne), Delvaux (Moselle), Tarnet (Deux-Sèvres), Bailly (Territoire de Belfort) et Cormier (Maine-et-Loire).

Le président - Quelqu'un demande-t-il la parole ? Tout le monde est d'accord pour la proposition Commin ? Adoptée.
La Commission se réunit immédiatement. Et nous passons au troisième point à l'ordre du jour : situation financière du Parti.
La parole est à Provo.

Provo

Vous voyez, mes chers camarades, que nous avons bien fait de maintenir l'ordre du jour, puisque me voici à la tribune bien longtemps avant l'heure qui a été fixée par l'ordre du jour.
Le trésorier général du Parti, mandaté d'ailleurs par le Comité directeur, a un certain nombre d'observations à formuler sur le comportement des fédérations vis-à-vis de la trésorerie, par conséquent vis-à-vis du Parti lui-même. Ces observations sont les suivantes :
C'est que d'une manière générale nos camarades n'observent pas les décisions qu'ils prennent sous leur avis.

Fondation Jean Jaurès

Premier exemple : nous avions décidé très fermement, au cours d'un débat qui avait soulevé quelques remous, que chaque fédération ferait un effort obligatoire en vue de placer les cartes de soutien. Noua attendions de cet effort sur le plan financier, au milieu de l'année 1951…
En effet, la carte de soutien… 30 Francs aux fédérations pour couvrir le nombre de feuilles de cotisation envoyées à chacune d'entre elles, et ces cartes de soutien pouvaient être placées près des sympathisants du Parti, au prix d'ailleurs décidé et par la fédération et par...
Le résultat est décevant. Je vais être dans l'obligation d'opérer, pour les cartes de soutien, comme j'ai opéré pour les cartes… pour les frais de timbres.
C'est fâcheux, il faudra prélever sur les fédérations la quote-part parlementaire ou prélever sur les fédérations les mêmes ristournes que nous faisons à propos de leurs déplacements à propos des Congrès et des Conseils nationaux. Ce n'est pas très réjouissant pour le trésorier général.
Et d'ailleurs, il m'a été à cet égard soumis à peu près en règle de tous les représentants ou d'une bonne partie des fédérations qui n'ont pas payé pour essayer d'atténuer... pour essayer d'obtenir des délais. C'est extrêmement fâcheux et je dois dire qu'en tenant compte expressément des décisions qui ont été prises généralement à l'unanimité, je poursuis inlassablement le recouvrement, ce qui, dans tous les cas, laisse apparaître une dette des fédérations assez élevée.
Il faudrait que nos camarades comprennent que si nous voulons travailler très sérieusement, il faut qu'ils nous aident à faire pénétrer dans les sections et près de nos militants en province, dans leurs sections, l'idée qu'il n'est pas possible d'administrer un parti comme le nôtre sans des finances qui constituent un minimum indispensable à la bonne marche de l'administration du Parti.
Je vous donnerai un autre exemple : nous avons décidé, à l'unanimité - parce que c'est toujours à l'unanimité qu'on prend ces décisions-là, çà n'engage d'ailleurs personne, on s'en rend compte de plus en plus et c'est grave ! Et je voudrais que nos camarades comprennent qu'il est nécessaire que les engagements qu'ils prennent dans un Congrès soient tenus au cours de l'année - nous avons décidé d'imprimer le compte-rendu du 42ème Congrès du Parti. De nombreuses circulaires ont été envoyées aux secrétaires fédéraux et aux sociétaires des sections. Notre bulletin intérieur en a parlé. Nous savions qu'un certain nombre de ces brochures qui semblaient être désirées par tout le monde…
Le résultat, c'est que la dépense est chiffrée par un million et que les recettes pour 775 brochures - je vous prie de méditer ce chiffre - ont été de 300 000 francs. Déficit, près de 700 000 francs.
Ce n'est pas possible, on ne peut pas continuer dans cette voie-là. Nous sommes dans la situation d'un Parti qui décide toujours et qui n'applique pas.
Là, vous savez, nous avons beaucoup de reproches à nous faire à cet égard. Combien de fois nos camarades nous demandent des brochures ! On les imprime, on fait connaître que telle ou telle machine est sortie, et puis personne ne nous commande de brochures.

Alors, nous nous trouvons à la tête d'un stock de brochures extrêmement important, qu'il nous faut ensuite liquider par des… Avouez que c'est profondément regrettable.
J'ai déjà eu l'occasion, au cours d'un Conseil national, de dire : "Savez-vous ce qui prend le plus au sein d'un Parti ? Ce sont ce qu'on appelle des bondieuseries." Oui, on vend les insignes du Parti, tout ce qui est nécessaire sans doute pour orner la poitrine de nos camarades, mais ce qui est nécessaire pour donner un minimum d'éducation, pour former nos camarades dans les sections, pour leur permettre d'acquérir le minimum de connaissances nécessaires, pour pouvoir discuter avec habileté et sinon avec habileté tout au moins avec un peu de connaissances, dans les usines et ailleurs, aucun effort pratiquement n'est fourni par le Parti.
C'est une faiblesse dont il faudra tenir compte, mes chers amis, je vous le demande. Quand vous décidez quelque chose, décidez-le en conscience, ne nous faites pas faire des dépenses que, par la suite, nous ne pourrons pas couvrir par une vente minimum de ce qui a été imprimé.
Je le signale à tout hasard à nos camarades.
Il en a été de même, et ce n'est pas un exemple que je recommande, à propos des timbres. Première, deuxième, troisième, quatrième catégories... tous nos camarades n'ont pas voté ces catégories avec enthousiasme mais toutes, à quelques exceptions près, en avaient adopté l'idée, c'est-à-dire l'idée de la cotisation sociale.
A cet égard, puis-je me permettre de dire au Conseil national que les sections, ou les fédérations qui nous objectent qu'on ne peut pas créer au sein du Parti des cotisants de différentes catégories, semblent ignorer que ces différentes catégories existent déjà ! En effet, il y a déjà des cotisants de plusieurs catégories ! Le groupe parlementaire, c'est-à-dire les membres des groupes parlementaires, en 1952, et même déjà pour 1951, à partir du 1er décembre, versent une cotisation de 9 000 francs par mois ! 9 000 francs par mois, multipliez par 12 et vous verrez que cela fait 108 000 francs par an ! Est-ce que nos camarades se rendent compte du réel effort qui est ainsi accompli par le groupe parlementaire à cette occasion ?
C'est quelque chose de considérable et qui n'est d'ailleurs pas unique car, en fait, nous le savons bien, dans les fédérations, nos élus sont encore appelés à verser la part de la fédération et des sections pour des comités qui demandent des participations financières à un certain nombre de dépenses.
108 000 francs que l'on retient ainsi sur ce qu'on appelle ordinairement un traitement, est-ce que nos camarades se rendent compte de l'effort qui est ainsi fourni par des hommes qui ont toute notre confiance et qui doivent défendre nos conceptions à la tribune du Parlement ?
Est-ce que le même effort est demandé aux ingénieurs, aux chefs de service, aux petits industriels que parfois ces sections connaissent ? Je crois sincèrement qu'il ne l'est pas à un taux aussi élevé.
Je pense qu'il est possible que dans certaines sections et dans certaines fédérations, un effort de perception supplémentaire soit organisé pour collecter des fonds auprès de ceux que je viens de citer.

Comme aucun effort n'est répercuté ni à la fédération ni à l'échelon de la section, j'ai le droit de dire qu'on n'a pas voulu accomplir la formule que nous avions élaborée en commun et qui avait été ici adoptée à l'unanimité par le Parti.
Il faut que nous tenions compte de cela si nous voulons administrer sagement notre parti.
Nous avons entrepris à quelques-uns uns, depuis plusieurs années, un effort de compression du personnel et de réduction des dépenses d'administration. Nous sommes arrivés à un point où il est matériellement impossible, à moins de réduire encore l'activité du Parti et ses possibilités d'action dans le pays ; nous sommes arrivés à un point où il n'est plus possible, logiquement, normalement, de demander un effort de compression de personnel et de compression de dépenses.
Alors, nos camarades devraient comprendre qu'il faut aider le Parti à vivre, car le Parti aide aussi les fédérations à vivre.
Est-ce que je puis rappeler - et dans un Conseil national, c'est beaucoup plus facile que dans un Congrès -, est-ce que je puis rappeler que les élections législatives du 17 juin et les élections cantonales du mois d'octobre ont valu tout de même à notre fédération un effort financier de la part du centre du Parti !
Ai-je le droit de dire que cet effort financier, s'il n'a pas été répercuté en raison directe du nombre d'adhérents nous a néanmoins coûté, ici, au centre du Parti, une somme qui avoisine 30 millions ?... c'est -à-dire que nous avons ristourné aux fédérations plus qu'elles ne nous avaient payé en timbres et en feuillets de cotisation durant l'année 1951 !
J'ai 1'air de prêcher un peu contre nous en disant cela puisque vous pourriez m'objecter, étant donné que cet effort a été possible : "Vous pourriez présenter une réduction des cotisations plutôt qu'une augmentation !" Mais, camarades, les efforts que nous avons été amenés à fournir pour essayer, à travers le pays, par des cotisations spéciales, par des engagements qui ont été pris par un certain nombre de citoyens, en vue d'instaurer une espèce de cagnotte qui nous permettrait, pendant la période électorale de nous aider, ces efforts-là, aussi, ont coûté pour le centre du Parti. Alors, je vous en prie, j'aurais aimé que les fédérations répondent à l'appel du Comité directeur et puis aussi respectent les décisions qui ont été prises en commun et fassent un effort pour placer des timbres de deuxième, de troisième et de quatrième catégories.
Il est anormal de constater que sur le million de timbres que nous avons placés, 900 000 l'aient été en première catégorie ! Je trouve que ce chiffre est une condamnation de la décision que nous avons prise. Il eut été beaucoup plus normal de commencer le recrutement avec le timbre à 32 francs pour poursuivre avec le timbre de troisième et quatrième catégorie plutôt que de placer presque uniquement des timbres de première catégorie !
Quand on fait un tour d'horizon dans le domaine international, on constate que l'effort de cotisation qui est réalisé en Grande-Bretagne, en Belgique, en Hollande, en Autriche, en Allemagne même ne nous permet pas d'être fiers de voir ce que nous faisons en France.

Je veux d'ailleurs ouvrir ici une parenthèse pour vous dire ce qui se passe sur le plan syndical, tout près de chez moi, à la frontière belge : alors que nos cotisations, dans le Nord, sur le plan syndical, sont encore pour nous misérablement fixées à 80 francs et à 100 francs par mois, les cotisations en Belgique atteignent 480 à 500 francs par mois ! Ce qui fait que nos camarades de Belgique ont un fonds de réserve pour les combats en faveur de la justice sociale, en faveur du complément à apporter à ce qu'ont d'injuste les allocations qui sont versées à propos du chômage ou lorsque la maladie atteint les membres des syndicats.
Mais, nous, nous réduisons la cotisation et nous ne voulons pas participer à l'effort collectif qui est nécessaire. A cet égard, je n'insiste pas, car je suis sûr tout de même que je me fais comprendre auprès des secrétaires fédéraux.
Alors, voici ce que le Comité directeur m'a chargé de vous demander d'approuver :
- Le Comité directeur a été d'avis que la cotisation qui est dès maintenant fixée dans la première catégorie soit une cotisation exceptionnelle, réservée uniquement aux économiquement faibles et aux femmes de militants qui ont à supporter, par conséquent, dans le ménage, une double cotisation. Et on a estimé, un peu arbitrairement, car tous les pourcentages sont arbitraires à cet égard, mais enfin l'expérience nous départagera, on a estimé que ce chiffre ne devrait pas dépasser 10% de l'ensemble des cotisations fédérales et nous avons demandé à l'ensemble de nos camarades de faire un effort nouveau en vue de placer les timbres des catégories 2, 3 et 4, en espérant qu'ils pourront s'inspirer de l'effort qui est fourni par nos camarades du groupe parlementaire pour recruter, dans leurs fédérations, ou dans leurs sections, des amis, des camarades qui peuvent prendre les timbres au plus haut prix.
Prenant prétexte de la carence des fédérations et des sections à propos du timbre de la carte de soutien, le Comité directeur a pensé qu'il valait mieux - et c'était là d'ailleurs ma proposition de l'an dernier - incorporer le prix de la carte de soutien dans le prix de vente de la feuille de cotisation, de sorte que la feuille de cotisation serait vendue aux fédérations 50 francs et que les autres catégories de timbres ne changeraient pas, sauf en ce qui concerne les timbres à 16 francs qui seraient distribués à raison seulement de 10% de l'ensemble des timbres pris par les fédérations.
Voilà très succinctement et aussi objectivement que possible exprimée l'idée du Comité directeur que je vous demande d'adopter maintenant.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Lebou, des Ardennes.

Lebou (Ardennes)

Mes chers camarades, mes premiers mots seront pour remercier la fédération des Ardennes qui, exceptionnellement, a délégué à ce Conseil national celui qui, depuis quinze ans, remplit les fonctions de trésorier fédéral. C'est dire que nous nous préoccupons avant tout de la situation financière du Parti.
La fédération des Ardennes à ceci de particulier, c'est qu'elle ne mérite aucun des reproches que vient de faire le trésorier national.

Nous avons pris un nombre de cartes de soutien égal au nombre de feuillets car nous estimons que c'était une obligation qui émanait d'un Conseil national et que nous devions prendre ce nombre de cartes et, moi-même, comme trésorier fédéral, j'ai imposé à toutes mes sections un nombre de cartes de soutien égal au nombre de feuillets que chaque section prenait.
Nous avons aussi cette particularité, c'est de n'avoir aucune dette envers le Parti et, au contraire, de constater que le Parti nous doit de l'argent.
Or, nous sommes, dans les Ardennes, une fédération essentiellement ouvrière.
Le problème de la baisse des effectifs atteint également notre fédération - je ne vous dirai pas que nous maintenons nos effectifs depuis quelques années - mais j'estime qu'il est dû à autre chose que la question de la cotisation ou de son augmentation possible.
Nous avons constaté, en effet, que nos camarades prenaient difficilement des timbres des catégories 2, 3 ou 4. Cela provient de ce qu'on a créé en même temps la carte de soutien. En effet, le Parti nous vend une carte de soutien 30 francs. Cette carte, je la vends 50 francs aux fédérations qui la placent au tarif qui leur plaît ! Or, il ne rentre dans la caisse centrale du Parti que 30 francs ! Beaucoup de sections se sont trouvées, cette année, en présence de deux campagnes électorales : celle du 17 juin et celle des élections cantonales et l'effort des militants a tendu à ce que la part versée sur l'augmentation de la cotisation revienne avant tout à leur section. C'est ainsi que des militants qui auraient pu prendre le timbre 2 ou le timbre 3 se sont contentés de prendre le timbre de la catégorie 1, mais ont arrondi au billet de 10 francs leur cotisation, en payant plus cher la carte de soutien. De sorte que si nous n'avions pas mêlé l'affaire de la carte de soutien à la distinction entre les catégories de cotisations, certainement notre trésorier national aurait constaté une différence entre les pourcentages.
Je dois dire d'ailleurs que mon étonnement a été grand lorsqu'au mois de mai dernier, dans un bulletin intérieur du Parti, j'ai constaté que toutes les fédérations n'avaient pas suivi l'exemple de la fédération des Ardennes et qu'il y en avait un certain nombre qui n'étaient pas en règle avec le nombre de cartes de soutien correspondant au nombre de feuillets et, là, je voudrais faire le reproche amical au trésorier national de n'avoir pas su envoyer d'office à toutes les fédérations un nombre de cartes de soutien égal au nombre de feuillets !
Nous sommes pour la disparition des timbres de la catégorie 1, sauf pour les différents militants énumérés par le rapport du trésorier national, c'est-à-dire les économiquement faibles, les femmes de militants et ceux qui sont titulaires de l'allocation temporaire. Mais, comme il faut un contrôle, je vous avoue que je ne donnerai des timbres de la catégorie 1 qu'aux sections qui me fourniront la liste nominative de ces camarades car je me méfie un peu de la fraude qui existe chez nos secrétaires de sections.
D'autre part, la cotisation de base sera le timbre 2, mais je propose que la cotisation n° 3 soit obligatoire pour tous les éléments fonctionnaires que nous avons et qui perçoivent un traitement dont l'échelle est au moins égale à celle de l'instituteur

débutant. J'estime qu'un fonctionnaire qui a l'assurance de son traitement peut payer au moins par jour 2 francs de cotisation pour son Parti !
La quatrième catégorie sera laissée à la bonne volonté des militants et nous nous tournons particulièrement vers les membres des professions libérales qui rejoignent le Parti.
J'ai une autre proposition à faire, et celle-là je la fais également au nom de la fédération du Vaucluse, c'est de créer une cotisation de 1% sur toutes les indemnités que perçoivent les élus municipaux. Nous avons un certain nombre de maires, d'adjoints, peut-être dans quelques localités de conseillers municipaux qui perçoivent des indemnités et je demande que ces indemnités soient imposées de 1%. Je pense que je ne suis pas féroce. Cette perception de 1% sera répartie selon les mêmes bases que l'indemnité parlementaire : 3/10èmes à la section, 3/10èmes à la fédération et 4/10èmes au Parti.

Un délégué - Elle existe !

Lebou - Non, mais elle n'est pas appliquée ! Je demande qu'elle soit appliquée.
Et maintenant, les préoccupations du trésorier sont nombreuses et la rentrée des cotisations est difficile. Je ne veux pas montrer en exemple une fédération, mais je tiens à dire qu'il faut secouer l'apathie des trésoriers de sections. Tous les mois, je fais un bilan des timbres délivrés, je fais même un graphique et je vous assure que je ne serais pas fier de venir tous les mois devant la Commission exécutive si mon graphique présentait une courbe descendante. Donc, tous les mois, j'envoie à tous les trésoriers une note ainsi conçue : "Mon cher camarade, nous sommes le cinquième mois de l'année - par exemple - vous m'avez pris 20 feuillets ; vous auriez dû prendre 100 timbres ; vous ne m'en avez pris que 20, veuillez tout de suite m'en commander 80."
Je ne dis pas que cela réussit à chaque coup, mais cela réussit dans 60% des cas. Il faut donc que le trésorier fédéral s'attache à être sans arrêt sur le dos de ses trésoriers de sections pour les inviter à faire leur travail.
Je voudrais également que le Parti impose brutalement ses décisions, quitte à récupérer l'argent d'une façon draconienne et c'est ainsi que je vois très bien les mesures préconisées par Provo : premièrement, ne pas verser les indemnités des cotisations parlementaires qui reviennent aux fédérations en déficit et deuxièmement, ne pas verser les frais de délégation dans les Congrès, car il faut arriver à cela, la Trésorerie nationale est à bout de souffle si les camarades ne sont pas prêts à un effort.
Ce n'est pas parce que vous porterez la cotisation à 50 francs par mois que vous aurez une baisse d'effectifs, c'est pour d 'autres raisons. Donc, je me rallie à la proposition qui nous est faite : la catégorie 1 réservée à une petite minorité de nos militants et la cotisation de base étant le timbre de la catégorie 2.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Baudou, des Bouches-du-Rhône.

Baudou (Bouches-du-Rhône)

Camarades, c'est en qualité de trésorier de la fédération des Bouches-du-Rhône, dont je remplis les fonctions depuis cinq ans, que j'ai été mandaté par ma fédération pour combattre, en partie, les propositions du Comité directeur.

Je me permets d'appeler votre attention sur les quelques chiffres que je vais vous citer.

A l'heure actuelle, le coût du feuillet est de 20 francs ; le prix des timbres est pour 12 timbres de 192 francs et 30 francs la carte de soutien, de sorte que la carte complète revient, aux fédérations, à francs.

Tout comme la section des Ardennes, la fédération des Bouches-du-Rhône a commandé une quantité de cartes de soutien égale au nombre de feuillets de cotisation ; tout comme la fédération des Ardennes, notre fédération est créditrice vis-à-vis du Comité directeur ou plutôt du trésorier national.

Dans ces conditions, camarades, nous avons estimé, contrairement à ce que vient de dire le camarade de la fédération des Ardennes, que l'augmentation de la cotisation tarira le recrutement car, camarades, il ne faut pas perdre de vue que le militant socialiste n'appartient pas seulement au Parti, il appartient à un syndicat, il appartient aux amis laïques, il appartient à toutes sortes d'organisations et ce n'est pas en ce moment de vie chère qu'on doit, j'estime, augmenter la cotisation d'une façon exagérée.

En effet, si nous tenons compte de ce que nous demande le Comité directeur, la majoration de la carte, autrement dit du feuillet à 50 francs, le timbre à 16 francs, cela revient à 258 francs, de sorte que l'augmentation totale est de près de 200 francs, c'est-à-dire de 192 francs pour les fédérations ; dans 1'ensemble le total de la carte reviendra aux fédérations à 434 francs et elles seront dans l'obligation de les céder à 500 francs aux sections ou sous-sections qui, elles, augmenteront à leur tour pour pouvoir vivre.

Dans ces conditions, nous estimons que ce serait tarir le recrutement que d'augmenter de telle façon le prix de la carte, mais cependant nous estimons que l'effort doit être fait et la fédération des Bouches-du-Rhône, par ma bouche, vous propose de porter le feuillet à 50 francs et de porter également le timbre à 20 francs de sorte que cela constituerait une augmentation de 52 francs par carte.

Or, comme nous avons 120 000 adhérents, c'est une somme de 6 240 000 francs qui rentrerait dans les caisses du Parti.

J'estime que notre proposition est raisonnable et je demande au Parti de l'accepter.

Le président - La parole est à notre camarade Mérigonde.

Mérigonde

Camarades, je suis chargé par la fédération de l'Oise de demander au Comité directeur, une fois de plus, de bien vouloir faire crédit aux fédérations économiquement faibles.

Il est évidement que ça n'est pas tellement la question de l'augmentation du prix du timbre qui joue sur le recrutement des sections, mais le retard apporté à la distribution de ces timbres dans les sections. Quand une fédération comme celle des Ardennes a une trésorerie bien assise, le trésorier peut faire immédiatement, et dès la fin de décembre, une avance au Comité directeur pour recevoir ses timbres et les distribuer dans le courant de janvier. Ce n'est pas tout à fait la même chose pour les fédérations comme les nôtres qui demandent, au contraire, que le Comité directeur ait un peu le sens commercial, et quand je dis le Comité directeur, je veux parler d'une sorte de solidarité gouvernementale à l'intérieur de notre Parti, car je n'attaque pas directement le ministère des Finances, en l'occurrence. Il est nécessaire qu'il pense qu'il peut faire l'avance de 2 sous de timbres pour en récupérer 30 francs.

Si, évidemment, il est nécessaire que les sections envoient au trésorier fédéral des sommes correspondant aux commandes de timbres, que celui-ci attende d'avoir suffisamment d'argent pour l'envoyer au Parti, nous arrivons à un délai de deux ou trois mois et l'effort qui aurait pu être fourni par chaque camarade dans nos sections devient impossible ; au lieu de prendre ces douze timbres, il en prend six, c'est autant de perdu pour le Parti, et c'est fort désagréable.

Je demanderai donc une fois de plus à notre ami Provo de bien vouloir faire des avances pendant le mois de décembre aux fédérations, en tenant compte des timbres qu'on avait pris dans l'année précédente, de façon à ce que la distribution puisse se faire immédiatement.

En ce qui concerne la cotisation des parlementaires, la fédération de l'Oise a demandé qu'on ne vote pas un douzième du traitement des parlementaires, mais qu'on augmente la cotisation de l'augmentation subie par le parlementaire. Par exemple, si celle-ci a été de 20%, eh bien, la cotisation subira une augmentation de 20% ; d'autre part, la fédération demande également que cette cotisation du parlementaire ou des élus du Parti, parce qu'il n'y a pas que les parlementaires qui sont des élus du Parti, soit proportionnelle aux dépenses effectives de ces parlementaires, et, je m'en excuse auprès de certains de nos camarades, notamment de l'Union française, on a voulu faire une différence entre les parlementaires, députés ou conseillers de la République, avec les besoins des conseillers de l'Union Française qui sont différents.

Elle demande, par ailleurs, que les cotisations soient étendues à tous ceux qui, tenant un mandat de la confiance du Parti, reçoivent, en contrepartie une indemnité leur permettant d'exercer cette fonction.

Voilà les deux principales observations que j'avais à faire.

Vous me permettrez d'en faire une troisième : que la trésorerie du parti soit véritablement en état. Il faudrait éviter de transformer nos réunions de sections en réunions où constamment, pour une foule de choses qui sont véritablement respectables, intéressantes et utiles, mais qui véritablement tarissent le recrutement,

on fait des demandes de fonds ; en effet, à la section, ce n'est pas seulement le timbre qui compte, c'est l'abonnement aux femmes, c'est aussi le soutien aux jeunes, c'est aussi le soutien aux organisations, etc., si bien que chaque fois que le militant se rend à la section, il se demande à combien va se monter la toise ?
Je demande donc qu'une des premières choses soit de tenir d'abord la comptabilité, la trésorerie du Parti ; quand celle-ci sera d'aplomb, alors, elle pourra, par l'intermédiaire du centre, subventionner d'une façon directe toutes ces organisations utiles, mais à force de reconnaître que tout est utile, on finira bientôt par être payé chacun en monnaie de singe !

Le président - La Commission chargée d'étudier la question de la Commission mixte et du cumul des mandats doit se réunir à 17 h. Il est 17 h 15, elle n'est pas encore réunie, je rappelle aux camarades qu'ils doivent s'y rendre,
Il en est de même de la Commission chargée de la participation des membres du Parti aux organisations extérieures.
Je donne la parole en camarade Largois de Seine-et-Oise.

Largois

Camarades, voici les propositions de la fédération de Seine-et-Oise.
Nous demandons le maintien du timbre de base à 16 francs et la suppression des timbres des catégories 2 et 3.
Il est bien évident que la Trésorerie nationale a besoin de fonds. Nous proposons alors l'édition d'un timbre spécial dont le prix serait à débattre en tenant compte des suggestions que je fais, à savoir que ce serait un timbre de 170 francs qui serait imposé à toutes les fédérations, à raison d'un timbre spécial pour dix timbres ordinaires. Ce timbre spécial entrerait en compte dans le calcul des mandats et si le timbre spécial vaut dix timbres ordinaires, il devrait compter pour dix timbres ordinaires dans le calcul des mandats.

Le président - La parole est au camarade Lecerf (?), d'Alger.

Lecerf

Camarades, pardonnez à un délégué d'une fédération assez pauvre et assez peu nombreuse de prendre la parole pour exprimer un point de vue. Il semble qu'une partie des difficultés vient des camarades qui ne paient pas leur cotisation, A ce sujet, une lecture des statuts montre que la question est traitée d'une façon assez brève et presque avec pudeur.
C'est, en effet, paradoxal pour un Parti anti-capitaliste de radier ses membres pour une déficience d'argent. Néanmoins, voici comment se passe, d'après les statuts, la radiation des membres qui ne paient pas leur cotisation : on devrait les déférer à la Commission de contrôle fédérale et après les avoir entendus, les radier si décidément ils ne paient pas.

Fondation Jean Jaurès

En pratique, cela ne se passe pas ainsi : au bout de quelques années, c'est comme sur les champs de bataille, on les porte disparus !
La fédération d'Alger demande si l'on ne pourrait pas être un peu plus sévère pour ces camarades qui ne paient pas leur cotisation. Elle demande que l'article 58 qui dispose qu'un camarade peut toujours se racheter en venant payer et que dans ce cas il n'y a pas de sanction contre lui, soit complété par une sanction.
Cette sanction, la fédération d'Alger a pensé que cela pourrait être l'interruption de la qualité de membre du Parti pendant la période où la cotisation ne serait pas payée. Ce serait naturellement une modification aux statuts, c'est une proposition, je la livre à vos méditations.

Le président

La liste des orateurs étant close, je propose de désigner une Commission qui examinera le problème et apportera une proposition au Conseil national. Cette Commission serait formée des orateurs qui ont pris la parole et de quelques autres dont voici la liste : Lebon, Baudou, Mérigonde, Largois, Rachel Lempereur, Lecerf, Provo, trésorier national, Bidet, Picot, Herbert, Marzauk.
La Commission se réunira immédiatement.
Cette discussion est close.
Nous avons maintenant la question des réintégrations, mais notre camarade Sicard, rapporteur de la Commission nationale des conflits, n'est pas présent et ne peut pas être libre ce soir. La question est donc renvoyée à la séance de demain matin, et nous allons aborder immédiatement la discussion sur la politique générale.
J'ai pour l'instant cinq orateurs inscrits, je prie ceux qui voudront intervenir de se manifester ; au bout d'un certain temps, je proposerai la clôture de la liste des orateurs.
Je donne tout de suite la parole à notre camarade Andrée Viennot, première inscrite.

Andrée Viennot

Mes chers camarades, ce n'est pas sans crainte que j'aborde la tribune, d'abord parce que c'est moi qui essuie les plâtres, et ensuite parce que je suis sûre que je vais choquer pas mal de nos camarades et que beaucoup d'entre vous ne vont pas être d'accord avec la position, qu'au nom de la fédération socialiste des Ardennes, je voudrais vous présenter.
Je dirais tout de suite qu'il s'agit uniquement de problèmes de politique étrangère, et non pas de problèmes de politique intérieure.
Si malgré une certaine crainte je me suis décidée à prendre la parole, c'est parce que j'en ressens le devoir. Comme pas mal de camarades, je suis profondément angoissé et quotidiennement par cette course aux armements dans laquelle nous sommes engagés et dont nous savons, hélas, que trop bien où elle risque de nous mener.
Je crois qu'il y a un principe auquel nous devons nous accrocher de toutes nos forces et qui est notre seule boussole et auquel il faut toujours revenir, c'est que le but de

Fondation Jean Jaurès

toute politique étrangère et de toute politique militaire du Parti doit être non pas de gagner la troisième guerre mondiale, mais de l'empêcher.
Je l'ai dit en une autre occasion dont certains se souviendront peut-être. Nous n'avons pas le droit de raisonner comme si la troisième guerre mondiale devait avoir lieu, car si elle éclatait, par son éclatement même, ce serait l'échec de tout ce que nous avons voulu, ce serait la fin du Socialisme et ce serait la fin de la France.
Or, si nous regardons la situation nous voyons qu'elle s'est profondément modifiée au cours de ces derniers temps. Nous sommes nombreux à penser que la Russie n'a jamais voulu une guerre mondiale, n'a jamais songé à provoquer ou à risquer une troisième guerre mondiale, mais qu'elle était sans doute disposée à risquer des expéditions militaires à succès rapide.
Nous savons que c'est là l'explication de la guerre de Corée, l'espoir de la Russie de terminer l'affaire rapidement, en huit jours, sans que personne puisse intervenir.
Il était possible, à un moment donné, que la Russie fasse une telle offensive contre l'Allemagne occidentale ou contre la France sous forme mi-intérieure, mi-extérieure, si elle avait pu espérer le faire sans risque de guerre mondiale.
Une erreur d'appréciation de la part de la Russie était possible tant qu'il y avait une disproportion de force très considérable en faveur de la Russie, une erreur analogue à celle qu'a fait Guillaume II quand il a cru pouvoir attaquer la France sans qu'interviennent les nations anglo-saxonnes. C'eut été certainement la fin de l'indépendance française, et peut-être tout de même la troisième guerre mondiale.
En ce sens, il est possible que la possession de la bombe atomique par les Etats-Unis et l'engagement de l'Amérique en Europe ait sauvé la paix.
Mais maintenant et surtout depuis l'affaire de Corée, je crois que les Russes ont compris que toute nouvelle tentative de conquête directe ou par personne interposée amènerait une intervention américaine et qu'actuellement il n'y a pas de danger d'une attaque russe et que les Russes sont surtout animés par une peur presque panique d'une troisième guerre mondiale.
Si la Russie avait voulu déclencher une troisième guerre mondiale, elle n'aurait pas attendu que le réarmement soit aussi avancé qu'il l'est maintenant ; si la Russie était aussi forte, aussi disposée à prendre le risque que certains le pensent, il est certain qu'elle ne se serait pas laissée intimidée par les armements considérables, et qu'en ce qui concerne la Yougoslavie, au moment où elle n'était pas encore dans la garantie occidentale, comma elle l'est maintenant, la Russie aurait liquidé l'affaire de Yougoslavie.
Et nous sommes nombreux à penser, dans le Parti, qu'actuellement c'est d'un autre côté que vient le danger, que ce danger peut venir d'Amérique, d'une Amérique dont le potentiel militaire devient tellement formidable qu'elle se croit sûre de la victoire en cas de conflit mondial.
Il est sûr que dans la masse américaine, dans l'opinion américaine, il n'y a pas d'horreur profonde, cette horreur psychologique de la guerre que nous connaissons, nous, Européens.

De petits incidents, dans l'histoire de l'obus (?) signée par le vice-Président américain, comme l'affaire de la revue Colliers, que vous avez certainement suivie et qui a donné de la prochaine guerre mondiale une description, non pas idyllique, mais en somme tout de même fortement édulcorée, nous montrent que les Américains n'ont pas encore compris que, pour eux, la guerre, c'est sans doute ce que, pour nous, était la guerre du temps de la guerre de Crimée, c'est-à-dire quelque chose qui est bien regrettable, mais qui se passe quelque part au loin.
Et aussi, l'opinion publique américaine a été artificiellement chauffée, presque jusqu'à l'hystérie, pour obtenir qu'elle consente les sacrifices nécessaires au réarmement. Le danger, c'est, quand le réarmement américain sera terminé, que les USA prennent prétexte pour en finir de la première occasion qui se présentera et essaient d'arriver à un règlement définitif par une espèce d'ultimatum qui sera presque une demande de capitulation.
Le danger, c'est que la Russie, plutôt que d'accepter ce qui serait, en fait, la fin de son régime, se résolve alors à une lutte désespérée. Et il est évident que le détonateur le plus dangereux, c'est l'Allemagne ; une Allemagne réarmée peut mettre l'Europe à feu et à sang pour supprimer la frontière.
Donc, notre premier devoir de Socialistes, c'est d'employer tous les moyens que nous avons pour agir sur l'Amérique, sur l'opinion américaine, pour la freiner, pour la modérer, pour lui faire comprendre ce que c'est que la guerre.
Je crois qu'il faut que nous donnions une voix, que nous exprimions la méfiance profonde à l'égard d'une certaine politique américaine qui règne actuellement chez nos militants. Je cois qu'il faut que nous exercions toute la pression possible en faveur de négociations, et je voudrais dire ici une chose. Il y a une phrase qui revient souvent dans la presse, et qui me parait extrêmement dangereuse. C'est quand on parle des négociations ultimes. C'est quand on a l'air de dire : nous allons maintenant, proposer un grand plan de paix, et puis ce sera oui ou non, et si c'est non, on saura qu'il n'y a rien à faire, et on se lancera à corps perdu dans la course aux armements,
Il est certainement bon de proposer de ces grands plans d'ensemble, mais il est bon aussi, par des règlements partiels, par une reprise de contact, peu à peu, de détendre l'atmosphère, car ce n'est que dans une atmosphère détendue que les grands règlements d'ensemble seront possibles.
L'expérience de notre avant-guerre a dû nous montrer que le désarmement, et le désarmement contrôlé, ne sont possibles que quand l'atmosphère, auparavant, a été détendue.
J'en viens maintenant à un autre ordre d'idée. Le réarmement continental qui nous a été, sinon imposé, tout au moins conseillé par l'Amérique, devrait être immense pour pouvoir vraiment remplir son but. Pour autant qu'on admette que ce but c'est, en cas d'attaque russe, de garder la guerre éloignée du territoire de la France ! Je crois qu'il n'y a pas beaucoup d'entre nous qui croient sérieusement que le jour où la Russie attaquerait, nous l'arrêterions sur l'Elbe. Il est beaucoup plus probable que cela irait beaucoup plus loin, et je dis ici que je suis convaincu qu'à la fin, la Russie serait

écrasée par la suprématie technique américaine, mais qu'elle serait sûrement sur nos territoires et que nous serions écrasés en même temps,
Et le problème qui se pose n'est pas de faire une armée pour préserver la France en cas de guerre, parce qu'il n'est pas possible de préserver la France et de sauver la France si la guerre éclate. Le but, c'est d'empêcher la guerre, d'empêcher l'attaque sur la France. Et nous sommes nombreux à penser aussi que, pour cela, la menace de la guerre mondiale dont la Russie a peur, la menace de la guerre atomique doit suffire. Evidemment, un certain réarmement français est peut-être nécessaire pour que la France ne puisse pas être envahie par quelques régiments d'Allemagne orientale et pour que l'Amérique n'ait pas le sentiment qu'on lui demande de faire tout en ne voulant rien faire, mais cette participation, par son coût, met l'économie du pays en péril et crée un désordre qui augmente le stalinisme intérieur. Elle fait plus de mal qu'elle ne fait de bien, car la plus grande tentation pour les Russes ce pourrait être une France intérieurement stalinisée.
Le réarmement, dans son volume actuel, surtout dans le volume qui est prévu, dépasse les possibilités du pays. Il y a trois moyens de financement : la baisse du niveau de vie, l'inflation, ce qui est la même chose, ou alors, la dépendance complète de l'Amérique, et encore cette troisième solution n'est-elle pas entièrement valable, car jamais les Américains n'auront l'intention de nous payer l'intégralité de notre réarmement. Pour ce réarmement, il y a un argument valable, c'est que nous ne pouvons pas résister aux demandes américaines, parce que, si nous résistions, ils nous supprimeraient l'aide économique, parce que si nous résistions, ils nous abandonneraient à une attaque russe éventuelle, parce que, si nous résistions, il n'y aurait plus aucun argument qui pourrait les empêcher de réarmer les Allemands à outrance.
Je crois que les deux premiers arguments ne sont pas valables. Le plan Marshall nous a été absolument indispensable, et nous a permis tout de même de remettre notre production en route. Mais, actuellement, le nombre de milliards que nous touchons est diminué, et sans doute, si nous n'avions plus ce lourd poids militaire, nous pourrions nous en passer.
D'autre part, il est certain qu'une attaque russe sur l'Europe occidentale, quoique nous fassions, et quoique nous décidions, sera toujours, dans sa politique actuelle, un *casus belli* pour l'Amérique, mais l'argument qui a du poids, je le reconnais, c'est que les Américains risquent de nous dire : si vous ne voulez pas réarmer, ce sont les Allemands que nous réarmerons.
Nous ne pourrons, ou plutôt, nous ne pouvons faire rien d'autre que nous adresser à la sagesse de l'Amérique, et aussi jouer nos atouts, car nous avons des atouts vis-à-vis de l'Amérique. Et si, sans notre aveu, ils réarmaient l'Allemagne, nous pourrions peut-être réviser notre politique de base militaire. Et puis, le soutien moral lui-même de l'Europe occidentale est beaucoup plus important pour l'Amérique, peut-être, que nous-mêmes nous le croyons.

Enfin, en Indochine, il serait temps que nous marquions nettement que c'est l'Amérique qui est demanderesse, et non pas nous, que nous ne sommes plus les demandeurs.
Je voudrais parler très franchement. Le cancer indochinois ronge la France sans profit et sans issue probable. Le Parti, dans ce domaine, a été très clairvoyant, mais a été très faible. Je pense à une lettre de Guy Mollet au Président du Conseil, prédisant très exactement ce qui arriverait dans l'affaire Bao Daï, lettre que noua n'avons même jamais osé publier. Nous avons prévu tout ce qui arriverait. Nous avons laissé faire. Et maintenant, on nous dit : "Ah ! mais maintenant, ce n'est plus la même chose, ce ne sont plus les colons français d'Indochine que nous défendons. Nous tenons un secteur du front oriental."
Mais alors, pourquoi est-ce que ce serait particulièrement nous qui ferions ce sacrifice, et pourquoi, puisque nous faisons ce sacrifice, nous demande-t-on, en outre, de tenir un secteur d'Europe occidentale ?
Je crois que le Parti ne doit pas s'accrocher à son erreur d'Indochine, ne doit pas craindre de dire : "Maintenant, c'est fini, cela suffit", et de dire franchement que nous sommes partisans de l'évacuation.
Il y a évidemment la question des civils français. On nous en a parlé il y a deux ou trois ans. On nous a dit : "Eh bien ! l'évacuation des civils coûterait plus cher que nous coûte la guerre." Or, depuis, la guerre a continué, et a coûté de plus en plus cher, et avec ce que coûte la guerre, en un ou deux ans, on aurait, non pas seulement pu ramener en France les quelques je ne sais combien, je crois 30 ou 40 000 Français d'Indochine civils, on aurait pu à chacun donner un million pour se réinstaller confortablement en France.
C'est en s'accrochant dans les pays coloniaux, c'est en les laissant misérables, que nous préparons, sur le plan mondial, la victoire du bolchevisme.
Si les Américains nous voyaient sincèrement décidés à évacuer éventuellement l'Indochine, ils viendraient peut-être nous relayer, et nous pourrions employer l'argent que nous gaspillons là-bas pour développer les autres territoires sous-développés de l'Union française, pour les amener à un niveau de vie tel que nous devrions pouvoir le donner à tous au XXème siècle.
Si nous pouvions nous débarrasser du cancer indochinois, nous pourrions continuer, non pas tout le réarmement continental prévu, mais un certain réarmement continental, et ainsi, opposer un argument à tous ceux qui prendraient prétexte de notre refus pour réarmer l'Allemagne.
Toutes ces considérations nous amènent à penser que le Parti doit prendre position plus nettement que jusqu'ici contre certaines tendances américaines, position contre le surarmement, et prendre position plus nettement que jusqu'ici contre le colonialisme. Il ne s'agit pas de renier nos positions des dernières années, mais de les adapter aux circonstances qui ont changé. Nous n'avons rien à regretter de ce que nous avons fait, ni le pacte atlantique, ni les autres choses que nous avons faites et dont nous avons pris la responsabilité, sauf notre politique d'Indochine, dans laquelle je pense personnellement que nous avons un mea culpa à faire.

Et je pense qu'il y aurait tout intérêt, parce qu'il faut que peu à peu le Parti Socialiste et les partis socialistes redeviennent une internationale véritable, et que la pensée, dans les partis, ne soit pas limitée à l'intérieur des frontières, mais soit une pensée qui traverse les frontières. Je pense qu'il serait tout à fait juste de rattacher cette réforme de notre politique à la tendance et à la politique de notre camarade Aneurin Bevan. Je dois dire que pour ma part je n'ai jamais lu un exposé plus lumineux de la situation politique internationale que celui qui est contenu dans la brochure d'Aneurin Bevan : "Sens Unique", qui a d'ailleurs été distribuée par la fédération de la Seine à chacun de vous. Elle insiste sur un point qui est la révolution des peuples arriérés et la nécessité, avant tout réarmement, de penser à ces peuples arriérés et de leur permettre de faire leur révolution sans avoir à faire appel pour cela aux Bolcheviques et à la tyrannie stalinienne.

Mais je pense que nous ne devons pas nous borner à des vœux pieux, mais que nous devons prendre des décisions qui soient utiles, et refuser les crédits militaires au-delà d'un certain pourcentage. Et c'est pour cela que la fédération socialiste des Ardennes voua propose la motion suivante :

1°) Le Conseil national du Parti Socialiste fait siens, dans leur teneur générale, et compte tenu des conditions particulières à la France, les termes de la motion des camarades Aneurin Bevan, Harold Wilson, John Freeman, motion dite "Sens Unique".

2°) Le Conseil national, sachant qu'il est inutile de s'adresser à l'opinion russe, passionnée et impuissante, mais qu'il est possible de se faire entendre de l'opinion américaine démocratique et libre, très inquiet de certaines tendances qui semblent se manifester aux Etats-Unis, adresse au peuple et au gouvernement des Etats-Unis un appel fervent, leur demandant de ne jamais oublier que notre commune volonté est, non pas de gagner la troisième guerre mondiale, mais de l'éviter.

Il adjure le peuple américain de ne pas se laisser empoisonner par la haine, de ne pas se laisser endormir par des descriptions édulcorées de ce que serait une guerre mondiale, mais d'en concevoir toute l'horreur comme nous, Européens, l'avons ressentie dans notre chair.

3°) Le Conseil national demande au gouvernement français, conformément à l'émouvant appel du Président Auriol, de tout mettre en oeuvre pour amener une détente entre l'Amérique et la Russie, fût-ce d'abord par des accords très partiels et limités.

Il demande au gouvernement d'orienter ses accords vers des dispositions aboutissant au non réarmement de l'Allemagne.

4°) Le Conseil national déclare qu'il est impossible à la France de supporter à la fois la guerre d'Indochine et le rythme prévu de réarmement métropolitain.

Le budget militaire, dans ses dimensions actuelles, compromet tout le programme de reconstruction et de modernisation, et mène droit à l'inflation et la misère, accroissant ainsi les forces du stalinisme intérieur, bien plus qu'il ne peut intimider le stalinisme extérieur.

En conséquence, le Conseil national donne mandat au groupe parlementaire de voter contre tous crédits militaires dépassant, Indochine comprise, 20% de l'ensemble du budget.
5°) Le Conseil national estime que la diminution du budget militaire doit être recherchée de deux manières :
a) Par l'évacuation de l'Indochine. Le cancer indochinois épuise la France sans aucun profit et sans qu'aucune solution soit en vue. Il conviendrait toutefois durant un ou deux ans de consacrer une partie des crédits actuellement dépensés pour la guerre d'Indochine au rapatriement et à la réinstallation en France des civils français d'Indochine.
b) Par une diminution du rythme du réarmement métropolitain.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Jules Moch.

Jules Moch

Camarades, je m'excuse de m'interférer à une place où je n'étais pas dans la discussion, mais je le fais pour deux raisons :
L'une, c'est que les négociations en cours m'empêcheront d'être là demain une grande partie du temps, malheureusement.
L'autre, que mon exposé bref, improvisé à l'instant, car je n'avais pas l'intention de parler en venant, fait suite à celui d'Andrée Viennot, et je voulais dire tout de suite à Andrée Viennot que, sur un grand nombre de points, elle ne m'a pas choqué. Je ne suis pas d'accord avec elle sur tous les points, mais je me suis souvent posé les questions qu'elle vient de poser à la tribune.
Je crois, comme elle, et comme nous tous, qu'il faut tout faire pour éviter une troisième guerre mondiale et que l'effort numéro un, c'est l'effort de désarmement, et je dois dire, puisque nous sommes en Conseil national, que j'ai accepté sans hésiter, lorsqu'on m'a demandé une réponse immédiate, de représenter la France à l'ONU actuellement, avec, comme mission, précisément, les questions de désarmement et de contrôle atomique. Ce qui m'a valu ce matin la première réunion à quatre, avec Vychinsky (c'est bien la première fois), un Américain, Jessup, un Anglais, Lloyds, sous la présidence du Président de l'Assemblée.
Je vous indique donc tout de suite, d'ailleurs, que ce premier contact a été plus cordial que ne le laissaient supposer les insultes, les informations tendancieuses ou inexactes lancées à la tribune, et c'est tout simplement parce que c'était un contact privé.
Et bien, je voudrais indiquer à Andrée Viennot que nous ferons l'effort maximum, et que je me donne à cette question du désarmement, actuellement, peut-être plus que je ne me suis jamais donné à aucune des questions politiques dont j'ai été amené à m'occuper.
Quelle est la situation actuelle ? Je m'excuse, en quelques minutes, de la préciser pour le Conseil national.

Fondation Jean-Jaurès

Nous sommes en présence de deux plans de désarmement : un plan élaboré d'un commun accord par la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, le Plan des trois Puissances, et le plan russe.
Le Plan des 3 puissances comporte essentiellement les points suivants : institution immédiate d'urne Commission unique de désarmement, à laquelle tous les Etats seraient tenus de fournir les renseignements les plus complets sur l'état de toutes leurs forces, pas seulement des forces militaires, mais aussi des forces para-militaires, groupes de sécurité et autres, qui sont nombreuses en Russie. C'est ce qu'on appelle la divulgation.
Immédiatement commencerait la vérification par un organisme inter-allié indépendant, ne comprenant pas de représentants du pays contrôlé, et nous avons déjà précisé à Vychinski, hier, et ceci est important, que le droit de veto des grandes puissances ne pourrait pas s'exercer dans le fonctionnement de cet organisme de contrôle.
(Applaudissements)
Autrement dit, le droit de veto existerait tant que les accords de contrôle ne seraient pas signés, et cela est normal puisqu'il faut bien l'accord de chacun pour aboutir à quelque chose. Mais une fois ces accords signés et l'organisme de contrôle international mis en place, personne ne pourrait s'opposer à ce qu'il aille inspecter une formation à Brest-Litovsk ou une usine atomique en Amérique.
En même temps, cette Commission du désarmement étudierait - et c'est là la partie la plus difficile - les critères sur lesquels pourraient se faire la limitation et la réduction des armements. Les Américains s'attachant principalement aux critères de surface du pays et de population, et le problème étant, en réalité, plus compliqué, car il y a bien d'autres critères : obligations internationales, longueur de frontières, potentiel industriel, etc.
Et l'on fixerait ainsi les forces que chaque Etat pourrait conserver pour sa défense contre une agression éventuelle et pour mise à la disposition de 1'armée internationale de l'ONU, ces critères étant d'ailleurs plafonnés par une limite supérieure que les plus grands ou les plus puissants des pays ne pourraient pas dépasser.
Quant aux bombes atomiques, à l'énergie atomique, noua proposons la mise hors la loi de la bombe atomique et l'institution, non pas seulement d'un contrôle international, mais de la propriété internationale des mines de métaux fissiles comme on dit, et des usines où l'on peut transformer ces métaux en bombe, propriété contrôlée par l'ONU, de manière à être assuré que cette énergie disponible soit utilisée exclusivement à des besoins pacifiques.
Et ce n'est qu'une fois ce contrôle mis en place que l'on procéderait à la destruction des bombes atomiques existantes où, dans la mesure où les techniciens en trouveront le moyen, à leur transformation en source d'énergie pacifique.
Le plan russe est différent. Il comporte d'abord la mise hors la loi immédiate de la bombe atomique et la destruction des bombes existantes, et je dis ici à Andrée Viennot - ce n'est qu'une impression personnelle, et dans un Conseil il n'y a pas de presse - que je ne crois pas du tout que les Russes aient une puissance sérieuse en

bombes atomique actuellement, encore qu'ils aient fait des expériences car ils sont effectivement hantés par l'idée de la bombe atomique et de la supériorité américaine. Toutes leurs discussions tournent autour de cette destruction immédiate.
Ce n'est qu'ensuite que l'on étudierait un contrôle, mais sans propriété internationale des sources d'énergie, dont ils ne veulent pas, comme attentatoire à leur souveraineté.
Et en ce qui concerne les armements ordinaires, les armements du type classique, et les effectifs, les Russes s'en tiennent pour l'instant à une déclaration de réduction dans un pourcentage déterminé des effectifs des cinq grands, c'est-à-dire France, Angleterre, Etats-Unis, Russie et Chine soviétique, ce pourcentage étant au minimum d'un tiers et pouvant être plus fort, si l'on est d'accord.
Ils sont très vagues sur les méthodes de contrôle ultérieur.
Voilà les deux points de départ. Ils ne sont pas très encourageants, en ce sens que si les buts sont les mêmes, les moyens sont totalement différents, et il est clair que le système russe aboutit d'abord à désarmer les Américains, au point de vue atomique, ce que les Américains, bien entendu, n'acceptent pas, et aboutit ensuite à maintenir l'écart existant actuellement entre les forces russes et les autres, puisque la réduction porterait sur des chiffres plus ou moins connus, mais serait, par exemple, d'un tiers pour tout le monde, en sorte que l'écart, après réduction, serait le même qu'avant.
J'ajoute d'ailleurs que les conditions de confiance ne sont pas réalisées du jour au lendemain, et que nous sommes fondés - ce que j'ai dit d'ailleurs à Vychinski en assemble générale - à penser qu'ils seraient prêts, eux, à transposer sur le plan international, la formule de Lénine sur l'entrée nécessaire des Communistes dans le mouvement syndical, vous la connaissez : maladie infantile du Communisme ; on leur fera toutes les misères, toutes les persécutions, toutes les insultes. Il faut qu'ils y résistent et, dans ce but, il faut savoir celer la vérité, user de ruses, user de stratagèmes. Je ne la récite pas par cœur.
J'ai indiqué à Vychinski que je ne lui faisais pas l'injure de croire qu'il pourrait renier ce maître de la pensée communiste, mais que je lui demandais de ne pas nous faire, à nous, l'injure de supposer que nous n'étions pas capables d'imaginer la transposition du plan syndical au plan international, des formules, c'est-à-dire d'admettre que, pour entrer dans un organisme de désarmement, on pouvait celer la vérité, user de russes, de stratagèmes, de procédés illégaux, afin d'y poursuivre - c'est la fin de la citation - malgré tout, la tâche communiste.
Mous avons décidé, l'Assemblée de l'ONU a décidé, hier, dans un mouvement qui aurait pu être émouvant, mais dont on se rend compte combien il recèle de difficultés pour 1'avenir, la création de cette petite Commission des cinq dont je parlais : le Président mexicain de l'Assemblée, l'Américain, l'Anglais, Vychinski et moi.
Elle s'est réunie ce matin, pour la première fois, à 11 heures, et je dois dire que l'entretien a été singulièrement cordial. Je m'y attendais peu, je vous le disais tout à l'heure, étant donné les torrents d'insultes qui avaient été lancés contre nous. Nous nous sommes mis d'accord sur la procédure, le travail sérieux commencera lundi.
Demain, nous avons des réunions à trois, pour nous mettre bien d'accord sur la voie à suivre, et j'indique à Andrée Viennot – c'est une assurance que je veux donner à tous

les militants socialistes - que je suis peut-être le plus indépendant des quatre délégués présents à cette petite réunion et que mon effort constant a été, depuis le début - quelques camarades qui sont ici, Grumbach entre autres, en sont témoins - et sera demain d'essayer de rapprocher les poins de vue américains et russes, de ne pas être à la remorque totale des Américains et d'essayer d'obtenir qu'eux-mêmes fassent un pas dans le sens de la Russie.
(Applaudissements)
Je dois dire que l'on fait des bêtises, et entre Socialistes, nous avons le devoir de le dire. C'est une absurdité d'avoir fait la Conférence de Rome, du Pacte atlantique, en même temps que celle de l'ONU, à Paris.
(Applaudissements)
Et je comprends, dans une certaine mesure, Vychinski, lorsqu'il nous parle des deux faces de la médaille, en disant : "Monsieur Acheason, ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis n'est plus là ; Monsieur Robert Schuman n'est plus là ; Monsieur Eden n'est plus là. Ils laissent des délégués de leurs pays parler de désarmement, et pendant ce temps, ils vont à Rome, chez Monsieur de Gasperi qui n'est pas membre de l'ONU, pour parler de réarmement à outrance."
Il est évident que la coïncidence à laquelle on n'a peut-être pas pensé est regrettable. On s'est peut-être dit qu'il était commode de profiter de ce que les ministres américains et canadiens avaient traversé l'Atlantique, pour leur faire faire un petit voyage supplémentaire de Paris à Rome. Mais il est regrettable que cette coïncidence permette à Vychinski - je ne dirai pas de mettre en doute notre bonne foi, mais de trouver au moins un argument contre nous.
Il est hors de doute aussi que la question de l'armée européenne arrive au plus mauvais moment, et là je voudrais, en deux minutes, m'en expliquer avec vous.
Je suis un des pères, si je puis dire, du projet d'armée européenne. Nous l'avions fait pour éviter le réarmement allemand, à la suite d'une pression dont j'ai parlé à un autre Conseil national et sur laquelle je ne reviens pas. Mais j'intente une action en désaveu de paternité. Je ne reconnais plus mon enfant, dans cette organisation qui n'a pas de politique établie au-dessus de cette armée où l'Allemagne sera représentée par douze divisions pratiquement complètes. Je ne veux pas entrer dans les détails, mais je veux vous assurer qu'avec les dispositions prises pour l'intégration de ces divisions dans des corps d'armée européens, les services qui ne sont pas rattachés officiellement aux divisions y seront pratiquement rattachés. On mettra les services allemands avec les divisions allemandes, les services anglais avec les divisions anglaises, pour la commodité, de sorte que l'on aura affaire, non pas à des unités opératives, comme on dit en style technique, à des unités opératives sans autonomie sérieuse, mais à des divisions complètes.
Et alors, douze divisions, cela fait une armée et 1'armée allemande reconstituée sans l'autorité politique. C'est le désespoir des résistants, dans les pays satellites, c'est la démocratie allemande menacée, c'est la lutte possible pour l'unité allemande, et repensent aux mots de Lénine, je suis bien obligé d'imaginer que si les Russes voulaient attaquer, la première chose qu'ils feraient serait d'imposer à la Pologne

vassalisée de restituer à l'Allemagne les territoires de l'Est prussien, de manière que l'Allemagne toute entière s'unisse - son unité totale retrouvée - derrière les forces russes. C'est en tout cas un risque que nous n'avons pas le droit d'éliminer.
Voilà, camarades, ce que je voulais dire sur ce point. Le groupe socialiste aura à discuter de sa position sur l'armée européenne. Il a déjà consacré à cela des débats qui ont été longs, fouillés, intéressants. Je pense, moi, que nous devons être pour le principe, nous devons être pour tout ce qui est européen, mais nous devons ajourner cette réalisation, actuellement, d'abord parce qu'elle serait grave au point de vue de l'effort parallèle de désarmement, et ensuite parce que cette armée-là n'est pas du tout celle dont nous avions parlé.
Je voudrais venir maintenant aux trois dangers qu'a signalés notre amie Andrée Viennot, aux trois points dont elle a parlé.
Elle a dit d'abord : «La Russie ne cherche pas la guerre." Je lui dirai que je suis tout prêt à être d'accord avec elle sur ce point. Je suis persuadé, en effet, que la Russie cherche à gagner les guerres sans avoir à les faire. Elle a conquis seize pays d'Europe et d'Asie, moyennant une seule déclaration de guerre, celle d'un pays de 170 millions d'habitants s'attaquant à la Finlande de trois millions d'habitants. C'est la seule déclaration de guerre de la Russie. Dans tous les autres cas, ou bien on la lui a déclarée, ou bien elle a opéré par des manœuvres intérieures, comme dans les Etats baltes où il y a eu des grèves, des mouvements sociaux et un ultimatum, ou encore par un ultimatum simple, comme en Roumanie, en Pologne, ou enfin par 1e jeu de la participation avec les Communistes à des postes de commandement, comme en Tchécoslovaquie.
Je veux dire ici que, si en 1947, Ramadier et moi avions été remplacés, au gouvernement et aux postes que nous occupions, par deux Communistes, je crois que, vraiment, les événements de la fin de cette année-là auraient facilement tourné autrement, comme ils ont d'ailleurs tourné en Tchécoslovaquie… (applaudissements)… où le ministre de la Défense, le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Information étaient tous les trois des représentants du Parti Communiste.
Donc, je ne crois pas qu'il y ait une volonté d'agression de la part de la Russie des Soviets, et je dirais presque à Andrée Viennot que c'est une idée bourgeoise que de penser que la Russie peut réagir comme les autres pays, quand on dispose de l'appareil de cinquième colonne, dont elle dispose..
Néanmoins, je pense que nous devons poursuivre trois buts. Le premier, l'essentiel que je citerai en tête, est évidemment la troisième guerre mondiale : efforts de désarmement, efforts de bonne foi, efforts de persuasion auprès de nos alliés.
Le deuxième, c'est d'éviter tout de même que devienne trop forte la tentation d'une simple promenade militaire à travers la France, jusqu'aux ports de l'Atlantique. Ce but, il est déjà presque réalisé.
Et le troisième, c'est que si la guerre devait par malheur éclater, il faut éviter une libération au bout de cinq ans, qui serait la libération de cimetières et de ruines de notre civilisation, car, ne vous y trompez pas, vous n'avez qu'à voir ce qui se passe en Pologne et en Tchécoslovaquie, pays amis et communistes.

L'occupation russe, en France, serait probablement, pour nous Socialistes, pire que ne l'a été l'occupation hitlérienne.
(Applaudissements)
Eviter la libération au bout de cinq ans, cela veut dire d'abord ne commettre aucune imprudence qui puisse renforcer le courent isolationniste américain. Je suis certain que, dans son état d'esprit actuel, si nous étions attaqués ou envahis, quelles que soient les mesures prises avant, l'Amérique viendrait une troisième fois au secours de l'Europe. Mais ce n'est pas ce que je demande.
Nous ne pouvons pas concevoir actuellement, tant que le menace russe existe, tant que l'effort de désarmement n'a pas porté ses fruits, nous ne pouvons pas concevoir une politique qui, par quelques imprudences de langage, aboutirait à renforcer le courant isolationniste, en Amérique, et à dire : "Après tout, nous autres Américains, nous disposons d'assez de porte-avions solides et vastes, en Angleterre, au Maroc, en Espagne si, demain, elle passait à l'isolationnisme, pour reprendre une offensive, après conquête de l'Europe par les Soviets. Nous libérerons la France quand le moment sera venu, mais nous n'irons pas exposer nos fils en Allemagne."
Il est imprudent d'affirmer, avec la netteté avec laquelle notre amie Andrée Viennot l'a fait tout à l'heure, qu'en cas de guerre, les chars russes déferleraient jusqu'à Bayonne, ou jusqu'à Perpignan. Nous n'en sommes plus là. Cela pouvait être vrai il y a quelques années. Nous n'en sommes plus là maintenant et il n'y a pas intérêt à le dire, moins encore à l'écrire dans une motion de Conseil national, sous quelle que forme que ce soit.
Reste alors le gros argument d'Andrée Viennot : le danger américain aboutissant à une espèce d'ultimatum, inacceptable pour les Russes, contraignant, dans quelques années, les Russes à rejeter l'ultimatum, et déclenchant la guerre, par ce fait même.
Je dois dire que tous les Américains à qui l'on en parle considèrent cela comme une insulte. Qu'un ministre, qu'un Secrétaire d'Etat américain ait eu le malheur, une fois, il y a un an et demi, de parler du caractère sacré d'une guerre préventive, c'est incroyable.
Je lui ai répondu dans les vingt-quatre heures, dans le département où je me trouvais à ce moment-là, que jamais la France ne s'associerait à aucune guerre d'agression, sous quelque forme que ce soit. Et lorsque je suis arrivé en Amérique et que j'ai protesté contre le fait qu'il n'avait été l'objet d'aucune sanction, on m'a répondu que c'était pour des raisons électorales, parce que ce Mr Matthews, Secrétaire d'Etat à la Marine, représentait l'élément catholique, soutenant Truman, mais que, sitôt les élections passées, on l'enverrait comme ambassadeur dans un pays où il serait bien adapté. On en a fait un ambassadeur d'Irlande catholique, ce qui n'est pas très dangereux.
Par conséquent, on l'a désavoué à terme, mais on l'a désavoué, et je ne crois pas que les Américains qui ont une haine totale de la guerre, puissent s'y laisser entraîner.
C'est néanmoins un risque. Je fais le maximum dans le sens de la pensée d'Andrée Viennot. Ce qu'elle a dit mérite d'être discuté. C'est un risque que je ne veux pas négliger, même si je le crois inexistant. C'est à nous, c'est aux Anglais à y veiller, et

je dois dire que, dans l'ensemble, avec l'Angleterre, pendant tous ces derniers temps, pour tout ce qui concerne les mesures de transaction, toutes les mesures de pacification, cela a été parfait.
Agir sur l'Amérique, demande Andrée Viennot. Nous le faisons constamment. Je sors d'une réunion à trois, je ne peux pas vous en donner le détail, à trois, c'est-à-dire Angleterre, Amérique, France ; Jessup, Lloyd et moi. Là encore, nous avons étudié la meilleure façon d'aborder le débat de lundi matin et nous avons demandé à l'Américain de ne pas parler, parce que nous estimions qu'il était plus utile qu'un de nous deux parle, lundi matin, au début, dans l'intérêt même de la conciliation. C'est donc un sujet que nous ne négligeons pas.
Mais je vous répète qu'il ne faut pas tomber dans l'excès inverse et qu'il ne faut pas provoquer un retour qui pourrait être dangereux pour l'isolationnisme américain.
Un effort d'armement est nécessaire et je serais navré que le Conseil national fixât à 20%, arbitrairement, le chiffre des dépenses militaires. Celui que propose Monsieur René Mayer, qui est trop faible pour tenir la totalité des engagements de la France, est un peu supérieur à ce chiffre. Je crois que le Conseil serait mal avisé, dans les circonstances présentes, de fixer un pourcentage déterminé et arbitraire de ce genre, qui ferait, dans le monde entier, le plus mauvais effet.
Je pense également qu'il ne faut pas parler d'évacuation de 1'Indochine, d'abord parce qu'on n'a pas le droit de parler d'évacuation, avant de l'avoir décidée, ne fut-ce que pour préserver le moral des hommes qui sont là-bas, et ensuite parce que le problème est beaucoup plus compliqué. Il n'y a pas que les Français à évacuer ; il y a des millions d'Indochinois, de Vietnamiens qui se sont ralliés à notre cause et que notre départ risquerait de vouer à la mort.
Ce serait là une espèce de lâcheté, i1 n'y a pas d'autre mot. Je ne veux pas vexer notre amie Andrée Viennot en le disant, mais c'est quelque chose d'incompatible avec tout le renom français.
Au contraire, ce qu'il faut faire, c'est obtenir de faire reconnaître le caractère international de la défense en Indochine.
(Applaudissements)
Il faut dire que puisque nous sommes là-bas engagés dans une lutte contre un morceau de Communisme, puisque notre présence là-bas a pour conséquence de protéger la Malaisie contre l'action intérieure des Communistes malais, le Siam, la Birmanie et, à échéance plus lointaine, l'Inde. Il faut, comme en Corée, arriver à internationaliser les charges en hommes et les charges en espèces de cette guerre, ce qui sera d'ailleurs la meilleure façon de prouver, pour nous, que nous n'avons aucune ambition colonialiste dans la campagne d'Indochine. Et c'est là que nous devons faire l'effort, et je constate une modification de l'esprit public français.
Si nous avions dit cela il y a deux ans, nous aurions été certainement seuls. Aujourd'hui, les radicaux sincères - je pense à Yvon Delbos - et même certains modérés commencent à comprendre qu'il n'y a pas d'autre solution que cette internationalisation, la création d'un commandement intégré qui pourrait ne pas être

sous un chef français, si l'on veut, de manière à ne pas évacuer, comme le propose Andrée Viennot, et à réduire les charges françaises en même temps.
Voilà, camarades, les quelques remarques que je voulais faire. C'est vous dire que c'est très peu de chose. Rien ne m'a choqué dans ce qu'a dit Andrée Viennot ; elle avait commencé en disant : "Je vais peut-être vous choquer." Il y a de nombreux points d'accord, d'autres de désaccord mais je pense que la motion des Ardennes mérite d'être soigneusement revue et, qu'à la fois par son caractère apparemment neutraliste que par certaines formules un peu tranchantes, elle est de nature à faire beaucoup de mal aux thèses mêmes que nous défendons.
En tout cas, je veux conclure sur une note non pas optimiste. Je ne sais pas ce que donneront les négociations actuelles pour le désarmement, mais je veux vous donner une certitude, c'est que les représentants de la France à ces négociations feront tout ce qui est humainement possible pour aboutir à une entente entre les trois et la Russie et, comme le disait Andrée Viennot, je crois, si étroit soit-il, je considérerais comme un grand succès d'arriver déjà à un commencement d'accord même imparfait, même incomplet, parce que ce commencement d'accord, à lui seul, suffirait à éviter une rupture, et j'ai l'espoir qu'un minimum au moins d'accord pourra être trouvé et qu'ainsi une partie des observations, une petite partie des observations d'Andrée Viennot seront satisfaites presque immédiatement après avoir été exprimées. (Applaudissements)

Le président - Pineau. Pineau n'est pas là. Depreux ?

Edouard Depreux

Camarades, il est rituel de dire, dans les Conseils nationaux, dans les Congrès, dans beaucoup d'autres assemblées, que les interventions de camarades précédents abrégeront celles qu'on va prononcer. Il est bien certain qu'Andrée Viennot d'une part, Jules Moch d'autre part, beaucoup moins opposés peut-être dans le fond qu'en apparence, ont traité avec beaucoup de brio certains aspects des questions essentielles d'aujourd'hui et que par conséquent j'aurai beaucoup moins de choses à dire.
Je pense cependant que nous sommes réunis ici, dans les assises du Socialisme français, au moment ou des événements, des faits, à l'intérieur du pays comme à l'extérieur crient plus que jamais la nécessité des solutions socialistes alors qu'hélas ! beaucoup d'hommes, et partout, doutent du Socialisme, qu'il n'a peut-être pas fait suffisamment la preuve de son efficacité et de sa comptabilité.
Problème de la répartition des charges entre les nations, problème de la répartition des charges du réarmement à l'intérieur des nations ne peuvent être résolus que sur le plan international et sur le plan de la justice sociale, c'est-à-dire qu'on le veuille ou non, dans une direction qui est la nôtre.
Or, nous nous trouvons, nous Socialistes français - et singulièrement nous, groupe parlementaire socialiste - dans des conditions plus difficiles - je le dis en pesant mes mots - encore que dans la dernière législature.

On n'a peut-être pas interprété correctement le résultat des élections lorsqu'on a dit : recul abondant du Parti Communiste, succès très limité du Rassemblement du Peuple Français, qui ressemble singulièrement à un échec, qui aura pour mouvement le caractère néo-boulangiste : la victoire rapide est une condition du maintien même du mouvement.
Là, c'est exact, mais ensuite qu'entre les deux il y aurait une large majorité républicaine, nous savons très bien que cette majorité républicaine est incapable de se mettre d'accord sur un programme social. Mais j'ajoute que beaucoup d'éléments de cette majorité ne sont pas républicains, je m'en excuse, mais quels que soient les efforts du Général de Gaulle pour rattraper le Maréchal Pétain, je pense que Pétain restera, reste encore à droite de de Gaulle, et qu'il y a chez les indépendants et dans le nouveau parti qui se dit paysan et qui défend les classes moyennes des éléments qui, non pas seulement socialement - ce qui est évident - mais politiquement se trouvent encore plus à droite que le Rassemblement du Peuple Français, et qu'entre eux et nous il n'y a absolument rien de commun, ni sur le plan laïc, ni sur le plan démocratique, ni sur le plan de la discipline intérieure et de la politique extérieure.
Camarades, cela renforce singulièrement l'importance de ce qu'on appelle la double opposition dont je n'étais pas très sûr qu'elle n'ait pas été complétée par une triple opposition car enfin, aujourd'hui, les Socialistes sont-ils dans la majorité ou ne sont-ils pas dans la majorité ?
Ça dépend beaucoup du gouvernement lui-même, de la fausse manœuvre, bien entendu, de certains républicains qui ont soulevé le problème de l'école alors que nous n'en avions pas besoin quand d'autres problèmes - c'est banal de le dire dans une assemblée socialiste - nous préoccupent et nous préoccupent si gravement.
Et en plus, M. René Mayer nous a dressé l'autre jour une manière de bilan qui est le programme à courte échéance du gouvernement Pleven. Les discussions dont vous avez eu quelques échos ici, au groupe parlementaire ont été sérieuses.
Il est incontestable qu'on pouvait donner énormément d'arguments pour l'une et l'autre thèse, c'est-à-dire le vote pour ou la thèse qui a prévalu l'abstention, dont certains nous disaient qu'elle entraînait automatiquement la chute du gouvernement et dont d'autres pensaient, au contraire que si elle créait un risque, c'était malgré tout un risque léger.
Une crise gouvernementale, aujourd'hui, tout le monde ici le reconnaîtra, c'est une chose exceptionnellement grave car personne ne peut prévoir comment le gouvernement serait remplacé ni quand. Il y a des quantités de majorités négatives, c'est un fait qu'il n'y a pas de majorité positive. Et si les Socialistes désirent être dans l'opposition parlementaire, encore faut-il qu'une première condition soit préalablement réalisée : c'est qu'il y ait un gouvernement, car il faut s'opposer à quelque chose.
Lorsque M. Poincaré, en 1936, assurait le redressement monétaire et économique avec des procédés orthodoxes classiques, bourgeois, conservateurs, qui nous choquaient profondément, nous étions à notre place naturelle dans nos visites parlementaires lorsque Léon Blum, Vincent Auriol faisaient des contre-propositions

socialistes. Mais du moins la politique de M. Poincaré était une politique logique du point de vue capitaliste, elle était possible.
Ce qui m'inquiète le plus dans la politique qu'a définie M. René Mayer, l'autre jour, ce n'est pas seulement qu'elle est différente de la nôtre, ce n'est pas seulement qu'elle est opposée à la nôtre sur un certain nombre de points essentiels, c'est que j'ai, au moment où je vous parle, la quasi-certitude qu'elle serait totalement inefficace pour atteindre ce redressement ou un début de redressement quelconque.
Vous savez ce que Léon Blum vous a dit un jour, qu'en dehors du cycle infernal, dont on parle si souvent, des prix et des salaires, il y a le cycle infernal des mesures dites héroïques de redressement budgétaire et de déficit qui se courent l'une après l'autre.
Or, je ne crois pas, très sincèrement aujourd'hui, si on n'a pas le courage - j'emploie le mot - de procéder aux options absolument indispensables, qu'on pourra assurer une victoire quelconque sur l'inflation. On vous parle d'un palier, qui affirmerait même du côté de la majorité que ce palier tiendra et tiendra bon ?
Tout à l'heure, Jules Moch répondant à Andrée Viennot parlait du coût du réarmement, des difficultés que nous avions pour obtenir la possibilité de tenir des engagements que la France a pris elle-même en ce qui concerne le réarmement occidental.
Il n'y a pas qu'un problème de crédits, il y a peut-être un problème plus dramatique encore, celui des matières premières qu'impose le choix et qu'imposent les options.
Au Congrès du Parti Radical, M. Mendès France a signalé le fait suivant : le Parlement précédent a augmenté les crédits pour les bases aériennes ; il a augmenté en même temps les crédits pour la construction d'habitations, dans une certaine mesure pour les constructions scolaires, pour les barrages. On a essayé, car c'était le postulat sur lequel vivait un certain nombre de gouvernements précédents, de tout faire à la fois, on n'a pas augmenté la quantité de charbon, on n'a pas augmenté la quantité de ciment en comptant les crédits supplémentaires.
Résultat : dans le même département français, l'administration du MRU et l'administration de la Défense nationale se sont disputées la quantité constante de ciment et de charbon, ont fait monter les cours d'une manière astronomique et on n'a pas pu réaliser, avec les crédits accrus, ni le programme du réarmement, ni le programme de reconstruction de barrages, d'hôpitaux, d'écoles en même temps que de maisons.
Eh bien ! camarades, si nous n'obtenons pas satisfaction, en ce qui concerne la répartition internationale des matières premières, nous avons aujourd'hui ce qu'on appelle un certain nombre de goulots d'étranglement, et ce n'est pas en réduisant les investissements, ce n'est pas en les étalant sur dix-huit mois au lieu d'un an qu'on arrivera à résoudre un quelconque de ces problèmes fondamentaux, même du point de vue fiscal, car le jour où vous aurez adopté une politique de malthusianisme dans la production et dans la productivité, vous savez très bien que vous aurez vos rentrées fiscales diminuées.

Jules Moch

Je voudrais profiter de votre autorisation pour faire une petite mise au point.
Le fait que vous signalez est certainement exact et il est certainement le résultat de l'anarchie du marché, mais les besoins du réarmement français sont en pourcentage des principales branches de l'économie inférieurs aux variations de production d'une année à l'autre, inférieurs aux variations de la consommation d'une année à l'autre.
Par exemple, pour le ciment et le charbon, les besoins sont à peine de l'ordre de 5%, alors que la consommation varie d'une année à l'autre de plus de 5%. Il en est de même pour l'acier et pour l'aluminium. Cela va, je crois, à 9% seulement.
De sorte qu'il peut y avoir des… mais nous donnerions un renseignement inexact à nos camarades en parlant d'un danger en la matière, ce danger qui n'existe que pour des matières très rares, certains métaux très rares et sans applications sérieuses pacifiques, ou aussi pour certaines lampes compliquées de radio.
Mais en dehors de cela, une bonne organisation, qui fait défaut c'est entendu, permettrait d'éviter le danger que vous indiquez et laisserait au premier plan, au contraire, le problème financier dont vous avez parlé tout à l'heure.
Je m'excuse d'avoir apporté cette précision.

Edouard Depreux

Je vous en prie, c'est au contraire extrêmement intéressant car çà prouve la nécessité d'une planification démocratique à l'intérieur comme à l'extérieur en ce qui concerne les matières premières, et j'ajouterai probablement pour l'industrie du ciment qui est une industrie de base, la nationalisation qui malheureusement est désirée par le Parti socialiste n'est pas la logique politique et économique actuelle.
Nous ne pensons pas que ce serait le gouvernement Pleven et René Mayer, disposant de la majorité dont ils disposent, qui pourraient instaurer cette politique !
Il n'en est pas moins vrai qu'en ce qui concerne le charbon, nous connaissons en France une très grave pénurie, que nous sommes obligés d'importer du charbon américain ou, nous a-t-on dit, du charbon polonais qui est payable, lui aussi, en dollars et qui, rendu dans un port français, coûte, paradoxe de la situation actuelle, aussi cher que le charbon américain.

Jules Moch - Et dont 20% du prix de vente va à la propagande communiste en France!

Edouard Depreux - C'est payer vraiment bien cher la propagande communiste et c'est une des raisons pour lesquelles nous faisons des réserves sur le prix du charbon polonais !
Mais je crois que nous sommes tous d'accord pour constater que de même qu'au XIXème siècle le problème des débouchés était le problème essentiel, aujourd'hui c'est le problème des matières premières qui est le problème le plus important.
Et nous sommes ici entre nous, je ne voudrais pas du tout qu'on me reproche une espèce de fausse symétrie dans les critiques que nous pourrions faire à l'un et l'autre

des blocs. Je sais très bien que les responsables fondamentaux de la politique de réarmement, ce sont les agresseurs et ceux qui se solidarisent avec les agresseurs, et si quelquefois nous faisons des critiques aux Etats-Unis d'Amérique et non pas à la Russie, c'est parce que nous savons, hélas, qu'il n'y a pas d'opinion publique russe et qu'il est absolument impossible d'obtenir, sur ce point, un redressement, tandis que dans les Etats-Unis d'Amérique capitalistes et démocrates, il y a à la fois le meilleur et le pire et que nous essayons d'agir sur les meilleurs éléments en critiquant les excès de certaines politiques américaines qui nous font penser, si un secrétaire d'Etat américain a été nommé ambassadeur en Irlande, je regrette parfois qu'il n'y ait pas dix ou quinze postes d'ambassadeurs en Irlande pour un certain nombre de responsables de la politique prétendue démocratique de la droite du Parti Républicain et même de certains membres de partis démocrates du sud aux Etats-Unis d'Amérique !

Car tout à l'heure, Andrée Viennot a fait allusion à cette brochure d'Aneurin Bevan que tous, je l'espère, nous avons lue, et sur laquelle nous avons médité.

Il y a un point sur lequel je ne suis pas d'accord, et je l'ai fait écrire à notre camarade Bevan, c'est que je crois que lorsqu'il déclare : "La guerre est à peu près impossible â cause de l'énorme différence de forces économiques entre le bloc occidental, le bloc atlantique et la Russie", il n'attache peut-être pas assez d'importance au fait que dans les premiers jours de la guerre, si nous ne prenions pas les précautions qui s'imposent, une partie de l'Europe occidentale que nous connaissons bien et du Moyen-Orient risquerait de passer d'un bloc à l'autre.

Je crois que çà ne changerait pas du tout le sort final de la guerre. Staline sait très bien qu'il a dit au Président Roosevelt, lors de la Conférence de Yalta : "Vous autres Américains, à cause de votre formidable production industrielle, vous gagnez d'avance toutes les guerres" et comme Staline ne s'embarque pas à la légère, j'y vois une immense raison d'espérer, à condition bien entendu que nous ayons pris toutes les précautions qui s'imposent, et moi, Socialiste pacifiste, je me félicite sans aucune réserve qu'en Corée la solidarité internationale ait mis un cran d'arrêt à l'agression.

(Applaudissements)

Je dis que pour assurer la survie des nations démocratiques nous n'avons pas le droit de laisser croire que tout est possible. Dans l'intérêt de la défense nationale le plus évident, il y a un degré de réarmement qu'il est fou de vouloir dépasser, et sur ce point les prédictions de Bevan se sont réalisées, se sont réalisées d'une manière absolue.

Il est certain que c'est à Ottawa qu'a été renversé le gouvernement Attlee, lorsque l'admirable successeur de Stafford Crips n'a pas pu obtenir, en ce qui concerne les matières premières, ce qui était absolument indispensable pour maintenir en Grande-Bretagne, en même temps que l'armement, les conquêtes sociales du travaillisme et ce niveau de vie des travailleurs qui ont tant fait, et pas seulement en Angleterre mais dans le monde entier, pour faire reculer la cinquième colonne.

Et c'est un des trois ministres des Affaires étrangères socialistes actuels, notre camarade Charrette d'Israël, qui, l'autre jour, nous disait, au groupe :

"Nous avons besoin, pour notre propagande, de démontrer qu'on peut réaliser la justice sociale dans la liberté et par la liberté, et c'est cela l'apport du gouvernement travailliste tout entier qui risquait d'être emporté dans la tourmente à cause du réarmement, parce que les Etats-Unis d'Amérique n'ont pas bien compris qu'un effort proportionnel dans tous les pays, ça ne se traduit pas par les mêmes conséquences sociales et économiques. Si vous demandez la même proportion aux salaires à l'ouvrier américain, à l'ouvrier anglais, et à l'ouvrier italien, le premier mettra peut-être deux mois de plus pour se payer à crédit un poste de télévision, le second aura plus de mal à équilibrer son budget et le troisième ne pourra pas. Or, c'est un fait : regardez la carte du monde et vous verrez qu'il est clair que le Parti Communiste est fort partout en raison de l'injustice sociale, des taudis, de l'inflation ou - j'apporte un correctif en ce qui concerne l'Italie - ou du fait qu'on a lutté contre l'inflation par des procédés capitalistes tandis que lorsqu'on a lutté contre l'inflation par des procédés socialistes, comme en Scandinavie, comme en Angleterre, comme, dans un certain degré, en Hollande, on a fait reculer la cinquième colonne et on a travaillé très utilement pour la défense nationale elle-même.

Et alors, il n'est pas possible de ne pas traiter, avec prudence, certes, mais avec courage, le problème si douloureux pour tous les Français, et doublement douloureux pour les Socialistes, qu'a évoqué ici Andrée Viennot. Il n'y a pas seulement une option à faire entre le degré du réarmement, entendons-nous bien - et je ne suis pas du tout un pacifiste sans condition, ni un neutraliste, mais c'est dans l'intérêt de la défense nationale que je mesure le réarmement -, et les autres parties du budget civil, mais à l'intérieur du réarmement. Interrogez des militaires non socialistes, et ils vous dirons tous que la continuation de la guerre d'Indochine, avec les seules forces humaines et financières françaises, c'est l'impossibilité pour nous de tenir ici nos engagements en ce qui concerne l'apport français sous une forme ou sous une autre à une armée atlantique.

Je vous supplie de bien mesurer nos responsabilités collectives. Si, demain, l'hypothèse la plus pessimiste, celle à laquelle je ne crois pas, car je ne crois pas, pour ma part, qu'il y ait beaucoup de chances pour que la Russie nous attaque en Europe, je crois que ce qu'elle cherche à réussir c'est la guerre froide, se réalisait, c'est-à-dire, qu'en supposant que j'aie tort, l'hypothèse de l'invasion de l'Occident se produise au moment où des quantités d'Américains se trouvent en Corée, où deux promotions de Saint-Cyriens, c'est-à-dire de nos cadres d'élite, sont tuées ou disparaissent tous les ans en Indochine, au moment où les Anglais, après les affaires d'Iran et les affaires de Suez, connaissent des difficultés majeures en Malaisie, alors qu'aucun soldat russe n'est engagé dans l'opération, vous arriverez comme nous à cette conclusion qu'incontestablement il faut dire courageusement à l'opinion qu'il n'y a pas d'armée vietnamienne autonome aujourd'hui pour relayer l'armée française, vous le savez très bien ! On nous avait laissé espérer que le relais serait presque assuré aujourd'hui, que la France jouait son rôle de tutrice ; or, l'armée vietnamienne, elle existe sur le papier, mais elle n'existe pas dans la réalité !

Puisque nous sommes entre nous et qu'il n'y a pas de presse - je demande à la presse qui nous est sympathique et qui est là de ne pas m'entendre pour l'instant - nous pouvons dire que nous savons parfaitement que dans la zone dite franco-vietnamienne, contrôlée théoriquement par Bao Daï et par nous, il est impossible de circuler en voiture si vous ne payez pas une redevance à Ho Chi Min, qu'il est impossible à des commerçants de ne pas recevoir de grenades s'ils ne paient pas tous les mois une redevance importante au Viet-Minh.
Et si le général Delattre de Tassigny, après avoir été aux Etats-Unis d'Amérique, a parlé d'une guerre de deux ans, dans la meilleure hypothèse, nous savons très bien ce que cela signifie !
Je pense que nous espérons tous l'armistice réel en Corée mais, camarades, si une armée de bandits chinois, dont Mao Tse Tung ne sait que faire et qu'il est très heureux de voir qu'elle se nourrit elle-même en dehors de la Chine, ne combattait plus en Corée, libérée par l'armistice coréen, il est facile d'imaginer ce qu'elle deviendrait si nous n'intervenions pas dans la question d'Indochine, non pas pour la continuation de la guerre, mais pour amorcer autre chose que la continuation de la guerre, étant bien entendu que nous ne commettrions pas la lâcheté d'abandonner les Français qui sont là-bas, ni les gens qui se sont ralliés à nous, même pour des raisons qui peuvent quelquefois ne pas être très nobles.
C'est exact, je crois que comme Français et comme Socialiste, l'idéal serait que nous arrivions à libérer l'Indochine comme, pour l'honneur du Socialisme et pour l'honneur de la Grande-Bretagne, celle-ci a résolu la question des Indes, mais si cela était possible il y a deux ans, c'était également plus difficile il y a un an et c'est encore plus difficile aujourd'hui ; j'ajoute, en pesant mes mots, que si nous n'avons rien fait d'ici notre prochain Conseil national, ou notre prochain Congrès, ce sera encore plus difficile.
Le gouvernement Pleven nous a dit : "On ne traite pas après un échec", mais je donne acte au général Delattre de Tassigny des succès qu'il a remportés - je ne dis rien sur l'importance réelle de ces succès - et c'est peut-être le moment d'engager des conversations internationales, liées peut-être à d'autres, par des procédés officiels ou officieux, mais il est bien entendu que, pour nous, conversations internationales, cela signifie que nous les entreprenons avec le but d'en terminer avec ce cancer indochinois qui ne meurtrit pas seulement nos consciences, mais qui est, pour la France républicaine et démocratique, presque une question de vie ou de mort, au moment où nous allons avoir à résoudre tant d'autres problèmes, car nous sommes au mois de décembre et le projet sur l'échelle mobile va revenir, nous allons enfin discuter sérieusement le Plan Schuman, nous allons discuter de l'armée dite européenne et si, tous, nous avions accueilli l'enfant de Jules Moch avec beaucoup de satisfaction et d'admiration, je crois qu'il ne sera pas seul pour intenter un procès en désaveu de paternité, car il faut qu'on dise nettement que le Parti Socialiste est dressé de toutes ses forcée contre tout ce qui apparaîtrait comme un réarmement allemand... (applaudissements)... dangereux dans l'immédiat, singulièrement peut-être plus dangereux à longue échéance car nous ne voulons pas être embarqués à terme dans

une guerre pour la reconquête de provinces autour de Königsberg, même si à Postdam et à Yalta on a commis une faute, une très lourde erreur, car vous savez très bien que les gens ne se battent que pour quelque chose en quoi ils aient confiance, que le réarmement allemand, c'est l'égalité des droits pour l'Allemagne, très vite, et que le patriotisme allemand vibrera, après la libération de Königsberg, et non pas pour nous faire un rempart contre 1'invasion russe, d'autant plus qu'il y a toujours eu, sous tous les régimes, des politiques possibles de Rapallo et, quand vous aurez renforcé le militarisme allemand, il pèsera de toutes ses forces sur la vie intérieure de l'Allemagne et être vous sûrs qu'un nouveau Rapallo ne viendra pas rapprocher, quels que soient les régimes, l'Allemagne et la Russie ?

Il est bien entendu d'ailleurs que lorsque nous sommes hostiles au réarmement allemand, nous parlons, nous, contrairement aux Communistes, du réarmement de toute l'Allemagne car le réarmement de l'Allemagne orientale est, pour nous, une chose lourde de menaces et de conséquences et qu'il faut examiner en même temps que le reste.

Nous aurons à discuter aussi ces jours-ci du traité japonais et je pense que le porte-parole du groupe fera au moins de très expresses réserves sur un traité de paix dont sont absents la Russie et la Chine. Il ne s'agit pas de savoir ce que nous pensons de leur régime, mais il y a deux grandes puissances qui existent en Asie, en même temps qu'une Inde dont on ne peut pas contester la grande valeur morale et la Birmanie. Nous voudrions savoir aussi quelles précautions sont prises contre le dumping social qui a été la grande tradition du capitalisme japonais et qui permet d'inonder le marché mondial de camelotte à bon marché, et obtenue à bon marché parce qu'on n'a pas payé aux ouvriers des salaires suffisants.

Voilà un certain nombre de problèmes qui nous obsèdent.

Camarades, vous me direz peut-être, je sais, et c'est une objection qu'un ami malicieux, que j'aperçois là-bas, sur la gauche, m'a faite, après mon intervention à la fédération de la Seine, - "que je pose beaucoup mieux les problèmes que je ne les résout" ! C'est exact, je mérite cette critique, mais le suffrage universel français est peut-être aussi responsable, lui qui nous a donné une centaine de députés socialistes sur 620 ! Si demain, nous avions la possibilité de dégager une majorité socialiste, il me serait beaucoup plus facile de vous dire quel peut être le programme immédiat. J'espère d'ailleurs que, dans les grands débats parlementaires, on se rendra compte des contre-projets socialistes et des propositions autonomes du Parti… (applaudissements)… et qu'ensuite, sans pratiquer la politique du pire, nous affirmerons toujours que nous sommes totalement différents d'une majorité gouvernementale qui passe, alors que le Parti Socialiste doit rester comme une immense espérance. Je ne vous dis pas cela parce que je suis Socialiste, je vous dis cela parce que je suis Républicain et parce que je suis français. Malheur à la France démocratique si le Parti Socialiste apparaissait comme je ne sais quelle succursale du Parti Radical, ayant perdu son âme, ayant perdu sa raison d'être et son efficacité. Nous voulons être le grand parti de la classe ouvrière, marchant allègrement à la reconquête des masses mystifiées par les staliniens, mais nous ne pourrons le faire

que quand nous nous affirmerons nous-mêmes. La défense républicaine exige, surtout si une crise doit se produire, que le Parti Socialiste soit uni et cela ne sera que si tous nous faisons ce qui dépend de nous pour qu'il soit étroitement uni, non pas seulement dans la forme, mais dans l'âme, pour que ce soit un Parti Socialiste résolu et efficace, Il y a des abdications qu'on ne peut pas nous demander sur des points essentiels car en abdiquant, nous trahirions la République et la cause de l'indépendance nationale ! (Applaudissements)

Le président - La parole est à Bidet, ensuite à Grumbach.

André Bidet (Tunisie)

Camarades, j'ai bien conscience de venir vous entretenir d'une question qui vous passionne sans doute moins que celle dont vous ont entretenu déjà les camarades qui m'ont précédés, et c'est précisément pour vous dire que vous ne devez pas perdre de vue les problèmes que je vais exposer que je suis monté à la tribune.

Je tiens à développer devant vous quelques-uns uns des problèmes de l'Union française.

D'ordinaire, ces problèmes apparaissent dans nos Congrès comme une sorte d'entremet servi au cours d'un magnifique repas.

Je crois qu c'est, de la part du Parti, une grosse erreur que de ne pas donner à ces problèmes l'importance qu'ils méritent, importance qui ne cesse de s'affirmer, non seulement dans la vie nationale, mais aussi dans la vie internationale.

Certes, je reconnais bien volontiers que depuis ces dernières années, le Parti a fait quelques progrès, mais j'ajoute immédiatement que ces progrès demeurent insuffisants.

Nous avons déjà, dans le Parti, mis au point des organismes d'études, nous avons tenu des journées d'études. Je dois dire l'amertume que nous avons éprouvée, lors des dernières journées de Suresnes, en constatant combien peu de fédérations nous avaient envoyé de délégués.

Nous avons publié, à la suite de ces deux jours de travail, dans un bulletin intérieur, les résultats des travaux.

Savez-vous quelles sont les personnes qui se sont le plus intéressées à ces comptes rendus ? Ce ne sont pas, hélas, les camarades du Parti ! Ces bulletins ont sans doute été remis par quelques-uns uns entre les mains de personnes étrangères au Parti et, depuis, je vois arriver à la cité Malesherbes des hommes qui viennent me dire : "Le Parti Socialiste ne saura donc jamais faire sa propagande ?" - "Comment, vous arrivez à mettre au point un pareil travail et vous le gardez secret pour votre Parti !"

Ce que l'on vient ainsi me dire, ce que des étrangers viennent me dire, j'aimerais bien que des camarades viennent me le déclarer !

Nous avons cependant reçu des félicitations ! Elles nous sont venues de l'Internationale socialiste. C'est Blumenthal qui nous a écrit : "Voilà de la bonne besogne ; nous souhaitons que le Parti Socialiste français persévère dans cette voie."

Fondation Jean Jaurès

Il le doit, parce que le Socialisme est vraiment la doctrine qui rallie les populations d'outre-mer à la France.
Nous avons remporté quelques succès et connu, hélas, quelques revers. J'évoque ici la défaite de notre camarade Lamine Gueye, défaite que chacun de nous a ressentie comme un échec personnel, parce que Lamine Gueye, c'est le porte drapeau du Socialisme en Afrique.
(Applaudissements)
Je sais que, disant cela, je ne diminue aucun des autres militants socialistes de là-bas, tous sont unanimes pour reconnaître que Lamine Gueye est vraiment celui qui incarne là-bas le Socialisme dans sa forme la plus pure, dans la meilleure des traditions du Socialisme français.
J'ajoute que, d'ailleurs, la situation est en voie de redressement au Sénégal et que Lamine Gueye peut compter sur une revanche et je veux dire tout de suite que ceux qui, dans le Parlement, ont donné l'investiture à Léopold Senghor, un jour s'en repentiront car Senghor - je pèse mes mots - ne s'arrêtera pas aux conceptions de l'Union française. Rappelez-vous la position qu'il avait prise à Strasbourg ! Il ira rejoindre bien au-delà et peut-être sera-t-il un jour l'homme d'un nationalisme africain !
Bonnes nouvelles de certains pays où nous avions de grosses difficultés. Par exemple, en Guyane française où nous venons enfin de constituer une fédération qui représente quelque chose. Nous avons même pu prendre pied à la Côte française des Somalis, pays qui est tout entier sous la domination du RPF Magendie. En passant, je signale ce développement du RPF, outre-mer. Prenez-y bien garde ! Lorsque j'entends le général Koenig, en même temps que ses camarades mènent l'action politique outre-mer, parler d'une armée d'Afrique, je ne puis m'empêcher de penser à Franco et à ce qui s'est passé en Espagne !
Nous avons aussi maintenant un parti socialiste au Tchad. Nous n'avions rien jusqu'ici au Dahomey. En prenant une loupe, j'ai fini par y découvrir deux Socialistes. Avec ces deux hommes, j'espère arriver à constituer d'abord des sections et puis une fédération.
Au Niger aussi nous sommes en train de travailler à la constitution de sections et de fédérations.
Vous voyez que, par conséquent, nous faisons vraiment tout ce que nous pouvons.
Mais, nous rencontrons des adversaires tenaces : les adversaires parisiens des bureaux des ministères - quelquefois des ministres et, plus souvent encore, les bureaux et, surtout, les administrateurs outre-mer, ces administrateurs qui, pour la plupart, sont des hommes du RPF. Le rôle qu'ils ont joué dans les dernières élections en est une preuve : partout où il y a eu un succès du RPF, c'est parce que l'administrateur, de tout son poids, a pesé sur la masse électorale pour la faire voter en faveur du RPF.
Et, lorsque nous avons dénoncé ces hommes-là, lorsque même nous avions obtenu leur rappel, nous avons la stupéfaction aujourd'hui de constater que M. Jacquinot les renvoie de nouveau dans les postes dont les nôtres les avaient fait revenir.

Nous ne demandons pas à ces administrateurs de prendre parti pour nous, nous ne pratiquons pas une politique de marchandage qui consisterait à dire aux administrateurs et même aux ministres : "Laissez-nous mener une action socialiste en tel point de territoire et nous vous abandonnons tel autre !" Non ! Nous exigeons d'eux l'impartialité absolue pour que la vie politique outre-mer puisse se mener dans la liberté, comme elle se mène en France.

Et puis autre gros adversaire qui ne fait pas bien gros volume à l'Assemblée Nationale, et pourtant il joue un grand rôle : les indépendants d'Outremer, indépendants de qui ? Indépendants de quoi ? Je n'en sais rien, la dénomination, en tous cas, prête à équivoque et permet toutes sortes de jeux.

Et, en parlant des indépendants d'outre-mer, je signale le danger immense que présente la continuité de présence de M. Aujoulat, au sous-secrétariat d'Etat à la France d'Outremer.

Monsieur Aujoulat qui, pendant près d'un mois et demi a d'abord été un ministre clandestin, et puis qui, tout d'un coup, s'est vu investi des fonctions de sous-secrétaire d'Etat, M. Aujoulat est l'homme des indépendants d'outre-mer, et aussi l'homme du MRP. Nous voyons peu à peu se dessiner la mainmise du MRP sur les territoires d'outre-mer, cette mainmise s'accompagnant, bien entendu, d'une pré-égalisation de ces pays.

Pour parer à ces dangers, il faut que le Parti Socialiste ait une politique claire, il faut qu'il s'attache à défendre les revendications légitimes des populations d'outre-mer, il faut d'abord faire disparaître ce que j'appellerai les vestiges du pacte colonial, pacte colonial qui est d'ailleurs une expression fausse, car dans un pacte les deux parties sont consultées et sont consentantes, or pour appliquer le pacte colonial, on n'a jamais consulté les populations d'outre-mer : ce régime-là leur a été imposé, contre leur gré, en seule vertu de la force, disparition des vestiges du pacte colonial dans l'économie des territoires d'outre-mer ; établir une économie de l'Union française comme il faut une politique de l'Union française. Il ne suffit pas d'avoir trouvé une dénomination qui vaut ce qu'elle vaut, encore faut-il faire passer les idées qu'elle représente dans la réalité des faits.

Pensez aussi à l'industrialisation et surtout à une revendication qui pour les travailleurs d'outre-mer représente leur libération économique et sociale, le code du travail. Et là je fais appel à nos camarades sénateurs pour leur demander d'agir au maximum pour faire venir le plus rapidement possible en discussion ce Code du travail qui est en gestation depuis maintenant cinq années. Avouez que les travailleurs d'outre-mer ont une belle patience que vous ne trouveriez sans doute pas dans la métropole !

Je veux arriver maintenant aux problèmes qui sont les problèmes cruciaux du moment, il s'agit de quelques-uns uns qui ont déjà été évoqués, on a parlé de l'Indochine. J'ai reçu mandat de la fédération d'Indochine de vous entretenir d'une certaine question, j'y viendrai tout à l'heure, mais je veux d'abord rendre hommage au dévouement dont fait preuve cette fédération qui vit dans des difficultés que nous ne soupçonnons pas. Il faut un courage singulier à ces camarades pour se dépenser

comme ils le font, en butte qu'ils sont aux doubles tracasseries et du gouvernement vietnamien de ceux qui sont censés représenter là-bas l'administration de la République.
On a évoqué ces problèmes et je dis tout de suite que je me sens en accord avec ce qu'ont dit nos camarades Jules Moch et Depreux. Je crois que notre camarade Viennot n'a peut-être pas une connaissance complète du problème ; il est beaucoup plus complexe qu'elle se l'imagine. Dire "évacuons", c'est facile, évidemment, mais c'est beaucoup plus difficile à réaliser !
Et, ne vous méprenez pas, camarades, je ne suis pas un "jusqu'auboutisme" guerrier, je souhaite être le seul dans cette salle à connaître ce que la guerre d'Indochine comporte de douleurs humaines pour les familles. Mais il faut bien que nous nous rendions compte que l'évacuation supposerait l'abandon de ceux qui se sont ralliés à nous. Cela supposerait aussi l'abandon des Eurasiens, par exemple, dont vous savez qu'ils sont là-bas honnis des uns et des autres.
Et puis, il y a le problème des rapports entre les trois Etats de la péninsule indochinoise, j'emploie cette expression au sens géographique, bien entendu, les problèmes des rapports entre le Vietnam et le Laos, entre le Laos et le Cambodge, et je vous assure que les Cambodgiens et les Laotiens sont particulièrement angoissés lorsqu'ils entendent parler d'une évacuation possible.
Il y a là un ensemble de questions qu'il faut savoir prendre à bras le corps, et je crois que la vérité, nous l'avons établie depuis longtemps, cette vérité elle est due à l'internationalisation du conflit.
Une fois de plus nous avons peut-être eu raison trop tôt, mais ce n'est pas parce que nous avons eu raison trop tôt qu'il faudrait nous donner tort à nous-mêmes aujourd'hui.
Mais, bien entendu, aussi longtemps que nous sommes là il importe de savoir très exactement ce que là-bas nous faisons.
Il faut peut-être rappeler à Bao Daï que nous ne sommes pas là pour lui permettre, à lui, de se complaire dans une vie douillette sans nullement se préoccuper du sort de ceux qu'il est censé administrer. Et je vais vous citer alors le fait que les camarades d'Indochine m'ont chargé de vous signaler.
Il avait été prévu par le Gouverneur Leroy, un Eurasien, des élections dans la province de Tindre (?) pour élire une assemblée locale. Ces élections avaient été, au début, soutenues par le Haut commissaire. Le gouvernement vietnamien a fait opposition, et je vous dis que cela m'inquiète, parce que, précisément, des élections pour une assemblée locale, c'est le début de la démocratisation du pays. C'est la possibilité déjà, à la faveur d'une élection, de savoir ce que représente très exactement le gouvernement Bao Daï et le fond de l'interdiction repose précisément sur cette crainte qu'a dû éprouver celui qui est encore l'Empereur de se voir désavoué dans une partie de son pays.
Si bien que les élections n'ont pas eu lieu ; nos camarades d'Indochine ont protesté dans une motion qui est très exactement rédigée dans l'esprit de la dernière motion que nous avons votée en Congrès.

Je ne pensais pas prendre la parole ce soir, c'est pourquoi je ne veux pas vous lire le document, mais là, vraiment, nos camarades ont fait oeuvre socialiste.
Résultat : ils sont maintenant soumis à des tracasseries de toutes sortes de la part du gouvernement du Vietnam et, chose plus grave, ils sont aussi en butte aux tracasseries de 1'administration du Haut commissariat. On a prononcé contre eux des menaces, ces menaces ont même été écrites et imprimées. Un dossier a été secrètement constitué contre le Secrétaire Veuber (?), dossier fabriqué de toutes pièces et absolument faux, présentant Veuber comme un adversaire de la politique de la France au Vietnam, comme un perturbateur de l'ordre social au Vietnam et, par surcroît, notre ami vient d'être à deux reprises victime d'accidents prétendus tels et qui sont particulièrement suspects.
Si vous vous rappelez que d'autres de nos camarades ont connu de semblables "accidents" où ils ont 1aissé leur vie, vous comprendrez que nous ayons le droit d'être inquiets. Bien sur, que dès qu'il fut informé, le Parti a réagi avec violence, mais après deux semaines de protestations, il attend encore la réponse de M. Letourneau.
Que nous réexaminions la dernière motion votée sur cette question, j'en suis d'accord, mais je crois que la position que nous avons prise, au moins dans son esprit, est une position sage et que nous devons nous en tenir là.
Autre problème important, celui de Madagascar. Les ministres qui se succèdent à la France d'outre-mer ne cessent de répéter dans leur allocution publique qu'il n'y a pas de problème politique à Madagascar. C'est une erreur monumentale, et la seule excuse des ministres qui la commettent, c'est qu'ils ne connaissent rigoureusement rien aux problèmes d'outre-mer.
M. Jacquinot n'est pas venu encore à l'Assemblée de l'Union française, pourquoi ? Parce que, a-t-il déclaré, mais ces gens là en connaissent beaucoup plus long que moi ! Ce qui n'est vraiment pas difficile !
A Madagascar, il y a un problème politique : M. de Chevigné a fait entrevoir aux Malgaches la possibilité de voir leur pays accéder au statut d'Etat associé, eh bien, maintenant, cette vision d'un avenir hante tous les esprits des Malgaches ! Et tout ce qui pourra être fait n'aboutissant pas à l'élaboration de ce statut restera pour eux sans valeur, comme sont sans valeur les élections truquées abominablement du 17 juin dans toute l'île.
Autre problème grave, celui du Maroc, mais je ne veux pas en parler, il y a peut-être ici les délégués de la fédération du Maroc et je préfère de beaucoup que ce soit eux qui vous l'exposent. Je me borne à parler des pays qui n'ont pas leurs délégués ici en ce moment.
Il y a aussi le grand problème dont maintenant toute la presse parisienne est remplie : le problème de la Tunisie.
Je ne peux tout de même pas oublier que je représente la fédération de Tunisie dans ce Conseil national et, camarades, je vous demande de constater que tout ce que je vous avais annoncé depuis ces cinq dernières années est exactement en train de se produire,

A l'heure actuelle, la décision du Conseil des ministres a du être prise ; hier encore, il ne savait pas lui-même ce que serait cette décision.
Il y a quelques jours, j'ai eu la stupéfaction de recevoir un coup de téléphone qui m'arrivait des Affaires étrangères par l'entremise de l'Office de Tunisie ; on me demandait le dernier discours du 15 mai dernier de Son Altesse le Bey ! Au Quai d'Orsay, il n'y avait pas le texte d'un discours capital ! C'est quelque chose d'ébouriffant, et c'est moi qui ai du leur procurer le document.
Voilà comment on travaille aux Affaires étrangères. Je n'incrimine pas tellement le cabinet, je n'incrimine pas tellement M. Schuman, mais vraiment les bureaux de ce Ministère en sont restés aux conceptions qui étaient celles du temps de Louis XV et il y a là-bas un Monsieur que je dénonce publiquement, c'est le jeune Puaux, le fils de l'ancien ambassadeur qui est RPF, comme son père, et qui communique au RPF de Tunisie, au Rassemblement de Tunisie tous les documents les plus confidentiels, qui actuellement pratique une politique de sabotage dans les rapports franco-tunisiens pour servir ce qu'il croit être les intérêts du RPF et ce qui est à coup sûr aux antipodes des intérêts français légitimes en Tunisie.
(Applaudissements)
Camarades, nous avons pris dans le Congrès de 1950, en ce qui concerne la Tunisie, une décision ; aujourd'hui, il apparaît clairement, irréfutablement, que cette décision était sage. Je vous demande de vous y tenir.
Nous nous sommes élevés contre les réformes parcellaires, parce qu'elles ne font, d'une part, qu'augmenter les inquiétudes des Français et, d'autre part, que susciter de nouvelles impatiences chez les Tunisiens.
Aussi longtemps que l'on ne voudra pas prendre le problème dans son ensemble, il ne sera pas résolu, mais les revendications présentées actuellement par les ministres tunisiens méritent une réponse. Je dis qu'il faut leur répondre ; nous ne refusons pas de discuter sur ces revendications, mais nous entendons élargir le débat et poser le problème dans son entier, parce que nous ne voulons pas que dans six mois, alors qu'aujourd'hui sera accepté le maintien du principe du traité de protectorat, l'on vienne demander l'abrogation de ce traité.
Ainsi, lorsque nous consentons à des réformes parcellaires, nous nous dépouillons peu à peu de notre monnaie d'échange et lorsque le grand problème d'un traité d'amitié franco-tunisien ou d'entrée de la Tunisie dans l'Union française sera posé, nous n'aurons plus rien à offrir en échange aux Tunisiens.
Mais cela il faudrait le faire vite, parce que peu à peu, tout nous sera arraché et chaque fois que l'on nous arrache quelque chose, nous perdons le bénéfice du geste. Ce que je veux, c'est avoir une entente franco-tunisienne réelle, reposant sur des textes établis et que nous puissions avoir confiance dans les vertus du traité qui établira cette entente.
Je me résume sur le problème tunisien : maintien strict du Parti sur la position définie en 1950, étant donné que les faits du jour confirment la réalité de la valeur de cette motion.

Camarades, j'en aurais pour des jours et des nuits à vous entretenir de tous ces problèmes, et pour un homme comme moi qui a fait de ces questions le but même de sa vie, c'est passionnant. Mais je ne veux pas vous imposer la même passion.
Cependant, je dois vous dire qu'au moment où va se discuter le pool charbon-acier, projet Robert Schuman, je vous demande de réfléchir à la portée du pacte pour les pays d'outre-mer. Lorsque M. Robert Schuman a dit aux Allemands : "Mais si vous donniez votre signature, nous vous offrirons en dot les débouchés africains", je vous assure que cela a soulevé une émotion particulièrement vive parmi nos camarades de l'outre-mer.
Je vous demande aussi, lorsque vous discutez à propos de l'armée européenne, de bien vous préoccuper de savoir quelles sont également les réactions dans les pays d'outre-mer. Je ne veux pas en dire davantage.
Je voudrais aussi demander, pour assurer dans le Parti une cohésion plus grande entre nos élus de l'outre-mer et les élus de la France métropolitaine, demander au groupe parlementaire de reprendre quelques-uns unes de ses habitudes – oh ! je ne voudrais pas que mes camarades parlementaires vissent dans cette intervention une immixtion quelconque dans leurs modes de travail, je n'ai pas de ces habitudes, et je ne prétends pas donner de leçons à ceux qui peuvent m'en donner, mais puisque je suis là pour informer, je leur dis qu'il serait excellent, quand il y a une crise ministérielle, d'en revenir à ce qui était la pratique constante, à savoir y intéresser un élu d'outre-mer, et lorsqu'il s'agit de fixer la position du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale, qu'un élu d'outre-mer monte, lui aussi, à la tribune.
Toutes ces choses, dans quel but ? Précisément, pour contrecarrer l'action de ce groupe des indépendants d'outre-mer, action qui, si nous n'y prenons garde, fera tâche d'huile de l'autre côté de l'eau. C'est un cri d'alarme que je jette. Je voudrais espérer qu'il sera entendu.
De même qu'il faudrait peut-être dire à Monsieur Pleven qu'il est temps pour lui de ne plus céder au chantage de ce groupe des indépendants d'outre-mer. S'il est attaché à 14 voix des indépendants d'outre-mer, il doit tout de même tenir compte des 106 voix du groupe socialiste.
Camarades, j'en ai fini. Ce que je vous dirai pour conclure, c'est que je demande au Parti d'avoir vraiment, lui qui a tant fait pour la constitution de l'Union française, une politique d'Union française, que cette politique s'affirme au grand jour, que dans tous les domaines, elle se manifeste.
Nous avons devant nous, pour le Socialisme, un très bel avenir, et, ce faisant, d'ailleurs, nous ne servirons pas seulement le Socialisme, mais aussi la conception française même d'un certain humanisme. Je vous assure que c'est vraiment par le Socialisme que la France peut apparaître outre-mer comme une grande puissance d'humanité mise au service de la cause de l'homme qui reste la commune mesure des peuples, et des nations, et des races.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, il est 19 heures. Après le programme qui vous a été soumis, nous devrions maintenant lever la séance et la reprendre à 9 heures. Il y a encore neuf orateurs inscrits, en tout, quelques-uns ayant demandé à ne parler que demain.
Je crains que la séance de ce soir ne trouve pas beaucoup d'orateurs, et peut-être pas non plus beaucoup d'auditeurs. Je me demande s'il ne vaudrait pas mieux prolonger la séance pendant une heure encore et ne pas tenir de séance ce soir.
(L'assemblée est d'accord pour prolonger la séance d'une heure et ne pas tenir de réunion après 9 heures.)
La parole est à Grumbach.

Salomon Grumbach

Camarades, l'assemblée vient de nous donner la preuve de sa sagesse. Personnellement, je remercie le président de me permettre de prendre la parole maintenant. Nous avons beaucoup de choses à faire. Ce soir, je suis également engagé dans cette série de négociations de l'ONU qui exigent ma présence en de nombreux endroits.
J'aurais regretté que l'occasion ne me fût pas donnée de parler une fois de plus d'un ensemble de problèmes qui ne sont pas inscrits pour la première fois à l'ordre du jour du Conseil national. Les circonstances veulent que ce Conseil national siège à un moment où les négociations sont entamées sur le plan international, dont l'issue déterminera pour de longues années le sort de l'Europe et du monde.
Je ne dis pas : négociations ultimes. Je ne le dirai jamais. Je ne le pense jamais, je ne le penserais que le jour où l'effondrement se serait produit, c'est-à-dire où la catastrophe se serait révélée inévitable. Je ne la considère pas comme inévitable. Mais il y a des camarades importants qui, dès maintenant, sont persuadés que la troisième guerre mondiale est inévitable, défendant ainsi un point de vue qui n'est pas le mien ni celui de beaucoup de camarades.
Je suis très content que Jules Moch ait saisi l'occasion, lui qui est en pleine action, de vous donner un tableau de ce qui se passe actuellement au sein de l'assemblée générale des Nations unies.
Que ce soit la première fois aujourd'hui que les Quatre, réunis dans un petit bureau privé – a-t-il dit – (disons, nous, officieux), pour examiner dans quelles conditions le débat sur le réarmement pourra se développer, ceci est d'une importance immense. Car si ces pourparlers ne devaient donner aucun résultat, alors, la situation mondiale connaîtrait une aggravation plus grande que tout ce que nous avons connu depuis la fin de la guerre.
Aussi, je ne dis pas encore qu'elle est inévitable, loin de là. Mais, avec chaque conférence qui ne réussit pas, les obstacles sur la route vers un équilibre dans la paix deviennent plus grands. Il faut savoir ce que l'on veut, dans cette situation. Il faut savoir si l'on considère cette négociation entamée entre l'Est et l'Ouest, comme plus importante, du point de vue de la consolidation de la paix, que les négociations entamées entre les puissances atlantiques, entre les deux puissances d'occupation :

Fondation Jean Jaurès

l'Occident et l'Orient, en Allemagne, entre les trois puissances d'occupation occidentales en Allemagne, et le gouvernement Adenauer à Bonn. Car, selon que l'on considère l'une ou l'autre de ces négociations comme plus importante, la conclusion sera très différente.

Moch a eu raison de souligner la lourdeur de la faute commise, de ne pas avoir su éviter le parallélisme entre les négociations anglaises, ici, au sein de l'ONU, et les négociations avec l'Allemagne. Le problème allemand sera un test. A partir de lundi, c'est lui-même qui fera son apparition dans les délibérations de l'ONU. Je suis au sein de la première commission politique. La pièce sur le désarmement a, jusqu'ici, été au premier plan du débat et a abouti à la constitution de cette sous-commission, sur la proposition de la Syrie, de l'Irak et du Pakistan. A la Commission spéciale, commission politique n°2, est inscrite à partir de lundi la fameuse question posée, sur la possibilité de faire des élections générales, libres et secrètes, en Allemagne, en vue de son édification. Et selon que ce débat aboutira à un résultat négatif ou positif, là encore, la situation internationale connaîtra, ou la détente, ou l'aggravation.

Je résume immédiatement ma pensée finale, car je n'ai pas l'intention de vous soumettre l'analyse de tous les arguments que j'aurais voulu vous présenter pour étayer mes conclusions. Je veux me borner à vous soumettre ces conclusions.

Ou l'on arrivera, dans les mois à venir, à trouver une formule entre les Quatre - les Occidentaux et la Russie soviétique -, entre les quatre puissances d'occupation en Allemagne, permettant au peuple allemand d'avoir des élections libres dans les quatre zones, ou dans les deux parties, occidentale et orientale, élections libres qui mettront fin au régime de Monsieur Adenauer, à l'existence du Parti Socialiste-Communiste, en réalité, communiste, dans la partie orientale, qui assurera à la socialo-démocratie allemande la première place et qui fera d'elle une Assemblée Nationale constituante étant l'expression de la volonté du peuple allemand.

Ou l'on arrivera à cela, ou le réarmement de l'Allemagne va devenir inévitable, quelles que soient les craintes mille fois justifiées de toute forme de réarmement de l'Allemagne.

Si l'on n'arrive pas à se mettre d'accord rapidement entre les quatre puissances d'occupation, sur la réédification de l'Allemagne par des élections libres, cela voudrait dire que la coupure de l'Allemagne est maintenue, et, avec elle, la coupure de l'Europe, avec elle, la méfiance profonde des uns vis-à-vis des autres, l'Occident pouvant craindre que la Russie soviétique ne veuille utiliser un jour la partie orientale comme base militaire d'une agression, et la Russie soviétique, avec la même raison, pouvant craindre le contraire.

Mais, d'autre part, il n'y a aucune réédification de l'Allemagne possible si l'on ne renonce pas d'emblée à toute idée de vouloir réarmer l'Allemagne.

Le problème se pose d'une façon aussi simpliste dans l'immédiat.

Si l'Allemagne était réédifiée, il faudrait sans doute un accord préalable entre les Quatre. Les Russes devraient faire le sacrifice de leur position dictatoriale toute puissante de la partie orientale de l'Allemagne. Ils devraient renoncer à pouvoir utiliser cette partie de l'Allemagne pour réédifier toute l'Allemagne.

Mais les Occidentaux, et disons avant tout le très grand pays dont, malgré la folie de quelques-uns uns, il faudrait toujours parler avec une profonde reconnaissance pour tout ce qu'il a rendu comme services à l'Europe depuis au moins trente ans, les Etats-Unis, devraient renoncer à l'idée de réarmer une partie de l'Allemagne. Car, si l'idée de pouvoir réarmer l'Allemagne au nom de l'Occident n'était pas éliminée par des engagements très formels, comment voulez-vous que la Russie soviétique pût accepter la réédification et son départ de la partie orientale ?

Je ne soulèverai aucun des problèmes qui resteraient posés en cas de réédification allemande intérieure et extérieure. Je dis simplement qu'il ne s'agirait pas là d'une neutralisation politique, mais d'une neutralisation de son territoire, neutralisation militaire par le maintien en état de désarmement de l'Allemagne, avec la liberté préservée, pour elle, de dire, sans armée, sans instruction de forces : "J'appartiens au monde occidental", ou "J'appartiens au monde oriental."

Je sais que les puissances occidentales peuvent envisager le danger que l'Allemagne dise : "Je vais appartenir au monde oriental." Actuellement, aucun doute n'est possible à ce sujet. Il faut savoir ce qui se passe en Allemagne occidentale et en Allemagne orientale pour être sûr que la majorité écrasante, c'est-à-dire 95% des Allemands, et pas moins, vont se prononcer pour le monde occidental.

Mais, si l'on veut cela, il faut éviter de donner l'impression qu'au moment même où l'on fait un effort de détente - dont personne ne peut dire actuellement, ni Jules Moch, ni moi, ni d'autres qui sont également mêlés à ces pourparlers, s'il sera couronné de succès, dont personne ne peut dire qu'à travers le canal de la sous-commission, d'abord, de la commission politique, ensuite, de l'assemblée des Nations unies, *in fine*, sentira une décision de désarmement réel -, au moment où l'on essaie d'amener la Russie soviétique à dire clairement ce qu'elle veut et ce qu'elle ne veut pas, que l'on permet à la Russie soviétique de trouver, soit des raisons, soit des prétextes, pour ne pas apparaître comme responsable de la situation. Elle est responsable par toute la politique qu'elle fait depuis des années, responsable du fait même, d'abord, que le plan de réarmement occidental rendu nécessaire par le déséquilibre produit par la guerre de Corée ait abouti au réarmement occidental indispensable.

Il n'y aurait, je crois, aucune possibilité d'amener les Russes à négocier pour établir un équilibre de forces par cette suprématie. Il est indispensable qu'à cet égard l'attitude des Occidentaux soit claire, soit précise, soit sincère et loyale.

Il y a des doutes sur l'attitude des Russes, et je comprends ces doutes. Je vous le répète : personne ne peut savoir quel but ils poursuivent actuellement.

Mais il y a également et évidemment des doutes possibles en ce qui concerne la stratégie politico-militaire que peuvent avoir dans leurs têtes certains chefs des forces militaires de l'Amérique. Je ne leur reproche pas cela. Je ne dirai pas que le grand danger vient de là-bas, comme Andrée Viennot l'a dit, car c'est tout de même formuler une affirmation très dangereuse. Je sais que là-bas il y a actuellement un certain dynamisme qui comporte des dangers, mais, en ce qui concerne les Américains et les hommes d'Etat américains qui sont ici, je pense qu'on peut avoir confiance en leur saine volonté de paix.

Le but, alors, est de trouver un équilibre en vue de consolider la paix. La question fondamentale se pose aujourd'hui pour nos parlementaires qui, rarement, se sont trouvés devant une tâche plus complexe, devant une décision plus lourde, et dont chacun, dans son âme et conscience, peut se demander où est la vérité, la question se pose de savoir si la participation militaire de cette Allemagne à la défense militaire occidentale peut consolider la paix, peut favoriser les négociations indispensables entre l'Est et l'Ouest, peut diminuer le danger que nous voyons tous.

La réponse à ceci, pour ma part, est aujourd'hui la même que celle que j'ai pu donner il y a un an, au moment du Conseil national, où j'ai eu le même débat sur le réarmement. Je pourrais même dire, et je l'ai dit il y a deux jours, lors d'une réunion commune entre les parlementaires et le Comité directeur - où nous n'étions pas assez nombreux vue l'importance capitale du problème - : je suis, en ce moment, en l'an 1951, plus inquiet en ce qui concerne le réarmement allemand que je ne le fus en 1950. Et ce, pour la raison que j'ai vu quelle était la renaissance d'une atmosphère néo-nazie, néo-militariste, en Allemagne. Si je voulais vous lire la liste des organismes réactionnaires néo-nazis en Allemagne, vous seriez effrayés. Vous verriez tout ce qui se trame. Et, si l'on fait un certain silence, depuis quelque temps, sur ces organismes, depuis le mot d'ordre donné par le gouvernement de Bonn qui leur a dit : "Faites donc attention !", ce n'est pas parce qu'elles n'existent plus, mais parce qu'on essaie de mettre le voile sur cette question. C'est une confirmation des craintes que l'on a pu avoir et que nous n'avons jamais cachées.

Mais, si c'est ainsi, on ne peut pas oublier, d'autre part, de parler de l'armée européenne.

Je suis un des vieux partisans de l'Europe. Le hasard de ma vie a voulu qu'il y a 21 ans, j'eus l'honneur d'appartenir à l'entourage de Briand, au moment où il a préparé son manifeste pour la Fédération européenne. C'était le premier homme d'Etat de l'Europe, du Monde, qui, avec la signature de la France, a envoyé à tous les gouvernements de l'Europe une grande lettre en vue de la constitution de cette Fédération européenne. Il voulait préparer la paix. Il sentait tous les dangers. Et, déjà, Mussolini était là, il était virtuellement presque au pouvoir. La paix était déjà compromise.

Actuellement, l'Europe est restée l'idéal. Une armée européenne, c'est une chose magnifique. Ce serait la réalisation, sans doute, de la première organisation continentale pouvant donner lieu à la naissance de cette armée internationale prévue par la charte des Nations unies.

Mais, en tant que Socialistes, nous ne pouvons pas nous contenter de parler de la beauté de l'unité, il faut voir quelle est l'infrastructure possible, il faut voir ce que cela signifie actuellement.

Les Socialistes, au Conseil de l'Europe, ont déclaré qu'une armée européenne sans autorité supérieure suprême européenne ne pouvait pas tenir. Et alors, le Parti Socialiste Français, la France, le Parlement français, le groupe socialiste SFIO, ne doivent pas donner l'impression d'être opposés à une armée européenne, mais poser la question : est-ce qu'elle se présente comme armée européenne comprenant une

formation militaire allemande, c'est-à-dire une douzaine de divisions dont chacune de 13 ou 14 000 hommes ? Est-ce qu'elle se présente comme une armée qui n'a de l'Europe que le titre et quelques dispositions d'apparence, ou comme une armée réellement européenne ?
Je me rends compte que l'importance première est le discours d'Eisenhower, le général sans doute le plus antimilitariste et le plus philosophe qui existe. Il ne désire certainement pas la guerre, il souhaite l'éviter.
Dans son discours à Rome, il y a quelques jours, il a déclaré : «Il faut accepter l'armée européenne" parce que nous lui avions dit que c'était la seule formule qui permettrait à la France d'accepter l'incorporation.
Je comprends les problèmes politiques posés par ce discours sur le plan international, et les complications qui en sont la conséquence, sur le plan des négociations entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, mais je sais aussi que c'est un espoir.
Alors, on nous dit : "Attention, vous n'avez plus qu'à choisir entre pas d'armée allemande du tout ou une armée européenne ; vous avez à choisir entre une armée allemande nationale et une armée européenne comprenant des Allemands."
Peut-être aurons-nous à connaître ce choix. Mais la France n'aura certainement pas, à elle seule, la force d'empêcher ce que, finalement, les Etats-Unis voudraient. Alors, je préfère que la France, devant l'histoire, devant les générations futures de ce pays, n'ait à prendre aucune responsabilité, n'ait aucun reproche de complicité à se faire.
Il n'y a pas de doute : le réarmement de l'Allemagne, actuellement, est envisagé par les Etats-Unis comme une nécessité, du point de vue mathématico-militaire. Je ne condamne pas, je n'examine pas, je constate.
Les Etats-Unis, en même temps, ne tiennent pas suffisamment compte, souvent même pas du tout, de tout le passé, de tout le présent, et de tout ce que le passé et le présent nous font prévoir comme possible, comme vraisemblable pour l'avenir, du côté allemand.
Nous Socialistes, nous pouvons avoir des raisons pour ne pas être favorables à un réarmement allemand. On oublie souvent l'aspect allemand, l'on s'occupe facilement de l'aspect américain, et l'on dit : "Voilà les services qu'ils rendent ; il faut tenir compte de leur puissance." L'on s'occupe de l'aspect soviétique et l'on dit : "Naturellement, ils ne veulent pas le réarmement de l'Allemagne occidentale ; c'est la raison pour laquelle ils ont poussé le gouvernement de la zone occidentale à proposer les élections générales."
Tout cela est clair comme le jour, mais cela ne change rien au problème même et aux conséquences du réarmement.
Actuellement, si vous examinez de près l'aspect allemand, vous constatez que la moitié ou même les 3/4 du peuple allemand, de le classe ouvrière, de la jeunesse, sont opposés à ce réarmement. Ceux qui 1'acceptent ont des raisons différentes, celles des gens de l'Occident.
A partir du moment où l'Amérique a eu l'imprudence folle de proclamer : "Sans l'Allemagne, sans la participation militaire de l'Allemagne, aucune défense de la civilisation occidentale ne paraît possible", il est tout à fait naturel que tous les

éléments de guerre, les généraux, les officiers, les dizaines de milliers de ceux qui ont continué à vivre après la défaite, la capitulation, l'effondrement du régime nazi et de la croix gammée, semblent appelés à un nouvel avenir. C'est une question sociale, une possibilité de retrouver un poste pour vivre. Les officiers de l'ancienne Wermacht n'ont pas le droit de toucher de pension et des milliers vivent dans la misère. Ceux qui l'ont mérité pour l'attitude qu'ils ont eue pendant la guerre n'attendent que cela.

L'armée de demain, si elle existait, ne serait faite ni par les Socialistes, ni par les journalistes, ni par les pâtissiers, ni par les cordonniers. Elle serait faite par des militaires. Quel que soit le caractère européen d'une armée, les formations militaires allemandes auront besoin de généraux. Ce seraient les généraux d'hier, les mêmes généraux et officiers qui se réunissent actuellement dans des centaines de petites et grandes organisations. Il n'y a plus une ville, presque plus un village en Allemagne où il n'y a pas une organisation, sous les dénominations les plus différentes, qui rassemble les gens d'hier. En secret, ils commencent à préparer le jour où le recrutement officiel commencera.

Qui sera la première victime ? La démocratie allemande elle-même, à l'intérieur du pays, cette démocratie que nous avons proclamée, et nous avions raison, comme la condition essentielle, la voie ouverte à la réconciliation réelle entre l'Allemagne et les autres peuples, entre l'Allemagne et nous.

Pour moi, le problème franco-allemand n'est qu'une partie du problème d'ensemble. Du point de vue français, nous avons le droit de considérer le problème franco-allemand comme un problème germano-français, comme un problème qui nous intéresse particulièrement.

Les Socialistes français doivent être contre la militarisation de l'Allemagne, non seulement pour les raisons données par certains orateurs, en particulier Andrée Viennot mais aussi parce que nous savons qu'actuellement la classe ouvrière toute entière est défavorable à toute participation au réarmement.

Le chef très influent du Parti, notre camarade Schumacher, parlant au nom de la classe ouvrière, ne refuse pas toute participation au réarmement, mais pose une condition que je ne pense pas que l'on puisse accepter : le rétablissement de la souveraineté intégrale de l'Allemagne, l'égalité des droits sur tous les plans politique, économique, militaire, ce qui signifie le droit de pouvoir faire une armée nationale, ce qui signifie en même temps la disparition du contrôle.

Je vous apporte les derniers documents ; j'ai sous les yeux l'organe central officiel de la démocratie allemande, dont le directeur est Schumacher. Il porte comme date 30 novembre 1951. Le dernier discours de Schumacher, sur l'armée européenne, porte comme titre : "Camp de la mascarade européenne."

Dans le cadre de la logique, il a raison de dire : "Vous ne nous donnez aucune garantie absolue ; vous ne voulez pas rétablir notre souveraineté intégrale, vous voulez maintenir certaines discriminations." Hélas, une fois de plus, il commet cette faute impardonnable de s'adresser à la France, de lui faire des reproches, comme si c'était la France qui était le pays demandant le plus énergiquement le réarmement de l'Allemagne.

Je vous traduis textuellement quelques phrases ; il parle des négociations entre Adenauer et les gouvernants que celui-ci a rencontrés à Paris, il y a huit jours. Vous avez lu probablement l'article que j'ai cru devoir publier le lendemain de cet entretien ; j'ai tenu à mettre les points sur les I. L'on trompe tout le monde, notre opinion publique, l'opinion publique allemande ; on a déjà fait croire que tout était réglé, tandis que rien n'est réglé, en réalité. En Allemagne, on a créé l'impression qu'Adenauer avait obtenu ce qu'il avait voulu.

Schumacher, dans un discours prononcé, il y a quatre jours, dit aux Français : "Nous voudrions dire en toute quiétude, en toute tranquillité, que vous pouvez réaliser actuellement vos revendications à notre égard, face à un gouvernement faible, sans esprit critique. Dès maintenant, je vous avertis que ces accords ne vivent pas encore. La force morale, la force du peuple, la bonne volonté des Allemands, vous ne parviendrez pas à l'intégrer, en ayant obtenu uniquement la signature du Chancelier."

Il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'avertissement d'un homme qui, demain, peut être à la tête de l'Allemagne. Le gouvernement allemand actuel sait très bien que, demain, le parti de Schumacher sera le premier parti.

C'est pour cela que nous discutons souvent avec les hommes politiques et les ministres des autres pays. Je dis : "Méfiez-vous ! vous créez actuellement l'impression que, parce que vous appelez l'armée européenne, vous obtiendrez facilement la participation du peuple allemand. - que je ne désire pas, mais que vous désirez." Rien n'est moins sûr. Une signature du Chancelier Adenauer, au bas d'un document de cette importance ne suffit pas. Ce n'est pas d'un mois à l'autre qu'on improvise une armée ; c'est un chèque sans provision. Le jour où il s'agirait de faire honneur à la signature, vous pourriez vous trouver en face d'un Parlement allemand qui dira : "Non." Même si vous le vouliez, vous ne pourriez pas avoir cette unité intégrale.

Quel est le conflit entre les occidentaux et le gouvernement de Bonn ? L'Allemagne travaille en grande partie pour elle-même ; on y enregistre la renaissance de courants qui n'ont rien à voir avec la démocratie, et l'on voit remonter les spectres du passé qui, sans constituer un danger immédiat, constituent une indication.

C'est ce qu'on appelle la garantie générale qui, en cas de danger, permettrait de prendre en mains la direction, soit en cas d'un conflit extérieur, soit en cas d'un conflit intérieur à caractère spécial.

Si l'on voulait obtenir une participation militaire allemande qui, par elle-même, constitue une source d'incertitude, pour m'exprimer avec modération, pour l'avenir plus qu'immédiat, quel serait le résultat ?

Deux des garanties de sécurité qui ont été saluées avec raison comme un des succès les plus remarquables de cette lutte et de cette bataille si cruelle que les alliés occidentaux ont dû mener avec la Russie soviétique pendant la guerre, pour aboutir à défaire le régime hitlérien, à désarmer totalement l'Allemagne, et le système de contrôle, ces deux garanties disparaîtraient et seraient remplacées par une garantie d'insécurité et de danger qui s'appellerait le réarmement allemand.

Fondation Jean Jaurès

Alors, la formule "armée européenne" ne suffit pas pour calmer ces inquiétudes. Il faudrait pouvoir nous prouver que cette armée européenne pourrait être conçue de telle façon qu'elle obtienne l'approbation du peuple allemand, de la classe ouvrière et pas seulement d'un parti, pas seulement de Monsieur Adenauer. Tous ceux qui sont avec lui préfèrent le réarmement de l'Allemagne à l'unification, pour des raisons sociales. Ceux qui sont derrière Adenauer, certaines couches sociales, les industriels, les magnats, préfèrent avoir une armée en mains, plutôt que de voir une rectification dans laquelle entreraient une Allemagne orientale et certaines institutions de socialisation qui ne pourront plus être abolies demain. Je n'entre pas dans les détails.
Dans cette Allemagne il y a 66% des ouvriers, des Allemands qui ne gagnent pas plus de 250 marks par mois, 27% qui ne gagnent pas plus de 100 marks par mois. Ce ne sont pas des gens qui voudront s'enrôler, et une nouvelle armée allemande serait une armée de mercenaires, comme celle que nous avons connue après l'autre guerre.
Je comprends que le Docteur Schumacher ait peur de cela. Aussi, il demande une armée nationale avec le service militaire obligatoire. C'est logique. Mais qui aura le courage d'avoir confiance dans l'Allemagne qui est en plein développement, dont la démocratie est fragile, qui a souffert de l'occupation et de la coupure en deux parties ? Qui voudra accorder ce droit, actuellement, sans courir le risque de devenir responsable de nouvelles catastrophes qui pourraient se produire rapidement ?
C'est pour ces raisons qu'aujourd'hui encore le Parti Socialiste, je l'espère, à ce Conseil national, votera un texte dans ce sens. Je ne sais pas si l'on envisage de voter un texte sur cette question ; je ne suis pas partisan de beaucoup de textes, il est vrai. Nous en avons déjà voté dans plusieurs Congrès, disant clairement, en quelques phrases, que le Parti Socialiste est opposé à tout réarmement allemand, quelle que soit la forme de ce réarmement.
Le Parti Socialiste belge vient de voter, il y a deux semaines, un texte rédigé exactement de la même façon.
En Italie, dans un article, l'on vient de donner toutes les raisons pour lesquelles on devrait faire l'impossible pour empêcher un réarmement allemand.
Il faut voir clair, actuellement. Les négociations sont commencées entre l'Est et l'Ouest. Personne ne sait ce qu'elles donneront, mais ne commettons pas cette faute majeure de donner aux Russes et à d'autres pays l'impression que, pour l'Occident et la France, un réarmement allemand nous paraîtrait plus important pour la paix qu'une détente entre l'Est et l'Ouest. Si cette détente ne pouvait pas se produire, il serait de notre devoir de continuer la lutte pour un désarmement allemand.
N'y a-t-il aucune possibilité de concevoir - si nous avons la chance d'avoir une armée européenne méritant ce nom réellement - cette armée européenne sans participation militaire allemande ? Une seule question fondamentale est à poser.
Aujourd'hui, je n'ai voulu que vous rappeler, sans prétention, que le problème reste posé, aujourd'hui comme hier, sans oublier cependant la netteté avec laquelle les Etats-Unis, par la bouche d'Eisenhower, nous mettent devant le problème de l'armée européenne.

D'autre part - et c'est là une question intérieure -, nous pourrions être amenés à comprendre, comme les Communistes et le RPF, la raison d'une crise gouvernementale qui, selon moi, serait un vrai malheur.
Voilà le conflit dans lequel nous pourrions nous trouver.
Mais voilà le conflit devant lequel on peut se trouver : on peut être soi-même d'accord sur la façon dont se pose un problème et je le suis avec moi-même, ce qui n'est pas toujours le cas, et voir les conséquences, et reculer, et même sur ce plan, personnellement je ne recule pas, étant donné que toute décision qu'on prendra et qui permettra un relèvement de l'Allemagne aura des conséquences pour l'avenir infiniment plus lourdes que tout ce qui peut se passer dans l'immédiat.
C'est pour cela que je demande à ceux qui, membres du Conseil national, qui autrefois déjà étaient d'avis qu'il fallait que les SFIO s'opposent à un réarmement, de rester du même avis.
Je crois que c'est un chemin difficile sur lequel nous nous sommes engagés, mais je suis profondément persuadé que c'est un chemin… l'avenir caractériserait.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Soustier.
Il n'est pas là.
Le camarade Fateau ?

Fateau - Je renonce à la parole, je demande simplement de pouvoir assister à la réunion de la Commission des résolutions.

Guy Mollet - Avant de lever cette séance, je voudrais vous faire part de ce que la petite Commission des résolutions, qui avait à étudier le problème des modifications statutaires, le problème de la délégation mixte et du cumul des mandats, a terminé son travail, que le rapport nous sera fait demain matin, à la séance du matin, et sera suivi de vote dans les deux cas.
Autrement dit, il est bon que non seulement les présents soient là demain mais qu'ils fassent savoir aux camarades qui déjà ont du s'absenter qu'il y aura demain des votes par mandats.

Le président - Séance demain matin 9h30. La séance est levée.
(La séance est levée à 19h50.)

Séance du dimanche 2 décembre (matinée)

La séance est ouverte sous la présidence de Le Bail (Haute-Vienne), assisté de Tellier (Somme), Herbert (Vendée) et Chazette (Creuse).

Le président - La parole est à Rémi Sicard pour le rapport de la Commission des conflits.

Fondation Jean Jaurès

Rémi Sicard

Camarades, le Conseil national est saisi de trois demandes de réintégration.
Vous avez reçu le bulletin intérieur du Parti qui tous a donné pour deux affaires : l'affaire Mistral et l'affaire Rassinier, certains éléments d'appréciation.
Je crois qu'en ce qui concerne la première demande, celle de Mistral, des Alpes-Maritimes, il ne peut y avoir aucune difficulté, étant donné les arguments invoqués en 1928 pour exclure du Parti le citoyen Mistral. C'était une exclusion prononcée par la Commission fédérale des conflits des Alpes-Maritimes en 1928.
Je ne pense pas que le Conseil, sur cette affaire, ait des observations à présenter et c'est pourquoi je demande au président, tout de suite, de mettre cette réintégration aux voix.

Le président - La réintégration de Mistral. Quels sont ceux qui sont partisans de la réintégration de Mistral ? Mandats ? Avis contraires ? A l'unanimité.

Rémi Sicard - Je vais donc passer, camarades, à la deuxième demande de réintégration, celle qui a fait l'objet d'une circulaire qui vous a été envoyée par le Secrétariat général le 16 novembre 1951 : c'est le cas du citoyen Maxence Roldes, anciennement député de l'Yonne.
Je pense que les secrétaires fédéraux qui sont ici, les délégués qui sont ici ont pris connaissance du rapport que la Commission nationale des conflits a établi. Mais si vous voulez bien, je vais rapidement vous les relire pour que vous puissiez vous prononcer.
Voici, camarades, le rapport que nous avons établi.
La demande de réintégration du citoyen Maxence Roldes formulée par la fédération de l'Yonne a été renvoyée à la CNC pour rapport par le Congrès extraordinaire du Parti le 4 juillet 1951.
Il convient de faire observer que cette affaire avait fait l'objet d'un échange de lettres entre le Secrétariat général du Parti et le Secrétaire fédéral de l'Yonne à partir de septembre 1950.
Le 25 septembre 1950, le Secrétaire général du Parti écrirait à Gérard Vée qu'aucune demande de réintégration d'un parlementaire ne pourrait plus être accueillie par décision prise par application des décisions prises par les Congrès nationaux depuis 1946 ; et il lui rappelait que les derniers dossiers de demandes de réintégration des parlementaires exclus avaient été renvoyés à la CNC pour instruction par le 41ème Congrès de 1949. Le même Congrès avait donné pouvoir à son Conseil national des 25 et 26 février 1950 de statuer sur les demandes de réintégration. Il avait, en outre, bien été précisé qu'aucune nouvelle demande ne serait plus accueillie dans l'avenir.
Le Secrétaire fédéral de l'Yonne fait observer que si la demande de réintégration de Maxence Roldes n'avait pas été envoyée au Secrétariat général avant le 41ème Congrès, c'était à la suite de l'oubli de son prédécesseur le camarade Daulle, très malade à ce moment-là. Le Congrès fédéral de l'Yonne, tenu en juillet 1949, avait en

Fondation Jean Jaurès

effet décidé à l'unanimité de présenter immédiatement la demande de réintégration de Maxence Roldes.
Le camarade Daulle a confirmé ces indications par une lettre qui est au dossier.
C'est dans cet état que la demande de réintégration dont il s'agit a été présentée au Congrès extraordinaire du 4 juillet 1951, le Secrétaire fédéral de 1'Yonne ayant accepté de n'en pas saisir le Congrès ordinaire du 13 mai en raison de l'importance et de la variété de ses travaux.
Le Congrès extraordinaire du 4 juillet est donc revenu, comme il en avait le pouvoir, sur les décisions antérieures et a décidé de renvoyer la demande formulée par la fédération de l'Yonne devant la CNC pour rapport ; et comme le Congrès ordinaire de 1949, il a donné mandat à notre Conseil national d'aujourd'hui de prendre une décision sur le fond.
Il n'est pas douteux que la demande de réintégration présentée par la fédération de l'Yonne en faveur de Maxence Roldes aurait dû parvenir au Secrétariat général du Parti avant le Congrès ordinaire de 1949, si le Secrétaire fédéral avait exécuté le vœu du Congrès fédéral ; mais le camarade Daulle, en juin 1949, était malade, il n'avait pu assister au Congrès et avait dû abandonner ses fonctions à la même époque, sans avoir eu le temps d'exécuter les décisions prises par ce Congrès.
Le retard apporté à la présentation de la demande de réintégration de Maxence Roldes ne semble donc pas constituer un motif de rejet.
Alors troisième point : Maxence Roldes, juin 1940.
Après avoir voté à l'unanimité les pleins pouvoirs, comme vous le savez, Maxence Roldes s'est immédiatement ressaisi. La fédération de la Dordogne, la fédération de 1'Yonne paraissent d'accord sur le fait que Maxence Roldes a participé à des actions de résistance contre le camp, en organisant un dépôt de munitions dans sa propre unité et en créant un véritable centre d'hébergement pour les troupes de la résistance.
Activité de Maxence Roldes depuis la Libération : dans la mesure où le lui a permis son grand âge, Maxence Roldes a travaillé en faveur du Parti Socialiste. Les militants responsables de la fédération de la Seine - Roldes habite en effet Charenton depuis 1945 - sont unanimes à louer l'attitude et l'activité de Roldes, et son fils est d'ailleurs membre d'une section de la Seine.
Avis de la fédération de l'Yonne : à deux reprises, en juin 1949 et en juillet 1951, la fédération de l'Yonne a demandé, par des votes à l'unanimité, la réintégration de Maxence Roldes.
La fédération de la Dordogne, département du lieu de refuge de Maxence Roldes pendant l'occupation, a donné un avis très favorable à cette mesure.
Inéligibilité : Maxence Roldes a été relevé de l'inéligibilité par décision du jury de l'Yonne en date du 30 novembre 1945 pour faits de résistance.
J'ajoute que Maxence Roldes est âgé de 84 ans.
Conclusions : La CNC constate que Maxence Roldes remplit les conditions exigées par le 41ème Congrès du Parti pour tout candidat à la réintégration.
Le Congrès extraordinaire du 4 juillet a déjà admis le principe de la demande en se prononçant sur sa recevabilité.

Le Congrès national aura donc à dire si Maxence Roldes, remplissant les conditions de fond exigées par le 41ème Congrès, peut être réintégré dans le sein du Parti.

Le président - Vous avez entendu le rapport de la Commission des conflits. Quelqu'un demande-t-il la parole sur la réintégration de Maxence Roldes ? Personne ? Nous passons au vote.
Ceux qui sont partisans de sa réintégration le manifesteront en levant la main, avec le mandat rose. Epreuve contraire ? Personne. Y a-t-il des abstentions ? Personne.
La réintégration est décidée à l'unanimité.

Rémi Sicard - Alors, camarades, il nous reste un troisième cas de réintégration à examiner, c'est celui du citoyen Rassinier de la fédération de la Saône-et-Loire.
Tous savez, par 1'exposé qui vous a été fait dans le bulletin intérieur du Parti, les raisons pour lesquelles la Commission nationale des conflits a exclu Rassinier du Parti à la date du 19 avril 1951. Et vous savez aussi que Rassinier a fait immédiatement appel ou plutôt a présenté une demande de réintégration dès qu'il a eu connaissance de son exclusion.
Dans le bulletin, vous avez un exposé des faits de cette affaire. Seulement, laissez-moi vous dire, camarades, que pour apprécier exactement comme il se doit la situation de Rassinier, eu égard aux règlements du Parti, il faut avoir lu, inévitablement, lu l'ouvrage qu'il a publié et qui se nomme "Le Mensonge d'Ulysse". Vous pensez bien que la Commission nationale des conflits a pris la peine de lire et même de relire attentivement cet ouvrage, et en tous cas de façon plus particulière la préface de l'ouvrage de Rassinier.
Et dans notre sentence, si nous n'avons pas reproduit exactement les raisons que nous avons cueillies dans le livre de Rassinier pour motiver son exclusion, c'est parce que nous ne voulions pas dire de sentence trop longue ; mais dans le dossier qui est ici nous avons tous les éléments et ce sont ces éléments qu'en quelque sorte d'ailleurs je vais vous présenter.
Lorsque nous avons été saisis de la demande de contrôle contre Rassinier, nous avons, comme toujours, procédé par la convocation du camarade incriminé. Rassinier s'est présenté devant la Commission nationale à deux reprises différentes et, mon Dieu, nous avons bien senti à son embarras qu'il avait la plus grande peine à nous expliquer les raisons pour lesquelles il avait accepté de faire précéder son ouvrage de la préface de ce Monsieur Parras dont je vais tous donner quelques lectures très courtes.
Et alors après, camarades, vous me direz si le Parti Socialiste peut accepter dans son sein des citoyens comme Rassinier qui fait traiter, comme il l'a laissé faire, la résistance et les déportés.
Excusez la grossièreté même du texte que je vais lire, mais il faut bien le lire.
Voici dans l'ouvrage, dans la préface de Rassinier, ce qu'on relève comme passages :

"Tous les soirs, dans les rues de Mornaix, le bon Carette (?) en 1945, criait de sa voix célèbre : la Résistance nous emmerde ! Elle nous emmerde parce qu'elle nous fait… et elle nous fait... parce qu'elle nous emmerde !"
Admirez la richesse de la pensée et la concision de la forme. On ne saurait mieux dire que Saint-Pierre : "Ce n'est pas du Sartre."
"Les déportés font partie de la résistance. Voilà cinq ans qu'ils nous infectent, et vous avec. Il n'y a aucune raison pour que les déportés aient plus le droit de se mettre en avant que les anciens combattants, les blessés du poumon, les prisonniers, les évadés et même les déserteurs, les cocus de guerre ou les maris de tondues. Je vous pisse au train. Salut et fraternité !"
A quoi Paul Rassinier nous répondit qu'il était entièrement d'accord et que nous connaissant, il n'attendait pas moins de moi, qu'il ne s'était pas trompé sur mon compte et qu'il me demandait seulement de lui dire quelles idées et quelles images m'avait suggérées son petit travail.
Je ne peux pas vous lire toute la préface.
Je vais rapidement passer à une dernière citation que je relève et qui fera plaisir, je pense, à tous nos camarades qui ont exercé depuis 1945 les fonctions gouvernementales :
"En revanche, il est un terrain où je veux bien suivre Rassinier, c'est quand il établit d'une façon étonnante que les responsables des camps, cette élite de déportés qui nous a fourni nos gouvernants, nos censeurs, nos patriotes et nos juges, constituent la plus prodigieuse fripouille de l'histoire.
On s'en doutait énormément quand on les a vus au pouvoir depuis 1945, et d'apprendre qu'ils se faisaient déjà la main en 1942 éclaire tout d'une splendide lumière. C'est le triomphe du salaud si infecte et si dépravé et si bas, et qui ne trouve plus qu'une seule place où se cacher puisqu'il sait qu'on le cherchera par terre, dans les égouts et dans le ruisseau et que personne ne pensera au banc des ministres et au Comité des CNR, au fauteuil des sociétés nationalisées, à la direction des journaux.
Ces grands de politique, ces surhommes se sont mis à la disposition des nazis pour faire régner l'ordre dans les camps, pour matraquer leurs frères d'infortune, pour conserver leurs plans, leur triomphe, leur fromage."
Camarades, je ne voudrais pas tous lire toute la préface ; elle est du même tonneau.
Je n'ai pas voulu être trop méchant pour ne pas froisser personne ni les sentiments tout de même de respect que nous avons pour d'anciens déportés, mais son ouvrage même, dans lequel il prête asile à des notes de M. Parras lui-même, vraiment constitue un élément qu'on ne peut pas rejeter, qu'on ne peut pas expliquer, qu'on ne peut pas excuser.
C'est pourquoi la Commission des conflits, après avoir longuement délibéré tout de même, a décidé de rejeter loin du Parti le camarade Rassinier.
S'il veut écrire comme il l'a fait, se faire préfacer comme il l'a fait, c'est son droit ; mais alors, alors ! étant donné tout de même qu'il a été député du Parti Socialiste, qu'il exerce par sa littérature une certaine action, eh bien il n'avait qu'à s'en aller, qu'à quitter le Parti.

Mon Dieu, nous n'avons pas à lui reprocher sa façon d'écrire, sa façon de critiquer ; nous ne sommes pas, je vous le disais, un jury littéraire qui décerne des prix, mais tout de même nous devons examiner dans les conditions de l'article 54 du règlement si l'action de Rassinier, en tant qu'écrivain, n'a pas été de nature à nuire au Parti. La Commission des conflits a pensé que cet ouvrage ainsi préfacé nuisait considérablement au Parti, non seulement en Saône-et-Loire, où les camarades pourront apprécier eux-mêmes, mais sur le plan national quand on sait que Rassinier a été d'abord, d'une part, membre du Parti, d'autre part ancien député du Parti Socialiste. C'est pourquoi nous avons pris la sentence que vous savez et, mon Dieu, sans vouloir influencer le Conseil qui est absolument libre, je crois qu'il sera difficile de faire admettre par votre assemblée qu'on peut ainsi parler des camarades que nous avons connus et que nous aimons beaucoup, et ceci dans les termes que je viens de vous rappeler.

Le président - Vous avez entendu le rapport sur Rassinier. Quelqu'un demande-t-il la parole ?
(Muglioni la demande.)

Le président - Vous avez la parole.

Muglioni

C'est parce que je suis Secrétaire de la section de Mâcon, à laquelle Rassinier appartenait lors de son exclusion, que la fédération de Saône-et-Loire m'a confié le soin de venir à ce Conseil national pour défendre sa réintégration.
Je ne viens pas ici défendre particulièrement un homme ; je viens plutôt, si vous voulez bien, défendre un principe, et je serai d'ailleurs très bref.
Après ce que vient de dire le camarade Sicard, il n'est pas dans mon intention de venir défendre les textes qui viennent d'être lus. Vous vous en doutiez, je pense.
Seulement ces textes, d'abord, font partie d'un ouvrage de 300 pages et je ne crois pas que l'on puisse donner une idée de l'ensemble malgré la vigueur des phrases qui viennent d'être lues.
Il y a deux choses dans ce livre : il y a ce que Rassinier a écrit, et il y a la préface, qu'il a laissée imprimer.
Dans ce que Rassinier a écrit, je crois que rien ne peut lui être reproché au point de vue socialiste. Je dis bien : dans ce qu'il a écrit lui seul. Je ne veux pas poser du tout le problème de fond, il faudrait un débat très prolongé qui n'a rien à faire ici ; dans ce texte, Rassinier donne une interprétation de son expérience ; d'autres, nombreux, ont donné d'autres interprétations, nous n'avons pas à juger.
Maintenant, si je considère la sentence de la Commission des conflits, une chose, et une seule, d'une manière très précise, est reprochée à l'auteur du "Mensonge d'Ulysse". C'est l'acceptation de la préface de Parras.
Et bien, d'une manière très générale, ce qui n'excuse rien je l'avoue, ce n'est pas la première fois qu'une préface est en contradiction avec un livre. Dans le domaine

littéraire, philosophique, sociologique ou politique, très souvent une préface contredit un livre, comme le livre, d'ailleurs, contredit la préface. Je ne veux pas donner ici d'exemple, on pourrait malgré tout donner l'exemple de l'un des derniers actes littéraires de Léon Blum, qui est tout à fait remarquable, qui est la préface d'un livre qui tourne en dérision le Socialisme, le livre pourtant remarquable par ailleurs de James Burnham, "L'ère des organisateurs". Si Léon Blum a préfacé l'édition française de ce livre, c'était pour dire qu'il n'était pas d'accord avec la thèse essentielle du livre, et par ailleurs, il est évident que James Burnham pourrait dire, devant des défenseurs éventuels, qu'il n'est pas d'accord avec la préface de Léon Blum.
De la même façon, si on lit la préface de Parras, on s'aperçoit qu'il critique en termes très violents Rassinier, ce qui laisse penser que Rassinier, comme il l'a dit lui-même, n'est pas d'accord avec ce que Parras a écrit.
Maintenant, je veux bien dire qu'il y a là une très grave imprudence. En effet, je n'apprécie aucunement la préface de Parras, ne serait-ce que pour sa tenue littéraire, car j'aime qu'on écrive correctement, à plus forte raison pour le fond qui, d'ailleurs, ne prouve et n'explique rien.
Seulement, je veux vous dire cela non pour vous influencer, non pour agir sur votre sensibilité, comme par pitié, je vais vous dire cela à condition d'ailleurs que vous n'en fassiez pas état au dehors, précisément parce que la presse n'est pas là. L'amitié que j'ai pour Rassinier, je l'avoue, m'impose certaines réserves.
Le manuscrit, je l'avais lu avant qu'il soit imprimé, et je dois dire qu'à chaque page, Rassinier me demandait : "Est-ce que vous croyez que mon style, que ce que j'ai écrit ne va pas au-delà de mes pensées, que ce que je dis sera convenablement interprété ?" J'étais d'accord en ce qui concerne la préface, en mettant entre parenthèse le fait que je ne pouvais pas juger directement l'expérience car, pour juger un fait, il faut l'avoir vu ; je parlais de l'interprétation.
D'autre part, Rassinier m'a annoncé un jour qu'il avait accepté la préface d'un homme qu'il avait rencontré, qui s'appelait Parras. Je l'avais lue, car des extraits en avaient été publiés, qu'une petite partie de cette préface, sur une page de grand format, mais qui ne donnait pas une idée importante de l'ensemble. Rassinier m'a dit : "Quand j'ai reçu cette préface, j'étais très ennuyé, parce que j'avais accepté d'avance de l'imprimer avec mon livre ; lorsque je l'ai reçue, j'ai vu que certaines attaques contre le Parti Socialiste étaient fort gênantes, et qu'il m'était absolument impossible de les imprimer. J'ai donc fait supprimer (et cela est vrai, cela a été publié dans le bulletin intérieur) de très importants passages qui concernaient le Parti Socialiste." Pour le reste, il est vrai que Rassinier a commis la faute de laisser malgré tout publier le reste de la préface.
J'accorde donc volontiers que Rassinier a commis une imprudence, mais alors je vous demande de l'apprécier à sa juste mesure. La Commission nationale des conflits dit qu'elle était de nature à porter un grave préjudice au Parti. Mais alors, je ne veux pas absolument passionner un débat qui ne doit pas l'être, est-ce que vous êtes sûrs que depuis la Libération, de très graves imprudences n'ont pas été commises par des membres du Parti qui étaient autrement influents que Rassinier ? Je vous demande si

la justice du Parti a toujours été aussi exacte que lorsqu'il s'agit de frapper Paul Rassinier ? Je pourrais citer personnellement - je ne donnerai pas de nom, parce qu'il y a des relations d'amitié qui sont, à mon avis, intangibles -, je pourrais citer des cas de camarades qui se sont lourdement trompés, qui ont commis, volontairement ou involontairement, des erreurs qu'ils ont réparées par la suite. Lorsqu'on voit la signature d'un membre important dans un journal du RPF, lorsqu'on laisse son nom traîner comme signature d'une affiche des Partisans de la paix et de la liberté, c'est-à-dire d'une organisation mise à l'index par le Parti, on n'a pas demandé l'exclusion. J'ai blâmé ces camarades lorsque je les ai vus.

Je crois, d'autre part, que la Commission nationale des conflits, se devait de demander au préalable l'opinion de la fédération de Saône-et-Loire. Je ne sais pas si c'est une question de droit écrit, mais c'était au moins une question de justice et, me semble-t-il, de délicatesse.

Maintenant, je dois dire que, tout en se désolidarisant d'une manière totale de la préface d'Albert Parras, la fédération de Saône-et-Loire reste derrière Rassinier.

J'oubliais quelque chose que je dois ajouter, c'est pourquoi je vous demandais d'ailleurs, tout à l'heure, de ne pas répandre cela : lorsque Rassinier s'est aperçu - et j'avoue qu'il a mis trop de temps pour s'en apercevoir - de l'interprétation qui avait été donnée de son livre, en raison même de la préface, il avait l'intention, il me l'a dit, il l'a dit à d'autres camarades et je crois même qu'il en a fait état à la Commission nationale des conflits, il avait l'intention de publier une rectification, c'est-à-dire de manifester que si cette préface avait été écrite avant son livre, par ailleurs il était en désaccord avec Parras, de même que Parras avait manifesté son désaccord à son égard.

S'il ne l'a pas fait, c'est précisément parce que son préfacier et lui étaient ensemble, simultanément, attaqués devant un tribunal correctionnel, et il eut été très peu élégant de se désolidariser de son préfacier devant le péril. Je crois que c'est un sentiment qui, en lui-même, est assez honorable et qui n'aurait pas empêché, par la suite, la vérité de se faire jour, si les circonstances n'avaient pas été celles que vous savez.

La fédération de Saône-et-Loire est donc derrière Rassinier pour le défendre.

Je dois dire qu'au dernier Congrès fédéral, au milieu de l'année, il avait été réélu à l'unanimité membre de la Commission exécutive, malgré une intervention du membre du Comité directeur qui présidait alors.

Rassinier a dû abandonner la vie militante active, en raison de sa santé, mauvaise santé qui est due à sa déportation. Je crois que vous ne pouvez pas le couper définitivement du Parti Socialiste. C'est pourquoi, pour une raison qui ne doit pas aller à 1'encontre, d'ailleurs, des intérêts du Parti, je vous demande de voter cette réintégration.

Le président - La parole est à Bailly, de Belfort.

Jean-Noël Bailly

Camarades, c'est en tant que Secrétaire fédéral de la fédération du territoire de Belfort que, mandaté par l'unanimité de la fédération, je viens vous demander la réintégration de Rassinier. Si Rassinier a été en Saône-et-Loire, il ne faut pas oublier qu'il a été aussi au territoire de Belfort et que c'est un des pionniers du Socialisme dans le territoire de Belfort. Ceci quelles que soient les erreurs qu'il ait pu commettre, et il en a commises, nous le reconnaissons, nous devons, dans un territoire qui était essentiellement réactionnaire, lui rendre cette justice. C'est grâce au père Rassinier d'abord, aux Naegelen, Marcel-Edmond et René, c'est grâce aussi aux frères Rassinier, Paul Rassinier et Georges Rassinier, qui était encore notre candidat aux élections cantonales, c'est grâce à tous ces hommes que le Socialisme a pu prospérer dans le territoire de Belfort, et c'est grâce à eux que nous avons pu avoir d'abord un élu, cet élu a été Naegelen. Il avait été entendu avant son élection que Rassinier étant malade, revenu des camps de déportation, lorsqu'il irait mieux, René Naegelen abandonnerait son siège de député pour Rassinier. C'est ce qui a été fait. Ça a peut-être été une erreur, on s'en est aperçu après. Rassinier, avec son franc-parler, son caractère impulsif, a commis des erreurs, et lorsqu'il s'est représenté, il n'a pas été réélu. On a perdu le siège.

Il y a une chose : la préface, qui est une ordure inqualifiable, c'est certain qu'aucun membre raisonnable ne peut l'admettre ; elle est faite par une espèce d' "anar", c'est ce qu'on peut reprocher à Rassinier, de s'être acoquiné avec Parras, d'avoir accepté de se faire préfacer par Parras. C'est entendu, c'est une grave erreur ; mais quand on prend le livre lui-même, je ne veux pas être méchant pour Rassinier : il m'a envoyé ce livre et il m'a dit : "J'espère que tu ne te méprendras pas sur mes sentiments." Je lui ai dit : "Mon cher, je ne veux pas faire un compte-rendu de ton livre, parce que je serais obligé de t' "esquinter", étant donné qu'en somme tu coupes les cheveux en quatre. Ce n'est pas une oeuvre littéraire, ce n'est même pas une oeuvre d'historien. Tu prends des faits, tu dis M. Untel, vous avez dit que dans les wagons de déportés, il y avait x hommes ou femmes, eh bien ce n'est pas vrai, il y en avait cinq de moins." Rassinier a fait une oeuvre de coupeur de cheveux en quatre ; mais dans son oeuvre, qui est une oeuvre minus, il n'y a aucune attaque pour le Parti. On peut prendre ce livre par le mépris, ne pas le lire. Il y a un autre livre, "Passage de la ligne", qui état beaucoup mieux. Mais il faut voir que Rassinier, très malade, a eu pas mal de déceptions dans sa vie, et peut-être, dans un état d'affaiblissement, il a accepté cette préface.

Mais je vous en prie, non pas que je veux excuser ce livre, il est inexcusable, cette préface surtout. Mais comme l'a dit le camarade de Saône-et-Loire, la préface ce n'est pas le livre. Si on peut condamner la préface, on ne peut condamner le livre. Rassinier a commis des erreurs, il en a même commis dans le territoire de Belfort sur le plan politique. Quel homme n'a pas commis d'erreur ? S'il a commis des erreurs, il a quand même travaillé. Il s'est ruiné la santé, non seulement en déportation, mais il s'est ruiné la santé par son activité inlassable dans le territoire de Belfort, pour refaire une fédération qui était un petit peu tombée.

Il y a une chose, surtout, qui ne dépend pas de la Commission des conflits : le jugement qui a été prononcé par le tribunal de Lyon contre Rassinier est ignoble ; il y a des choses de diffamation contre les résistants, c'est certain ; mais condamner à la ruine un homme, un imprimeur, c'est ignoble ; le préfaceur et Rassinier sont condamnés conjointement à 800 000 francs d'amende et Rassinier est condamné à quinze jours de prison avec sursis, 100 000 francs d'amende et je ne sais combien de jours de prison au préfacier ; ce sont des sommes fabuleuses.
Je pense que du temps de Jaurès, il y avait des voix qui dans le Parti s'élevaient même quand c'était un auteur bourgeois pour défendre la liberté de la presse parce que, voyez-vous où nous en arrivons, nous en arrivons avec des jugements comme cela, sous un changement de régime quelconque, on ne pourra plus écrire quoi que ce soit. Je dis que si on ne réintègre pas Rassinier, c'est à vous de le voir, mais qu'au moins on fasse ce geste de protestation contre le jugement inique qui est une entrave à la loi de la liberté de la presse, à la liberté républicaine.
Voilà ce que je vous demande, camarades.

Daniel Mayer

Je voudrais rendre hommage au courage et à la fidélité dans l'amitié dont les deux camarades qui m'ont précédé ont fait preuve, en articulant les propos qu'ils ont tenus à ce te tribune.
Je voudrais indiquer tout de suite que je n'appartiens pas à une fédération qui a connu Rassinier, et je regrette que des hommes représentant des fédérations se placent sur un point de vue étroitement local et éloignent d'eux l'intérêt général du Parti et l'aspect politique des problèmes qui sont posés.
(Applaudissements)
J'indique tout de suite mes relations avec Rassinier : il a été parlementaire, on l'a dit tout à l'heure, j'entretenais avec lui les relations qu'un autre parlementaire qui n'a pas beaucoup de temps, pas plus que lui n'en avait lui-même, peut entretenir dans les couloirs de la Chambre ; c'était, je crois, des relations d'amitié socialiste et de cordialité. J'ai revu Rassinier une autre fois, j'allais faire de la propagande dans l'Ain, et c'est lui qui m'a conduit en automobile de la gare de Mâcon jusqu'à Bourg-en-Bresse. Nos relations ont été encore une fois sous le signe de la fraternité et de la propagande socialiste. A part cela, je ne l'ai pas revu. C'est donc exclusivement sur le plan politique et non pas sur le plan d'amitié ou sur le plan d'inimitié, que je voudrais parler ici.
Tout d'abord, on a parlé de la préface de Parras.
Je ne sais pas ce que Sicard nous dévoilera, tout à l'heure, si mon renseignement est exact, il paraît qu'il aurait, à la Commission nationale des conflits, déclaré que la préface de Parras était beaucoup plus longue et que c'est lui qui a choisi à l'intérieur. Je le félicite du choix sur lequel il s'est porté. On vous a donné un certain nombre de lectures, mais ce n'est pas la préface de Parras dont je parle, ce n'est pas Parra qui est en cause ici, c'est Rassinier lui-même.

Fondation Jean-Jaurès

Je voudrais simplement attirer votre attention sur deux passages, ou plutôt sur un seul passage du livre, et puis aussi peut-être sur son titre. Car enfin le titre de l'ouvrage, le "Mensonge d'Ulysse" a bien la signification du mensonge des déportés revenus des camps de déportation. C'est bien de cela qu'il s'agit, ou alors le titre choisi par Rassinier lui-même et non point par Parras ne veut rien dire.

Dans les considérants d'un jugement de la cour d'appel sur lequel j'attirerai tout à l'heure votre attention, il est indiqué que Rassinier, dans son livre, non pas dans la préface de Parras, pages 53 et suivantes, écrit :

"Il semble bien que les anciens combattants aient commis une erreur d'optique, doublée d'une faute de psychologie. Il est une justice cependant qu'il leur faut rendre : ils ont raconté leur guerre telle qu'elle fut, pas un mot qu'à les lire ou à les entendre, on ne sentit vrai ; on n'en saurait dire autant des déportés. Les déportés, eux (c'est toujours Rassinier qui parle), revinrent avec la haine et le ressentiment sur la langue ou sur la plume. Ils se mirent à cultiver l'horreur à plaisir, pour inspirer plus sûrement la pitié et la reconnaissance. L'un excitant les autres, il fut pris comme dans un engrenage, ils en arrivèrent progressivement à leurs insultes, à noircir encore le tableau. Ainsi en avait-il été d'Ulysse qui travaillait dans le merveilleux et qui, au long de son voyage, ajoutait chaque jour une aventure nouvelle à son Odyssée pour satisfaire au goût du public (le goût du public, vous entendez, camarades !) Mais si Ulysse réussit à créer sa propre légende et à fixer sur elle l'attention de vingt-cinq siècles d'histoire, il n'est pas exagéré de dire que les déportés échouèrent. La vérité prit sa revanche ; les anciens combattants mirent quinze ans à perdre leur crédit devant l'opinion, il en fallu moins de quatre aux déportés, cependant mieux armés, pour brûler tous leurs vaisseaux ; à cette différence près, leur sort politique fut commun. Telle est l'importance de la vérité en histoire."

C'est Rassinier qui a écrit cela, c'est la justification de son titre et c'est la tentative de justification de son aventure littéraire.

Camarades, les attendus qui ont été écrits depuis la décision de la Commission nationale des conflits sont ceux de la cour d'appel de Lyon. La Commission nationale des Conflits a exclu le citoyen Rassinier, le 19 avril 1951. La cour d'appel de Lyon s'est prononcée, le 2 novembre 1951, il y a un mois aujourd'hui, dans une affaire dont vous avez le droit de savoir pourquoi la justice en a été saisie.

La Fédération nationale des déportés et internés résistants patriotes, l'Union nationale des associations de déportés et internés, l'Association nationale des familles de résistants et des otages morts pour la France, avaient porté plainte.

J'entends, et je dis tout de suite, que je ne crois pas normal que dans une assise du Parti on se serve des arguments de la justice bourgeoise.

Pour rien au monde je ne voudrais qu'un Conseil national, une assemblée quelconque du Parti, condamne un citoyen quelconque, membre du Parti, en se servant des considérants d'une justice qui lui est étrangère, qui n'a ni les mêmes mobiles, ni la même nature, en ce qui concerne son jugement.

Mais lorsqu'on lit des considérants qui ne font que reprendre des textes qui sont l’œuvre de Rassinier lui-même, et lorsqu'on voit que la conclusion, indépendamment

de la conclusion matérielle dont on vient de parler à la tribune pour tenter d'exalter la pitié du Conseil national, disant qu'il convient en outre d'ordonner la saisie et la destruction de tous les exemplaires du livre qui seraient mis en vente, distribués ou exposés au regard du public, je dis que le Conseil n'a qu'à se féliciter d'une telle décision de la justice, même bourgeoise, pour une fois qu'il y a des juges qui rendent justice à la résistance, ça n'est pas le Conseil national du Parti qui va aller contre la résistance !
(Applaudissements)
Je ne sois pas si vous avez lu, il y a trois-quatre jours, un certain nombre de jugements de la cour de cassation sur les comités départementaux et locaux de libération. Il va falloir que nous menions une bataille formidable contre cette décision. Il va falloir que toute la résistance s'efforce de regrouper tous les camarades et de recréer 1'esprit de la résistance, Je souhaite que le Conseil national, en ne réintégrant pas le citoyen Rassinier, soit fidèle aux origines du Parti reconstitué de 1940-1944.
Car enfin, camarades, je voudrais d'un mot vous indiquer comment se présente la résistance actuellement, au moins à la tête d'une des organisations que je viens d'indiquer, il y a des camarades du Parti ; il y en a un, c'est notre camarade Georges Brutelle, qui est à la tête d'organisations de déportés. Ce sont nos camarades dans les fédérations qui ont réussi, dans la plupart des cas, à être à la tête des organisations de déportés et à s'efforcer ainsi de dissocier les Communistes de l'idée de déportation.
Sur le plan de la résistance, autour du général Cochet, qui n'est pas Communiste, ce sont nos camarades Jean Texier et Pierre Bloch, qui en sont les vice-présidents. A l'Assemblée, au Conseil de la République, c'est notre camarade Gilberte Brossolette qui est à la tête du mouvement des conseillers de la République résistante. A l'Assemblée nationale, c'est celui qui vous parle en ce moment qui a été désigné unanimement, malgré certaines prétentions du général Koenig, pour être encore le président du groupe des parlementaires résistants. A l'Assemblée de l'Union française, on vient de créer un groupe, et c'est notre glorieuse camarade Emilienne Moreau, héroïne des deux guerres, qui est présidente du groupe.
Autrement dit, nous nous sommes efforcés, dans tous les travaux qui ont été les nôtres, de bien marquer que dans le pays, quand un résistant veut s'adresser à la résistance, ça n'est pas aux Communistes qu'il s'adresse mais la plupart du temps, c'est aux Socialistes. Je ne voudrais pas alors, quand on s'adresse à nous, que nous ayons le rouge de la honte au front, parce que noue serions membres d'un parti qui aurait réintégré le citoyen Rassinier.
(Applaudissements)

Le président - Quelqu'un demande-t-il encore la parole ?

Marceau Pivert - Je voudrais poser une question qui a un caractère politique. On nous a appris à l'instant même que l'un de ceux qui étaient à la tête des organisations qui ont fait condamner Rassinier était un Secrétaire général du Parti, Georges Brutelle. Je

souhaiterais que Georges Brutelle dise en tant que Socialiste, puisqu'il est Secrétaire général du Parti, quelle est la position qu'il prend sur ce cas pénible, et peut-être n'aurai-je rien à dire, mais c'est d'après sa réponse que je monterai ou non à la tribune.

Léon Boutbien - J'ai une question à poser.

Le président - Brutelle se fera un devoir de répondre. On est parti le chercher, car il préside une commission sur le problème financier.

Dans la salle - Clôture, clôture...

Le président - Alors, clôture sous réserve que Marceau Pivert puisse répondre à Brutelle. La parole est à Boutbien avant la clôture.

Léon Boutbien - J'ai une simple question à poser aux camarades de la fédération de Saône-et-Loire. Je n'ai pas lu personnellement ce livre, mais je voudrais poser la question de savoir à quelle date Rassinier a été déporté ?

X (Saône-et-Loire) - Ça doit être en 43.

Léon Boutbien - C'est très important pour l'explication de son livre.

X (Saône-et-Loire) - Je sais seulement qu'il est revenu à la Libération et qu'il a dû rester près de deux années en déportation,

Un assistant - C'est en 43 qu'il a été déporté.

Le président - La parole est à Brutelle.

Georges Brutelle

Mes chers camarades, j'aurais voulu éviter qu'un représentant du Secrétariat général donne son point de vue en cette occasion, car je ne voudrais pas qu'il puisse en résulter un climat désagréable entre le Secrétariat général et quelques fédérations faibles, qui ont besoin de vivre dans une bonne atmosphère avec nous pour se reconstituer solidement.

Mais puisqu'on me demande à un autre titre mon avis personnel - non pas au titre de président de la Fédération des déportés où je n'ai plus aucune fonction d'organisation ou d'exécution -, puisqu'au titre de militant socialiste dans les organisations de déportés on me demande mon avis, je dois vous dire que, quelle que soit l'amitié personnelle que j'ai pour Rassinier, quelle que soit l'indulgence que je puis avoir pour lui, étant donné ce que je pense de son état physique actuel, je considère que le Parti ferait une grosse faute en réintégrant Rassinier.

Fondation Jean-Jaurès

Il y a deux jours, j'assistai au Congrès de l'Union nationale des déportés et internés de la résistance. J'ai trouvé là une atmosphère absolument hostile à Rassinier. Il y avait beaucoup de déportés socialistes, peut-être pas loin de 50% dans la salle. Beaucoup de camarades qui ont souffert dans les camps. Et on arrivait même à être injuste avec Rassinier, rappelant que s'il voyait les camps avec des yeux différents des nôtres, c'est qu'il s'était trouvé dans une situation différente de la nôtre dans les camps.
En tout état de cause, je crois que le bruit qui a été fait autour de son livre, l'émotion qui en est résultée dans les milieux résistants, font que nous commettrions aujourd'hui une faute politique en manifestant de l'indulgence. On ne nous comprendrait pas, la grande quantité des résistants qui ont été choqués de l'attitude et des écrits de Rassinier et de son appel à Paraz digne de Rivarol pour préfacer son bouquin ne nous comprendraient pas si aujourd'hui le Parti Socialiste, le parti le plus authentique de la résistance, tolérait qu'un de ses membres ne puisse pas davantage mesurer ses propos et acceptait de le réintégrer.
Si nous voulons garder toute notre autorité, tant pis pour l'amitié que certains d'entre nous portent à Rassinier, ce n'est pas l'homme qui doit compter, c'est le prestige, c'est l'influence du Parti. Je crois que nous n'avons pas à hésiter. Nous ne pouvons pas, aujourd'hui, réintégrer Rassinier.
(Applaudissements)

Le président - La parole à Marceau Pivert et la discussion est close, naturellement.

Marceau Pivert

La majorité a voté pour la réintégration dans la Seine, et je veux dire combien cette discussion porte au plus profond même des sentiments des camarades qui sont à la fois respectueux de tous les sacrifices qui ont été faits dans la résistance par tous, et respectueux aussi des droits de chacun. Car l'appréciation, même erronée, d'un camarade qui a vécu dans les camps, ce droit à l'erreur qui est pour nous la base même d'une organisation démocratique, est actuellement en cause.
Je ne voudrais pas passionner le débat, mais je suis persuadé que lorsqu'on apprécie le tort que peut causer au Parti telle ou telle attitude de tel ou tel, il n'y aurait pas besoin de chercher beaucoup pour trouver parmi ceux même qui accusent avec acharnement Rassinier, qui ont eu les mêmes souffrances que lui, quelqu'un qui peut-être, au point de vue politique et tout récemment encore, aurait mis en cause la position politique du Parti actuellement en indiquant que sa participation au gouvernement était simplement ajournée. On a passé l'éponge, on n'a rien dit.
Il y a des attitudes qui sont politiques et d'autres qui sont en quelque sorte psychologique, à l'intérieur des éléments qui ont survécu aux camps, que nous de devons pas confondre. C'est pour éviter cette confusion que je monte à cette tribune.
Un déporté comme Rassinier, qui a été également torturé et qui est malade actuellement, doit tout de même trouver dans une assemblée socialiste autre chose que l'acharnement d'accusateurs qui veulent le détruire, même s'il s'est trompé. Nous sommes tous d'accord pour reconnaître l'erreur qu'il a commise, et lui-même

aujourd'hui doit reconnaître cette erreur qu'il a faite en acceptant la préface d'un aventurier de la plume. Cette faute est déjà sanctionnée par le fait qu'il a été exclu. Est-ce que c'est maintenant une exclusion à vie ? Est-ce que ce camarade n'aura plus jamais le droit de se réclamer du Parti Socialiste ? Est-ce qu'il n'y a vraiment d'indulgence que pour un certain nombre d'autres camarades qui ont retrouvé leur place dans le Parti ? Et pour lui, rien ?
Est-ce que vous ne pensez pas, camarades, qu'un homme qui a été dans les camps peut être diminué, qu'il y a par conséquent une indulgence qui devrait jaillir des milieux mêmes des déportés, qu'il devrait y avoir une protection mutuelle pour empêcher qu'on le condamne et qu'on attaque quelqu'un qui s'est trompé parce qu'il est diminué physiquement, ou parce qu'il a tellement souffert qu'il ne peut plus rien comprendre au monde dans lequel on l'a jeté, où l'injustice continue...
(Protestations dans la salle)
Oui, je pense, camarades, que ce genre de fraternité devrait exister, et si les déportés ont le droit d'exclure de leurs rangs quelqu'un qu'ils considèrent comme portant préjudice à leur cause, là aussi je reconnais ce droit, il est tout naturel.
Je veux simplement ajouter tout de même qu'il faut se garder de considérer que c'est le meilleur moyen de défendre le prestige d'une cause sacrée d'exclure des camarades, ou de brûler des livres. C'est d'une autre manière. C'est précisément en étant supérieurs à tout ce qu'il y a de médiocre, à tout ce qu'il y a d'insuffisant dans cette attitude de la bourgeoisie actuelle, dans le cadre de laquelle il faut interpréter le phénomène de l'attaque contre la résistance.
La bourgeoisie s'est divisée. Une certaine partie a cherché ses intérêts en collaborant avec Hitler, une autre en étant derrière de Gaulle. Aujourd'hui, le front commun de la bourgeoisie est en train de se refaire et le problème de la résistance a ainsi un caractère diminué par rapport à l'offensive cléricale et réactionnaire, mais qui doit être exalté, je suis d'accord avec Daniel là-dessus, de la part du Parti Socialiste.
Mais ça n'est pas du tout parce qu'on aura réintégré Rassinier, quand on lui aura dit surtout ce qu'on pense de son livre, qu'on aura diminué le Parti Socialiste. Je crains qu'on ne le diminue, au contraire, si l'on essaie d'imposer un certain dogmatisme sur la manière d'apprécier les éléments de ces quinze dernières années, et surtout sur cette atmosphère particulière qui a été décrite par de grands écrivains, de ce qu'on appelle "l'univers concentrationnaire".
Il y a d'autres déportés, qui ont quitté le Parti d'ailleurs, et avec lesquels je suis en rapport, et qui affirment qu'en effet, il y a eu une porte de sélection terrible dans les camps, et qu'il y a eu...

Huyard (Vienne) - La qualité de déporté n'autorise pas à commettre des lâchetés.

Marceau Pivert - Non, je suis d'accord avec toi, mais il s'agit aujourd'hui - je te remercie d'appuyer ma thèse… La qualité de déporté est une chose et le Parti doit protéger leurs droits, respecter les sacrifices qu'ils ont consentis. Mais je dis que le meilleur moyen n'est pas d'exclure Rassinier, quand il a posé un problème que vous

n'empêcherez pas 1e s historiens de traiter et d'étudier, le problème de la manière dont ont été sacrifiés des camarades des camps à une organisation concentrationnaire qui était quelque chose de monstrueux. Un certain nombre avaient le choix de ceux qui allaient mourir et le choix de ceux qui allaient survivre.
C'est un problème que l'histoire étudiera, que nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui de mettre en analyse. C'est un problème qui touche à des fibres trop douloureuses, et c'est peut-être le reproche fondamental qu'on peut faire à Rassinier. On ne peut pas traiter à chaud ces problèmes-là. Mais vous n'empêcherez pas qu'il ait existé, ce problème. Vous n 'empêcherez pas qu'il y a eu une sélection dans les camps de concentration qui a été faite d'une manière qui froisse, qui heurte, qui déchire nos convictions fondamentales de Socialistes.
Par conséquent, je souhaite que le Conseil national soit sage et ne confonde pas, dans l'intérêt même de la solidarité fondamentale qu'il doit y avoir sur le plan politique, entre l'action des résistants, des disparus et des déportés, et l'action politique révolutionnaire du Parti.
Il est exact que le Parti sera bientôt le seul à pouvoir parler de ces sacrifices et à leur donner une interprétation politique qui ne sera pas celle d'autres déportés réactionnaires, qui le feront justement sur un autre plan. Mais dans cet intérêt-là, n'écartez pas de vos rangs un déporté qui a payé comme les autres, qui a commis une erreur d'appréciation, et que la famille socialiste dit garder précisément pour lui permettre de reprendre le bon sens naturel et pour lui permettre d'être au côté de ses camarades avec lesquels il a toujours lutté, alors qu'il est malade et qu'il a, actuellement, l'amertume de voir que tout le monde lui tourne le dos, peut-être un peu par sa faute mais, ne l'oubliez pas, par la faute aussi des circonstances et du drame, de la tragédie qu'il a personnellement vécue.
Je fais appel au sens socialiste du Conseil national pour ne pas chasser de ses rangs un militant socialiste qui n'a pas, du point de vue socialiste, démérité, et que nous devons rapprocher de nous pour qu'il nous aide à protéger les droits de la résistance. (Applaudissements)

Huyard - Je pardonnerais à Rassinier de s'être trompé. Ce que je ne lui pardonne pas, c'est d'avoir fait préfacer son bouquin par Paraz, recherchant ainsi le scandale pour faire vendre son livre. Ça, je ne le pardonne pas.

Marceau Pivert - Chacun, ici, je crois, a son opinion faite. J'ai fait mon possible et je crois que Huyard a raison de donner son opinion, j'ai donné la mienne, le Conseil national est juge.

Guy Mollet

Camarades, je prends la parole pour ramener le problème à ce qu'il est devant le Conseil national.
Je peux bien dire que, personnellement, j'ai été informé de la qualité des arguments des deux camarades qui sont intervenus pour la défense et que certains arguments de

Marceau ne sont pas sans rencontrer des échos en moi-même, en ce sens que si nous discutions du fond même, si nous n'étions pas le Parti Socialiste, mais une assemblée d'hommes appelés à juger du droit à l'erreur, eh bien, il y a un certain nombre de choses que nous pourrions retenir. Rassinier a commis, à mon avis, sur le fond, une erreur gigantesque. Je ne parle pas seulement de la préface, car c'est notre camarade qui a raison lorsqu'il dit que cette préface, il l'a acceptée pour créer le scandale et faire vendre le livre. Il l'a dit lui-même devant la Commission des conflits. Mais, je parle de son texte lui-même. Je crois que, là, il a commis une erreur, il a commis l'erreur de généraliser.
En fait, je suis de ceux qui n'ont pas été déportés, mais j'ai tellement eu l'occasion de bavarder depuis avec des camarades déportés que je sais qu'il y a une part de vrai dans ce qu'il dit et qu'ils sont nombreux les camarades qui nous ont dit qu'il y en a là-bas qui ont bluffé à leur retour ou qui ont exagéré, qui parfois même se sont mal conduits.
Nous l'avons reproché d'ailleurs à certains de nos adversaires, mais où est la faute terrible qu'a commis Rassinier sur le fond, c'est qu'au lieu de dire qu'il y en avait eu quelques-uns uns comme cela, il a généralisé, au point qu'il a apporté de l'eau au moulin de tous les adversaires de la résistance, qu'il a apporté de l'eau au moulin de tous ceux qui dénoncent la résistance comme ayant été un mensonge et un leurre. Là, il a commis une erreur sur le fond.
Mais admettons encore qu'il a commis une erreur ; à partir de l'instant où on entre dans une organisation politique, on accepte d'y avoir des charges, des responsabilités, on accepte d'être parlementaire au nom de cette organisation politique, on aliène sa liberté, son droit à l'erreur.

Dans la salle - Ça vaut pour tous !

Guy Mollet - Ça doit valoir pour tous, mais votre argument prend état de ce qu'il y a des faiblesses pour justifier dans tous les cas de ces faiblesses.
(Applaudissements)
C'est vous-mêmes qui devriez tenir le langage inverse et être intransigeants.
Que Rassinier ait eu le droit de se tromper, j'en suis d'accord ; que le Parti Socialiste n'ait pas droit de refuser à quiconque la liberté de son expression, j'en suis d'accord ; mais que le Parti Socialiste ait en même temps le devoir d'exiger de ceux qui entendent parler en son nom qu'ils ne fassent rien, jamais, publiquement, qui puisse nuire à la vie du Parti, qui puisse nuire à l'idéal que nous servons. Alors, là, il faut que nous soyons sévères.
C'est la raison pour laquelle je demande à nos camarades, à ceux de Belfort, de Saône-et-Loire et d'ailleurs, de comprendre pourquoi il n'est pas possible que le Parti Socialiste accepte la réintégration de Rassinier et si j'ai un regret à prononcer, c'est qu'un homme qui tient un semblable langage ose demander à réintégrer, c'est lui-même qui aurait dû tenir à rester à l'écart.
(Applaudissements)

Le président - Nous allons passer au vote.

Marceau Pivert - Est-ce qu'il n'y a pas d'autres propositions ? Réintégration avec suspension de délégation, par exemple ?

Le président - Je ne pense pas qu'il y ait autre chose à dire maintenant que de voter. Il n'y a pas d'autre proposition, tous les orateurs qui ont voulu prendre la parole ont été entendus ; je vous propose donc de passer au vote.
(Applaudissements)
Quels sont ceux qui sont pour la réintégration du camarade Rassinier ?

Dans la salle - Par mandat.

Le président - Avec les mandats en mains, mais quelqu'un demande-t-il le vote par mandat ?
Il faut' qu'il y ait 10% de demandes.
Quels sont ceux qui demandent le vote par mandat ? Il n'y a pas le dixième des délégués, par conséquent nous allons voter à main levée.
Quels sont ceux qui sont partisans de la réintégration de Rassinier ?
Je compte 8 camarades.
Contre ?
Il n'est pas nécessaire de compter, je crois, il y a une énorme majorité.
Abstentions ? 11.
Donc : unanimité moins 8 et 11 abstentions.
La parole est à Guy Mollet pour le rapport de la petite Commission dont le Comité des 46.

Guy Mollet - Camarades, la Commission qui s'est réunie hier soir et qui avait à étudier les deux problèmes de la délégation mixte et du cumul des mandats a désigné deux rapporteurs.
Sur le cumul des mandats vous entendrez tout à l'heure notre ami Albert Gazier.
Sur la délégation mixte, c'est à moi qu'on a demandé de faire un rapport objectif.
La Commission a abouti à, 1° - une constatation unanime, à savoir : que pour des raisons totalement différentes et souvent contradictoires, personne ne propose l'insertion dans les statuts des dispositions actuelles concernant la délégation mixte.
C'était là l'objet même de notre décision, c'était là ce que nous avait demandé de décider les derniers Congrès.
Je répète : à l'unanimité il n'est pas proposé d'insérer dans les statuts les dispositions actuelles concernant les délégations mixtes.
Unanimement, de la même façon, notre Commission a estimé qu'en conséquence, le Conseil national se devait de faire des propositions quant à l'interprétation à donner

Fondation Jean-Jaurès

aux statuts, c'est-à-dire quant à la façon dont doit être provisoirement tranché le problème de l'autorité.
Autrement dit, nous allons devoir maintenant faire des propositions, mais je suis appelé à vous préciser que les propositions qui fonctionneront donc à titre provisoire, à titre d'expérience, dans la mesure où elles comporteraient insertion dans les statuts ou modification aux statuts, cette insertion ou ces modifications ne pourront être, du fait qu'elles seront nouvelles, définitivement adoptées que le jour où un Congrès national en aura ainsi décidé.
Autrement dit, les décisions que nous allons prendre aujourd'hui créeront la base d'une nouvelle expérience et toutes les modifications éventuelles ne deviendront définitives et ne seront insérées dans les statuts, que lorsqu'un Congrès en aura ainsi décidé.
Sur ces deux points, nous avons été unanimes.
Nous avons cessé de l'être à partir du moment où on a abordé les problèmes de fond.
Nous avions reçu un certain nombre de propositions. Unanimement, la Commission a estimé que la proposition de la Gironde qui tendait à dire qu'en ce qui concerne les questions relatives à la participation au gouvernement - i1 n'est question que de cela, la participation au gouvernement - seul un Conseil national est habilité à prendre la décision.
Notre Commission a été unanime à estimer qu'il n'y avait pas lieu à prendre semblable décision, qu'elle était de fait, qu'elle était de droit et que pour revenir à une éventuelle participation, il est évident qu'il y aurait convocation d'un Conseil national.
Elle a donc, cette proposition, également satisfaction,
Il y avait ensuite une proposition de loi que la Commission suggère de ne pas retenir, sauf à la reprendre si plus tard cela semblait nécessaire, mais suggère de ne pas la retenir parce qu'elle crée, d'après la majorité de la Commission, une complication dans son application et elle risquerait d'être mal comprise.
Il est alors apparu qu'il restait trois propositions en présence, les propositions étant celles :
- Qui correspond au rapport de Charles Lussy et qui tend à dire que, pour toutes les décisions importantes : participation, soutien, censure, etc., même d'une façon plus générale chaque fois que le Comité directeur le jugerait nécessaire, le Comité directeur et le groupe parlementaire, tous réunis, députés et sénateurs, délibèrent en commun et votent en commun CD. - groupe parlementaire réunis, je, dis bien.
- Qui demande de donner la propriété au Comité directeur. Celle qui se trouverait résumée - pour employer la même méthode de travail que je viens d'indiquer sous le nom de Lussy - sur le rapport présenté par Léon Boutbien, et qui tend à dire que toutes les mêmes décisions, car il y avait un accord, nous avons été d'accord pour que l'on dise dans tous les cas où le Comité directeur le jugerait nécessaire.
Pour toutes ces décisions, le Comité directeur, après une délibération commune avec le groupe parlementaire, aurait autorité pour prendre une décision sur l'importance des problèmes ci-dessus.

Donc, cette deuxième proposition tend à donner la priorité au Comité directeur seul, encore que ce fût après débat commun avec le groupe parlementaire.
Je dois dire que cette proposition est présentée par des camarades qui, souvent, annoncent des amendements, les uns tendant à dire, comme Marceau Pivert, que c'est le Comité directeur seul, sous sa forme actuelle et sans subir de modification, d'autres tendant à dire que ça devrait être un Comité directeur nouveau dans lequel serait totalement supprimée la clause restrictive concernant les parlementaires, c'est-à-dire que n'importe quel camarade du Parti, parlementaire ou non, doit être candidat au Comité directeur, limitant à dix, d'autres tendant à dire que le Comité directeur devrait être élargi et porté à quarante-cinq membres, d'autres enfin, comme Boutbien, proposant que la limite actuelle de dix soit élevée à quinze en ce qui concerne les parlementaires.
Il est entendu que ces éventuels amendements ne seraient discutés que dans le cas où serait retenue la proposition du Comité directeur seul et que pour la plupart d'entre eux, comme ils supposent modification aux statuts, ils ne prendraient vigueur que le jour où un Congrès en aurait ainsi décidé.
Voici les deux premières propositions, je passe à la troisième.
- La troisième est celle qui tend à chercher un compromis, et la plus caractéristique et la seule retenue a été celle du Nord. J'en donne de nouveau connaissance :
Le Conseil national décide qu'il n'y a pas lieu etc.… Je ne reviens pas là-dessus, sur le premièrement.
2° - Les nouvelles dispositions sont les suivantes :
Le Comité directeur et le groupe parlementaire se prononcent en réunions communes sur les problèmes ci-après…
Il est entendu là encore que quant aux problèmes sur lesquels il y a incompétence, des amendements pourraient intervenir, si c'était cette proposition qui était retenue.
Les membres du Comité directeur et du groupe parlementaire (groupe parlementaire étant toujours entendu dans tous les cas groupe total : Conseil de la République et parlementaires de l'Assemblée Nationale) votent en commun. Si une majorité au moins égale à 2/3 des votants est réalisée, la décision est acquise. Sinon, elle est remise au Comité directeur qui arrête définitivement les mesures à prendre.
Voici la troisième proposition.
Je souligne, et ai mandat de le faire, que l'unanimité de la Commission a exprimé qu'il y avait trois propositions, sauf un camarade, Marceau Pivert, qui estimait, lui, qu'il n'y avait que deux propositions.
Celle qui consiste à dire ou bien c'est le groupe parlementaire et le Comité directeur réunis - je dois d'ailleurs l'émettre sous une autre formule, on me l'a demandé, dire le Comité directeur et le groupe parlementaire réunis - ou bien le Comité directeur tout seul, Marceau Pivert estime qu'il n'y a que ces deux propositions-là.
C'est donc au nom de l'unanimité de la Commission moins 1 voix que je vous précise que nous estimons qu'il y a trois propositions.
Et alors, il vous est proposé de voter de la façon suivante :

Un premier vote interviendrait sur la première proposition, disons la proposition Lussy.
Dans l'hypothèse où il y a une majorité contre, on passera à la suite. Dans l'hypothèse où il y a une majorité pour, nous pourrons alors, contrairement à la règle parlementaire qui veut que les amendements soient avant, discuter les amendements.
S'il y a une majorité contre, on passe à la deuxième proposition, priorité au Comité directeur.
S'il y a une majorité pour, interviennent alors les divers amendements dont je parlais tout à l'heure et tous autres.
S'il y a une majorité contre, on passera à la troisième proposition, la proposition du Nord.
S'il y a une majorité pour amendements éventuels et al par hasard il y avait une majorité contre et que le Conseil national put se retrouver avec trois propositions successivement rejetées, i1 y aurait, proportionnellement au vote qui aurait été émis et qui aurait donc une valeur indicative importante, non pas une commission constituée au hasard, comme nous l'avons fait hier, mais une nouvelle commission de contrôle proportionnelle au courant qui se serait ainsi manifesté, laquelle aurait pour mission de rechercher dans la journée un nouveau texte sur lequel nous aurions alors à voter simplement d'une façon majoritaire pour ou contre.
Voici les propositions que j'étais appelé à vous faire. Il a été cependant ajouté que si je n'avais pas été un interprète suffisamment objectif et fidèle des décisions de la Commission, tout camarade aurait le droit d'apporter les observations complémentaires.

Marceau Pivert

Je m'excuse. Je ne veux pas contester l'objectivité du rapport de Guy, il a dit exactement ce qui s'est passé, mais, maintenant, je veux appeler l'attention du Conseil national sur les conséquences du mode de votation.
Si, comme il vous est proposé de le faire, vous votez successivement sur trois propositions, je prétends que vous pouvez arriver soit à des votes négatif s, soit à une confusion telle que vous risquez fort de mettre en cause les statuts du Parti eux-mêmes.
Je m'étonne quant à moi que cette proposition de voter en trois motions, la troisième, je vais le démontrer rapidement, étant d'ailleurs la même que la première, je m'excuse auprès de la fédération du Nord, le principe de la motion du Nord est de mettre côte à côte groupe parlementaire et Comité directeur, 160 parlementaires et 31 membres du Comité directeur et de prendre une décision à la majorité des 2/3.
La proposition de Lussy c'est de prendre une décision à une majorité qui peut se discuter, mais c'est la même. Je dis que, par raison de clarté, il ne m'est pas possible d'admettre qu'il y ait trois propositions quand je n'en vois que deux et j'appelle votre attention sur le bulletin même et le rapport de Guy Mollet qui a parfaitement raison de souligner alors : tout système qui enlèverait au Comité directeur la droit d'exécuter ou de faire exécuter les décisions du Congrès ou des Conseils nationaux et

impliquerait une modification de la lettre et de l'esprit de nos statuts et, soyons nets, une altération profonde de la structure et de la nature même de notre Parti.
C'est par conséquent le Secrétaire général du Parti lui-même qui a indiqué qu'il ne pouvait pas être question d'enlever au Comité directeur la priorité des décisions politiques. Alors, s'il en est ainsi, si c'est conforme aux statuts du Parti, je demande au Conseil national de confirmer cette décision en votant, soit pour la priorité au Comité directeur, pour les décisions politiques graves, conformément aux statuts, soit pour une autre possibilité qui est : soit la motion du Nord, soit la motion de Charles Lussy soit un autre mode de décision.
Je souligne en effet que si la majorité des parlementaires est pour une décision, disons participation, et si la majorité du Comité directeur est contre la participation, le mode de votation que vous allez avoir à choisir vous permettra ou ne vous permettra pas d'empêcher que le Comité directeur ne soit minoritaire dans l'assemblée des 160 parlementaires.
Vous êtes maintenant prévenus.
Si vous votez entre deux positions, le vote sera clair ; si vous votez entre trois positions, même si c'est l'unanimité moins un qui vous le propose, vous entrez dans la confusion. Je le répète, vous êtes prévenus.
(Applaudissements)

Guy Mollet

Je ne réponds que comme rapporteur de la Commission, c'est-à-dire pas sur le fond, mais simplement sur le mode de votation. Marceau nous a dit, à la Commission, hier, exactement ce qu'il vient de dire ici et il n'a pas réussi à nous convaincre, ni les uns, ni les autres et, à l'unanimité moins une voix, nous avons continué, à la Commission, à constater qu'il y avait bien trois positions défendues. Je dois dire d'ailleurs à Marceau que ceux qui pensent comme lui auront un moyen excessivement facile de le manifester sur le premier ou sur le deuxième vote. Le risque qu'il nous fait courir, et d'ailleurs il l'a dit hier soir, c'est de vouloir enfermer dans une sorte de dilemme tous les camarades en ne leur donnant pas le droit d'avoir une autre position, en essayant de les obliger à choisir pour l'une ou l'autre des positions extrêmes. Je demande donc au Conseil national d'accepter les propositions de l'unanimité moins une voix de sa Commission des résolutions et de décider que nous allons voter ainsi qu'il vous est proposé, c'est-à-dire par trois votes successifs. C'est seulement là-dessus que je vous demande de suivre les conclusions de votre Commission.
Il faut donc un premier vote indicatif disant si on retient la proposition de Marceau Pivert ou celle de la majorité de la Commission. Il nous faut nous prononcer pour le moment simplement là-dessus, c'est ce qui nous est demandé par Marceau.

Mireille Osmin - Je propose que le premier vote qui sera émis par le Conseil national soit celui-ci : les camarades se prononceraient pour le maintien des statuts ou contre, étant entendu que le maintien des statuts signifierait la priorité du Comité directeur,

Fondation Jean-Jaurès

ce qui ne ferait qu'un vote et, ensuite, tous nos camarades pourraient se prononcer sur les propositions Lussy et du Nord.

Guy Mollet - Je propose au Conseil national de voter pour ou contre les propositions sur le mode de votation de la Commission.

Le président - Je retiens la proposition de Guy Mollet que je vais mettre aux voix avant de passer aux trois votes. Si la proposition de Guy Mollet est admise, nous procéderons à l'adoption ou au rejet des propositions de la Commission, c'est-à-dire trois votes.
Quels sont ceux qui sont partisans de la proposition de Guy Mollet ?
Baissez les mains. Epreuve contraire ?
A une très forte majorité, il est décidé de voter sur les trois propositions.

Guy Mollet - Pour la clarté du vote, chacun sachant bien ce que cela veut dire, nous allons dire : premier vote, proposition Lussy, étant entendu que ce n'est pas seulement Lussy, n'est-ce pas, mais proposition Lussy : pour ou contre, abstention - et bien sûr pas besoin de dire que c'est un vote par mandats.

Le président - Alors, nous passons au vote de la "proposition Lussy".
(Le secrétaire administratif procède à l'appel des fédérations.)
Voici le résultat du vote pour la "motion Lussy".
Pour : 1 035 mandats.
Contre : 2 393.
Abstentions : 457.
Absents : 117.
Par conséquent, nous allons passer au vote sur la motion dite "Boutbien".
Je donne la parole à Guy Mollet pour quelques explications.

Guy Mollet - C'est simplement pour dire que, pour le deuxième vote, comme pour le premier, nous disons simplement "motion Boutbien", comme on a dit simplement "motion Lussy", en indiquant : "pour", "contre", "abstentions".
(Le secrétaire administratif fait l'appel des fédérations.)

Le président - Camarades, voici le résultat des votes sur la proposition de Boutbien.
Pour : 2 132 mandats.
Contre : 1 625.
Abstentions : 128.
Et 117 mandats ont été comptés comme absents.
Dans ces conditions, la motion Boutbien étant admise, je donne la parole à Guy Mollet pour la suite de la discussion.

Fondation Jean-Jaurès

Guy Mollet - Du point de vue application, il va sans dire que jusqu'à ce qu'il y ait eu un Congrès ordinaire et extraordinaire, c'est le Comité directeur, dans sa composition actuelle, qui se trouve habilité à remplir le rôle qui vient d'être décidé pour lui. Mais il a été entendu que maintenant des camarades peuvent proposer des amendements, des amendements qui ne deviendront applicables que le jour où un Congrès en aura ainsi décidé.
J'insiste d'ailleurs, je précise que l'adoption éventuelle de ces amendements n'aura qu'une valeur indicative, que n'importe quel camarade aura, entre cette date et le prochain Congrès, la possibilité de suggérer des amendements nouveaux, seulement dans les délais voulus pour que le Congrès en décide.
Comme amendements dont, jusqu'à maintenant, nous ayons été saisis - je ne considère pas la proposition Marceau Pivert comme un amendement, c'est le maintien du statu quo.

Marceau Pivert - J'ai satisfaction.

Guy Mollet - Il a satisfaction maintenant, tel que c'est actuellement.
Il y a un amendement Boutbien qui tend à porter à 15 le nombre de parlementaires possible dans un Comité directeur de 31.
Il y a un amendement tendant à dire qu'il peut y avoir autant de parlementaires sur 31 qu'il y en a d'élus s'ils ont plus de voix que les non parlementaires.
Il y a un amendement qui tend à porter à 45 - c'est Mossé je crois - le nombre de membres du Comité directeur en supprimant aussi la clause restrictive.
Un amendement vient d'être déposé par Charles Lussy tendant à suggérer l'élection du Comité directeur sur les bases de la proportionnelle.
Alors il y a différentes façons de faire. Vous permettez, je vais vous faire une suggestion.
Au fond, les votes de semblables amendements aujourd'hui ne sont peut-être pas nécessaires.
Mais par contre, si vous en étiez d'accord et que chacun développe son amendement en cinq ou dix minutes, expose la philosophie de son amendement et ses intentions, ceci aurait l'avantage que nous publierions les dites interventions dans le bulletin intérieur et qu'elles seraient étudiées par les camarades dans les fédérations et les sections.
Est-ce que vous êtes d'accord ? La proposition se résume à ceci : on ne voterait pas sur les propositions d'amendements mais on en soutiendrait quelques-unes aujourd'hui pour en publier les textes ?

Le président - Métayer a demandé la parole.

Métayer - Je crois simplement bon d'indiquer que la liste des amendements qui peuvent être déposés maintenant et qui seraient défendus maintenant, comme le dit le camarade Guy Mollet, n'empêcherait pas que, pour le prochain Congrès, il pourrait y

Fondation Jean-Jaurès

avoir d'autres amendements qui pourraient être envoyés par la voie des bulletins intérieurs et que les fédérations et militants pourraient envoyer au Secrétariat général.

Le président - Prenez la parole camarade.

Un délégué - Afin de gagner du temps, je propose tout simplement qu'il soit décidé que les amendements et les interventions possibles soient mis au bulletin intérieur sans qu'on les écoute maintenant ; ça nous fera gagner peut-être deux heures.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Daniel Mayer.

Daniel Mayer

Camarades, je crois qu'au point où en est la discussion, nous sommes en présence de quelque chose d'extrêmement grave parce que tous avez, par votre vote, et vous allez, par l'envoi d'amendements en vue du prochain Congrès, scinder pratiquement un ensemble de ces détails.
Vous ne pourrez renvoyer les amendements au prochain Congrès et je crois que vous devez le faire seulement dans la mesure où vous décidez que ce que vous venez de voter ne sera appliqué qu'à partir du prochain Congrès.
(Protestations)
Camarades, je vous supplie de bien vouloir vous rendre compte de la gravité du vote que vous venez d'émettre, si les amendements qui ont pour but, pratiquement, dans l'esprit de leurs auteurs, d'en diminuer la gravité et l'importance sont, eux, renvoyés à plus tard, tandis que le fond même du problème a déjà été décidé.
Je m'explique, camarades, et je vous affirme - vous savez, j'appartiens à la fois au groupe parlementaire et au Comité directeur, et je crois être aussi fidèle à l'esprit de l'un que de l'autre de ces organismes -, je n'ai pas à discuter l'esprit de ce que vous venez de voter, je n'ai pas maintenant à envisager le fond, je n'ai pas à savoir dans quel état d'esprit vous allez placer un groupe parlementaire dont, par ailleurs, sur le fond, vous le félicitez de l'action qu'il a menée depuis les élections.
Je n'ai pas envisagé cela, je n'ai pas à en discuter.
Voue venez de décider la prééminence au Comité directeur, c'est désormais la loi du Parti, mais...
Vous venez de le décider sous une forme nouvelle, Marceau !
Et par conséquent, cette forme nouvelle est la loi du Parti, tout le monde s'incline.
Mais là Boutbien lui-même, auteur de la proposition, demande une modification à la composition du Comité directeur.
Il y a d'autres propositions, vous ne pouvez pas, en même temps, dire que le Comité directeur actuel, avec sa composition actuelle, avec sa structure actuelle, remplira le rôle nouveau que vous venez de lui donner dans la forme sinon dans le fond, et que vous renverrez à plus tard ce qui est la conséquence immédiate et la conséquence logique de votre geste : la modification de ce Comité directeur.

Fondation Jean Jaurès

Alors je vous dis : comme on ne peut pas voter maintenant ni sur la représentation proportionnelle dont je regrette que Lussy la présente maintenant car elle est lourde de conséquences pour l'avenir du Parti - et je serais moi, Lussy, je tiens à le dire, hostile à la représentation proportionnelle malgré le vote qui vient d'être émis comme j'y étais hostile hier -, mais vous ne pouvez pas non plus voter sur la proposition Mossé tendant à mettre 45 membres au lieu de 51, ne serait-ce que parce que, même si tous la votiez, cette proposition, vous n'êtes pas mandatés pour élire les 14 autres membres.
Alors ce que je demande, c'est le renvoi de tous amendements sans exception sur la question au prochain Congrès, mais je demande en même temps que la décision que tous venez de prendre ne soit mise en pratique qu'après que vous vous serez souverainement prononcés en Congrès sur ces amendements qui découlent même du vote que vous venez d'émettre.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Boutbien.

Guy Mollet - Daniel, dans ta proposition, qu'est-ce qui fonctionnerait ?

Daniel Mayer - Le système actuel.
Je dépose un amendement dont le texte, indépendamment de la rédaction définitive, serait simplement celui-ci : la décision qui vient d'être prise sera appliquée lorsque les amendements qui s'y rapportent auront été examinés et votés par la prochaine assemblée générale.

Léon Boutbien

Camarades, je crois que l'intervention de Daniel Mayer vient de créer une certaine confusion.
On pourrait peut-être se rappeler quel était l'objet et quels étaient les pouvoirs du Conseil national.
Ce Conseil national n'est pas un Conseil national ordinaire, il a pouvoir de Congrès pour la question précise de savoir si oui ou non on inscrira dans les statuts du Parti le texte du protocole d'accord et notamment le paragraphe 3 prévoyant la discussion d'un Comité dit "des 46".
Je crois que le vote qui est acquis, et qui est maintenant définitivement acquis, fait que le Parti ne retient pas la suggestion des 46. Ne retenant pas la suggestion des 46, il revient au statu quo, et le statu quo, avant que le Comité des 46 n'existe, c'était bien le Comité directeur seul, et dans ces conditions je ne vois pas pourquoi, par voie d'amendements maintenant, on voudrait en quelque sorte prolonger une institution qui vient d'être condamnée démocratiquement par les assises souveraines de ce Conseil national.
(Applaudissements)
La proposition de Daniel Mayer n'est pas recevable.

Fondation Jean-Jaurès

Il n'y a pas actuellement à revenir contre la volonté du Parti en prorogeant une institution dont le terme était fixé précisément à ce Conseil national-même ; le terme est maintenant acquis. Nous savons très bien que c'est ce Conseil national qui s'est chargé de décider, il ne peut pas être question de revenir sur une décision d'un Congrès national qui vous a donné ce mandat.
(Applaudissements)
Maintenant, il est bien évident que la proposition qui vous a été soumise a été également complétée par un certain nombre d'amendements.
Je crois que, de toute manière, nous n'avons pas pouvoir de Congrès pour modifier les statuts, mais nous avons tout de même pouvoir pour déposer à la tribune de ce Conseil national les amendements qui devront être ratifiés ou non par le prochain Congrès national.
Je tiens à dire que, pour ne pas allonger la liste des amendements, je crois qu'il y a un certain nombre d'amendements sur lesquels nous pourrions demander à leur auteur s'ils ne voudraient pas, éventuellement, y renoncer. Et je m'adresserai personnellement à mon ami Mossé pour lui demander si, véritablement, il insiste et s'il maintient cet élargissement du Comité directeur à 45 membres, étant donné que, pratiquement, cette suggestion n'est ni pratique du point de vue de l'utilisation du travail du Comité directeur, ni conforme à une conception normale de la vie d'un organisme exécutif qui ne peut pas être démesurément augmenté.
Alors si Mossé voulait bien retirer cette proposition, cet amendement, nous resterions avec un certain nombre d'autres propositions :
Une proposition tendant à maintenir le statu quo, donc pas d'amendements à déposer.
Une deuxième proposition, celle que j'ai formulée et qui tend à assouplir la représentation des parlementaires au sein du Comité directeur et à porter le nombre limite - car il s'agit d'un nombre limite - de 10 à 15, c'est-à-dire une modification de l'article 31 des statuts.
Enfin, il peut y avoir également un autre amendement statutaire qui supprime purement et simplement le dernier alinéa de l'article 31 des statuts, c'est-à-dire l'alinéa dans lequel il est fait allusion à la limitation qui fait que s'il n'y a pas de limitation insérée dans les statuts, automatiquement le problème d'être ou de ne pas être parlementaire ne se pose plus.
Et enfin un dernier amendement qui a été présenté par le camarade Lussy et qui tend à la représentation proportionnelle au sein du Comité directeur.
Je crois que notre Conseil national ne peut maintenant que renvoyer au Congrès ces différents amendements, quitte à les développer et à les défendre devant un Congrès. Je ne pense pas qu'on puisse laisser la porte indéfiniment ouverte à des amendements. Si les camarades veulent, dès à présent, en déposer d'autres qui soient recevables et qui se rattachent aux textes, on pourrait tout de suite les prendre en considération ; mais une fois que ce Conseil national sera terminé, je crois qu'on ne peut pas indéfiniment allonger la liste des amendements, à présenter au Congrès national.
En conclusion, je voudrais dire que la manifestation d'unité que le Parti vient de faire autour de ces organismes centraux, ne doit pas être considérée comme une victoire

par les uns, comme une défaite pas les autres. Je crois que nous avons simplement respecté ici 1'esprit de la structure même du Parti, et que cela ne fera que raffermir l'amitié, la collaboration entre les différents organismes du Parti.
(Applaudissements)

Charles Lussy

Camarades, si la proposition de Daniel Mayer était maintenue, je voterais contre et je demanderais à ceux qui ont partagé le même point de vue que moi de voter contre.
Je veux dire pourquoi. Il y a à cela deux raisons : la première, c'est qu'une décision vient d'être prise par une assemblée souveraine et qu'elle est acquise.
Il y a, camarades, une autre raison plus importante encore : c'est que cette décision offre un caractère provisoire, elle sera remise en cause au prochain Congrès. Je souhaite que l'expérience puisse être faite avant le Congrès. Je pense que de même que le protocole n°1 n'a pas résisté à l'épreuve des faits, ni le protocole n°2, l'expérience démontrera aux camarades de bonne foi qui, dans la plénitude de leurs pouvoirs, viennent de créer une innovation que je crois lourde de conséquences, ils seront obligés de revenir là-dessus.
Je tiens par conséquent à ce que l'expérience puisse être faite. Si je demande qu'au prochain Congrès, la proportionne1le au cas où la décision d'aujourd'hui serait maintenue, intervienne dans la nomination du Comité directeur, c'est pour des raisons que j'ai déjà exposées, c'est qu'à partir du moment où le Comité directeur devient en fait le Comité directeur du groupe parlementaire, il est évident qu'il faut qu'il soit la représentation exacte du Parti, avec toutes ses tendances.
Je ne veux pas prolonger cette intervention, puisque la discussion sur les amendements semble ne pas devoir être ouverte ; mais j'ai tenu tout de même, en présence d'une décision dont je crois que les camarades n'aient pas prévu les conséquences, à dire qu'il faudra certainement revenir sur la constitution actuelle du Comité directeur.
J'aurai, personnellement, en ce qui concerne des conclusions à tirer de ce vote, à les communiquer au groupe parlementaire dès sa séance de mardi ; mais il est évident que maintenant, c'est la loi du Parti ; nous nous inclinons devant cette loi, même si nous la trouvons mauvaise, comme nous nous sommes inclinés devant les décisions précédentes.
Dès maintenant, camarades, je vous donne rendez-vous à la prochaine assemblée, où le Parti, instruit par l'expérience, reviendra pour la troisième fois sur les décisions qu'il a prises.

Daniel Mayer

Camarades, vous avez entendu l'intervention de Charles Lussy ; je crois que plus même que les considérants qu'il a articulés, le ton extrêmement grave, pas volontairement solennel, mais très ému qui a été le sien, marque effectivement la portée exacte et précise du vote que vous venez d'émettre.

J'avais tout à l'heure le sentiment profond qu'involontairement, en croyant simplement appliquer des statuts, vous avez commis une faute qui sera ressentie cruellement par des hommes qui ni individuellement, ni collectivement, n'ont démérité du Parti... (protestations)… mais sont au contraire les éléments permanents et agissants qui sont l'expression la plus connue du Parti lui-même dans l'état actuel de nos forces.
C'est parce que je voulais éviter ce qui sera considéré comme une meurtrissure individuelle et collective, totalement injuste, parce que dans les amendements qui sont présentés il y a un certain nombre de propositions qui pourraient aboutir, qui pourraient pallier, qui pourraient rendre moins cruelle et, dans la pratique, plus efficace peut-être, la mesure que vous avez prise, que j'ai déposé la résolution dont j'ai rédigé dans l'intervalle les termes.
Charles Lussy vous disait, et vous sentez combien je suis d'accord avec lui sur les considérants, si je ne le suis pas sur la pratique interne, qu'il entend réclamer du Parti.
Il vous dit que le prochain Congrès devant lequel nous ferons appel, parlera encore de ces choses, et il voudrait que la preuve expérimentale fut faite, comme elle a été faite en ce qui concerne les 46.
Camarades, j'attire votre attention sur le fait qu'il est midi et demi, qu'il y a des problèmes qui se posent, l'armée européenne, le pool charbon-acier franco-allemand, le problème de l'échelle mobile, les difficultés qu'il y a dans le pays pour chacun des hommes qui suivent le Parti Socialiste et pour toute la classe ouvrière, et que depuis ce matin, nous avons parlé du cas Rassinier, ou bien de nos petites histoires internes, à un moment précis où, comme par hasard, il n'y avait aucun conflit entre le Comité directeur et le groupe parlementaire, et que nous sommes en train de recréer de toutes pièces un certain nombre de conflits extrêmement graves. J'attire votre attention sur le fait qu'il ne faut pas que le prochain Congrès soit encore un Congrès d'appels, de décisions prises et de preuves expérimentales en preuves expérimentales, nous arriverons à ce que plus personne ne gouverne le Parti ; il n'y aura pas de Parti du tout, à la suite des dissensions internes.
Je vous dis que Boutbien dans sa proposition dans le bulletin intérieur, me fournit lui-même l'argument, lorsque je demande qu'il soit sursis jusqu'au prochain Congrès à l'application de la décision que vous venez de prendre.
Après avoir indiqué ce qu'il désire dans sa modification de l'article 31, il ajoute, page 16 du bulletin mensuel n°51 qui forme la documentation de ce Congrès : en conséquence, il faudrait modifier le dernier alinéa de l'article 51 et porter le nombre des élus parlementaires de 10 à 15. C'est bien la conséquence logique du vote que vous avez pratiquement fractionné en adoptant seulement la première partie de la proposition Boutbien. Vous n'êtes pas habilités pour en adopter la seconde.

Un délégué - Si.

Daniel Mayer - Non, vous n'êtes pas habilités maintenant, pour modifier le nombre des membres du Comité directeur. Vous n'êtes pas habilités pour modifier le nombre

des parlementaires à l'intérieur du Comité directeur et si quand bien même vous étiez qualifiés pour cela, vous ne l'êtes pas dans l'hypothèse de l'augmentation du nombre de ses membres, pour nommer les membres supplémentaires dont vous auriez décidé l'augmentation.
Par conséquent, vous venez d'adopter dans une résolution qui devrait comporter deux parties, vous venez d'adopter ce qui peut-être considéré par le groupe parlementaire comme une erreur, sans être qualifiés vous-mêmes pour adopter ce qui pourrait arranger ou contre-balancer le vote que vous venez d'émettre.
Je vous le dis, camarades, vous n'avez pas fait, pour la santé morale du groupe, ni pour la santé morale du Parti, de bonne besogne, dans la mesure où vous exigerez l'application intégrale de quelque chose qui n'est que fragmentaire. C'est la raison pour laquelle je dépose la proposition très nette que voici, en modifiant peut-être ce que je viens d'indiquer tout à l'heure, dans une conversation avec Guy Mollet, lorsque je disais que les 46 devraient, dans l'intervalle, pouvoir assurer la permanence.
La proposition adoptée sera mise en vigueur lorsque les amendements qui s'y rapportent auront été examinés par la prochaine assemblée nationale du Parti ; en attendant, et en cas de désaccord par vote séparé entre groupe parlementaire et Comité directeur, le Conseil national sera convoqué.
En disant cela, je laisse au Parti dont vous êtes, vous Conseil national, l'expression souveraine, la possibilité de trancher les conflits, mais je vous en supplie, camarades, je ne vous parle pas en tant que parlementaire en ce moment, je vous parle en tant que militant connaissant ce qu'est la vie des parlementaires et plus particulièrement des parlementaires de province, connaissait leurs difficultés, connaissant leur fidélité, connaissant leur dévouement, alors que vous n'avez pas un seul grief à adresser au groupe parlementaire élu le 17 juin. Je vous en supplie, ne commettez pas ce qui serait pire qu'une faute politique, une faute de psychologie et d'amitié socialiste.

Mossé

Au point où en est la discussion, camarades, et après ce qu'a dit Daniel Mayer, je vais pouvoir être extrêmement bref. Boutbien me demandait si je pouvais retirer l'amendement, mais ce n'est pas possible de le faire pour la raison suivante : en réalité, il s'agit d'une proposition émanant des fédérations de la Loire, du Rhône, de l'Isère, à laquelle s'est joint maintenant la fédération de l'Ain. Dans notre esprit, il s'agit d'une proposition de caractère transactionnel, puisque la proposition comporte deux modifications importantes, d'une part la suppression des restrictions concernant les parlementaires, d'autre part l'élargissement du Comité directeur, de manière à assurer à la fois une plus large participation des parlementaires et éventuellement des fédérations de province.
Par conséquent, comme l'a dit tout à l'heure Daniel Mayer en adoptant ce que nous avons adopté tout à l'heure, seulement la première partie d'une système que je crois cohérent et raisonnable, nous sommes un peu dans une situation fausse en ce qui concerne la seconde moitié.

Je pense que beaucoup d'entre vous, camarades, se rendent compte que si nous partions avec cette moitié de réforme, nous pourrions peut-être arriver à un échec de la méthode du Comité directeur à l'état pur, dont se réjouiraient sans doute ceux qui sont adversaires de cette méthode.
Par conséquent, si nous voulons renforcer l'autorité du Comité directeur, il vaut mieux ne pas marcher, en quelque sorte, en boitant d'un seul pied, de la manière adoptée maintenant.
Maintenant, il est vrai que nous n'avons pas le pouvoir dans ce Conseil national, d'aller plus avant et faire la réforme complète. Tout ce que nous pouvons faire et tout ce que je demande, c'est un vœu précis en faveur de cette proposition transactionnelle mais il faut aussi prendre certaines mesures pour la période transitoire, c'est-à-dire en attendant que le Congrès national ait pu se prononcer. La solution de Daniel Mayer consistant à convoquer en pareil cas le Conseil national est peut-être une solution un peu compliquée ; pour ma part, je me demande si, au point de vue transitoire, il ne vaudrait pas mieux tout simplement revenir à la délégation des 46. J'entends bien que le Conseil a décidé de ne pas l'inscrire dans les statuts, mais ce ne serait pas l'inscrire dans les statuts, et ce ne serait pas se déjuger que de reconduire la délégation des 46 pour quelques mois.

Le président - Camarades, avant de donner la parole à Guy Mollet, je pense qu'il serait sage de clôturer cette discussion, sans quoi nous n'en finirons plus. Nous sommes saisis d'une proposition nette, nous allons voir ce que va donner l'intervention de Guy Mollet. Mais je crois qu'il faut en terminer.

Guy Mollet

Camarades, c'est un peu, bien sûr, sur la proposition faite que je veux intervenir. Je terminerai par là, mais c'est beaucoup plus sur les considérants, sur l'atmosphère qui vient d'être créée en quelques minutes. Je me dois de le faire, non seulement parce que je suis Secrétaire général, mais parce que tout le monde sait que, depuis deux ans, j'ai cherché à éviter ce qui s'est produit ce matin
Alors qu'il y avait déjà dans le premier Congrès qui a eu à connaître cette question, avec cette étude, la même majorité que ce matin en faveur de la décision du Comité Directeur, c'est à mon appel, sur mes instances les plus pressantes et parfois pour me faire plaisir que certains camarades - et je pense à la fédération du Pas-de-Calais - avaient renoncé à leur proposition et à leur position en faveur du Comité directeur. C'est ainsi qu'on avait abouti à la solution de la Commission mixte ; il n'a pas tenu à moi que cette solution soit prolongée. Il y a eu des malentendus, des réactions même de notre propre texte qui en restreignait l'application à certains cas et ne 1'étendaient pas à d'autres. On était arrivé à quelque chose de paradoxal. Mais une fois le vote acquis, aujourd'hui on vient donner à ce vote une signification qu'il n'a pas, qu'il n'a pas eue dans l'esprit d'aucun camarade. Il y a eu des débats assez longs et assez complets pour qu'on n'ait pas le droit, maintenant, d'interpréter le vote comme on vient de le faire.

En ce qui me concerne, même quand je suis ému et grave, je sais difficilement le manifester. Mais je dois dire que jamais il n'est entré dans mes intentions de porter une atteinte quelconque, individuellement ou collectivement, à nos camarades du groupe.
Jamais on pouvait en tirer semblable interprétation, alors rendez-vous compte de ce que ça voudrait dire ?
On a commencé de votez sur la première proposition et ça n'est pas de ma faute si elle n'a pas été adoptée. Je suis un de ceux qui ont encore demandé si on ne pouvait pas arriver à une solution transactionnelle ; devant la Commission, j'ai maintenu ce point de vue et continué mes efforts. Je suis un des rares à avoir défendu une proposition qu'on n'a pas retenue davantage, celle des 46 avec l'amendement de 1'Oise.
Mais alors, si on a maintenu le texte de ce matin, fallait-il en déduire immédiatement, individuellement et collectivement, que dans le cas où était votée la proposition Lussy, ça voulait dire je ne sais quel désaveu, désapprobation, de chacun des camarades du Comité directeur ? Ce n'est pas vrai.
Le Comité directeur et les parlementaires ont mieux travaillé ensemble qu'ils ne l'avaient jamais fait. Ils ont travaillé ensemble, certaines initiatives étant prises par le groupe et certaines autres ayant été prises par le Comité directeur.
Alors, parce qu'aujourd'hui, on n'a pas voulu continuer un système de compromis insuffisant, incomplet, on en est arrivé à ce que le Parti se prononce par des majorités. Il est clair qu'il y a une fraction bien moindre du Parti qui était partisane de la première thèse que celle qui préférait la seconde. Je crois, moi, qu'il fallait aller jusqu'au bout et alors, on se serait aperçu qu'il y avait encore beaucoup plus d'hommes dans le Parti à souhaiter des solutions de compromis que la solution ainsi tranchée.
Enfin nous n'avons le droit, ni les uns ni les autres, d'interpréter la décision et de lui donner brusquement, après coup, un sens qu'elle n'a pas.
(Applaudissements)
Je veux qu'il soit dit ici à nos camarades du groupe parlementaire, par tout le Conseil national, que ce n'est pas vrai qu'il y ait cette interprétation, que le Conseil national se sent solidaire de l'action du groupe, que jamais probablement il n'a senti, il ne s'est senti, plus près du groupe que dans les mois passés.
Il est possible qu'au cours de cet après-midi ou de cette nuit, le Conseil national se prononce davantage pour les solutions que le groupe avait proposées ; ça, c'est fort possible. C'est un autre problème qui a été tranché, celui de savoir comment dans notre Parti, de qui dans notre Parti, par qui dans notre Parti, doit en fin de compte être prise une décision lorsqu'elle engage le Parti ? Le Congrès vient de le décider. Il a décidé que ça devait être - et c'est là le fond même, le dernier mot - au Comité directeur d'avoir la priorité dans la prise de décision.
Nombreux sont ceux, et j'en suis, qui à cause de cette décision souhaitent que la composition, le mode d'élection du Comité directeur, soit étudié de telle façon qu'il ne soit plus jamais possible de contester l'autorité du Comité directeur auquel on donne semblable responsabilité et semblable tâche.

C'est pourquoi j'espère qu'un Congrès national aura lieu. Mais d'ici là, c'est le Comité directeur tel qu'il est qui doit appliquer la décision.
(Applaudissements)
Si ce matin tel est le premier résultat, si ce résultat avait été acquis, il ne serait venu à l'esprit de personne de dire qu'il fallait codifier la composition du groupe parlementaire pour appliquer la décision.
Moi, je propose purement et simplement qu'il soit dit : tous les amendements déposés ici, tous les amendements à intervenir avant le prochain Congrès, seront étudiés, feront l'objet de rapports, qui seront envoyés à toutes les fédérations, à toutes les sections, mais d'ici là c'est au Comité directeur tel qu'il est composée de prendre et de peser la responsabilité qu'on a voulu lui donner.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, si je comprends bien, il y a une proposition de Daniel Mayer. Je pense qu'elle est maintenue.

Daniel Mayer - Oui, oui.

Le président - En pareil cas, un de nos camarades a décidé qu'en pareil cas il en proposerait une contre. Je vais vous relire la proposition de Daniel Mayer, et je vais demander à notre camarade de lire la sienne pour que nous puissions mettre aux voix ces propositions et être fixés.

Léon Boutbien - Il y a priorité pour un ordre du jour établi. Il faut d'abord savoir si l'ordre du jour tel qu'il a été établi est retenu par le Conseil national. Ce n'est qu'ensuite qu'on peut voter sur l'amendement de Daniel Mayer. Il est bien évident qu'étant donné le rôle de ce Conseil national, nous n'avons pas à prendre en considération un tel amendement. Je demande le vote par priorité sur l'ordre du jour tel qu'il était fixé.

Le président - Moi, je veux bien. Seulement je vous relis la proposition Mayer pour que nous puissions nous prononcer sur la continuation de l'ordre du jour ou sur cette proposition.
"La proposition adoptée sera mise en vigueur lorsque les amendements qui s'y rapportent auront été examinés par la prochaine assemblée nationale du Parti. En attendant, et en cas de désaccord par votes séparés entre le groupe parlementaire et le Comité directeur, le Conseil national sera convoqué."
Par conséquent, pour répondre au désir de Boutbien, je vais vous demander de vous manifester sur la continuation de l'ordre du jour tel qu'il avait été convenu tout à l'heure, et ce sera ainsi le moyen de savoir si nous continuons cet ordre du jour, ou si nous allons retenir la proposition de Daniel Mayer,
Je demande, par conséquent à chacun, de se manifester pour ou contre la proposition de Boutbien, c'est-à-dire la continuation de l'ordre du jour.

Fondation Jean-Jaurès

Delvaux - Je propose, afin qu'il n'y ait pas d'équivoque, une formulation pour la proposition de Boutbien : c'est une motion qui ne se rapporte pas au fond, c'est une simple question de savoir si le Conseil national veut travailler dans la logique avec lui-même et si nous ne voulons pas essayer de maintenir l'équivoque dans les esprits des camarades ; je propose simplement ceci :
"Le Conseil national ayant pouvoir de Congrès pour décider la suppression des 46, la décision prise aujourd'hui est applicable immédiatement. Les amendements devant être soumis au prochain Congrès national seront énoncés et défendus dans le bulletin intérieur, avant d'être soumis aux sections, avant le prochain Congrès national."
Ainsi, il n'y a pas d'équivoque.

Léon Boutbien - Je me rallie à cette formulation, étant donné qu'elle se rapporte exactement à la proposition que je faisais.

Le président - Dans ces conditions, il y a un moyen d'arranger tout, c'est de mettre aux voix la motion de Daniel Mayer en même temps que celle de notre camarade Boutbien.

Léon Boutbien - Mais non. Ce n'est que dans la mesure où celle-ci est votée qu'on peut faire voter celle de Daniel Mayer.

Charles Lussy - Je demande aux camarades comment il est possible de voter un texte qui dit que la décision qui vient d'être prise sera appliquée... Non !

Guy Mollet - Camarades, il me paraît que c'est un genre de discussion dans lequel il faut un vote clair, et non pas un vote de procédure. J'insiste auprès de Delvaux et de Boutbien pour qu'ils n'insistent pas, eux. Je crois que la méthode la plus simple est de mettre aux voix la proposition de Daniel Mayer. On vote pour, ou on vote contre. Si on vote pour, c'est fini. Si on vote contre, ça veut dire que l'on est d'accord pour appliquer maintenant la décision prise. Autrement dit, c'est ce que dit Delvaux.

Le président - Lussy veut dire deux mots.

Charles Lussy

Je m'excuse de prendre la parole, mais il me paraît impossible de voter sur la proposition de Daniel Mayer, et je vais dire pourquoi. Impossible et, si vous me permettez cette expression, "impolitique". D'abord, parce que, je le répète, elle remet en cause une décision qui vient d'être prise.
(Applaudissements)
La décision prise, elle est prise.
Ensuite, parce qu'il y a un certain nombre de délégués dont je suis, qui soutiendraient peut-être dans un autre Congrès une motion de ce genre, qui seraient peut-être prêts à

Fondation Jean-Jaurès

voter pour elle, et j'ai déjà fait dans le passé une proposition de ce genre, mais ce n'est pas dans ce Conseil national, en votant pour ou contre, sans qu'il y ait eu de débat, sans qu'il y ait eu Commission des résolutions, et après une décision dont je répète qu'il est souhaitable de voir à l'expérience ce que donnera non pas l'application de la tradition, comme dit Boutbien, mais l'application d'une innovation, car c'est une innovation.
Il n'est pas possible de voter par pour ou contre sur la motion Daniel Mayer. Au risque de passer pour un parlementaire endurci, je voudrais que le Congrès déclare qu'elle est irrecevable. Le seul sujet sur lequel on puisse se prononcer, c'est de répondre à la question : passe-t-on, ou ne passe-t-on pas à l'ordre du jour ? (Applaudissements)

Le président - Je crois que le seul moyen maintenant de terminer cette discussion est de voter sur le passage à l'ordre du jour, pour ou contre. Il n'y a pas d'autre solution.
Je vais donc mettre aux voix le passage à l'ordre du jour. Ceux qui sont partisans du passage à l'ordre du jour le manifestent en levant la main.
Avis contraires ?
Le passage à l'ordre du jour est par conséquent voté.

Léon Boutbien - Maintenant, je demande un additif : le Conseil national unanime adresse ses félicitations au groupe parlementaire pour le travail qu'il vient de fournir. (Protestations.)

Guy Mollet - Camarades, si vous avez encore dix minutes de patience, nous devrions terminer ce matin avec le deuxième point, de façon à avoir cet après-midi le débat sur la politique générale. On peut consacrer dix minutes à entendre Gazier et à procéder aux votes consécutifs. Ce sera très rapide, il y a un simple exposé et un vote.

Le président - Je vais demander à Gazier de monter à la tribune et d'être aussi bref que possible pour que nous puissions aller déjeuner,

Albert Gazier

Camarades, la Commission des résolutions a examiné d'une part une modification aux statuts sur lesquels vous venez de vous prononcer, et aussi la question du cumul des fonctions de Secrétaire général et de ministre.
Cette commission a été unanime sur le second point à reconnaître qu'il fallait trancher sans aucune équivoque et d'une manière très précise la question qui a été soulevée. Guy Mollet a insisté particulièrement sur ce point et la Commission 1'a suivi.
Bien entendu, c'est le seul point sur lequel la Commission s'est trouvée unanime et elle ne vous rapporte pas une proposition précise, mais seulement un mode de votation, une procédure pour la trancher.
Certains camarades estiment qu'il n'y a pas lieu de modifier les statuts et que la question de savoir si les fonctions de secrétaire général et de ministre sont

compatibles est une question de circonstances, à apprécier selon les événements par les organismes réguliers du Parti. Les autres pensent qu'il faut, dans les statuts, interdire le cumul de ces deux fonctions.
Sauf dans certaines circonstances, sur la définition des exceptions, ces camarades se sont partagés. Les uns pensent qu'il faut admettre le principe de la participation du Secrétaire général à un gouvernement à condition que ce gouvernement soit socialiste homogène, et les autres pensent que l'exception doit être que l'accession du Secrétaire général à un poste de ministre ne peut être admise que dans un gouvernement même de coalition, s'il est à direction socialiste.
La Commission s'est mise d'accord pour vous proposer la méthode de votation suivante :
Le Conseil national devrait, si vous êtes d'accord, répondre à la question : "Pense-t-il qu'il faut introduire dans les statuts une disposition spéciale visant le cumul des fonctions de Secrétaire général et de ministre ?" S'il répond par la négative, la question est évidemment tranchée. S'il répond par l'affirmative, il devra choisir entre les différentes propositions qui seront faites par les camarades qui partagent ce sentiment.
Je répète donc que, suivant la position, vous devriez voter sur la question suivante : "Pensez-vous qu'une disposition doit fixer dans les statuts l'interdiction du cumul des fonctions de Secrétaire général et de ministre ?"

Un assistant - A un gouvernement socialiste.

Le président - Je vais mettre aux voix la proposition de la Commission. Le bureau le demandant, le vote par mandats est obligatoire.
Nous votons pour ou contre l'introduction dans les statuts des nouvelles propositions.

Guy Mollet - On vote pour ou contre ou l'on s'abstient en ce qui concerne la proposition tendant à insérer dans les statuts une interdiction de cumul dans quelque condition que ce soit.
Nous allons procéder à l'appel.
(On procède au vote.)
Voici le résultat du vote :
Pour : 1 402 mandats.
Contre : 2 388.
Abstentions : 32.
Mandats comptés comme absents : 180.

Gaston Defferre - Je demande la parole.

Le président - A quel sujet ?

Gaston Defferre - Un amendement.

Fondation Jean Jaurès

Le président - Trop tard !

Gaston Defferre

Je serai très bref.
La fédération des Bouches-du-Rhône a voté contre l'insertion dans les statuts de la disposition interdisant le cumul des fonctions de Secrétaire général et de ministre.
Mais la fédération des Bouches-du-Rhône unanime m'a donné mandat de porter à la connaissance du Conseil national l'amendement suivant ; si mon amendement est irrecevable, le Conseil national le dira, mais je demande à le soumettre.
Il peut arriver que le Secrétaire général étant ministre occupe un poste comme celui qu'il a déjà occupé, c'est-à-dire de ministre d'Etat, qui lui donne de lourdes responsabilités politiques, mais lui laisse le temps matériel de s'occuper du Secrétariat général. Mais il peut arriver que le Secrétaire général occupe des fonctions de ministre qui l'absorbent entièrement, tel ministre des Affaires étrangères ou Président du Conseil.
Il faudrait dans ce cas, avant, que le Comité directeur apprécie s'il est nécessaire de désigner un Secrétaire général intérimaire, dont les fonctions commenceraient le jour ou le Secrétaire général occuperait ces fonctions de ministre et cesseraient le jour où il ne serait plus ministre.
Par conséquent, je dépose un amendement rédigé dans le cas où le Secrétaire général occuperait des fonctions ministérielles ; le Comité directeur pourra donc, si besoin est, désigner un Secrétaire général intérimaire.

Le président - La parole est à Guy Mollet pour quelques minutes seulement.

Guy Mollet - 1°) La décision qui vient d'être prise est simplement de non insertion dans les statuts, autrement dit chaque fois qu'un problème de ce genre là se poserait - et je souhaite que ce soit le plus rarement possible - il y aurait décision par les organismes directeurs.
2°) Du fait qu'il n'y a pas insertion, c'est la situation actuelle qui continue. Or, elle a été tranchée par un Conseil national à Suresnes et ceux qui étaient présents se souviennent - Je n'ai pas le texte ici - que sur la proposition de nos camarades du Nord, la réponse a été fournie à la question posée par Defferre que dans cette hypothèse-là il appartient au Comité directeur d'apprécier s'il y a lieu ou non de mettre quelqu'un provisoirement. Je demande donc à Defferre de retirer son amendement»

Le président - L'amendement Defferre étant retiré, cette séance me paraît terminée.
Elle sera reprise à 5 heures. La séance du matin est levée.
(Séance levée à 13h15.)

Séance du dimanche 2 décembre (après-midi)

Fondation Jean Jaurès

La séance est ouverte sous la présidence de Pierre Métayer (Seine-et-Oise), assisté de Lecerf (Alger), Milhau (Aude), et Alfonsi (Corse).

Le président - Camarades, nous allons reprendre le débat de politique générale.
Il y a actuellement 12 orateurs inscrits, non compris le Secrétaire général du Parti. Je vous demanderai d'abord de bien vouloir décider que la liste des orateurs est close.
Pas d'opposition ?
Il en est ainsi décidé.
Je demande aux orateurs de bien vouloir raccourcir leurs interventions, les camarades de province voulant prendre le train ce soir.
Je donne immédiatement la parole à notre camarade Christian Pineau.
Prochain orateur : Paul Ramadier.

Christian Pineau

Camarades, je n'ai pas l'intention de reprendre le problème pourtant fondamental du programme du Parti puisque celui-ci a été débattu au cours de notre dernier Congrès national et qu'il n'y a, à mon avis, rien à changer aux décisions que nous avons prises.
Ce que nous avons surtout à discuter aujourd'hui est notre tactique parlementaire et extra-parlementaire en fonction de la situation actuelle.
Je crois qu'il est impossible de le faire si, délibérément, nous ne nous plaçons pas aujourd'hui dans le cadre de la politique étrangère.
Il est absolument impossible de continuer, comme certains camarades le font parfois, à vouloir examiner les problèmes sur un plan strictement national et à ne pas comprendre que tout ce que nous pouvons faire sur le plan français est dominé par des considérations de politique internationale et, à cet égard, je me rappelle une réunion de notre groupe parlementaire où un de nos camarades, faisant appel à certaines difficultés d'ordre international, un autre s'est écrié : "Restons en France !"
Eh bien si nous voulions, comme il le disait, rester purement et simplement en France, cela serait très facile, mais, malheureusement, cela ne correspondrait pas aux données matérielles des problèmes qui nous sont posés.
Aujourd'hui, nous courons deux dangers, deux dangers nous guettent :
L'un vient du côté russe, bloc soviétique qui dispose de deux moyens : 1a guerre et la paix, car il serait très dangereux de croire que l'Union soviétique ne fera jamais la guerre ; il ne serait pas moins dangereux de croire qu'elle la fera nécessairement, car elle peut avoir d'autres moyens d'action pour arriver à ses fins.
-L'autre, d'un bloc américain, je m'excuse de le dire, mais qui, lui, dans les circonstances actuelles, ne dispose que de la guerre parce qu'il ne sait pas utiliser la paix.
Quelle est la position de la France entre ces deux dangers ?
Il faut d'abord que nous tenions compte d'un fait matériel et géographique, c'est notre servitude de ne pas éviter la guerre si elle a lieu, ce qui condamne, à mon avis, toutes les formes possibles du neutralisme.

Fondation Jean-Jaurès

Nous sommes donc obligés, même si nous ne le désirons pas, de choisir dans certains cas, de choisir non pas comme on me l'a dit entre deux sympathies, mais de choisir entre deux stratégies.
Si nous avons signé le pacte atlantique, je voudrais que l'on considère que ce n'est pas seulement parce que nous préférons la démocratie relative des Américains à la dictature soviétique, c'est essentiellement parce que nous sommes un pays de civilisation maritime et que nos intérêts économiques sont dirigés d'un côté et non pas de l'autre.
Nous avons donc une orientation politique inévitable pour le cas où une guerre aurait lieu, mais ceci ne doit pas nous empêcher d'avoir une politique préalable pour qu'elle n'ait pas lieu. D'où, simultanément, une politique de sécurité et d'armement et en même temps, comme l'a très bien défini notre ami Jules Moch, nécessité d'avoir un plan de paix et de désarmement.
Les conséquences économiques de cette situation sont les suivantes :
Le choix que nous avons fait entraîne nécessairement nos relations commerciales avec les nations atlantiques et aucune autarcie n'est possible. Si je le redis, alors que cela peut paraître évident à un certain nombre de délégués, c'est parce que j'ai l'impression que lorsque nous discutons parfois des problèmes économiques, certains camarades partent de l'idée d'une autarcie possible sur le plan industriel comme sur le plan agricole de la France sur elle-même. Et, d'autre part, ces nécessités de politique extérieure et de politique économique internationale nous rendent extrêmement sensibles au mouvement des matières premières, nous en avons fait l'expérience au moment de la guerre de Corée.
Mais nous avons aussi à faire face à un certain nombre de difficultés internes d'adaptation à la situation actuelle, d'une part parce que toute propagande jouant sur la guerre froide détourne une partie de l'opinion mal informée de solutions évidentes et je dois dire que le drame peut-être, le drame politique intérieur de notre époque, c'est cette conjugaison volontaire ou involontaire RPF - communiste, plus exactement RPF - stalinienne, contre la sécurité du pays et je dois dire qu'à cet égard, si l'on compte des éléments de dissociation intérieure qui ont joué, je n'hésite pas à dire que de Gaulle, depuis 2 ans, a plus servi Moscou que Maurice Thorez.
Deuxième élément, c'est la sottise du patronat et de la bourgeoisie française qui mènent, contre le communisme une lutte de forme mais oublient qu'il faut, pour un combat efficace, se battre sinon pour le bien-être immédiat de la population, mais du moins pour l'espoir de bien-être et la lutte stupide, inutile qui n'aboutira pas d'ailleurs, menée contre un certain nombre de réformes sociales est un atout considérable donné par la réaction de ce pays aux éléments staliniens.
Inadaptation aussi de notre pays au progrès technique. Il faut tout de même se rendre compte de ce qu'il y a d'anachronique dans la lutte menée aujourd'hui par les partis de droite et les partis modérés contre la politique d' investissement.
On parlait du plan Schuman ; eh bien, il est certain que le seul moyen pour la France que le plan Schuman soit accepté, c'est de réaliser un certain nombre d'investissements nécessaires : électrification des lignes de chemin de fer du nord de

la France, amélioration de la production de notre sidérurgie, etc. Or si l'on veut décaler l'investissement sur dix-huit mois au lieu d'un an, alors que là il était insuffisant, c'est aller à l'encontre de la politique internationale que l'on prétend suivre.

Il est non moins évident que nous ne sommes pas adaptés sur le problème de la formation professionnelle et il n'est qu'à voir la lutte menée aujourd'hui par la réaction contre nos centres de formation professionnelle, contre tous les progrès que l'on essaie de faire avec tous les problèmes techniques pour voir que, là il n'y a pas adaptation de la situation intérieure à la situation internationale.

Nous constatons aussi que l'on continue un libéralisme alors qu'en fait on applique un dirigisme à sens unique qui tend à empêcher le jeu de la concurrence au profit de l'offre et jamais à celui de la demande. Ce qui explique qu'en France la hausse des prix résultant des événements internationaux ait été en amplitude infiniment supérieure à ce qu'elle a été dans un certain nombre de pays étrangers.

Enfin, acceptation trop facile de la part de nos partenaires et parfois de la nôtre de 1'inflation. Nous n'avons pas encore appris au sein même du Parti que l'équilibre, je ne dis pas l'équilibre budgétaire, mais que l'équilibre monétaire est une nécessité pour l'économie d'un pays et que la baisse du franc sur les marchés mondiaux, qui nous semble toujours plus ou moins spéculative, est le plus souvent mathématique et inscrite dans notre compte, le compte de notre balance commerciale comme dans le compte de notre budget.

Nous avons aussi, il faut le rappeler, un régime fiscal insuffisant et injuste qui laisse une part trop grande à l'impôt indirect par rapport à l'impôt direct et une part sur laquelle il est bien inutile d'insister, à la fraude fiscale.

Quelle peut être, devant ces contradictions, la position du Parti ?

D'une part, nous devons être et nous devons nous prononcer, comme nous l'avons d'ailleurs fait dans nos Congrès, pour l'effort d'armement, parce que c'est l'intérêt national, parce que c'est l'intérêt de la liberté et que nous savons bien que notre Parti ne peut plus se développer ni même vivre dans les circonstances actuelles en un régime de dictature, d'où, nécessité d'accepter, plus ou moins partiellement, une économie de guerre.

Mais noua ne voulons pas non plus être battus de l'intérieur. C'est pourquoi nous sommes obligés de mener une lutte parallèle et qui peut être contradictoire d'apparence sur le plan de la justice sociale.

Sur le plan international, la lutte pour la paix est essentiellement la lutte contre la misère des nations sous-évoluées et je dis que nous ne gagnerons jamais la paix si nous ne résolvons pas d'abord le problème fondamental qu'est l'aide qui doit être donnée à un certain nombre de nations aujourd'hui déshéritées tant qu'il y aura des grands peuples en Europe et en Asie dont la situation matérielle sera impossible, il est absolument inutile de songer, sous quelque forme que ce soit, à triompher des doctrines staliniennes.

Et je voudrais vous rappeler un article qu'avait publié Léon Blum le 27 Août 1949, comme suite à une étude fort intéressante d'ailleurs d'un de nos camarades qui s'appelle Levy-Jacquemin et je voudrais vous rappeler ce texte :
"Dans cet univers évolué, la marche inégale du progrès a aménagé un certain nombre de paliers s'étageant les uns au-dessus des autres.
En haut de l'échelle, les Etats-Unis.
"Immédiatement en-dessous, certains états d'Europe et du Common Wealth britannique.
Au-dessous, d'autres Etats d'Europe et ainsi de suite jusqu'au bas de l'échelle où se placent les peuples économiquement faibles auxquels le quatrième point du message Truman a fait précisément espérer l'assistance américaine.
Chaque Nation au monde se trouve vis-à-vis de celle qui occupe le pallier supérieur, dans la même situation, dans la même difficulté que l'Europe occidentale vis-à-vis des Etats-Unis et la solution universelle est simplement celle-ci : tout peuple pourra se libérer de sa dette commerciale vis-à-vis d'un peuple occupant le pallier supérieur par la livraison de marchandises d'une valeur égale à un peuple du pallier inférieur.
Il se formerait ainsi une chaîne internationale allant des Etats-Unis aux peuples déshérités du dernier pallier."
Eh bien, ce que Léon Blum écrivait il y a plus de deux ans, est aujourd'hui plus que jamais d'actualité et je crois que nous devrions reprendre cette idée à un moment où l'Organisation des nations unies est à Paris.
Sur le plan de l'Union française, nous avons lutté et nous continuerons à lutter pour l'indépendance politique mais il ne faut pas oublier que nous avons aussi quelque chose à faire, c'est de maintenir l'effort français pour la civilisation.
J'ai été très frappé par ce qui s'est passé à propos du Maroc et certains de nos camarades, à la tribune de nos Congrès, ont expliqué quelles étaient les fautes qui avaient été commises par le gouvernement français en matière marocaine. Mais je dis qu'un certain nombre de pays, y compris ceux de la Ligue arabe, qui critiquent notre politique au Maroc, n'ont le droit de le faire que dans la mesure où il n'y a pas chez eux plus de misère que nous n'avons nous-mêmes laissé au Maroc et que, par conséquent, la justification de la présence française dans les territoires d'outre-mer c'est l'aide matérielle, l'aide sociale, l'aide économique que nous apportons à ces territoires, c'est la seule mais c'est la précieuse justification de notre mission.
Sur le plan intérieur, la situation actuelle veut que les majorités politiques ne soient pas les mêmes pour le problème de la sécurité et pour celui de la justice sociale.
Pour le premier, nous avons contre nous les staliniens et le RPF, par sa prise de position à l'égard de nos alliances.
Pour le deuxième, nous avons contre nous une partie des radicaux, les modérés, les paysans, le RPF.
Ajoutons un troisième point sur lequel le RPF a créé une division nouvelle : le cléricalisme. Je ne dirai qu'un mot sur ce point, je crois que tout est dit, c'est qu'actuellement le Vatican nourrit l'espoir insensé de voir le dogme catholique - comme le rappelait très justement Guy Mollet - triompher seul du dogme communiste

et c'est l'erreur actuelle fondamentale du cléricalisme de voir que pour triompher du stalinisme il faut bien autre chose qu'une doctrine religieuse.
La position du Parti est évidemment difficile, à l'intérieur de ces majorités, de ces minorités différentes. Nous ne devons rien faire pour empêcher l'effort d'armement et tout faire pour qu'il s'accomplisse dans la justice sociale et, cette politique, il faut la définir clairement, sinon notre tactique parlementaire ne viendra à 1'appui d'aucune stratégie.
Si nous sommes d'accord sur le point de départ, nous pouvons l'être sur les points d'arrivée qui peuvent, à des époques différentes, ne pas être les mêmes. La tactique peut varier, la stratégie ne varie pas.
Prenons un exemple d'application : voter pour un gouvernement dans lequel nous ne sommes pas, c'est voter souvent pour la justice sociale, mais le renverser ce peut être voter contre la sécurité. Ce peut être aussi voter pour quelque chose de beaucoup plus grave, c'est-à-dire pour l'avènement au pouvoir du Général de Gaulle et cela représente la fin de tous nos espoirs en matière de justice sociale et je voudrais, camarades, vous rappeler que nous pourrions placer notre Conseil national d'aujourd'hui sous le signe d'un centenaire. Il y a exactement aujourd'hui cent ans que la deuxième République disparaissait sous les menaces et sous les coups de la dictature. Que cela vous serve de leçon et, d'un siècle à l'autre, que nous ne commettions pas les erreurs que nos aînés ont pu commettre !
Il ne s'agit pas de foi sentimentale ; il faut mesurer, à chaque acte que nous commettons, le risque que nous courons et qu'on ne nous parle pas chaque fois de propagande, on ne fait pas quelque chose pour la propagande, on fait la propagande pour expliquer quelque chose.
Ceux qui nous disent aujourd'hui : participation ou opposition ont logiquement raison; ils ont historiquement tort car si nous ne devons pas participer à l'injustice sociale, nous ne devons pas non plus retourner à la justice sociale des voies obliques et nous ne devons pas nous opposer à la sécurité nationale.
Evidemment, à partir du moment où l'on ne fait pas ce choix très simple, tout devient difficile, mais je pense que nous n'avons pas à prendre nos camarades et nos électeurs pour plus bêtes qu'ils ne le sont ; nous avons encore, je pense, quelque moyen de nous exprimer clairement.
Sans doute, le Parti Socialiste est-il le plus spécialement chargé de défendre les humbles, les simples, parfois même les simples d'esprit, mais en ce qui concerne ces derniers nous n'avons ni à les suivre ni à les imiter.
Le Socialisme, ce sera ma conclusion mes chers camarades, ce n'est pas la faiblesse au service des forts, c'est l'intelligence au service des faibles.
(Applaudissements)

Jean Le Bail

Mon intervention se bornera à un sujet très limité qui va être, dans les deux prochains mois, le sujet peut-être dominant dans la politique française et dans la politique internationale, je veux parler de l'armée européenne.

J'irai donc tout droit aux arguments que je crois essentiels et je vais essayer, en laissant de côté toute préoccupation sentimentale - et je dirais presque passionnelle -, de m'adresser uniquement à la raison de nos camarades pour les mettre en garde contre une erreur qui pourrait être fatale.

Je crois que si nous suivions l'appel à la coalition contre l'armée européenne qui vient d'être lancé par le général de Gaulle, si, de quelque manière que ce soit, nous pouvions apparaître, malgré notre volonté, comme ses alliés dans le mauvais coup qu'il prépare contre cette armée européenne, nous aurions encouru la plus lourde des responsabilités.

Et je veux tout de suite, allant au fond du sujet je crois, mettre nos camarades en présence des seules hypothèses qui se présenteraient au cas ou l'armée européenne ne serait pas réalisée dans un proche avenir - et quand j'emploie les mots d' "armée européenne", j'entends l'ébauche d'une armée européenne ; je ne joue pas sur les mots.

Dans quelle situation se trouveraient les Américains et quelle serait inévitablement leur réaction ?

Je vais essayer de n'omettre aucune des hypothèses possibles et je voudrais démontrer à nos camarades qu'il n'en est aucune qui puisse nous satisfaire.

La première réaction pourrait être de nous dire : "Vous ne voulez pas d'une armée européenne selon le projet actuel et modifiable du gouvernement français parce que vous ne pouvez pas admettre, à l'heure actuelle et sous la forme actuelle, le concours qu'on vous propose de l'armée allemande."

Ici, j'ouvre immédiatement une parenthèse. Nous sommes tous d'accord sur le fond pour l'armée européenne et c'est pour cela d'ailleurs que je crois que nous finirons par nous entendre. Il n'est pas un Socialiste qui ne soit pas pour l'armée européenne et Jules Moch affirmait encore avec éclat hier qu'il était pour le principe de l'armée européenne, et nous ne serions pas Socialistes si nous étions contre le principe de l'armée européenne.

Mais il y a en même temps en nous une appréhension qui joue plus ou moins dans nos esprits. C'est que cette armée européenne ne puisse être le véhicule d'une nouvelle Wermacht, d'une nouvelle armée nationale allemande, et selon que cette préoccupation prend chez nous une importance plus ou moins grande, nous arrivons à être divisés. Et le but de ma démonstration est précisément d'essayer de prouver à nos camarades qui reculent devant l'ébauche d'armée européenne actuelle qu'ils favoriseront une réalité par leur abstention et par leur recul, une nouvelle Wermacht singulièrement plus dangereuse que l'armée allemande qui serait incorporée dans l'armée européenne.

Mais j'en reviens à la réponse des Américains qui pourraient nous dire : "Ecoutez, nous comprenons votre émoi ; quand on a été trois fois victimes du militarisme allemand, on a le droit de redouter une nouvelle armée allemande, mais en tous cas nous voyons, nous, les faits avec réalisme ; il nous faut, pour des besoins sur lesquels il est inutile d'insister, il nous faut très rapidement une armée occidentale. Si vous ne voulez pas du concours actuel, sous cette forme, de l'armée allemande, faites l'effort

vous-mêmes, et montez, vous Français, une armée française capable de tenir", je ne sais pas s'il faut dire sur l'Elbe, car alors je crois que beaucoup de nos camarades diront : "On n'ira pas tout de même se battre pour la défense de l'Allemagne, alors que les Allemands seront embusqués !" mais tout au moins soyez prêts à vous battre sur le Rhin. Faites donc l'effort nécessaire.

Il y a une deuxième solution. Cette deuxième solution correspond, hélas ! à une appréciation beaucoup plus exacte de notre force et les Américains pourraient nous dire : "Nous connaissons votre volonté de défendre la liberté ; nous ne doutons pas de votre courage, mais il est un fait, c'est que les Allemands peuvent nous fournir rapidement, beaucoup plus vite que vous, une armée solide. Ils ont beaucoup plus d'hommes, beaucoup plus d'officiers entraînés aux méthodes de la guerre moderne, et votre armée la plus moderne est occupée en partie pour la défense de l'Indochine" - et j'ouvre encore ici une nouvelle parenthèse.

Je ne veux pas apporter telle, telle conclusion sur l'Indochine, mais je finis par croire que la France ne sera pas capable, quelle que soit la solution que nous adopterons pour l'armée européenne, ne sera pas capable indéfiniment de tenir sur deux fronts. Si l'Indochine est véritablement devenue un point de défense international, il faudra bien en venir un jour ou l'autre à une autre solution ; et alors pensez que déjà, en 1914, beaucoup des hommes les plus compétents se disaient qu'il ne serait plus possible, pour la France, pour une France diminuée de puissance, de tenir partout, et qu'il faudrait finalement faire un choix sur l'essentiel.

Je me demande de plus en plus si notre position sur deux fronts est vraiment tenable. Mais ceci n'est qu'une parenthèse.

En tous cas, les Américains pourront nous dire : "Nous sommes pressés. Nous avons perdu déjà beaucoup trop de temps par déférence pour vous, parce que nous savons combien vous représentez comme force morale, parce que nous voulions nous appuyer moralement essentiellement sur vous. Nous vous avons suivi dans cette discussion, mais l'accord est impossible entre vous et les Allemands. Qu'à cela ne tienne. Pour aller vite, nous passons outre, et nous allons reconstituer, sous notre direction à nous, une armée nationale allemande. Nous ne pouvons pas faire autrement, nous le regrettons. Mais reconstituant une armée nationale allemande, nous serons obligés de l'appuyer sur ce qui est la force réelle, sur la puissance d'une Ruhr reconstituée avec tous ses moyens", et c'est pratiquement dans cette hypothèse tout le plan Schuman du pool acier qui tomberait.

Voilà la deuxième hypothèse.

Il en est une plus tragique ou, tout au moins, plus redoutable encore.

Imaginons que les Américains se heurtent, non pas seulement à un refus français, mais à un refus allemand. Imaginons qu'ils fassent ce calcul, le Docteur Schumacher est le véritable vainqueur de demain. Adenauer n'a pas pour lui, sur ce point, l'opinion allemande. C'est Schuman qui va triompher en Allemagne, et Schumacher ne veut pas de cette solution de l'armée européenne. Eh bien, il n'y a rien à faire avec les continentaux.

Les Français ne veulent pas comprendre assez vite quel est leur véritable intérêt et les Allemands continuent à jouer ce jeu trouble qu'ils ont mené depuis 1919 et qui amènera forcément à des heurts.
Eh bien, donnons raison à ceux qui, chez nous, considèrent que l'Europe occidentale est un poids lourd.
Oh ! sans doute, nous ne renoncerons pas à défendre l'Europe occidentale, car si jamais la Russie s'emparait de cette Europe occidentale, les chances d'une victoire des peuples libres seraient considérablement diminuées.
Nous défendrons l'Europe occidentale, comment ? En nous préparant à la réoccuper et, en cas de guerre, en détruisant tout son potentiel industriel.
La neutralisation par les armes de la puissance industrielle de l'Europe occidentale, la destruction de la Ruhr, la destruction des industries françaises essentielles seraient, en ce cas, une nécessité de la stratégie américaine, et on défendrait l'Europe occidentale sur sa périphérie, en Grande-Bretagne, peut-être en Espagne et, en tous cas, en Afrique.
Voilà la troisième hypothèse devant laquelle vont se trouver placés les Américains s'ils ne peuvent rien faire avec les Européens.
Solution vraiment tragique pour nous et qui doit faire reculer tout homme politique qui a le sentiment de ses responsabilités !
Je sais bien que des camarades hostiles au plan actuel d'armée européenne pourraient m'objecter : "Mais il y a une autre solution !"
J'ai voulu aborder simplement les solutions d'ordre militaire et stratégique dans les données diplomatiques actuelles, mais je sais quel est l'espoir de certains. Si on arrivait à neutraliser l'Allemagne, si on réussissait à la neutraliser en obtenant que la Russie abandonnerait les pays satellites, le problème aurait sa solution, il n'y aurait plus d'armée allemande, il n'y aurait sans doute pas d'armée européenne, mais il n'y aurait pas d'armée allemande et pas de danger allemand. Et d'un autre côté, du moment que les Russes abandonneraient les Etats satellites avec ce marché que l'Allemagne serait neutre et neutralisée, nous aurions gagné deux batailles : nous aurions gagné une bataille contre l'armée allemande renaissante, contre le militarisme allemand, et nous aurions en même temps gagné une bataille de la paix.
Eh bien, je veux mettre en garde les camarades contre cette solution.
D'abord, il ne faut pas abandonner ce qu'on peut tenir pour une simple hypothèse. Il ne faut pas dire : "Nous allons abandonner les chances d'une armée européenne pour quelque chose qui n'est pas du tout une servitude et qui n'est peut-être même pas une probabilité" - car je ne sais pas si la Russie est prête à abandonner ainsi les Etats satellites auxquels elle attache une telle importance, mais admettez, pour un instant, que cette prétendue victoire diplomatique soit réalisée, nous pourrions souffler dit-on.
Mes camarades, ne voyez-vous pas que vous retomberiez immédiatement ou à une échéance plus ou moins longue dans les dangers les plus redoutés ?
Qu'est-ce que ça signifie que la neutralisation de 1'Allemagne ? Neutralisation militaire, politique, ou, en plus, neutralisation économique ? Car si vous voulez aller jusqu'au bout, si vous acceptez la neutralisation économique, ne voyez-vous pas que,

par cette solution, vous allez donner un aliment extraordinaire à la propagande du communisme en Allemagne ? Ne voyez-vous pas que ce peuple allemand se sentant indéfiniment rabaissé finira par aller à la propagande du plus offrant, du plus démoralisant, et vous vous retrouverez à ce moment-là, un jour ou l'autre, devant une Wermacht qui se doublera d'une Wermacht alliée de l'armée russe ?

Oh ! Si je pensais qu'il y ait dans cette salle des neutralistes, je leur dirais : "Votez la neutralisation de l'Allemagne", parce que la neutralisation de l'Allemagne c'est la thèse des neutralistes, c'est la thèse de facilité qui se refuse à voir les dangers immédiats et qui conduirait notre pays aux plus graves dangers, à l'impossibilité de la résistance devant la menace d'une agression, car il est bien certain que le jour ou nous aurions une Allemagne communiste, nous n'aurions plus qu'un choix : celui de nous aplatir, ou celui de nous battre, en étant assurés d'être écrasés dès l'abord.

La victoire finale serait peut-être, serait certainement pour les puissances occidentales, mais c'est dans ce cas-là qu'on retomberait dans le danger qu'essayaient de détourner nos camarades, hier, notre camarade Viennot et notre camarade Jules Moch ; c'est la politique de la neutralisation de l'Allemagne, c'est-à-dire la politique du neutralisme qui nous conduirait inévitablement ou à la soumission ou à l'écrasement dans une guerre perdue d'avance, dans ses débuts.

Il y aurait une autre hypothèse : c'est que cette neutralisation pourrait se maintenir un certain temps sans que la Russie prenne le dessus, mais croyez-vous qu'une République allemande pourrait résister à ce régime, et ne voyez-vous pas qu'un jour ou l'autre la tentation prendrait les Allemands de reconquérir par la force ce qu'on leur refuserait par le droit ? Ne voyez-vous pas que la tentation d'une Wermacht redeviendrait aussi forte qu'entre les deux guerres et que le danger que vous cherchez à éviter, la Wermacht, c'est à ce moment-là qu'il se produirait avec la plus grande acuité ?

Par conséquent, je crois avoir démontré que le danger de Wermacht, c'est sous la forme du refus d'une armée européenne qu'il se présente de la manière la plus aiguë.

Et j'en arrive bien près de ma conclusion.

Je demande au Parti de faire attention aux votes qui seront bientôt émis, aux votes qu'aura à émettre le groupe parlementaire.

Le choix, voyez-vous, il doit être simple.

Si 1'on veut regarder avec réalisme du côté de la doctrine, vous allez avoir, au Parlement, une coalition des Communistes et des Gaullistes. Les Communistes, ils savent ce qu'ils font; inutile d'insister. Et les Gaullistes ? Mais ils savent également ce qu'ils font ; et de Gaulle est logique avec lui-même en refusant l'armée européenne.

De Gaulle est logique avec lui-même parce qu'il admet parfaitement l'idée d'une Wermacht, lui, il l'a dit. Il pense que l'Europe peut être simplement une confédération avec des armées ce sont ses expressions exactes, des armées conjuguées, des armées nationales, des armées gardant leur indépendance et soumises simplement à certaines obligations de commandement unique.

Par conséquent, de Gaulle à qui l'Allemagne, l'armée allemande ne fait pas peur, de Gaulle est logique en adoptant cette solution.

Il est également logique, à un autre point de vue ; de Gaulle se déclare prêt à faire des efforts énormes pour l'organisation d'une armée française, il est prêt à demander des crédits militaires énormes pour bâtir cette armée et il a le moyen dans sa doctrine de réussir, ce moyen c'est la dictature.
En fermant la bouche aux Français, en supprimant le Parlement, en supprimant les institutions républicaines, en faisant taire la révolte sociale du peuple français, au moment où toutes les lois sociales seraient atteintes par une politique supérieure à nos moyens en matière militaire, de Gaulle a les moyens de faire taire le peuple de France, je ne dis pas d'aller jusqu'au bout de son programme, car il est fou son programme, mais il a, comme Hitler, le moyen de s'enferrer dans une erreur, car la dictature a toujours ce moyen.
Mais nous qui sommes les défenseurs de la démocratie, nous qui savons qu'il est impossible avec les possibilités actuelles de notre pays de mener de front une politique sociale et une politique qui transformerait la France en un camp retranché, est-ce que nous pouvons aller à cette solution ?
Je demande à nos camarades qui repousseraient l'idée d'une armée européenne de prendre leurs responsabilités. Du moment qu'ils ne sont pas neutralistes parce que, je le répète, il n'y a pas de neutralistes dans le Parti, il ne peut pas y en avoir, il faudrait qu'ils demandent au pays un effort militaire supplémentaire. Si l'on n'accepte pas le concours des voisins et si l'on admet tout de même qu'il faut assurer une défense nationale, en dehors de cette solution neutraliste, il faudra prendre ses responsabilités, et les camarades qui refusent la tentative actuelle d'armée européenne modifiée, je vais insister là-dessus tout à l'heure, devraient prendre immédiatement devant un Conseil national la responsabilité de proposer des crédits militaires beaucoup plus importants.
Voilà, par conséquent, la logique et j'ajoute : est-ce que nous allons tomber involontairement dans cette politique nationaliste ?
Quelle est la leçon de ces vingt ou trente dernières années pour le Socialisme ? C'est que le Socialisme internationaliste a été partout battu en brèche par ce que j'appellerai le Socialisme national. C'est l'histoire du Communisme qui sombre dans le National-communisme, c'est, dans une certaine mesure, hélas, l'histoire du Socialisme anglais qui s'est trop axé sur les besoins de l'Angleterre, sur les besoins du Common Wealth et qui n'a pas compris les nécessités d'une politique internationaliste audacieuse.
Est-ce que nous allons faire de même ?
Nous avons tout de même une fierté quand nous allons dans les assemblées internationales, quand nous allons, je dirais pour moi quand j'allais au Conseil de l'Europe, par exemple, nous avons la fierté de voir qu'en dehors des petites nations où la flamme socialiste internationale s'est maintenue, c'était dans le Parti français qu'on trouvait toujours l'idéal, la générosité et tout ce pourquoi le Socialisme a vécu pendant des années et pendant des années.
C'est seulement dans cette France qu'on décrit tant quelquefois que les Socialistes, malgré les déboires de 1914, malgré lés déboires de 1939, ont gardé cette idée ancrée dans leur âme que, sans internationale, il n'y a pas de Socialisme. (Applaudissements)

Eh bien, est-ce au moment où une ébauche de solution internationale est lancée, avec ses insuffisances, mais c'est tout de même une ébauche et un avenir possible, est-ce à ce moment-là que nous lierions notre cause, je le répète, à l'homme qui a fait un discours ces jours derniers qui a eu la plus grande répercussion sur le plan international, le général de Gaulle ?
Il me semble que nous sommes revenus à de très vieux débats, aux débats de Toulouse, de 1908, le débat sur la réforme et la révolution, mais cette fois placé sur le terrain international. Il me semble que j'entends encore la leçon de Jaurès : mais bien sûr, cette réforme que nous vous proposons, elle est incomplète et en un sens elle est critiquable, dans la mesure où elle est incomplète, mais cette réforme, elle est l'ébauche de la révolution et si vous perdez l'esprit de bataille pour les réformes, même incomplètes, vous vous fermerez les grandes échappées sur la possibilité révolutionnaire.
Eh bien, pour l'Europe, c'est la même chose à l'heure actuelle. Je ne veux pas admettre que nous soyons dans un projet fermé, je ne veux pas admettre que le Socialisme ne peut pas dire encore son mot et je remercie ici Guy Mollet de ce qu'il a fait au Conseil de l'Europe, en indiquant sur quoi devait être menée la bataille socialiste, dans un élargissement du projet Pleven, dans un appel à la Grande-Bretagne, dans une tentative pour dépasser l'Europe elle-même, pour trouver les points de conciliation possibles avec le Common Wealth, je ne veux pas dire avec la livre sterling, ce qui rabaisserait le débat.
Voilà ce que c'est que la bataille socialiste ! Mais reculer au moment où il faut aller de l'avant, se laisser aller au désespoir et finir par adopter la solution nationaliste, cela jamais ! Et, vous rendriez-vous compte, camarades, du coup que nous aurions porté au Parti français au sein de la nation française ? Vous rendez-vous compte que nous avons toujours demandé que d'autres pays prennent leurs responsabilités dans les affaires européennes ? Notre politique n'a t-elle pas été toujours, entre les deux guerres, de ne pas laisser la France seule en face de l'Allemagne ou d'autres pays menaçants ?
La solution de la France seule, c'est la solution de Gaulle, mais la vraie solution internationaliste française, cela a été toujours d'obliger les autres à prendre leurs responsabilités, d'obliger la Grande-Bretagne à prendre les siennes, et de faire appel aux Etats-Unis pour qu'ils prennent les leurs.
Pour la première fois où les Etats-Unis se portent garants ou proposent de se porter garants de cette tentative, c'est à ce moment là que la France reculerait et le Parti Socialiste le lui conseillerait ?
Vous rendez-vous compte, camarades, de ce qui va se passer dans quelques mois ? Car, avant que nous nous soyons revus, avant notre prochain Congrès national, tout se sera décidé, et je reprends ici la solution de notre ami Jules Moch qui m'a inquiété, je vous l'avoue.
Jules Moch nous a dit : "Je reste pour le principe de l'armée européenne, mais - et ce sont ses propres expressions, et je suis assuré qu'elles ont dû dépasser sa pensée - je

suis d'avis qu'il faut en ajourner la réalisation pour le moment." Il a certainement voulu dire "du projet incomplet qui ne me donne pas satisfaction" ?

Jules Moch - Vous permettez une précision ? Comment le problème va t-il se poser ? Nous aurons un accord international négocié en dehors de nous auquel, contrairement à ce que vous disiez tout à l'heure, nous ne pourrons plus à ce moment-là rien modifier. Il faudra l'accepter ou le refuser. En conséquence, entre l'acceptation et le refus, je suis, moi, partisan d'une motion d'ajournement au Parlement, précisément pour obliger le gouvernement à renégocier sur des bases qui permettraient à l'armée européenne de n'être pas simplement une armée allemande camouflée reconstituée.
(Applaudissements)

Jean Le Bail - Je remercie Jules Moch de la précision qu'il nous a apportée et qui confirme l'interprétation que j'en avais donnée à l'avance. Mais je veux mettre en garde notre camarade contre les suites d'une telle attitude et je fais remarquer d'abord que la question n'est pas encore réglée. La preuve qu'elle n'est pas réglée, c'est qu'à la Conférence de Rome, on a renvoyé le problème ; par conséquent, on ne peut pas dire qu'il n'y ait pas jusqu'au moment où l'affaire viendra devant l'Assemblée nationale, une possibilité d'action du Parti Socialiste pour infléchir la solution actuelle vers une solution qui nous donnerait plus satisfaction.
Alors, pourquoi dire tout de suite : "nous sommes contre", au lieu d'adopter cette attitude de réformisme international à laquelle je faisais allusion tout à l'heure et qui consiste à se battre encore pour essayer d'améliorer avant que le problème revienne devant l'Assemblée nationale ?
C'est ce que nous devons faire, d'ailleurs, Jules Moch, pour le problème du pool charbon-acier. Je n'ai pas voulu prendre part à la discussion sur le pool charbon-acier, parce que j'étais, on le sait, un des plus réservés dans le groupe parlementaire à l'égard du pool charbon-acier, parce que je redoute beaucoup plus la puissance industrielle allemande renaissante que dans un avenir rapproché, les dangers d'une armée allemande incorporée dans une armée européenne.
C'est une affaire d'appréciation, je sais qu'on peut voir les choses différemment, mais en tous cas, à l'égard du pool charbon-acier, le texte est établi, il va être présenté tel quel à l'Assemblée, le groupe socialiste n'est pas d'accord sur bien des points, mais il a pourtant décidé de voter ce pool charbon-acier. Comment ? En proposant, c'est le sens de l'intervention de Philip, une interprétation de rectification, en proposant des sortes d'additifs qui préciseront l'esprit de ce pool charbon-acier. Alors, pour quoi ne pas tenter de faire pour l'armée européenne ce qu'on veut bien faire pour le pool charbon-acier ?
Pourquoi en rester à cette solution qui est vraiment étonnante qu'on votera le pool avec intégration de l'Allemagne de l'Ouest dans une économie européenne, sans vouloir aller jusqu'au bout au point de vue de l'armée ?

C'est une solution qui ne semble pas équilibrée. Il faut qu'on sache si l'on va d'un côté ou si on va de l'autre, mais on ne peut pas aller à la fois d'un côté et ne pas aller dans les compléments de cette action.
Et ce que je voulais dire à mes camarades qui hésitent à franchir un pas, et je comprends leurs inquiétudes, et c'est parce que je les comprends et que je les ressens moi-même que je présente la thèse que je soutiens aujourd'hui, c'est prenez garde : d'ici le mois de janvier ou de février les grandes décisions vont être prises ! La thèse de Jules Moch : "ajournons et nous reverrons après", si j'étais sûr qu'elle soit susceptible d'amener vraiment une nouvelle discussion sur l'armée européenne, je ne dis pas que je ne le suivrai pas, mais je ne suis pas sûr de cela et j'ai peur du contraire.
J'ai peur que si cela n'est pas voté rapidement, tout va s'écrouler, j'ai peur que le recul de la France, de la France qui a pris l'initiative de tout cela, du pool charbon-acier, de l'armée européenne, j'ai peur que s'il survient un vote du Parlement français repoussant l'armée européenne après que le pool du charbon-acier aura été voté avec d'énormes réticences, j'ai peur que nous n'encouragions d'une part les Anglais à reculer, et, d'autre part, les Allemands du type Adenauer à reculer.
Alors, je me pose le drame de conscience qu'ont connu nos anciens après 1919 : faut-il attendre pour céder à l'Allemagne que les forces républicaines aient disparu ? (Applaudissements)
Faut-il, à un moment où on a une ébauche de République allemande - oh ! pas un de nous ne va aller se porter garant pour toujours de la République allemande, nous n'avons pas oublié l'échec du plan Briand, nous sommes prêts à tenir compte des leçons du passé - tomber dans l'erreur d'un Poincaré qui a dit non à l'Allemagne, alors qu'il y avait une possibilité d'accord, alors qu'ensuite on a été amené à lui dire oui, parce qu'on ne pouvait pas faire autrement ?
J'ai peur que nous laissions passer une occasion que nous ne retrouverons jamais !
C'est pour cela que je ne me sui pas laissé allé au malin plaisir d'essayer de détruire la thèse, j'allais dire de l'adversaire, ce serait un bien gros mot, mais de polémiquer ; je répète à nos camarades : cette angoisse devant la renaissance d'une puissance allemande, elle est dans nos cœurs à tous, et je comprends les raisons qui la font naître, c'est parce que je les comprends intensément que je suis pour cette solution qui s'offre à nous ; je leur demande de réfléchir et de se replacer devant l'énorme responsabilité qui serait la nôtre si la France prenait la responsabilité de rompre les possibilités de l'Europe future et si cette majorité avait pu se réaliser avec l'appoint du Parti Socialiste.
Mettez-vous devant cette hypothèse qui est l'hypothèse tragique du repli des Américains et alors prenez vos responsabilités. C'est parce que j'ai pensé à ces choses, que j'ai essayé de les retourner avec toute la conscience dont j'étais capable, que je vous dis très simplement pourquoi je n'ai pas l'imprudence de prendre cette responsabilité-là.
(Applaudissements)

Le président - Avant de passer la parole au prochain orateur, Paul Ramadier, je demande à nos camarades Provo, Suiraut (?) Coutant, Rochard, Delvaux, Darneux (?) Bailly, Brutelle, Cormier de bien vouloir aller immédiatement dans la loge 3 pour composer la Commission spéciale sur la question de l'appartenance des membres du Parti à des organisations extérieures au Parti.
La parole est à Paul Ramadier.

Paul Ramadier

Mes chers camarades, encore que j'en aie bien envie, je ne vous parlerai ni du pool charbon acier, ni de l'armée européenne. Je ne vous en parlerai pas, bien que sur ces deux projets, j'ai beaucoup de choses à dire, et je pense que le Parti a beaucoup de choses à dire.
Dans le pool charbon-acier, nous avons fait nos réserves alors que le projet était encore dans les limbes, et je crois que ces réserves n'ont pas été inutiles, qu'à l'heure actuelle, si malgré de grosses inquiétudes nos députés peuvent le voter, c'est parce que, alors que le projet était en discussion, nous avons signalé les dangers redoutables qu'il portait en lui.
De même en ce qui concerne le projet de l'armée européenne, on en est encore à la phase des négociations, rien n'est conclu, rien n'est signé. C'est l'heure de marquer nos réserves.
Nous n'accepterons jamais qu'une armée européenne soit le camouflage d'une Reichwehr reconstituée.
Il faut qu'elle soit européenne, c'est-à-dire qu'elle soit dominée et dirigée par une autorité politique européenne, pouvant lui donner ses instructions. Il faut qu'elle soit européenne aussi par sa composition. Il est nécessaire qu'il n'y ait pas seulement le redoutable tête-à-tête franco-allemand, d'autant plus redoutable que dans ce tête-à-tête la méfiance existera de part et d'autre ; les Allemands diront : "L'hégémonie française est le but que vous poursuivez", nous Français nous arriverons avec la pensée qu'il ne s'agit que d'un camouflage du militarisme allemand.
Nous voulons échapper à cela. Il faut que toute 1'Europe s'assied à la table, et s'il n'y a pas l'Angleterre, et s'il n'y a pas la Belgique et la Hollande, sans réserve, et s'il n'y a pas l'Italie, il n'y a pas d'armée européenne.
(Applaudissements)
Je crois que c'est l'heure de le dire, que c'est l'heure, pour le Parti Socialiste, de le dire avec la force la plus grande et, s'il est possible, à la tribune du Parlement, alors que l'on négocie encore.
En vérité, j'aurais encore beaucoup d'autres choses à dire sur ce point, les buts d'une armée allemande ne sont pas les nôtres, ils ne sont pas ceux de la coalition atlantique. Nous, nous sommes pour la défense contre l'agression. Qu'est-ce qui peut empêcher l'Allemagne tout entière de se lever aux chants patriotiques de la reconstitution de l'unité allemande ?
Il n'est pas imaginable qu'un grand pays vaincu et écartelé n'ait pas pour but unique de sa politique nationale la reconstitution de cette unité. Les hommes d'Etat disent :

sans le secours de la violence. Mais qu'est-ce donc qui peut nous assurer que dans les profondeurs populaires, à la faveur des excitations chauvines, ne grandit pas la volonté d'une reconstitution au prix d'une guerre mondiale ? J'ai toujours dans mon esprit une poésie d'Adam Mieciewitch, que citait Jaurès, le grand peuple polonais s'écriait : "La guerre mondiale, donnez-la-nous, Seigneur !" C'était la seule chance de sa patrie. Quel est donc l'Allemand patriote qui, à cette heure, n'entend pas chanter au fond de son cœur le vers du poète polonais et qui ne dit pas à son tour : "Notre espoir est dans la conflagration universelle" ?

Et bien cela, nous avons le devoir de le dire ; nous pouvons accepter une armée allemande, des contingents allemands dans le cadre d'une armée européenne, sous le contrôle, sous la direction d'une autorité européenne. Nous ne pouvons pas accepter que ces forces s'en aillent, libérées de toute direction internationale parce que nous ne savons pas à quel point elles aboutiraient.

Mes camarades, mon intention n'était pas du tout d'aborder ce point. C'est tout à fait par incidence et parce que les propos de Le Bail m'y ont incité que je les ai dites.

Mon propos est tout différent : il est d'aborder un problème que personne n'a abordé jusqu'à ce moment dans ce Conseil national. C'est pourtant le seul problème.

Nous vivons sous un régime républicain. Pour combien de temps, et sur quelles bases?

Mes chers camarades, les Gaullistes ont été battus aux élections, car en définitive, les résultats électoraux enregistrent de leur part un échec.

Lorsque six mois sont passés et qu'on fait le bilan, nous constatons sur le terrain qu'ils ont gagné. Ils ont gagné la bataille parlementaire, ils l'ont gagnée par adresse, je dirais même par astuce. Ils ont pris les Républicains populaires à leur piège. Les Républicains populaires ont cherché à faire avec les Gaullistes surenchère de cléricalisme devant les électeurs, et cette surenchère leur a valu, vaille que vaille, un certain nombre de succès, en tout cas leur ont épargné un plus grand nombre d'échecs. Alors, les Gaullistes leur ont dit : "Voilà, vous êtes engagés, allons-y." Ils les ont mis au pied du mur, et l'on a voté les lois Marie et Barranger. Les Républicains populaires ont été obligés de suivre, ils ont été pris à leur piège. On leur a dit : "Voilà votre programme, celui avec lequel vous avez remporté un succès électoral, allons-y."

Du coup, la majorité a été rompue. Mais les Républicains populaires gagnant sur le petit tableau, ont ébranlé la majorité, au point qu'à l'heure actuelle, lorsque l'on fait l'inventaire, on se demande s'il y a une majorité. Le gouvernement, quand il se présente devant l'Assemblée, est acquitté à la minorité de faveur. Quelle action est possible, avec une minorité ? On nous a rejetés en dehors de la majorité, en dehors du gouvernement. Cela, certes, nous enlève les responsabilités des décisions gouvernementales. Mais cela met sur nos épaules la responsabilité des décisions que nous aurions pu faire prendre, et qui n'ont pas été prises.

Mais cela encore n'est rien. C'est qu'en définitive, cet état de choses semble démontrer l'impossibilité, pour le régime républicain, pour le régime parlementaire, de fonctionner. Il manque l'institution essentielle, un parti essentiel du régime

parlementaire et la majorité sans laquelle il n'y a rien, qu'un gouvernement qui n'a pas d'autorité, qui n'a que les pouvoirs légaux dont il lui est impossible de se servir ; il n'a pas de responsabilité devant le Parlement, le Parlement pourrait sans doute renverser, mais ne pourrait pas remplacer.
Et voilà la grande victoire du RPF. C 'est qu'il administre devant le peuple français, la démonstration que la République manque de ce qui lui est essentiel, une majorité parlementaire.
Mes chers camarades, je ne veux pas prédire l'avenir, mais si nous supposions qu'un tel état subsiste et qu'il continue à n'y avoir pas de majorité parlementaire, je vous mets en présence de la situation qui se produirait. Je crois qu'alors la crise du régime serait prochaine.
Renversez demain le gouvernement : vous êtes obligés de le remplacer et de le remplacer avec une majorité derrière lui. Si vous ne le remplacez pas, eh bien vous posez tout de suite le problème du régime ; le Président de la République sera obligé d'appeler les chefs du RPF, les chefs du RPF diront "de Gaulle" ; et de Gaulle dira : "Oui, mais partez." Et la crise, alors, sera ouverte. Si elle est ouverte, la République est purement et simplement achevée. Inutile de discuter et les questions d'armée européenne, et les questions de plan Schuman, et les problèmes de l'intérieur, le chapitre est clos, et nous ne savons pas jusqu'à quel point la dictature de M. de Gaulle pourra aller.
Mais ce que nous savons bien, c'est que dans l'état d'inertie où est l'opinion, elle sévira, peut-être pas au point où elle a sévi au temps de Vichy organisant son pouvoir, peut-être sera-t-il nécessaire de laisser certains en place. Mais ce qui est sûr, c'est que la république parlementaire aura terminé l'un des chapitres de son histoire, et que nous entrerons dans un chapitre nouveau qui sera un chapitre de dictature et par ce que nous savons des déclarations du général de Gaulle, nous pouvons en même temps, sur le plan international, redouter les retournements singulièrement inquiétants.
Voilà, mes chers camarades, le problème devant lequel je voulais vous placer. Nous avons à prendre nos gardes, l'incidence de la succession peut être extrêmement rapide.
Nous savons aujourd'hui quel est l'hameçon dont se sert le général de Gaulle pour empêcher la formation de la majorité parlementaire. C'est d'adopter sur un point, pour un temps, le programme d'un parti, et de tirer fort, et le parti suit.
Lorsque les Gaullistes ont voté la loi sur l'échelle sociale, je me suis demandé, sans en avoir la certitude, s'il ne recommençait pas avec nous la manœuvrons qui leur avait réussi avec les Républicains populaires. Sur une question ils adoptent notre point de vue, ils apportent leurs voix, leur adhésion dure un instant, mais l'instant qui est nécessaire pour faire chavirer la majorité. Voilà, mes chers camarades, ce que je voulais vous dire.
Croyez-moi, c'est l'affaire des semaines prochaines, et je vous le dis, nous devons d'autant plus y songer que ce régime, nous avons pris dans son institution une responsabilité particulière. A tort en grande partie, à raison pour une part, nous avons

la responsabilité de la IVème République, C'est nous, ce sont nos hommes, qui ont renversé le général de Gaulle en décembre 1945. J'ai à l'esprit le souvenir de cette séance et des remarquables discours que prononcèrent alors Gazier et Philip, et où ils établirent la primauté de l'Assemblée souveraine sur le pouvoir exécutif. Trois semaines plus tard, de Gaulle partait.
Puis c'était l'établissement de la Constitution, la première constitution, celle qui fut repoussée, elle a été établie, si je me rappelle bien, sur le rapport de Philip, avec une large collaboration de tous les Socialistes. Elle n'a été soutenue que par les Socialistes et les Communistes.
La seconde Constitution, elle a été établie sous la présidence de Philip, elle a été soutenue par les Socialistes, les Républicains populaires et les Communistes.
Aujourd'hui, les Communistes sont partis d'un côté, les Républicains populaires sont partis de l'autre. La Constitution, elle semble être notre propriété, ou plus exactement la responsabilité de la Constitution nous incombe essentiellement à nous, devant l'opinion. Nous sommes les seuls éléments stables et permanents du régime, et ce n'est point par hasard, lorsque la Constitution a été promulguée, si la législature a commencé par un cabinet socialiste homogène, et si le premier Président de la République a été choisi parmi les Socialistes.
Nous sommes identifiés au régime. Si le régime disparaissait, ce serait le Parti Socialiste qui serait mis en accusation. Ce serait contre lui que monteraient les colères qui s'accroîtraient peut-être du fait que nous aurions été absents des majorités qui ont soutenu le régime jusqu'au toit.
Oh ! c'est vrai, je le disais tout à l'heure, ce sont les Républicains populaires qui ont rompu le pacte tacite qui nous unissait en posant un problème qui était une sorte de sujet interdit. Ils ont commis une faute, une faute capitale, et sans doute certains d'entre eux, parmi ceux qui réfléchissent et qui sont sincères, se demandent combien ils pourront s'échapper cette fois.
C'est à eux qu'appartient l'initiative de poser le problème devant les autres partis républicains. Comment la majorité peut-elle être reconstituée ? A quel prix ? Quelles concessions peuvent être faites par les uns et par les autres ? Et surtout, quelle action commune peut être entreprise ?
Car voyez-vous, il ne s'agit pas de se faire des concessions mutuelles, il s'agit surtout de trouver un mobile commun d'action, une volonté commune, un but commun à poursuivre. C'est à eux à nous dire : "Voici le but qu'il faut poursuivre, voici la bataille qu'il faut livrer."
Mais il est indispensable que cela soit fait et que cela soit fait vite.
Nous avons mille raisons de désaccord, nous avons toujours eu mille raisons de désaccord. Il n'est pas difficile, dans une coalition, de s'opposer, et chacun dans son opposition a de son point de vue raison. Nous pouvons, nous devons critiquer ce que les autres proposent, et l'opposer à notre pensée, mais là n'est pas le problème. Le problème n'est pas de s'opposer, le problème n'est pas de se critiquer. Le problème est de chercher, de trouver le grand but commun que l'on poursuit, le grand espoir vers

lequel tous ensemble on doit marcher, ne fusse que quelques mois, ne fusse que jusqu'au moment où le danger sera écarté.
Il est indispensable, en présence de cette montée du Gaullisme qui ne vient pas de la faveur du corps électoral, qui ne vient que des fautes commises, il est nécessaire qu'il y ait un rassemblement, et que ce rassemblement soit rapide, et qu'il soit puissant, et qu'il balaie le RPF. Le RPF n'existerait plus, il serait brisé sous la poussée d'une majorité républicaine.
C'était l'idée de M. Paul Raynaud lorsqu'il pensait que des morceaux d'un RPF effrité, il pourrait faire une majorité de droite. Mais au lieu de s'effriter, le RPF s'est aggloméré, consolidé, et aujourd'hui c'est lui qui effrite les partis de droite tel que les paysans.
Faites attention. Le problème que je pose - Oh ! mon Dieu, ce n'est pas le Conseil national qui le résoudra - ce n'est pas une résolution que nous prendrons qui pourra y faire quoi que ce soit, c'est l'action de nos camarades parlementaires, c'est la claire vision du danger, c'est la claire vision du but à poursuivre.
Nous devons nous dire - c'est tout ce que nous pouvons faire ici - que pour la défense de la République nous sommes prêts au sacrifice, à condition qu'il y ait un élan unanime, sincère, général, ardent.
Si nous sonnons le tocsin, si nous donnons l'alerte à tous et que disparaissent toutes les occasions - et qui sont des myriades - de nous opposer les uns aux autres, nous lancerons cet appel, et s'il est entendu, la République sera aisément sauvée. Mais si nous laissons aller et que se divisent encore ceux qui peuvent être attachés à la République par les fibres de leur être, si nous prenons l'accidentel pour l'essentiel, nous pouvons, dans quelques semaines, nous retrouver en présence d'une situation perdue.
Nous vous le demandons, camarades parlementaires, songez à cela, ne songez qu'à cela, que tout le reste disparaisse devant cette préoccupation qui est fondamentale. Car voyez-vous, rien de tout ce que nous voulons, rien de tout ce que nous disons n'est possible si, d'abord, il n'y a pas la République.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Saussier, délégué du Jura. Saussier n'étant pas là, la parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Camarades, je n'ai pu cette fois, étant donné la rapidité des débats - des autres débats - procéder à ce tour d'horizon auquel j'avais habitué tous les Conseils nationaux, je m'en excuse.
Je voudrais d'abord vous faire part d'une impression. Quelqu'un, ce matin, dans un autre débat, faisait une suggestion tendant à une sorte de représentation proportionnelle dans le Parti, et en entendant depuis ce matin différents camarades, il m'est arrivé de me demander sur quelle base pourrait bien s'établir une semblable proportionnelle.

En effet, je me suis trouvé successivement d'accord avec Léon Boutbien, mais aussi avec Pineau, et depuis cette après-midi avec Ramadier dans la plupart de ses propos et avec Le Bail dans presque tout ce qu'il a dit dans un excellent discours.
Je voudrais vous faire part de ce qu'est, sur les différents problèmes, mon appréciation personnelle actuelle.
Et d'abord, en politique extérieure, car c'est bien vrai que les problèmes de politique extérieure dominent actuellement la situation.
Encore que ce soit l'aspect le plus important de la politique extérieure que d'essayer d'apprécier les intentions et les objectifs de l'URSS ce sera la partie la plus courte de ce que j'ai à dire, car nous ne pouvons là-dessus que bâtir des hypothèses, nous sommes vraiment mal informés.
Mon impression, cependant, c'est qu'il y a un objectif évident de l'URSS, c'est la mainmise - je ne dis pas du communisme international, qui n'a rien à voir avec l'URSS - mais la mainmise de l'URSS sur l'ensemble du monde. Et pour y parvenir, elle a adopte non pas une méthode, mais deux méthodes. Elle envisage aussi bien le succès par l'agression et par la guerre, sous quelque forme que ce soit, guerres partielles qu'elle suscite, ou guerre générale, mais qu'elle en ferait volontiers l'économie, de la guerre, si la deuxième méthode lui était aussi profitable.
La deuxième méthode, c'est celle qui consiste à obtenir son succès par la subversion interne des différents pays, et plus particulièrement grâce à 1e méthode qui consiste à entretenir la guerre froide, à entretenir les abcès de fixation partout (Indochine, Malaisie, Corée et aujourd'hui dans tous les pays dans lesquels on n'a pas donné au social la place qui convenait : Iran, Perse, Egypte, etc.), ou à entretenir une cinquième colonne soigneusement, dans certains autre pays comme l'Italie ou le nôtre. Elle met ainsi les différents pays dans un tel état que ceux-ci sont obligés de penser à leur défense, donc à leur réarmement, et ce réarmement étant fait presque partout sans aucun souci encore du social, elle crée une subversion intérieure qui lui permet d'arriver exactement au même résultat que par la guerre, sans avoir à la faire.
Notre devoir, en face de cela, est simple ; je vais vite dans ce domaine, il nous faut donc nous associer à tout effort de défense et être forts, être forts pour discuter. Dans le même temps, toujours, affirmer notre objectif de paix et j'insiste sur un point que je développerai plus longuement tout à l'heure, ne rien faire qui soit ou qui puisse être interprété comme une provocation.
Je pense aux Etats-Unis d'Amérique. Je viens d'avoir l'occasion de représenter le Parti à une rencontre entre dix-huit représentants de l'Europe et quatorze représentants du Congrès américain. Il ne s'agissait absolument pas de quatorze représentants hautement qualifiés, ce n'était pas - si vous me passez la trivialité du mot - des "pontifes", il n'y avait que trois d'entre eux qui appartenaient aux diverses Commissions des Affaires étrangères, soit du Sénat, soit de la Chambre des représentants. Ils avaient au contraire voulu que les quinze autres soient les plus représentatifs à nos yeux non pas des cadres des parlements, mais des parlementaires, si bien que nous avions là ce qu'ils appelaient eux-mêmes une coupe du Parlement américain.

Je voudrais vous dire quelles ont été successivement mes impressions :
1°) Ils nous connaissent fort mal, les Américains moyens que représentaient ces parlementaires. Ils n'ont absolument aucune conscience des sacrifices faits dans les pays d'Europe, aucune conscience de notre niveau d'existence.
Quand il leur arrive de venir en Europe, c'est soit comme touristes, soit comme missionnaires de cette sorte, qui descendent dans d'excellents hôtels et donc de très bons restaurants et qui ignorent absolument ce que sont les conditions d'existence des travailleurs de nos pays et de la France en particulier.
Ils ignorent tout de nos sacrifices. Quand je leur ai donné certains chiffres - j'en évoquerai très peu devant vous tout à l'heure - ils sont restés vraiment abasourdis.
Par contre, ils ont une parfaite conscience des leurs et c'est inlassablement qu'ils vous répètent qu'on a multiplié par sept ou huit le chiffre moyen d'impôt que payaient chacun il y a quelques années et que cela représente à l'heure actuelle pour le réarmement un effort de 22% du revenu national.
Ils sont très effrayés et assez incompréhensifs en face de l'influence que gardent en certains pays d'Europe comme l'Italie et la France les Bolchevicks. Ils ne se sont pas rendus compte des raisons ; cependant, nous savons bien, nous, que ce n'est pas le rayonnement d'une doctrine qui trahit tout à la fois le Socialisme et la patrie, mais que c'est le fait d'une misère maintenue qui rejette les quantités de mécontents vers le seul mode d'expression qui leur paraît actuellement possible. Ils n'en ont pas conscience et la question m'a été posée par cinq d'entre eux : quelle est l'influence réelle du Parti Communiste - ils ne disent pas bolchevik - en France en particulier, et est-il vrai que le travailleur de France, s'il y avait une agression, répondrait plus à l'appel de Maurice Thorez qu'à l'appel des patriotes ?
Et quand j'ai cru pouvoir leur dire que les travailleurs de France n'étaient pas 3 500 000 bolcheviks, qu'il n'y en avait pas 500 000 qui comprennent et croient quelque chose, mais qu'il y a 3 millions de mécontents qui, le jour où la patrie serait menacée, feraient leur devoir, j'ai trouvé des hommes surpris.
Il faut dire aussi qu'ils accordent au neutralisme une importance que ça n'a pas en France ; je ne suis pas aussi optimiste que Le Bail, je crois que la poussée grandit plutôt qu'elle ne diminue du neutralisme et que le danger - car en ce qui me concerne je le dénonce comme un danger pour le pays et pour le Parti - est plus grand qu'on ne le pense, en tout cas, aux Etats-Unis, un journal comme "l'Observateur", qui n'a pas cependant un tirage important, a pour eux une importance énorme et tous les neutralistes américains, pour les appeler de leur nom "les isolationnistes", se servent de ces arguments pour en tirer la conclusion que vous savez, à savoir : défendre l'Europe de chez eux et transformer l'Europe en une sorte de grande Corée ce qui, paraît-il, dans la stratégie moderne, est excellent, car les stratèges modernes estiment que c'est un peu comme la guerre navale d'autrefois, qu'il faut de grandes escadres motorisées se baladant à travers un continent. J'ai trouvé là un argument que je ne connaissais pas avant de partir, contre l'influence néfaste du neutralisme en Europe et en France en particulier.

Enfin, dernière considération, il y a un point sur lequel ils ne nous comprennent absolument pas, nous, les Européens, c'est sur les différences qui existent entre les divers pays d'Europe. Que les Anglais, que les Allemands, que les Français, que les Norvégiens, Suédois et autres continuent à poser leurs problèmes, ils n'ont pas conscience que nous continuions à le faire ; ils sont d'une naïveté parfaitement déconcertante quand ils viennent vous dire : les Etats de chez nous étaient bien différents ! On a beau leur dire qu'il y a des différences de langues, des différences historiques, tout cela passe par dessus leur tête et il y a incompréhension certaine.
C'est pourquoi il est nécessaire, quand on parle du problème des Etats-Unis, de bien préciser face à eux quels sont nos objectifs.
Je me permets de les rappeler :
Le premier, qu'il faut rappeler sans cesse quand on parle avec des Américains et quand on donne mandat à d'autres Français de parler en notre nom à des Américains, c'est que si nous nous associons à un effort de réarmement, ce n'est pas éventuellement pour gagner des guerres, c'est pour empêcher la guerre.
Cela peut paraître une formule aisée, pourtant, il est important de leur répéter inlassablement, car cela peut modifier totalement la conception même que l'on a de l'organisation de la défense.
Je vais maintenant passer rapidement en revue les quelques points sur lesquels il faut que le Parti intensifie son action et sa propagande :
Pendant quelques jours, un accent heureux a été mis dans notre presse et dans la presse en général en France, sur la proposition du président Auriol. Il faut que nous accentuions la propagande dans ce domaine ; la proposition faite par le président Auriol est une proposition qui va à la fois dans le cadre de la défense de la paix et de la défense des partis socialistes.
Le plan de désarmement des Trois qui a été proposé à l'ONU, il faut absolument que nous le défendions et je me félicite - encore que dans le Parti on n'ait pas eu le temps de le connaître - de l'accord qui a été réalisé il y a deux jours sur la tenue d'une commission à quatre, commission à laquelle nous avons l'honneur et la chance que ce soit notre camarade Jules Moch qui nous représente.
Il faut mettre l'accent sur tout cela, multiplier toutes les occasions, utiliser toutes les occasions pour faire connaître dans le monde que les pays libres, et chez eux les partis socialistes veulent la paix.
On se préoccupe peut-être trop de la guerre chaude possible et pas assez de la guerre froide actuelle, si bien que nous avons laissé inlassablement les mots de paix et de défense de la paix comme autant d'armes aux mains des Bolcheviks c'est-à-dire en fait les adversaires de la paix.
Dans le même temps, et cela est bon à rappeler aux Américains, je l'ai fait là-bas, il faut leur faire comprendre qu'il y a des bêtises à ne pas faire. Les empêcher de les faire autant qu'on le peut et nous en dissocier publiquement lorsqu'ils arrivent à les faire quand même.
J'ai pris pour eux quatre exemples précis. Le premier, un détail il de rien du tout, l'article de cette revue "Colliers", c'est sans doute ce dont il s'agissait, cette espèce de

revue américaine qui, un jour, a publié une sorte de reportage anticipé sur la façon dont les Alliés gagneraient la guerre !
Eh bien, s'il est un moyen de desservir la cause de la paix, c'est bien un moyen comme celui-là et les Socialistes, partout, doivent se battre contre de semblables procédés.
Je dois dire que ma protestation a trouvé un écho chez à peu près tous les quatorze.
Deuxième qui, elle, n'a pas trouvé d'écho, la protestation devant l'attitude des officiels américains, officiers en particulier, à l'égard de l'Espagne. Il y a là une incompréhension totale du fait qu'ils ne pensent pas, eux, dans l'hypothèse d'une guerre, à empêcher ; ils voient le problème du point de vue stratégique et la stratégie militaire estime que l'Espagne est une nécessité. Et quand je leur ai expliqué à eux qui, dans tous leurs discours, venaient nous demander si nous avons conscience de ce qu'est la défense de la liberté, à eux qui veulent nous apprendre ce qu'est la liberté, qu'ils n'avaient pas à nous l'apprendre que chacun est prêt à laisser sa vie et à mourir sans avoir besoin de se le faire dire, surtout quand on appartient au Parti Socialiste et qu'on a adopté la devise : "Plutôt mourir debout qu'à genoux."
Quand je leur ai dit : "Vous croyez possible, comme la Ligue arabe qui annonce qu'elle est prête à s'allier avec le diable ou n'importe qui pour défendre ses points de vue, vous croyez possible de vous adresser à des ennemis de la liberté comme Franco pour défendre la liberté ? Vous desservez la cause même !"
L'un d'eux n'a eu, pour toute réponse, que celle-ci : "Oh, nous savons bien que Franco descend de… Tito ne vaut pas plus cher, n'en déplaît à n'importe qui et il est très difficile de leur faire comprendre nos réserves."
Il faut que notre propagande et nos actes quotidiens soient axés sur tout cela, pour nous défendre contre ces adversaires.
Troisième point, je crois que c'est une partie presque gagnée si les informations que j'ai valent.
La thèse américaine, jusqu'alors, se résumait à peu près à ceci quant à l'organisation de la défense : être prêt pour 1954. C'est le mot d'ordre partout ! Mais, comme je le pense, c'est une folie ; heureusement, il semble que celui qui, à l'heure actuelle, est le plus qualifié pour s'occuper de cela, Eisenhower, a lui-même renversé la vapeur.
Au point de vue international, il y a une chose qu'il faudrait bien voir changer, en particulier lorsqu'on parlera de l'armée européenne. Qu'Eisenhower soit considéré comme un chef militaire chargé d'exécuter des décisions dans le domaine militaire, mais, même lorsqu'il a raison, pas comme un chef ayant le droit de se substituer à des pouvoirs civils car si l'on entretient cette confusion entre les chefs militaires et les autorités civiles, où va-t-on ? On ne sait pas ce que sera le successeur éventuel d'Eisenhower !
(Applaudissements)
Je disais donc que cette presse présentait des dangers ; j 'en vois au moins trois :
Le premier, organiser toute l'industrie et toute l'économie. On arrive à ce que toute la période transitoire à 1954, ne verra pas de fabrication de marche parallèle, et si par malheur une agression devait advenir avant cette date, il y aura trop d'un certain

nombre de produits et pas assez d'autres, si bien qu'à aucun moment on ne sera en mesure d'utiliser l'effort trop hâtif jusqu'alors fait.
Le second, bien plus grave, est que le rythme pour arriver au chiffre qu'ils ont prévu pour 1954, le rythme imposé aux fabrications chez eux et dans tous les pays d'Europe, est un rythme tel que tous les économistes savent que s'ils peuvent le tenir au maximum jusqu'en 1954, ils ne pourraient pas le poursuivre au-delà, c'est-à-dire qu'en 1954 ils se trouveraient avec une puissance maximum sachant qu'ils ne pourraient plus l'entretenir ou l'augmenter, il y a évidemment le risque où qu'on ait envie à cette heure-là de s'en servir en sachant qu'on ne pourra pas, le lendemain, aller plus loin.
Troisième risque, c'est que quand on fixe comme cela une date, elle peut être considérée comme une provocation par les autres et qu'ils n'aient pas l'intention d'attendre ladite date pour bénéficier de l'ensemble de l'effort réalisé.
Dernier point sur lequel j'ai attiré leur attention, qui est à nos yeux à nous, Socialistes, le plus important, il a fait l'objet hier soir de deux interventions, plus particulièrement de celle d'Andrée Viennot et de Depreux.
Je voudrais dire que ce qu'ils ont dit devrait être la préoccupation constante - même si je n'en tire pas la même conclusion qu'eux - de tous les Socialistes d'Europe.
Je me permets de faire état d'un certain nombre de renseignements que je leur donnais la semaine dernière ; ils ne sont pas de moi, j'ai eu la chance qu'ils me soient communiqués avant d'aller à cette rencontre et ils sont assez impressionnants.
Le revenu moyen d'un individu en 1950 aux Etats-Unis est de 1 690 dollars par an.
Dans le même temps, il est de 669 dollars, c'est-à-dire à peine 39 % en Grande-Bretagne.
De 555 dollars, soit à peine 33% en France.
De 160 dollars, c'est-à-dire à peine 10% en Grèce.
Le revenu moyen de l'Américain est donc trois fois celui du Français et à peu près dix fois celui du Grec.
Que consacre au réarmement chacun des habitants de ces pays ?
333 dollars par an aux Etats-Unis ? Presque 22% du revenu national.
70 dollars par an en France, seulement 13% du revenu national.
16 dollars par an en Grèce, soit moins de 10% du revenu national.
Seulement, ce qui est important, la démonstration les a vraiment impressionnés, je le dis sans fausse modestie, ce n'est pas de moi tout cela, mais ces sommes, une fois dépensées pour la défense, il reste encore à l'Américain 1 350 dollars pour satisfaire à ses besoins. Il n'en reste que 485 au Français et à peine 140 au Grec.
Vous me croirez sans peine si je dis qu'il est peut-être moins spectaculaire mais certainement plus difficile de donner 20 dollars quand on gagne 160 que d'en donner 300 quand on a un revenu de 1 600.
C'est tout le principe qu'on a adopté à l'intérieur des nations policées, démocratiques, à savoir, qu'on ne demande pas à chacun l'effort proportionnel à son revenu, mais un effort progressif plus son revenu augmente en ayant toujours un plafond ou un plancher au-dessous duquel on ne descend pas et une progressivité d'autant plus

grande que l'on approche des revenus les plus élevés. Parce que le problème est essentiel. Si l'on veut pousser l'effort de réarmement et les sacrifices demandés à certains pays d'Europe à un point tel que ce soit insupportable sur le plan économique et sur le plan social, il est évident qu'on fabriquera peut-être des canons, mais que dans le même temps on augmentera la richesse et la puissance de la cinquième colonne, ce qui est peut-être, pour la défense du monde libre, plus important encore que la masse d'armement dont on peut disposer.
(Applaudissements)
Voilà, le langage qu'il faut leur tenir, mais je voudrais insister sur un autre aspect, on peut leur tenir ce langage :
Un gouvernement français quel qu'il soit ou un pays d'Europe quel qu'il soit, tout seul ? Non. Aucun pays d'Europe n'est en mesure, à l'heure actuelle, de se faire entendre s'il est seul.
Il ne s'agit pas de reprendre à notre compte la critique des adversaires de l'aide américaine, et des Bolcheviks en particulier, mais il s'agit de bien se rendre compte d'un fait, c'est que quand un pays d'Europe, n'importe lequel, se présente en quémandeur, et chacun de nos pays en est là, la Grande-Bretagne même qui y avait renoncé est obligée de recommencer en face des Etats-Unis d'Amérique, son indépendance réelle est mise en cause. C'est un fait.
Alors qui ? Tous les partis socialistes d'Europe ensemble, d'accord, et ils le font, c'est un des points sur lequel nous avons réalisé 1'accord de tous les pays d'Europe dans la nouvelle Internationale, ce souci d'affirmer partout que le fait économique et le fait social sont aussi importants pour la défense du monde libre que le fait même de la force. Seulement, il faut le dire encore, ce n'est pas suffisant. Il faudrait l'Europe unie, il faudrait que tous les pays d'Europe puissent le faire et là je voudrais vous dire où on en est.
Je vais donc discuter de deux problèmes ; l'un, le problème anglais, la Grande-Bretagne.
Il y a un fait nouveau depuis notre dernier Conseil national, un gouvernement conservateur en Grande-Bretagne. C'est postérieur à notre dernier Conseil national.
Pas la peine ici de faire de phrases inutiles pour saluer quand même le succès de nos amis travaillistes, nous savons tous à quoi nous en tenir, ils ont eu un très beau résultat. Je me dispense de phrases disant ce que nous avons tous dit déjà, ce que je veux voir, c'est où nous en sommes. Y a-t-il un changement dans l'attitude du nouveau gouvernement ?
Il y a un phénomène extraordinaire, prévu d'ailleurs. En politique intérieure, en Grande-Bretagne, dans un gouvernement nouveau est en train de se continuer et même de se transformer la politique que faisait le gouvernement travailliste précédent.
J'avais, il y a trois ou quatre jours, une conversation avec… mais comme il se disait lui-même : "Il est un peu le Bevan des conservateurs."
Sa boutade vaut donc uniquement comme celle d'un opposant à l'intérieur du parti conservateur.

Fondation Jean Jaurès

Il me disait : "Pendant la campagne électorale, nous avions promis que nous supprimerions les rationnements. Depuis que nous sommes au gouvernement, nous en avons introduit seize nouveaux. Pendant la campagne électorale, nous avions annoncé que nous bâtirions - je ne sais pas combien - 450 00 maisons - je crois. Il n'y en a pas eu une seule, comme vous pensez. Pendant la campagne électorale, nous avions, sur le plan de la politique extérieure, expliqué que nous aurions une position libérale" - nos amis anglais travaillistes triomphent de cela dans le domaine de la politique intérieure, je m'en félicite.

Seulement, dans le domaine de la politique extérieure, je dis mon regret que la politique extérieure conservatrice ne soit pas plus compréhensible que la politique extérieure travailliste, c'est grave. Or, pour l'instant, il y a peu de progrès ; il y en a peu ou il n'y en a pas ; je crois qu'il y en a, mais peu.

J'estime que les comptes rendus que la presse a faits il y a quelques jours, les déclarations de Sir Macolm, sont injustes, inexacts, car il n'a pas été absolument négatif. Il l'a été sur la plupart des points, mais ne l'a pas été sur tous.

Seulement je voudrais bien que l'on voie quelle va être la politique du nouveau gouvernement conservateur. Elle n'est pas encore définitivement fixée, même à l'égard de l'Europe, et surtout pas à l'égard de l'Allemagne. Il y a encore d'immenses possibilités d'action ; c'est ce que nous faisons tous dans tous les domaines, ou que ce soit, à l'ONU, à l'Europe, dans les rencontres internationales, où que ce soit à l'heure actuelle, plus que jamais dans l'histoire des cinq dernières années, comme jamais - je dis "comme jamais" - ça n'a été fait dans les dernières années.

Seulement, ils sont en train de choisir. Le rêve de la majorité du peuple anglais conservateur ou travailliste, c'est à la fois un repli sur le Common Wealth pour sauver l'autonomie du Common Wealth en laissant l'Europe. Mais en même temps, et ça c'est peut-être un fait nouveau accentué, du moins accentué depuis l'arrivée de Churchill, en même temps essayer de créer une communauté anglo-saxonne entre les Etats-Unis d'Amérique. C'est beaucoup plus sensible que ça ne l'était jusqu'alors. Les propositions viennent d'être faites et… socialiste, a déposé sur la tribune de la Chambre un projet de loi tendant à créer un pool charbon-acier, mais pas un pool charbon-acier avec Schuman, un pool charbon-acier anglo-américain. Churchill va partir dans les derniers jours de ce mois et pendant le mois de janvier. Et ce n'est pas préjuger de ses intentions que de dire qu'il a l'intention de rapporter pour la Grande-Bretagne, et pas pour l'Europe, pour la Grande-Bretagne, une aide impressionnante, sur le plan de la défense.

J'ai eu deux conversations, l'une d'un adversaire, John…, le gendre de Churchill, actuellement ministre chargé des armements en Grande-Bretagne ; j'ai déjeuné avec lui il y a quinze jours à Paris, et au cours de la conversation il m'a dit en clair : "Nous avons eu tort en 1940 d'avoir tant de troupes anglaises en France et en Europe, car ces troupes-là étaient des troupes condamnées, et c'est plus grave."

Même Girau (?), ancien ministre du gouvernement travailliste, et Gordon (?), qui est l'ancien ministre du Common Wealth, qui tous les deux dirigent la délégation à Strasbourg pour les Travaillistes, ont, en public, à la tribune de l'Assemblée de

Strasbourg, tenu des propos en disant : "Si l'Angleterre avait eu davantage de troupes en Europe en 1940, l'issue de la guerre aurait probablement changé." Ça ne veut pas dire - personne ne s'y trompe - qu'on aurait peut-être empêché la ruée nazie, ça veut dire, estime-t-il, que dans ce cas-là, l'Angleterre elle-même aurait été battue et ça traduit comme préoccupation actuelle la volonté, chez beaucoup, de défendre l'Europe de l'île anglaise, et pas en Europe.
En effet, il est absolument actuellement nécessaire de connaître - je vous le dirai tout à l'heure - quelles sont les possibilités de modifier cet état de fait, mais je tiens à ce que cet état de fait soit bien dans l'esprit de tous.

Un délégué - Churchill a écrit que ce n'était pas l'opinion de…

Guy Mollet - Je sais. Seulement je vous traduis les opinions affirmées officiellement actuellement à la tribune de l'Assemblée. Je vous dirai tout à l'heure quelles sont tout de même les réactions.
En ce qui concerne l'Allemagne - car bien sûr, on ne peut pas parler d'Europe ou de quoique ce soit en Europe en esquivant le problème allemand -, en ce qui concerne l'Allemagne, je voudrais dire comment, en résumé, le problème se pose.
Je crois que nous ne mettrons pas d'accent sur une notion essentielle, une notion qui pour moi est essentielle et qui est à la base de tout mon raisonnement sur l'Allemagne.
Je crois que notre préoccupation première en ce qui concerne l'Allemagne est de faire qu'à aucun moment l'Allemagne seule puisse être maîtresse de ses destinées, que le grand problème est d'empêcher que l'Allemagne puisse, toute seule, décider de son destin
J'ai eu d'ailleurs une insensée satisfaction en relisant - je ne vais pas vous lire de citation, je vais simplement en évoquer l'idée - en relisant le merveilleux petit livre que Léon Blum écrivit en prison "A l'échelle humaine" ; j'y ai trouvé et vous pouvez tous y trouver le passage, page 52, où Léon Blum évoquait l'avenir possible de l'Allemagne et il employait une formule presque du même ordre en disant que l'essentiel serait de lier l'Allemagne dans les organisations internationales, que c'est là le problème essentiel.
Il se pose tout de suite un premier problème quand on tient ce langage-là, il faut tout de suite dire ce que ça veut dire, car les Allemands, les démocrates allemands, les sociaux-démocrates allemands eux-mêmes - les social-démocrates allemands - je tiens toujours compte des leçons des anciens, moi -, les social-démocrates allemands vous répondent tout de suite : "Oui, mais alors, qu'est-ce que vous faites de l'égalité des droits ? Vous allez devoir maintenir ainsi en tutelle, pour toujours, l'Allemagne ?"
Ce n'est pas vrai. Il faut leur dire que nous sommes - parce que c'est vrai -, que nous sommes pour l'égalité des droits, mais pas pour une égalité des droits restitués par priorité, leur donnant le droit de reconstituer l'Allemagne de 1939 à égalité avec les autres armées, avec les autres pays d'Europe, maintenant l'égalité des droits dans

toutes les institutions internationales auxquelles ils prendront part. L'égalité des droits pour bâtir un monde nouveau, pas pour rebâtir le monde ancien.
Quand on a tenu ce langage-là, ça ne fait pas plaisir à tous, mais il faut comprendre.
J'ai eu à ces déclarations-là, à Strasbourg, des réactions sympathiques, pas toutes sur le plan individuel, dans ce sens que celui qui, au nom des social-démocrates, m'a donné son assentiment n'est pas un de ceux que j'aurais aimé voir prendre la parole en se servant trois ou quatre fois de mon nom, c'est Pierre… Enfin, le fait est qu'il l'a fait.
Ensuite, c'est Guershin qui, parlant au nom des conservateurs, a dit aussi qu'il était d'accord.
Alors il faut parler clair ; le plan Schuman ça comporte une quantité d'imperfections ; ça en comporte beaucoup moins que le jour où il a été établi, parce que tous là où nous étions, au Parlement, dans le gouvernement, hors du Parlement et du gouvernement, les camarades travaillant dans les commissions, tous sans exception avons fait prévaloir les préoccupations du Parti et il y en a eu des réunions entre parlementaires et entre ministres en activité et nos commissions de travail. Et ceux-là mêmes qui étaient les plus réticents au début, les camarades qui avaient des préoccupations légitimes au nom du Parti, s'ils étaient là ils vous le diraient, si les camarades des régions de mines étaient là, il vous le diraient ; Ramadier est là, il peut vous le dire, Le Bail l'a dit tout à l'heure ; combien de ceux qui avaient des réactions... et Gazier au début ! Quand ils ont vu que, peu à peu, le projet se transformait tout en gardant conscience de certaines insuffisances, ont dit : "Oui, il faut l'accepter." L'accepter parce que c'est un moyen sur le plan économique qui n'est peut-être pas plus dangereux, mais je crois qu'il est aussi dangereux sur le plan militaire que sur le plan économique, de commencer à lier l'Allemagne et à intégrer l'Allemagne dans un début de communauté, pas européenne malheureusement, mais dans un début de communauté internationale.
Sur le plan de l'armée européenne, c'est la même chose. C'est ce que je disais à… Je vais reprendre mes propos mêmes. Nous disons notre accord de principe avec le projet d'armée européenne ; nous attirons votre attention sur deux points : le premier, que le gouvernement des Etats-Unis en particulier insiste pour que les négociations aboutissent rapidement, c'est son devoir. C'est son devoir à lui qui a la responsabilité et la direction générale de la stratégie des peuples libres, mais qu'il comprenne aussi - et que l'opinion américaine comprenne - que ce serait une faute grave que d'essayer d'obtenir un écourtement des négociations au prix de sacrifices sur les principes fondamentaux qui doivent présider à la constitution de l'armée européenne.
Il ne saurait être question de juxtaposer des armées nationales dont l'armée allemande, mais de faire qu'une véritable armée européenne ne saurait être davantage question de se contenter d'avoir à côté, je n'ose pas dire dessus, des rouages militaires, une vague idée politique au pouvoir imprécis qui aurait vite fait de démontrer sa vanité et qui, en disparaissant, amènerait l'armée européenne, à l'étranger, qu'à une simple armée de coalition ; ce serait aller alors exactement à l'encontre des buts qu'ensemble nous nous sommes assignés.

Ils ont compris cela, surtout quand j'ai ajouté la deuxième préoccupation, c'est qu'il nous faut aussi éviter -et là je rejoindrai très volontiers les préoccupations de Le Bail - il nous faut aussi éviter tout ce qui nous amènerait, par un refus même de l'armée européenne, à la neutralisation de l'Allemagne. Je n'en ferai pas la démonstration ; j'ai fait moi-même presque intégralement la démonstration pertinente qu'a faite Le Bail.
Je résume simplement en disant que les conversations que j'ai eues m'ont donné la certitude absolue que tans un cadre de ce genre-là l'hypothèse, parmi les hypothèses qu'évoque Le Bail, l'hypothèse la plus vraisemblable qui serait retenue, ce serait pour l'Amérique le repli sur elle-même ou, plus exactement, le retour à la conception de défense périphérique à l'Europe, c'est-à-dire avec des bases en Grande-Bretagne, au Maroc, en Afrique du Nord.
C'est pourquoi il faut agir, faire sur le plan dit Pleven ce qu'on a fait sur le plan dit SChuman. Il faut que dans ce cas comme dans l'autre, immédiatement, partout, au Parlement, en obtenant une discussion publique au Parlement, par les instances du gouvernement, en insistant auprès de tous les membres du gouvernement, en faisant des délégations officielles auprès du gouvernement à Strasbourg, à l'ONU, par les délégations que nous pouvons avoir à Lisbonne par exemple, partout, faire connaître notre préoccupation et nos points de vue. Ils peuvent avoir des échos beaucoup plus que certains l'imaginent chez certains de nos amis, et plus particulièrement chez certains de nos amis anglais.
Je vais en avoir presque terminé avec la politique extérieure. Je voudrais cependant attirer votre attention sur l'état actuel de la question concernant l'unification européenne, quel est le schéma qui a été fixé à Washington. Je rappelle la formule même qu'ils ont employée : "l'inclusion de l'Allemagne dans une communauté continentale européenne étroitement reliée au Royaume Uni." Il faut voir ce que ça veut dire, car tout dépend du sens que l'on va donner à ces mots et plus exactement le sens importe peu ; tout dépend du contenu que l'on donnera à ces mots.
On y parle de l'inclusion de l'Allemagne dans une communauté continentale étroitement reliée au Royaume Uni, qu'est-ce que ça veut dire ? Est-ce que ça veut dire qu'il doit y avoir trois pays ? Les Etats-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne et le Common Wealth, deux, et le reste de l'Europe, trois ?
Si c'est cela et si on croit arriver à cela, il faut que le Parti Socialiste répète avec clarté le nom qu'il a déjà souvent formulé, car pas d'illusion jusqu'à présent ! Le troisième, ce n'est pas le reste de l'Europe, une Europe qui est déjà pas mal mutilée, car si l'Angleterre n'y est pas, le Bénélux n'en est pas. Et je peux vous apporter la certitude totale que j'ai que le Benelux, aucun pays du Benelux n'en serait d'une fédération continentale, ni la Grande-Bretagne et les Scandinaves, c'est-à-dire qu'en fait - car il n'est pas question ni de la Turquie, ni de la Grèce, et aussi du Portugal - en fait cela se limite à : Allemagne, Italie, France. Là, il faut dire non, et je ne reviens pas sur toutes les raisons socialistes, laïques, car ça compte aussi dans ce domaine plus que certains ne l'imaginent, tout simplement européennes, pour ceux qui ne sont pas des nôtres.
Je n'insiste pas sur toutes les raisons, elles valent ; mais ce que je veux vous dire c'est que la marche à la création de cette triplice est en train de faire des progrès

gigantesques. Il y a eu des réunions à Strasbourg cette semaine, ça ne se suit pas beaucoup à Paris, Paris s'en fiche de Strasbourg. C'est vrai, ça n'a pas une très grosse importance, pas une aussi grosse importance du moins que l'ONU, par exemple, seulement il y a tout de même un certain nombre de choses.
Je vais vous apprendre par exemple quelle est la nouvelle politique du RPF dans ce domaine ; car Ramadier a raison quand, sur le plan de la politique intérieure, il montre l'astuce, je dirais plutôt à l'inverse de lui qui corrigeait adresse par astuce, je dirais plutôt adresse qu'astuce, l'adresse fantastique qu'ils ont acquise sur le plan parlementaire, ils sont en train de faire montre de la même adresse sur le plan de la politique internationale, quand ils ont compris le courant là-bas. J'ai eu un soir une rencontre, dans le couloir, avec Koenig, et Koenig m'a dit : "Nous, nous allons déposer un projet des fédérations continentales." Je lui ai dit : "Ecoutez, vous ferez ce que vous voudrez, seulement je vous avoue que je vais devenir le nationaliste de nous deux." A ce moment-là, je ne comprends plus : "Vous, au nom du RPF, vous allez proposer une fédération continentale, vous savez ce que ça veut dire." J'ai recommencé ma démonstration en lui prouvant qu'il n'y avait que trois : Allemagne, Italie, France. Il me dit : "Oui, mais nous sommes d'accord. Nous acceptons cela, nous voulons bien une fédération à trois avec une armée allemande égale à l'armée française, il faut faire la fédération." Mais je lui dis : "Vous n'aurez jamais le cynisme de dire ça en public !", il me dit : "Eh bien, attendez demain matin." Je lui dis : "Mais encore que vous le disiez ici, en public ; vous irez à la tribune de l'Assemblée ? Vous croyez que vous aurez une majorité là-dessus ?" Il me dit : "Mais vous êtes un naïf ! Nous l'avons la majorité là-dessus." Et il me fait la démonstration suivante : tout le RPF, avec d'ailleurs une part de chantage dans leur attitude ; ça leur sert en même temps de prétexte pour ne voter ni le plan Schuman, ni l'armée européenne, parce que ça leur permet de dire aussi : "Tant qu'il n'y a pas une Europe fédérée, nous marcherons avec le reste." Mais il me dit : "Le RPF votera pour." - "Et les Indépendants, et les Paysans ?" - "Oh ! tout ça, c'est du bois avec lequel on fait des flûtes ; ils feront ce qu'on leur dira de faire. Quant au MRP, eh bien il votera pour, parce que c'est la politique vaticane."
Faites-y bien attention, c'est beaucoup plus dangereux qu'on ne l'imagine. Et la preuve...

Un délégué - Nous avons prouvé cette majorité à Strasbourg contre les Socialistes.

Guy Mollet - Mais bien sûr. Et la preuve, c'est que le lendemain matin, Chaban-Delmas, dans un discours d'une violence extraordinaire, nous affirme que - c'est la première fois que je l'habillais d'une chemise noire, Chaban-Delmas lui-même - dans un discours tragique, à 1'ébahissement de l'Assemblée, il annonçait l'accord du RPF sur la fédération Allemagne-Italie-France.
Et ils ne s'embêteront pas dans les considérations sur l'armée européenne. Nous avions eu le matin une réunion à laquelle assistait Charles, une réunion de l'intergroupe socialiste je crois bien, et je dois dire qu'il y a eu une immense émotion.

Je dois dire, d'ailleurs, que le matin nous avions eu cette conférence inter-socialiste - je m'excuse d'être un peu long, mais nous n'avons que cette occasion des Conseils nationaux pour dire quelles sont nos diverses activités - et que là j'ai pu avoir cette démonstration de ce qu'était la réaction britannique. En réalité, nos amis travaillistes, aussi longtemps qu'ils étaient au gouvernement, avaient fait un part, ils avaient joué au poker, ils avaient parié qu'il n'y aurait jamais rien qui se ferait en Europe du moment qu'ils n'en seraient pas.

Ils nous faisaient confiance à nous les Socialistes français, continentaux pour nous refuser à la monstruosité que serait et ils avaient raison ; l'Europe y perdrait probablement, mais eux y gagnaient. Les conservateurs sont un peu différents, ils ont un peu plus peur que ça se fasse quand même, mais depuis avant-hier matin les Travaillistes qui sont là-bas, avec à leur tête le Secrétaire aux Affaires internationales du Labour, ont eu peur, je vous l'affirme, et à l'heure actuelle, ce que je disais est vrai, nous avons la chance que nous n'avons pas eue depuis longtemps d'amener les Anglais, travaillistes et autres, à prendre conscience du risque fantastique qu'il y a de voir se constituer une triplice libérale anti-socialiste, anti-laïque, ce qui, actuellement, je le répète, est dans le domaine des possibilités.

Jamais, en effet, dans ce domaine, la situation n'a été plus grave, et je crois qu'il y a des gestes à faire nous-mêmes, les Français, et je me félicite de ce que le groupe parlementaire ait décidé de le faire faire par nos porte-parole sur le plan Schuman. Il faut que nous exigions du gouvernement français, alors que Robert Schuman n'en a nullement envie, que sur le plan en question, nous dirons aux Anglais et aux autres, les Scandinaves et autres, qu'ils doivent avoir immédiatement des observateurs et dans la haute autorité et dans le comité des ministres, et dans l'assemblée prévue dans le plan Schuman. Les observateurs n'auront pas droit au vote, mais ils auront, par leur présence même, à la fois une sorte de contrôle de ce qui s'y passe, une sorte d'association à ce qui s'y fait.

La position est acquise et positive, nous avons eu l'engagement formel que dès le début, dès la ratification, les équipes d'observateurs soient envoyées.

Il faut que les choses viennent de nous ; il ne faut pas que cela vienne d'eux ; il faut que nous obtenions du gouvernement britannique des engagements et des réponses. Il faut qu'il dise ce qu'il faut faire pour le plan Pleven, pour l'armée européenne, car ce n'est pas acquis. Il y a eu des réponses, mais il y a eu des réponses parfaitement contradictoires : l'un a dit qu'il y aurait quelques divisions, l'autre a dit qu'il n'y aurait rien du tout, un troisième a dit qu'on allait attendre. C'est loin d'être perdu, il faut leur poser des problèmes plus concrets.

Je sais bien que c'est plus terre-à-terre de parler de livres sterling, mais cependant il faut leur dire que nous sommes d'accord, en Europe, pour une communauté sur la base même de la livre sterling entre l'Europe et le Common Wealth, il faut leur dire, parce que c'est vrai, que nous avons là des intérêts communs, qu'il faut absolument les associer à nous, ou nous associer à eux, peu importe la formule, l'essentiel, c'est l'association.

Je dis, camarades, que dans ce domaine-là on a perdu tant qu'on ne se bat pas ; certes, tout est difficile, mais tout est possible si on se bat.
Je ne dirai, sur un autre aspect du problème, que quelques mots très rapides, mais, mes camarades représentants de l'Union française m'en excuseront, ce n'est pas que le problème soit moindre, c'est que le problème n'a subi aucune évolution depuis notre dernier Conseil national. Le seul domaine dans lequel il y a aggravation - et c'était la crainte que nous avions déjà formulée au dernier Conseil national, celle de voir s'arrêter, se freiner, peut-être se renverser la politique progressiste que le gouvernement avait faite en Tunisie, s'est confirmée - est celui de la Tunisie.
Il faut, là encore, affirmer notre vigilance, la continuer. Je dois dire qu'elle a été de tous les instants que les camarades qui s'occupent de ces problèmes savent ce qu'a été l'action du Comité directeur et celle des parlementaires, et je dois ici dire mon accord total avec Bidet, auquel je suis heureux en cette occasion de renouveler l'hommage qu'on lui doit, car c'est un de ceux qui a le plus travaillé dans ce domaine. (Applaudissements)
Et j'en viens à la politique intérieure...

Salomon Grumbach

Je voudrais te poser une question : tu as parlé de l'armée européenne, des conditions dans lesquelles l'Allemagne serait réarmée, mais tu as laissé de côté un aspect du problème qui est d'actualité brûlante, c'est un aspect que je me suis permis de traiter hier soir, hélas ! devant une salle bien moins garnie que celle de cet après-midi - je ne proteste pas, c'est une simple constatation - celui de l'unification de l'Allemagne.
Tu as raison de rappeler ce qu'on a décidé à Washington, mais depuis il y a eu un autre communiqué des trois grandes puissances, Etats-Unis, Grande-Bretagne et France, après les conversations avec Adenauer du 22 novembre, et à la fin de ce communiqué je lis une phrase qui engage également la responsabilité de notre pays comme celle de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Ce communiqué dit ceci :
"Ils ont réaffirmé leur intention de continuer leurs efforts en vue du rétablissement de l'unité allemande et ont été d'accord pour constater l'importance des propositions soumises actuellement à l'Assemblée générale des Nations-Unies qui tendent à déterminer, si c'est possible, l'organisation d'élections libres simultanément dans la République fédérale à Berlin et dans la zone soviétique."
Alors, voilà comment se pose le problème, je résume en quelques phrases : n'avons-nous pas toujours dit que le morcellement de l'Allemagne en deux parties était des plus dangereux ? Est-ce que nous pensons bien que la coupure de l'Allemagne, c'est la coupure de l'Europe ? Est-ce que nous pensons pouvoir faire l'Europe partielle, seulement occidentale et peut-être, éventuellement, méditerranéenne, avec cette Europe coupée par la coupure de l'Allemagne ? Est-ce que nous sommes d'avis qu'il faut tout faire pour réunifier l'Allemagne ?
Est-ce qu'on se rend compte, et je pose la question, que l'unification de l'Allemagne est possible s'il y a accord entre les quatre, c'est-à-dire entre les Etats-Unis, la

Grande-Bretagne, la France d'un côté et la Russie soviétique de l'autre, qui sont les quatre puissances occupantes ?
Est-ce qu'on se rend compte de la signification de cette unification qui est indispensable si on ne veut pas connaître une situation internationale aggravée et pire que tout ce que nous avons connu au cours des pires dernières années ? Est-ce que pour cela chacun se rend compte que chacun doit payer le prix ? Que la Russie - ce n'est pas sûr que cela puisse réussir, mais essayons - doit payer le prix et renoncer à sa possession de l'Allemagne orientale, et que les occidentaux sachent clairement que les Etats-Unis doivent renoncer à vouloir réarmer, même dans le cadre de l'armée européenne ?
Il est impossible d'envisager l'unification de l'Allemagne et un réarmement sous une forme quelconque. Je te demande ta conclusion sur ce point.

Guy Mollet

Je dois d'abord dire à Salomon qu'il est un flatteur quand il laisse entendre que je n'ai laissé qu'un seul aspect du problème dans l'ombre. J'en ai laissé des quantités ! Hélas, j'ai fait un tour d'horizon ultra rapide et il y a des quantités d'autres choses que je n'ai pas dites, mais tu poses une question concernant l'unification de l'Allemagne, je n'ai pas voulu vous infliger la lecture de tout ce que j'ai dit aux Américains et aux autres à Strasbourg, mais je vais prendre la réponse dans le texte même de mon discours là-bas :
"J'aimerais rappeler que dès le début de 1945, le parti que j'ai l'honneur de représenter ici se déclarait opposé à toute formule de démembrement de l'Allemagne et déclarait qu'il ne pouvait y avoir d'autre solution qu'une Allemagne unie, intégrée à la communauté internationale. Il fallait quelque courage et quelque sens européen pour tenir ces propos en 1945, nous n'avons pas de mérite à n'avoir pas changé d'avis depuis."
Car il n'y a pas de changement dans la politique du Parti. Il y a les mêmes préoccupations chez tous et nous les réaffirmons tous publiquement ; quand il y a des nuances de pensées entre nous, nous pouvons les exprimer ici, dans les Conseils nationaux, mais faisons nous mutuellement confiance quand nous parlons au nom du Parti à l'extérieur pour tenir tous le langage du Parti.
Je passe à la politique intérieure.
J'ai fait dans "le Populaire" un tour d'horizon de la situation des divers partis en France, et là encore, il s'agit seulement d'un tour d'horizon, et il y avait certainement des lacunes dans ma tentative de démonstration ou plutôt d'analyse.
Vous avez pu constater d'ailleurs que c'est généralement resté sans réponse, à moins de considérer comme une réponse la diatribe sur huit colonnes de "l'Humanité" que nous a administrée le citoyen Billoux, qui est fort longue, mais fort gênée, fort empêtrée, qui, en réalité, n'a répondu à rien de ce que nous lui disions.
Je voudrais dire, après Ramadier, et en me félicitant de ce qu'il ait attiré l'attention du Conseil national sur cet aspect des problèmes, que le problème dominant actuellement, en France, c'est encore celui du RPF.

Fondation Jean-Jaurès

Si nous tenions, si nous pouvions tenir un certain temps, je renouvelle ma conviction déjà plusieurs fois affirmée que le RPF est quelque chose de tellement hétérogène qu'il est condamné à éclater et qu'en particulier au Parlement, il y a chez les conservateurs, chez les vieux bourgeois réactionnaires qui ont trouvé refuge au RPF un tel appétit de pouvoir qu'ils feront plutôt éclater l'organisme auquel ils appartiennent maintenant plutôt que de renoncer à d'éventuels portefeuilles, que la seule chose qui les maintient soudés à l'heure qu'il est, c'est le succès, et c'est l'espoir d'un succès plus complet, c'est l'espoir du pouvoir qui fait que néo-fascistes, aventuriers, réactionnaires restent encore souciés au coude à coude, parce qu'ils pensent arriver ensemble au succès, alors que, je le répète si nous savons tenir, l'éclatement peut-être assez rapide, un an, un an et demi.

Pour l'instant, le RPF croit encore qu'il peut arriver au pouvoir par les voies légales, c'est-à-dire à la suite d'une crise gouvernementale, et je ne me cache pas de dire tout haut devant le Conseil national, comme je l'ai dit devant le groupe parlementaire, que je suis un de ceux qui craignent actuellement la crise gouvernementale, en l'assimilant, comme Ramadier l'a fait, à une possible, à une vraisemblable crise du régime.

Je vais dire pourquoi : évidemment, il est facile, et la démonstration peut en être faite par n'importe qui après moi, il est facile, nous savons tous le faire, de dire toutes les raisons que nous avons à être mécontents, à nous opposer à tous les aspects à peu près de la politique actuelle. Nous le faisons tous les jours et dans "le Populaire", et dans "le Populaire dimanche" et dans la documentation politique, de même que dans toute la documentation que nous donnons aux camarades pour s'opposer à ce qui se fait et pour proposer quelque chose contre.

Seulement, il faut que le Parti sache où on risque d'aller, dans l'hypothèse d'une crise. Je vais prendre les choses d'une façon un peu terre-à-terre :

Je ne vois, une fois la crise ouverte, pour la résoudre, que trois solutions : une fois qu'on aura renversé Pleven, et qu'il faudra faire un gouvernement - que ceux qui ne sont pas d'accord ne protestent pas dès qu'ils auront entendu la première hypothèse, qu'ils attendent l'expression de la seconde et de la troisième -, la première hypothèse c'est qu'au bout d'un mois, un mois et demi, on en arrive à, nous les Socialistes, voter l'investiture au même Pleven ou à Queuille, ou à René Mayer, ou à Delbos - j'exclus le MRP, je pense que ce n'est pas la peine de l'envisager - et en fait à nous déconsidérer en votant pour le même programme à peu près et presque pour le même homme, ou pour quelqu'un, en tous cas, qui fera la même politique, en donnant nos voix pour l'investiture alors qu'on les aura données pour une motion contre la confiance, ce qui nous mettrait dans une position ridicule, puisque après un mois, et pour les besoins de faire fonctionner la machine, nous donnerons l'impression de revenir sur notre décision.

Je dis tout de suite que cette première hypothèse, je la crois exclue. Voici la seconde, déjà beaucoup plus vraisemblable, c'est que se dégage une nouvelle majorité, et on commence à trouver des champions partout de cette idée-là, il n'y a pas que Martineau-Deplat, il n'y a pas qu'Herriot qui parle de lever l'hypothèque, ici même

certains camarades - c'est pourquoi je veux qu'on en parle et qu'on ne finisse pas ce Conseil national sans parler de l'immédiat - disent : "Eh bien, que l'expérience soit faite, si de Gaulle doit venir au pouvoir, qu'il y vienne."
C'est un raisonnement logique que l'expérience soit tentée, que l'hypothèque soit levée, que l'invitation soit faite, appelons cela comme on voudra.
Mais, moi, camarades, je voudrais vous faire part là-dessus de mes préoccupations, ce sont probablement, dans le domaine de la politique intérieure, celles qui m'angoissent le plus. J'ai l'impression que le fait de les voir vivre sur le plan parlementaire, et s'être habitués à la machine parlementaire d'une façon merveilleuse, d'ailleurs avant peu Soustelle donnera des leçons de diplomatie politique à Jacques Duclos...

Edouard Depreux - N'exagérons pas !

Guy Mollet - N'exagérons pas, dit Depreux, je veux bien, mais ils deviennent très forts, et je crains qu'on ne s'abuse très dangereusement sur le caractère du RPF.
Si l'on croit que le RPF est devenu un Parti parlementaire et que cette fois de Gaulle jouera le jeu parlementaire et qu'il acceptera une nouvelle fois de partir comme en janvier 1945, je vous affirme que c'est un pari dangereux, c'est une partie de poker à laquelle vous allez proposer de se livrer et dont peut-être dépend intégralement le sort de la République.
Moi, j'ai la conviction inverse, j'ai plus qu'une conviction, j'ai la certitude que les événements condamneraient de Gaulle, s'il venait au pouvoir par les voies légales, à n'en plus jamais partir.
(Applaudissements)
Ce n'est pas un leurre, ce n'est pas un artifice de propagande pour nous que d'être allés partout répétant que le néo-gaullisme, c'était le néo-fascisme. Ce n'était pas un moyen de faire de la propagande, c'est malheureusement la vérité absolue : le fascisme de de Gaulle est aussi dangereux pour nous que l'étaient pour d'autres démocraties - même s'il en est différent, mais si la comparaison est déplacée à certains égards - le fascisme de Hitler, le fascisme de Mussollini, même si dans la réalisation cela s'associe, cela doit rassembler plus à du Salazar qu'à du Hitler, cela n'empêche pas que le jour où il sera au pouvoir…

Un camarade - C'est un bloc mal soudé !

Guy Mollet - C'est un bloc mal soudé, d'accord, mais le jour où Hitler a été appelé au pouvoir, en Allemagne, c'était au lendemain d'un échec électoral à peu près semblable, et salué par nous de la même façon, que l'échec électoral que vient de subir le RPF. Seulement une fois qu'il y est arrivé gentiment et poliment - revoyez toutes les photographies de l'époque, un journal parisien "Franc-Tireur" a publié sur cette période, il y a quelques trois mois, une série d'articles rappelant cette période, articles très pertinents, et a donné quelques photos qui étaient tristement amusantes - quand on voit le petit Monsieur en melon, non pas à qui ressemblait Charlot, mais

Fondation Jean Jaurès

qui, ce jour-là, ressemblait à Charlon, on comprend que beaucoup aient pu s'y tromper et aient cru que c'en était fini avec le danger de l'hitlérisme, ce qui n'empêche que six mois après, exactement, après avoir interdit le Parti Communiste, et qui vous dit que ce ne serait pas le première réaction de de Gaulle le lendemain de son accession au pouvoir, avec tout ce que cela suppose de cris de notre part, de crises de conscience, d'affirmations individuelles, de mouvements même, mais réprimés, qui vous dit que dans un avenir aussi rapide que ce le fut pour Hitler...

Marceau Pivert - On ne peut pas opposer la politique de Brunning (?) pour barrer la route à Hitler à ce que serait la position des Socialistes...

Guy Mollet - Je crois, Marceau, que tu es inscrit ; si tu veux bien que ça ne devienne pas trop une conversation.
Je dis que vous n'avez pas le droit de négliger cet aspect de la question, que vous devez tous, les uns et les autres, vous préoccuper du risque formidable que vous courriez, le jour où vous permettriez d'appeler Hitler au pouvoir.
Si j'ai besoin d'une caution, je voudrais rappeler à mes camarades parlementaires l'apostrophe que lançait à Pleven dans un récent débat, le citoyen Palewski. Quand Pleven lui disait : "Vous êtes le dernier obstacle à la constitution du gouvernement national." Il faudra bien que nous voyons, nous, si nous devons nous prêter toujours, sans réserve, au jeu, et si nous devons faire sauter l'obstacle.
Je vous demande d'y réfléchir tous, et je passe à ma troisième hypothèse que je crois la plus vraisemblable. J'ai dit la première : on vote pour le même, ou à peu près ; la deuxième : c'est de Gaulle au pouvoir. Mais il y en a une troisième que je tiens à développer devant le Conseil national : c'est qu'après un mois et demi de bagarres et de batailles, devant l'impossibilité de faire voter l'investiture à quelqu'un, devant l'échec, de Gaulle n'ayant pas obtenu la majorité - c'est une hypothèse envisagée par certains -, de Gaulle appelé n'ayant pas la majorité, à ce moment-là le Parti Socialiste dise : "Eh bien, il faut tout de même sauver le régime, on va voter quelqu'un." Vous pouvez être sûr qu'on ne fera pas trop de mauvais travail, pour assurer un contrôle de ce qui se fera au gouvernement, participons.
J'anticipe, mais je suis sûr que c'est un langage qu'on entendra ; ce jour-là, il y aura quelques petites transactions, un Queille ou un radical obtiendra des MRP qu'ils fassent une concession, pas un abandon total des lois Marie-Barranger, non, une non-application, un décret qui traîne. Nous aurions sur l'échelle mobile une satisfaction, un projet plus ou moins bâtard. A ce moment, le Parti, après avoir renverser un gouvernement, non seulement en fera un, mais entrera dedans. Je le dis comme je le pense, c'est dans la situation actuelle ce qu'il peut y avoir de plus dangereux pour la santé du Parti et pour la propagande du parti.

Un délégué - Ce qui renversera le gouvernement, c'est le groupe parlementaire.

Guy Mollet - Fais-toi inscrire, je te prie. Ici, c'est le Conseil national, mettons que ce soit le Comité directeur ; c'est un argument que nous allons entendre souvent ; je voudrais tout de même dire une chose : Albertier (?) ne devait pas être là ce matin, puisque c'est lui qui lance cette apostrophe. Je sais que nous allons souvent entendre cela, les camarades le disaient tout à l'heure, tout bas. J'ai déjà dit ce matin que cette interprétation de la part de certains camarades du groupe risqueraient d'être dangereuse. Je voudrais bien qu'on ne commence pas ce jeu qui va consister à dire : Nous, ça ne nous regarde pas. Admettons que ça ne te regarde pas mardi, à la Chambre, pour reprendre ton raisonnement, ça te regarde aujourd'hui, comme membre du Conseil national, ça te regarde aujourd'hui comme un de ceux qui doit dire au CE dans quel sens il va devoir s'orienter.
(Applaudissements)
Et puisque vous nous avez dit que nous allons devoir endosser et peser nos responsabilités, nous avons le droit aujourd'hui, au nom du CE, de vous demander dans quel sens vous voulez qu'on aille.
Je dis, camarades, que la troisième solution est, à mes yeux, la pire des solutions. Est-ce à dire, pour autant, que cela signifie capitulation, soutien systématique ? Est-ce que réellement il n'est pas possible de prévoir une tactique d'autonomie permanente, avec surtout des projets ou des contre-projets, avec dans tous les domaines la position du Parti affirmée, défendue jusqu'à la dernière limite, comme on l'a fait sur le projet d'échelle mobile ?
C'est tellement facile que le Parti, le groupe parlementaire nous en a donné la démonstration depuis trois mois. C'est difficile ; mais est-ce qu'il n'est pas possible d'habituer petit à petit le pays à cette idée qu'il y a des distinctions fondamentales entre les partis d'une part : la première distinction est celle-ci : il y a d'une part les partis qui menacent les institutions républicaines, bolcheviques ou néo-gaulliste, et tous les autres. Deuxième distinction : à l'intérieur des autres, il faut que dans le pays on s'habitue à savoir qu'il y a toujours deux positions : les Socialistes d'un côté, et tous les autres de l'autre. Il faut que dans le pays on s'habitue à cela.
C'est terriblement difficile, mais c'est faisable. Si on habitue le pays à lui dire toujours que dans l'impossibilité où nous nous trouvons, de par le Parlement que le pays s'est donné, non de par notre faute mais de la leur, que si nous sommes dans l'impossibilité de faire prévaloir nos solutions, de faire notre propre politique, dans l'impossibilité aussi parfois, d'empêcher les autres de faire la leur sauf à assurer le succès des ennemis du régime, Gaullistes ou Communistes, si cependant nous savons dans le même temps, entièrement et publiquement, dans tous les cas, nous dissocier de la politique, faite alors par les gouvernements en vigueur, peu à peu dans le pays, l'idée prendra corps que nos solutions ne sont jamais essayées, qu'elles restent à essayer et qu'enfin le désir un jour viendra de les essayer. Est-ce que vous croyez qu'il n'est pas possible de tenter cette politique ?
Ah, je ne conteste pas que tout cela est difficile, je sais que cela est terriblement difficile, bien plus difficile que l'opposition pure et simple. Mais j'affirme que c'est possible, et après tout, c'est uniquement une question de volonté.

Or, Bracke qui est là nous l'a dit un jour, et c'est là-dessus que je termine : c'est dans la difficulté et pour la difficulté que se forgent les âmes fortes et les amitiés solides.
(Applaudissements)

Le président - Saussier n'étant pas là, la parole est à Leenhardt.

Léon Boutbien - Est-ce qu'on ne pourrait pas avoir une suspension de séance de dix minutes, de façon à ce que les camarades qui viennent d'entendre deux discours extrêmement longs puissent être aussi attentifs au discours de Leenhardt qu'au discours de Guy Mollet ? J'imagine que c'est difficile, après avoir entendu deux discours.

Le président - Notre camarade Boutbien demande une suspension de séance de cinq minutes. Est-ce que vous êtes d'accord ? Que ceux qui sont d'accord le manifestent en levant la main. Avis contraires ? La suspension de séance est refusée.
La parole est à Leenhardt.

Francis Leenhardt

Notre Conseil national est dominé, comme peut-être aucun des précédents, par les problèmes de politique extérieure, et notre discussion a été grave et lourde. Moi-même, qui habituellement n'évoque, devant les assises du Parti que les problèmes économiques, et je le ferai encore très brièvement ce soir, je ne peux m'empêcher de commencer par une brève parenthèse sur les problèmes extérieurs.
Je crois que nous devons voir honnêtement que nous différons entre nous, sur l'appréciation des dangers qui sont les plus proches et qui sont les plus graves.
Je crois que nous devons mesurer que les dangers ne restent pas toujours les mêmes et que, suivant les moments, tel danger prend plus d'importance et d'acuité que d'autres. Je précise tout de suite ma pensée. Beaucoup des faits et des idées développés hier soir par Andrée Viennot sont incontestables et la plupart des orateurs l'ont reconnu.
D'une façon plus précise, depuis l'année dernière, depuis l'agression de Corée, il y a eu des faits nouveaux très importants. Il y a eu d'abord le fait que la réaction collective qui s'est manifestée en Corée sous le signe de l'ONU a incité la Russie à mesurer le danger de toute nouvelle aventure analogue. Il y a eu le fait que la puissance terrestre des Etats-Unis par un effort de réarmement très rapide, s'est beaucoup accrue et aujourd'hui, le retard est bien moindre qu'il ne l'était il y a un an.
Il y a aussi d'autres impressions, comme celles dont Jules Moch nous a fait part hier, dans ses contacts avec Vychinski par exemple, où notre ami s'est rendu compte que les Russes avaient une telle crainte de l'arme atomique que vraisemblablement ils étaient très en retard dans ce domaine, beaucoup plus encore que nous ne le pensons.
Dans ces conditions, le problème qui se pose est de savoir si nous devons toujours définir le danger de la même façon que l'année dernière : nous étions unanimes à considérer, à la suite de bien des événements internationaux, que l'expansionnisme

Fondation Jean Jaurès

soviétique est à l'origine de notre effort de réarmement et que nous étions à la merci d'une nouvelle initiative ou d'une invasion. Aujourd'hui, nous pouvons nous demander si, entre la guerre froide et la guerre chaude, les Russes inspirés par leur tempérament asiatique qui les conduit à spéculer sur le temps, et par leur idéologie marxiste qui les conduit à spéculer sur la décomposition des démocraties capitalistes, nous sommes fondés à nous demander si le danger soviétique doit être apprécié de la même façon, et nous sommes conduits à nous demander si le danger le plus grand que nous courons, c'est de laisser s'instaurer peu à peu, sous un réarmement trop rapide, un déséquilibre économique et social, en faisant le jeu, en réalité, des calculs soviétiques. C'est cela que je voudrais souligner.

Je voudrais souligner aussi, et j'apprécie beaucoup à cet égard les déclarations qui ont été faites tout à l'heure par Guy Mollet, je crois que nous devons apprécier aussi qu'il y a un danger américain. Il y a un danger américain dans la hâte qui est mise, dans l'accélération, dans le souci de brûler les étapes, dans certaines affirmations qui sont faites qu'en 1954 il faut être prêts ; il y a tout un appareil de force qui commence à prendre une certaine ostentation et qui apparaît à certains d'entre nous comme constituant, en quelque sorte, une marche vers le diktat.

L'année dernière, j'ai passé trois semaines en Amérique, dont huit jours à Washington ; en causant avec des parlementaires américains, je dois vous dire qu'à mon retour je n'ai osé faire ni un article, ni une conférence sur ce que j'avais appris au cours de mon voyage, de peur qu'en disant certains propos ou en imprimant certaines inquiétudes, je ne passe dans le crypto-communisme, tellement nous avons déshabitué l'opinion française d'exprimer publiquement les réserves qui s'imposent.

Je suis extrêmement heureux des réserves que Guy Mollet a énumérées tout à l'heure, comme nécessaires. Je voudrais poser franchement la question au Conseil national, de savoir si ces réserves, nous devons continuer à les garder comme confidentielles, à les exprimer entre nous, alors que ces réserves sont faites dans l'esprit de beaucoup de citoyens qui votent socialiste, et de bien d'autres qui ne demanderaient qu'à nous suivre s'ils voyaient une voix s'élever.

Le problème se pose de savoir si le Parti Socialiste peut rester silencieux. J'ai été, pour ma part, extrêmement frappé de voir qu'Eisenhower récemment, dans un numéro de Match qui doit se situer autour du 20 octobre, a déclaré, lui qui est le chef de l'armée atlantique : "Il y a deux risques de guerre : un risque de guerre qui consisterait de la part du Kremlin à sous-estimer la force atlantique, et un autre risque de guerre : la tentation, pour les Etats-Unis, de donner à certaines provocations une riposte trop vive."

Je crois qu'à partir du moment, où Eisenhower se permet d'exprimer cela en public, nous avons, nous Socialistes, le devoir aussi d'exprimer, avec toutes les nuances qui tiennent à notre attachement à la sécurité collective et au pacte atlantique, et nous ne le remettons pas en question - nous serions mieux compris, mieux suivis, et je pense que nous avons le devoir de jouer notre partition dans le concert général et je pense que nous faciliterions la tâche de notre gouvernement si nous lui permettions de dire, comme cela se passe dans tous les pays, de dire : "Dans mon Parlement, j'ai certaines

réserves, j'ai certaines critiques, j'ai certains résistances", tandis que jusqu'à présent, nous les taisons, et je crois que si nous continuons à les taire, nous porterons des responsabilités lourdes, et nous ne pèserons pas notre poids dans cette évolution ; nous laisserons les machines de guerre prendre une force qui nous conduira au diktat.
Je vais vous citer une brève anecdote : il est venu ici un sénateur républicain qui s'appelle… qui a été reçu à l'Assemblée, il y a quelques mois, au groupe France-Amérique. Il s'étonnait que nous soyons hostiles, pour beaucoup d'entre nous, au réarmement allemand, et nous demandait à chacun de préciser notre raison. Je me suis permis, dans cette enceinte qui était très restreinte, de dire à ce représentant du Parlement américain l'inquiétude que j'avais ressentie de mon voyage, l'an dernier, en Amérique, et je lui ai demandé : "Qu'est-ce que vous ferez lorsque vous aurez parfait vos armements terrestres, et qu'ils seront à leur point maximum ? J'ai l'impression, après avoir causé avec beaucoup de vos collègues, qu'à ce moment vous ne résisterez pas à la tentation d'acculer la Russie à se mettre à genoux, et généralement les diktats et les ultimatums ne conduisent qu'à la guerre."
Sa réponse a troublé beaucoup de parlementaires qui ne partageaient pas mes craintes ; il a dit : "Oh, mais, Monsieur Leenhardt, vous avez des inquiétudes qui ne sont pas justifiées ; voyez-vous, lorsque l'appareil militaire américain aura atteint son point culminant, à ce moment il suffira de quelques chatteries (c'est le mot que cet Américain a employé) pour que tout s'arrange du côté de la Russie, sans que nous ayons même besoin d'exprimer un diktat ou un ultimatum." J'avoue que cette réponse révèle évidemment l'état d'esprit du diktat. Evidemment, ce n'est pas parce qu'on ne l'expliquerait pas qu'il n'existerait pas ; par conséquent, nous avons là à prendre des responsabilités, et nous avons à nous inquiéter du fait qu'au, fond, les Américains ne sont pas faits pour la guerre froide. Ça les exaspère. J'ai entendu dire chez eux : "Il faut en finir", comme on le disait chez nous en 1939. Mais nous avions fait des expériences, déjà beaucoup plus lourdes. Ils disent : "Il faut en finir." Nous pensons que pour le business américain, la guerre froide est un fardeau très lourd. Nous nous inquiétons aussi du fait qu'ils ne sont pas habitués à avoir une armée de conscription, ils ont toujours fait des armées pour les besoins de la cause, ils s'en servaient rapidement, et ils démobilisaient tout le monde. C'est la première fois qu'ils font une armée en temps de paix, et nous devons nous préoccuper à présent, de ce qui se passerait, au moment où cette armée serait à son point le plus élevé, de ce qui se passerait à ce moment si, comme Eisenhower le disait, il y avait des réactions trop vives. Je pense qu'il n'est pas possible que nous n'exprimions pas, dans les formes qui sont approuvées, ces inquiétudes.
Je pense aussi qu'étant donné que le gouvernement des Etats-Unis suit la théorie des risques calculés, nous devrions peut-être en discuter, nous-mêmes, de cette théorie, ne pas nous trouver associés à des risques que nous n'avons pas nous-mêmes délibérés. C'est là un esprit qu'il est de notre devoir, pour notre part, de repenser et de méditer, afin de n'être pas surpris, et afin qu'un jour, nous ne jugeons pas qu'il est trop tard pour influer sur l'évolution. Vous sentez bien que ces considérations visent surtout, non pas le principe du réarmement, le principe de la bataille pour la sécurité

collective, ni même le principe de l'armée européenne, mais que ces considérations visent à nous déterminer, à choisir le rythme, la cadence et le volume du réarmement, de telle sorte que nous ne tombions pas dans le piège du déséquilibre économique et social qui serait précisément la chance des Soviets de gagner la guerre, comme Guy Mollet le disait tout à l'heure, sans même avoir à la livrer.

Et ce problème de nos rapports avec les Américains se pose d'une façon particulièrement aiguë à propos de l'arme européenne. Mon idée n'est pas d'évoquer ce problème ce soir. Je pense qu'il est si grave et qu'au fond il y a des divergences entre nous si sensibles, comme le marque par exemple le discours par ailleurs très remarquable de notre ami Le Bail, qu'il me paraît très difficile que nous puissions arriver à des décisions dans ce domaine sans que, dans l'ensemble du pays, nous ayons permis au Parti d'en délibérer en se prononçant sur des rapports précis.

Ces dangers de l'armée européenne dans les conditions où elle nous est actuellement présentée sont, à mes yeux, considérables. Nous avions pratiquement un choix à faire entre la réunification préalable au réarmement, et le réarmement à la demande américaine, quel que soit l'habillage européen dont on le revêt. Il me paraît très difficile qu'aujourd'hui nous arrivions sur ce point à des décisions. Mais je ne demande si nous ne devrions pas d'ores et déjà préciser à l'extérieur certaines réserves essentielles qui ont été marquées ici par Ramadier, par notre Secrétaire général, ou bien alors annoncer qu'un Conseil national sera spécialement consacré à cette étude avant que nous ayons à prendre position sur ce point.

Je pense qu'aucun d'entre nous ne peut combattre l'unité de l'armée européenne, et d'ailleurs elle est inscrite dans les décisions de notre Congrès du mois de mai. Mais beaucoup d'événements se sont produits depuis le mois de mai qui font que les conditions envisagées dans les formules très générales du Congrès de mai sont nouvelles aujourd'hui, et qu'une décision du Parti doit intervenir sur ce point spécial.

Je voudrais seulement, parce qu'il me semble que certains camarades ont des jugements un peu rapides sur ce problème de l'armée européenne, faire tout de même la simple énumération des quatre ou cinq arguments que nous avons échangés contre l'idée d'une réalisation rapide de l'armée européenne au cours des dernières discussions qui ont eu lieu au groupe parlementaire.

Ces arguments essentiels contre l'unité et contre l'armée européenne seraient les suivants :

Nous démolissons la démocratie en Allemagne en créant un militarisme allemand contre lequel nous avons fait la guerre et nous perdons le résultat de cette guerre ; le réarmement allemand est un obstacle définitif à la réunification, et nous avons vraiment à choisir entre la réunification préalable, ou la réalisation immédiate de l'armée européenne.

3°) L'opinion publique n'acceptera pas la disparition totale de l'armée française ;

4°) L'armée européenne sera une armée allemande aussi longtemps que notre armée principale sera retenue en Indochine et n'aura pu être ramenée avec ses cadres et son matériel sur le sol métropolitain ;

5°) Même si les contingents allemands sont rattachés à un état-major européen, la rationalisation sous un état-major allemand de ses contingents peut être réalisée à n'importe quel instant. Comme il est dans la prespective des Américains de se retirer le plus tôt possible de l'Europe, on confiera à l'armée européenne le soin d'assurer la défense de la métropole. On peut être assurés qu'à ce moment, la nationalisation des contingents allemands serait extrêmement grave, d'autant que, comme d'autres orateurs l'ont dit, à n'importe quel moment les Russes peuvent exercer une pression ou peuvent offrir à l'Allemagne, comme prix d'un nouveau pacte germano-russe, les territoires qu'elle a pris sur l'ancienne Allemagne, et nous n'avons pas l'équivalent à offrir pour garder l'Allemagne dans la coalition atlantique.

Enfin, dernier point sur lequel je n'insisterai pas parce qu'il pourrait être interprété comme une cession à un chantage, à une menace soviétique, mais il faut que nous soyons conscients que les Russes nous ont envoyé dans les derniers mois deux notes extrêmement précises, expliquant les raisons pour lesquelles ils ne toléreraient pas un réarmement allemand. Je ne suis pas d'avis du tout de tenir compte des menaces, mais je pense que nous devons apprécier que les Russes ne sauraient oublier qu'ils ont failli succomber sous le poids de l'armée allemande, que les armées nazies sont arrivées jusque dans les faubourgs de Moscou, et que, par conséquent, la remise en marche de l'appareil allemand, c'est pour eux le commencement de la fin.

De sorte que, à supposer qu'ils soient décidés à une guerre générale, ils ne peuvent pas trouver un *casus belli* meilleur, une base idéologique meilleure, pour eux, et plus mauvaise pour nous, que celle-ci. Dans ces conditions, il faut vraiment s'entourer d'un certain nombre de conditions avant de passer à réalisation de l'armée européenne, et les conditions minima me paraissent être au moins au nombre de trois :

La première, qu'il y ait, même très peu nombreux, des contingents britanniques pour qu'on puisse parler d'armée européenne.

La deuxième, que le réarmement atlantique soit tellement avancé que le risque d'une riposte soviétique au réarmement allemand soit faible par rapport à ce qu'il est aujourd'hui.

La troisième, que nous ayons pu réussir à faire comprendre à nos amis américains que le problème indochinois a cessé d'être un problème français et que nous ayons, par conséquent, à la suite d'une relève par l'ONU, sur notre sol national l'armée d'Indochine, sans laquelle le tête-à-tête franco-allemand serait vraiment trop déséquilibré.

Et je pense que si ce n'est pas nous, Français, qui exprimons cela, je me demande qui le fera, car vous sentez bien que nous sommes les plus exposés, que nous avons le droit, en face de pressions quelles qu'elles soient, de nous élever, alors que d'autres, comme les Anglais et les Américains seront au balcon par rapport à la première réaction qui pourrait résulter d'un réarmement de l'Allemagne. Nous avons tout de même le droit de nous faire entendre, et je pense qu'en y mettant toutes les formes désirables, il ne nous est pas impossible de voir très clairement qu'on ne peut faire cette armée européenne sans un certain nombre de conditions, sinon ce serait, comme

le disait un diplomate qui nous faisait la démonstration que je suis en train de vous faire, faire en quelque sorte du trapèze sans aucun filet.
Et je termine par l'évocation des problèmes économiques qui découlent de la considération que je viens de développer, suivant laquelle le danger le plus grand paraît être de favoriser la spéculation soviétique d'une désintégration des économies capitalistes à la suite d'un long et trop lourd réarmement. C'est vrai que l'on va nous demander un volume excessif de réarmement, et c'est vrai aussi que nous faisons ce réarmement avec une majorité conservatrice, réactionnaire, libérale, qui ne se rend pas compte que son conservatisme est en quelque sorte l'allié de la cause soviétique, car il aggrave les conditions déjà très pénibles des salariés français.
Or, j'ai le sentiment que notre politique sur ce plan n'est pas suffisamment vigoureuse depuis déjà deux ans, et je vous demande de vous rappeler un instant que toutes les pressions que le Parti a exercées depuis deux ans l'ont été dans un seul sens, non pas dans le sens d'une action économique déterminée, mais nos ruptures avec les divers gouvernements - car c'est nous qui avons renversé la plupart des gouvernements - ont toujours porté, depuis deux ans, sur des augmentations de salaires et non plus sur une politique économique constructive.
Rappelez-vous octobre 1949. Nous renversions Queuille sur la prime de 3 500 francs qu'il ne voulait pas donner, qui résultait du retard des salaires sur les prix et que, finalement, les gouvernements suivants ont donnée. Février 50, nos ministres quittent le gouvernement Bidault sur une autre prime de 3 000 francs, et sur le retard apporté à la discussion sur la loi des conventions collectives. Juin 50, c'est sur les crédits des fonctionnaires que nous renversons le gouvernement Bidault. Août 50, notre pression s'exerce sur le gouvernement pour la fixation du minimum vital - c'était la première fois - à un taux qui soit équitable. Mars 51, nous déterminons, après le départ de Pleven, un nouveau palier dans le rajustement parfaitement légitime du salaire minimum interprofessionnel garanti. Juillet 51, nous faisons la même pression pour un nouveau palier du salaire minimum interprofessionnel garanti.
Nous avons cent fois raison. Il est incontestable même que nos pressions sont insuffisantes la plupart du temps à obtenir que le salaire minimum interprofessionnel soit fixé à un taux raisonnable. Il n'en reste pas moins que nous n'intervenons toujours que sur le plan des salaires pour qu'après coup ils soient réajustés sur les prix, mais nos pressions n'ont pu s'exercer, depuis plus de deux ans, sur une action constructive de lutte contre la hausse des prix.
Seule l'échelle mobile, qui se rattache d'ailleurs à notre souci essentiel de compenser le retard des salaires sur les prix, quand même a comme objectif tactique d'obliger le gouvernement à combattre sur le front des prix.
Seulement, il est très loin, le gouvernement, de l'entendre de cette façon. Le gouvernement est dominé par des groupes qui pensent qu'il n'y a qu'une responsabilité dans l'aggravation de l'inflation depuis plusieurs années, c'est qu'on relève les salaires après que les prix sont montés. Pour René Meyer, pour la plupart des Radicaux, pour la plupart des Indépendants et des MRP, il faudrait ne pas relever les salaires lorsque les prix ont monté, et nous sommes en quelque sorte rendus

responsables de la course des salaires et des prix parce que nous n'acceptons pas cette condamnation des salariés à rester résignés devant les hausses de prix.
Nous avons ces jours-ci des manifestations de ce conservatisme de la majorité qui sont assez inquiétantes. Je ne ferai que les énumérer.
Dans le domaine des investissements, on nous propose l'échelonnement ; or, ça ne peut s'expliquer que si on opte en soi-même pour la guerre chaude en se disant : "C'est inutile de préparer le niveau de vie à venir", ça n'a de sens que dans cette optique de guerre chaude, mais si au contraire on est dans l'optique de la guerre froide et qu'il faut tenir longtemps sans déséquilibre économique et social, il est impossible d'accepter l'échelonnement des investissements, d'autant qu'ils sont un facteur essentiel - on s'en est aperçu en 1940 - de la défense nationale, parce qu'ils sont eux-mêmes les créateurs du potentiel industriel et le support de la guerre moderne.
2°) Dans le domaine du crédit, malgré que nous le demandions au moins depuis deux Congrès, nous n'avons pas obtenu que les restrictions de crédits soient faites, non plus par des plafonds locaux qui frappent aveuglément et au hasard et qui aboutissent actuellement - je vous livre ce fait qui m'a frappé ces jours-ci -, qui aboutissent pour des industriels qui sont engagés dans des fabrications pour le réarmement à limiter leur plafond comme s'ils ne fabriquaient pas pour le réarmement.
Nous n'arrivons pas à obtenir la discrimination essentielle dans la distribution des crédits, ni les programmes de priorité qui existent actuellement dans la plupart des pays du monde sur ce plan-là, malgré que nous ayons répété nos propositions.
4°) Répartition des matières premières. Le Bail a cent fois raison quand il souligne le côté scandaleux de la politique américaine lorsqu'elle a laissé monter toutes les matières premières au lieu d'en faire une répartition équitable. Mais nous faisons à l'intérieur, dans les secteurs où il y a pénurie comme pour les métaux non ferreux, comme les Américains sur leur plan. Nous ne faisons pas de répartition, à deux métaux non ferreux près - de sorte qu'il y a actuellement un nouveau marché noir considérable dans certains métaux non ferreux. Ce marché noir a d'ailleurs été poursuivi récemment par les agents du contrôle et a donné lieu à des procès-verbaux de hausse illicite portant sur plusieurs centaines de millions.
Mais ces procès-verbaux seront enterrés comme d'autres que j'ai signalés à la tribune de l'Assemblée nationale, et on ne pense toujours pas à faire des répartitions, comme on doit les faire, honnêtement, chaque fois qu'il y a pénurie.
Dans le domaine des impôts, nous avons fait une pression pour que la part des impôts directs soit modifiée, parce qu'elle est insuffisante par rapport aux impôts indirects. Nous allons voir dans quelle mesure le gouvernement en tient compte. Mais vous sentez bien qu'il y a une immense réforme fiscale à faire. Nous avons bien marqué l'accent sur ce point dans notre programme électoral, mais jusqu'à présent notre préoccupation est sans écho, et les déclarations du gouvernement, tout récemment, ont montré que cette réforme - à quelques détails près - serait renvoyée encore longtemps.
Mais je voudrais attirer votre attention sur un dernier point, sur le chapitre si ingrat et que nous abordons trop souvent avec un complexe honteux, le chapitre du contrôle

des prix. Lorsque je suis intervenu pour l'échelle mobile, je me souviens avoir dit à Pleven : "Dans votre déclaration ministérielle, vous avez assuré que vous vouliez engager une lutte contre la hausse des prix." Et même le "Figaro", dans un article sur la baisse autoritaire, soulignait combien l'opinion publique attendait des interventions et des actes énergiques du gouvernement.

Mais je disais au Président du Conseil : "Vous avez actuellement 1 900 adjoints par rapport à 9 000 à la libération. 500 doivent être licenciés à la fin de l'année. Il n'en restera plus que 1 300, c'est-à-dire un squelette. Vous n'avez pris aucune mesure encore pour empêcher leur départ." Et, dans le budget des affaires économiques qui nous est présenté cette semaine, les 500 ont disparu, de sorte qu'il est impossible de nous dire, comme l'a dit Pleven, comme l'a répété René Meyer, "Nous voulons surveiller certains prix essentiels." Il est impossible de le dire, dans le moment même où on continue à achever la démolition de l'appareil qui reste.

Je pense que nous serions infidèles si nous ne dénoncions pas des insuffisances comme celles-là, d'autant que peut-être vous êtes insuffisamment informés sur-le-champ extraordinaire de profits pour l'Etat que peut réaliser le service du contrôle économique, dont on cherche actuellement à le transformer en simple service d'enquête.

Dans les métaux non ferreux, il a découvert dans les quelques semaines qui viennent de s'écouler, pour près d'un milliard d'opérations sans facture. Le coût du service est peut-être de l'ordre de quinze millions. Il y aura un milliard de confiscations, plus à peu près autant de fraudes fiscales à trouver.

Dans le domaine des caisses de péréquation, vous savez qu'il existe des caisses de péréquation au nombre d'une centaine en France, il y a des versements qui doivent être effectués par les importateurs, quelquefois de 200 à 300 francs par kilo sur les marchandises qu'ils ont importées très bon marché pour s'aligner sur le prix intérieur. Eh bien, la plupart de ces versements ne sont pas contrôlés, de sorte qu'il y a des dizaines de milliards qui ne rentrent pas dans les caisses, et seulement dix caisses, sur les cent qui existent, ont fait appel au contrôle économique pour les aider à faire ces rentrées.

Il y a encore plus de prix taxés qu'on ne le croit, notamment dans le domaine de l'alimentation. Si demain, comme l'envisage le gouvernement, au moment où il prétend continuer à se battre contre la hausse des prix, il supprime la Commission de contrôle, il est manifeste que dans l'alimentation où on respecte les prix taxés, on cessera de les respecter puisque le gendarme aura disparu.

Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ces services du contrôle économique sont les seuls habilités à rechercher les ventes sans facture qui ont pris, dans l'économie française, une importance formidable depuis notamment que la taxe à la production a été relevée. Les régies financières préviennent les entreprises avant d'y aller, et les commerçants ou industriels se mettent en ordre, vérifient leurs stocks, de façon à se présenter dans les meilleures conditions.

Les agents du contrôle ont un pouvoir d'investigation et lorsqu'ils sont dans une entreprise quelconque, ils découvrent exactement le genre de chose qui échappe le plus couramment, c'est-à-dire les ventes sans factures.
Ces ventes sans factures atteignent actuellement une importance telle que dans le moment où le gouvernement veut supprimer le contrôle économique, vous avez de grands secteurs professionnels qui pensent à créer pour le compte de la protection un corps d'inspecteurs et de contrôleurs.
J'ai sous les yeux une décision de la profession du cuir du 16 novembre. Ils déclarent à l'unanimité des professions faisant partie du cuir, d'entamer une lutte sans merci contre toutes les formes de la persistance d'un marché noir qu'on pourrait croire disparu depuis la fin de la guerre qu'il s'agisse d'abattage clandestin, de négoce de cuir clandestinement abattu, de vente de cuirs et peaux tannées et chaussures sans factures, une lutte impitoyable déclare la résolution sera engagée sur le plan et par les moyens professionnels contre tous ceux qui se livrent à ces pratiques dont finiront, si on n'y met pas bon ordre, par périr tous ceux qui ont encore conservé le respect des vieux principes de 1'honneur commercial.
Des inspecteurs, des encaisseurs, des contrôleurs recrutés, rémunérés par les professions seront chargés des besognes nécessaires.
Voilà la profession qui s'organise contre les sans factures, dans le moment où le gouvernement achève de démolir l'instrument qui lui permettait d'agir !
Je n'ai pas besoin d'insister, mais je pense que nous serions infidèles à notre mission si nous acceptions, par exemple, de voter un budget qui consolide, qui achève la démolition des instruments d'intervention de l'Etat et qui laisse la porte ouverte aux spéculations, aux hausses illicites et à toutes les formes de fraudes qui aggravent l'hémorragie fiscale dont le pays souffre.
Enfin, camarades, je pense que nous devons donner un contenu concret à cette formule que nous répétons si souvent, qui a été répétée plusieurs fois ici encore cet après-midi, suivant laquelle, d'après le Parti Socialiste, il n'y a pas de défense nationale sans justice sociale.
Le problème, tout de même, est de mesurer ce que nous pouvons accepter comme effort de réarmement, nous ne pouvons pas nous contenter d'une déclaration de bonnes intentions dans ce domaine, en laissant le soin au gouvernement de nous fixer des chiffres de réarmement, que nous pouvons considérer comme des facteurs de déséquilibre ; il nous faut serrer le problème de plus près ou bien alors, véritablement, ce n'est plus la peine que nous répétions à travers le pays cette formule à laquelle nous ne donnons aucun sens concret, il faut bien prendre garde que jusqu'à présent, ces affirmations suivant lesquelles le bien-être des travailleurs constitue un facteur essentiel de la défense nationale, eh bien, ces affirmations sont restées sans suite et nous avons continué à voter les chiffres de crédits qu'on nous proposait sans obtenir que dans le domaine de la clarification et du contrôle le gouvernement prenne les initiatives que l'on prend dans tous les pays.
Il faut prendre conscience qu'il y a dans cette Assemblée des tendances réactionnaires, il nous appartient de dénoncer aussi fréquemment, aussi

vigoureusement que nous l'avons fait des tendances cléricales au cours du débat scolaire, il faudrait que nous soyons nombreux à n'oublier, pour tous ceux qui sont les responsables de ces tendances réactionnaires, à leur donner au moins mauvaise conscience, car si certains faits sont portés à la connaissance de l'Assemblée, si certaines interventions sont faites et sont répétées par des camarades divers, à ce moment-là peut-être qu'on pourra faire comprendre à ces réactionnaires qu'ils sont, en réalité, les alliés par leur conservatisme et leur libéralisme, les alliés de la Russie soviétique spéculant sur la guerre froide. Nous devons arriver à leur faire comprendre et à traduire par des initiatives précises la grande idée de Jaurès suivant laquelle un peuple qui n'est pas heureux n'a pas de patrie.
Et cela, voyez-vous, si nous le faisons, comme nous avons affirmé dans notre Congrès du mois de juillet dernier que nous étions décidés à le faire, eh bien nous serons compris, mais jusqu'à présent, je vous assure, qu'il s'agisse du domaine extérieur, qu'il s'agisse du combat contre la hausse des prix, si l'on excepte l'initiative de l'échelle mobile qui doit conduire à la lutte contre les prix, dans notre esprit il n'y a pas assez d'initiative pour que nous fassions dans le pays l'expérience nécessaire et je dois dire que, comme représentant d'une grande ville comptant une masse de salariés, je dois me faire l'écho ici du mécontentement profond que ces hausses de prix continues produisent et du découragement qui se produit et du fait qu'on ne comprend pas en ce moment, alors qu'il y a quelques mois, quelques semaines, on comprenait encore très bien la position du Parti, on pense que sur ce plan-là nous ne marquons pas assez notre différence d'avec les autres partis.
Je rejoins toutes les préoccupations que Guy Mollet a apportées dans ce sens pour que ces différences soient marquées beaucoup plus nettement afin que nous puissions continuer à regrouper tous ceux qui pensent comme Bevan le pense, mais nous sommes tous des Bevanistes, dans notre motion de Congrès, quand nous disons que le bien-être des travailleurs fait partie du combat pour la liberté.
Seulement, ensuite, si nous paraissons extrêmement timides par rapport aux affirmations et aux conséquences de cette pensée bevaniste qui est au fond une pensée essentiellement socialiste, je voudrais que nos réserves sur ce plan ne restent plus confidentielles et, si possible, qu'elles soient marquées à l'extérieur comme on attend que nous le marquions
(Applaudissements)

(Les camarades Charlot et Leenhardt retirent leur intervention.)

Le président - La parole est à Marc Lejeune.

Marc Lejeune

Chers camarades, je voudrais très rapidement, à l'intérieur j'oserais dire du développement qu'a fait hier notre camarade Jules Moch, apporter quelques observations et quelques précisions sur le problème de l'armée européenne.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Nous sommes maintenant aux prises avec l'examen d'un nouveau projet d'armée européenne. En effet, il y a un an, à l'intérieur du gouvernement, nos amis ont été amenés à préciser les grandes lignes d'un premier projet.
Il y a une énorme différence entre le projet de l'année dernière, auquel le Parti avait donné son accord, et celui d'aujourd'hui.
On décèle tout d'abord, dans le deuxième projet, la crainte du gouvernement américain de la réalisation trop lente de l'armée européenne et l'on fixe à 1954 la réalisation d'effectifs armés qui peuvent sembler, à certains d'entre nous, par trop sûrs à atteindre.
Cette crainte américaine est le résultat de différents facteurs.
Le premier, il semble, comme je viens de le dire, que le réarmement européen est croulant, bien que la France on le reconnaît, ait fait un gros effort, mais il y a d'autres facteurs, la guerre de Corée a absorbé la majeure partie des armements américains disponibles, et au lieu de fournir ces armements disponibles eux armées occidentales, l'Amérique a été obligée de les envoyer en Corée, bien qu'ils ne soient pas précisément modernes.
Et aujourd'hui, on constate que les promesses faites par les Américains à notre endroit sont loin d'être satisfaites, que le point n° 1 n'est pas encore exécuté en entier et que l'on commence seulement à amorcer la livraison des armes prévues au point n° 2.
Fait nouveau encore : de récentes expériences d'emploi de projectiles atomiques ont été faites avec les pièces d'artillerie ou des lance-fusées au cours de ces derniers jours.
On est arrivé dans les milieux militaires américains à la conclusion que le rôle des forces armées terrestres était loin d'être terminé et qu'il faudrait au moins des forces armées terrestres pour contenir les forces adverses les obliger au moins à passer dans des couloirs pour être alors bombardées par l'aviation stratosphérique.
Tout cela joint également à une volonté américaine que l'on n'a pas le droit de sous-estimer, de faire la standardisation des armements européens et de faire cette standardisation sur le moule américain, à tel point que tous les progrès de la technique vers ce domaine par l'armée française et les fabrications françaises ont été acheminés pour expérimentation aux Etats-Unis et qu'on nous a promis la réalisation de matériel similaire qui aurait au moins les qualités des nôtres.
Réalisation certes massive et réalisation peut-être lente à son tour et tardive, dans la mesure même où nous sommes convaincus que les armées américaines seraient dotées de tels engins avant les nôtres, même si leur caractéristique est essentiellement celle des nôtres.
Et alors l'Amérique ayant l'assentiment que les forces continentales sont nécessaires, ce qu'il leur fait, l'intensité, sont attirées par l'efficacité de l'appareil militaire allemand qu'il est facile de faire revivre, l'Amérique est attirée par la possibilité qu'offrirait la mobilisation d'hommes qui acceptent toutes les disciplines et aujourd'hui il faut, je crois, par ces facteurs, expliquer l'insistance américaine.
Cette insistance américaine en rejoint une autre, plutôt la seconde rejoint la première, c'est l'insistance vaticane.

C'est au moment même où l'Angleterre pousse 1'organisation européenne, que le Vatican insiste le plus pour obtenir à la conférence de Rome les engagements du gouvernement français pour un programme que je vais tout à l'heure dégager.
Ce n'est pas par hasard qu'on a fait allusion aujourd'hui, je m'étais permis de le faire dans le clan intérieur du groupe parlementaire, à l'Europe occidentale est aujourd'hui gouvernée par des formules qui sont dominées par les sociaux-chrétiens. Que ce soit l'Allemagne d'Adenauer, que ce soit l'Italie ou la France avec Bidault, Schuman, que ce soit la Belgique, on constate ce fait et ce n'est pas par hasard, à mon sens, je l'ai déjà dit, même si ça a dû faire sourire, que la conférence qui devait traiter de l'armée européenne s'est tenue à Rome il y a quelque temps.
On a déclaré que c'était pour être plus prêt de Gasperi, je prétends que c'était pour être plus prêt d'un Vatican qui considère qu'aujourd'hui le rôle qui puisse exister pour la Chrétienté contre le Communisme païen, c'est avant tout l'armée américaine.
Il faut comprendre aussi que ce que l'on nous demande aujourd'hui ce n'est pas tant l'armement d'effectifs allemands, mais on serait obligé d'y venir par l'ampleur même du programme d'organisation militaire qui est prévu, c'est le réarmement industriel de l'Allemagne, militaire, industriel de l'Allemagne et là on risque de ne pas être d'accord avec certains camarades. Je prétends que c'est ce réarmement industriel de l'Allemagne qui doit nous faire peur davantage que le réarmement de contingents, d'effectifs militaires qui ne valent que par l'armement qu'ils reçoivent.
Devant cette crainte américaine, je voudrais également m'exprimer très librement en ce qui concerne le péril soviétique.
A quelle date se place-t-il ?
On en parle, on en parle beaucoup trop d'ailleurs, et sur le plan international on avance des dates qui semblent fixer des périls et fixer des échéances et on s'habitue à jongler avec ces dates, à jongler avec cette éventualité et je crois qu'il est peut-être imprudent de fixer de telles dates : deux ans, trois ans, quatre ans... Certains prétendant que ce sera la mort de Staline, car le vieil homme n'a peux-être pas l'envie de jouer sur un coup de dés l'immense réussite qu'en bon tsar de toutes les Russies il est arrivé à mettre au point.
Jamais il n'y a eu autant de terre, à travers l'histoire, sous la domination de la Russie. Jamais son influence ne s'est étendue aussi loin. Jamais elle n'a eu autant d'espions et pourtant, elle en avait déjà avant guerre et avant la guerre de 1914 dans tous les pays du monde et l'on peut penser que Staline ayant réalisé ce grand rêve de toutes les Russies, n'a pas envie de jouer cela un seul jour, en quelques minutes, en quelques instants, mais peut-être que le ministre de la Police qui pourrait lui succéder serait un peu plus imprudent, mais en tout cas la menace est réelle et je m'excuse, pour moi, elle n'est pas essentiellement militaire, elle est avant tout politique.
Elle n'est pas essentiellement militaire, certains auteurs, certains historiens ont pu prétendre que la Russie n'était pas une puissance militairement offensive. Quand elle est sortie de ses frontières, quand elle a fait glisser ses armées au-delà des frontières, ça a été généralement après l'attaque, après des déclarations de guerre qu'elle a voulu éviter et qui lui ont été imposées ; le Russe d'ailleurs s'est toujours mieux battu quand

il a défendu son territoire quand il s'est battu pour Dieu, pour le Tsar et pour la sainte Russie, comme on disait autrefois, que lorsqu'il s'est avancé vers d'autres plaines plus lointaines et aujourd'hui, je pense moi aussi que le danger est essentiellement un danger politique.
Il est le danger que représente l'action des cinquièmes colonnes communistes dans tous les pays du monde. Le premier danger, il est dans la misère qui est dans toutes les classes ouvrières des démocraties occidentales, c'est cela le premier danger.
Il serait également dans notre faiblesse, et je pense que c'est avant tout sur un terrain politique détérioré par cette misère, par l'action du Bolchevisme dans les démocraties occidentales que pourraient s'avancer le moment venu les divisions soviétiques qui pourraient apparaître comme venant terminer un grand cauchemar exactement comme en 1940 ces divisions soviétiques se sont avancées en Lettonie, en Lituanie, en Roumanie au moment où les forces de l'Europe occidentale se sont effondrées.
Qu'il n'y ait pas peut-être à la suite d'un climat international d'influence communiste, qu'il y ait peut-être un jour un cas déclaré et relevé par l'Union soviétique, c'est peut-être possible, mais j'estime que l'argument essentiel aujourd'hui, qui joue le plus pour inviter le pouvoir soviétique à la guerre, c'est la misère qui est dans toutes les démocraties occidentales.
Le dispositif militaire, quel est-il aujourd'hui ? Il est essentiellement sur un terrain comme celui de l'Extrême-Orient qui est actuellement offensif dans une certaine mesure, dans la mesure où quarante divisions sont là-bas rassemblées aux portes de la Mandchourie et filtrant plus ou moins en Mandchourie et ensuite en Corée…
Mais à l'ouest, à l'ouest peut-être en raison d'ailleurs du dispositif de l'Extrême-Orient, à l'ouest le dispositif semble un dispositif défensif.
Il faudrait peut-être quelques semaines seulement pour le retourner, peut-être, mais actuellement il semble tel, aux dires des experts militaires qui suivent le problème. Et je veux dire que si l'on attribue aujourd'hui 175 divisions à l'Union soviétique, il n'y a rien de comparable entre une division soviétique et une division de l'Europe occidentale conçue principalement dans le cadre des nations du pacte atlantique, car la tranche divisionnaire de l'Europe occidentale et du pacte atlantique fait actuellement de 45 à 50 000 hommes, tandis que la division russe n'a pas, n'a jamais été conçue sur un même type et avec une telle ampleur.
Le fait que l'on peut dire, c'est qu'il y a actuellement, en Allemagne orientale, 22 divisions soviétiques du même type que celles qui ont fini la guerre en 1945, 17 chez les satellites, 47 en Russie occidentale ; ceux-là représentent une force réelle, une force sérieuse. Cela pourrait être déclenché, mais aujourd'hui nous n'avons pas le droit de sous-estimer les indices que peuvent donner la situation militaire, la répartition des forces sur l'ensemble de l'URSS.
Quelqu'un a dit ici, à cette tribune : "L'URSS a peut-être peur." Mais oui, il se peut que l'URSS ait peur, et certains militaires des peuples atlantiques prétendent que l'URSS a peur de la bombe atomique dont, malgré plusieurs expérimentations, elle n'est pas arrivée à trouver le secret, et surtout dont elle n'est pas parvenue à faire mettre au point la fabrication industrielle.

Donc, crainte de part et d'autre ; donc, aujourd'hui une menace qui peut devenir réalité si la peur s'accroît et si, peut-être, certaines imprudences sont commises devant cette menace ; il est certain que nous avons le devoir de répondre par la composition de l'armée européenne, d'une armée européenne qui n'écrase pas les peuples et ne les réduisent pas à la misère. Mais cette armée européenne, nous ne devons pas la concevoir en utopistes.

Quelle est l'attitude des puissances occidentales face à l'armée européenne ?

Les Anglais - Guy Mollet le rappelait tout à l'heure - n'y croient pas. Les Anglais veulent jouer la carte de leur autonomie dans le Common Wealth et de leur alliance anglo-saxonne avec les Américains. La tendance militaire anglaise, mais elle était cela il y a seulement deux ans, et je me souviens les discussions de Ramadier avec Montgomery et avec Alexander il y a deux ans.

Quand un homme comme Montgomery évitait tout ce qu'il pouvait, engageait les troupes anglaises sur le continent loin des ports de la Manche, et envisageait un mouvement de retrait d'est en ouest ; alors que les Français et d'autres défendaient le cas échéant après des revers initiaux, une ligne de retrait nord-est sud-ouest, et la tactique anglaise on pouvait la déceler également quand ils mettaient en fabrication un char "le centurion" qui est fait essentiellement pour être utilisé dans des îles, qui n'est pas un char capable de parcourir de grandes distances de la plaine de l'Europe du Nord, un char qui est celui de la… Et alors nous avons bien pensé, que ce soit les Travaillistes au pouvoir ou que ce soit Churchill ou que ce soit un autre demain, les Anglais auraient encore, au fond d'eux-mêmes, le même réflexe qu'il faudrait arriver à briser et à vaincre si l'on veut faire une armée européenne.

Le réflexe allemand, quel est-il ? Mais il est une répugnance à l'armée européenne. On parle d'armer les Allemands aujourd'hui, on parle de les armer, mais ils n'ont pas l'air très disposés, très enclins à endosser l'uniforme européen, et il semble que s'ils veulent endosser un uniforme que ce soit celui de la Wermacht.

Et alors il faut tenir compte de ces facteurs pour ne pas essayer d'échafauder quelque chose qui, au moment présent, apparaîtrait comme atteint de la maladie terrible de l'utopiste gigantisme. Car c'est cela, il ne faut pas vouloir faire de gigantisme aujourd'hui, dans notre armée européenne si on veut réussir.

Et maintenant, vous me permettrez tout de même d'évoquer le sentiment français. Le sentiment français, ne vous y trompez pas, la campagne du Bolchevisme a porté et si le Bolchevisme a gardé tant d'adeptes au cours des dernières élections générales, c'est en raison de la misère.

Mais il y a un facteur qui a été exploité, c'est celui du patriotisme cocardier de France, et quand on a dit aux hommes de France : "Cette armée que l'on veut, à laquelle on veut imposer 18 mois, elle est aujourd'hui sous commandement étranger", eh bien ça a eu de la résonance dans les corps, et je peux en parler puisque de par les fonctions que j'occupais alors on m'a lancé cet argument dans chacune de mes réunions et j'ai été amené à y répondre, et j'en connais la valeur et je sais, l'ayant notée, quelle en était la portée dans tous les villages où on me l'a tant dit, face à moi.

Maintenant, aujourd'hui, on parle d'occupation, on parle d'occupation par une armée étrangère ; ça porte malheureusement. On parle des deux ans qui vont être imposés maintenant, et ça porte encore.
Et alors moi, je vous en ajoute un dernier qui n'a pas encore beaucoup servi, mais dont nous devons, nous, Socialistes, être conscients et dont la gravité est énorme.
Aujourd'hui, des hommes vous disent : "Vous voulez faire une armée européenne dans ce deuxième projet, mais elle va être entre les mains des militaires" et les Socialistes, ils sont socialistes mais ils sont d'abord républicains, et à partir du moment où ils sont républicains, ils ne doivent jamais admettre que le pouvoir militaire passe avant le pouvoir civil.
Or, l'armée européenne du deuxième projet est de celui que le MRP nous propose aujourd'hui. Quel est-il ? Si ce n'est le projet d'une armée où devant une absence d'autorité politique européenne, le pouvoir appartiendrait en Europe aux seuls militaires.
Excusez-moi, je me souviens d'une conférence internationale militaire à Fontainebleau où il y avait des ministres civils. Je me souviens du ton avec lequel certains militaires, certains généraux, parlaient en leur langue des politiciens, et je me souviens que c'était peut-être, dans la circonstance, les militaires britanniques qui étaient plus insubordonnés que les militaires français. Mais je me souviens que cela avait une énorme résonance et cela est grave, car voyez-vous, à quoi servirait demain de faire une armée européenne si les hommes politiques européens responsables peut-être chacun en son territoire voyaient leur autorité, même plus, leur responsabilité couverte par l'autorité militaire internationale qui, alors, ferait la loi ? Un très gros argument, je crois, qu'il ne faut pas négliger.
Maintenant, je vais vous parler également du projet, rapidement, mais il est nécessaire d'en parler pour savoir ou l'on va avec le deuxième projet d'armée européenne.
Avec le deuxième projet d'armée européenne, il faudrait qu'en 1954, il y ait quatorze groupements divisionnaires français, douze groupements divisionnaires allemands, douze groupements divisionnaires italiens, trois belges et trois hollandais dans l'armée européenne.
Pour la France, qu'est-ce que cela signifierait ? Ça signifierait, pour l'armée européenne, comme groupements divisionnaires, 190 000 hommes ; comme effectif des services, 238 000, c'est-à-dire un total de 420 000 Français sous l'uniforme européen, soit presque autant qu'il y a dans l'armée de terre de l'ouest en ce moment. 420 000 hommes, c'est-à-dire que l'armée française telle qu'elle est actuellement, portée à 490 000 hommes dans l'ouest, passerait purement et simplement sous l'uniforme et la direction européenne ; et en raison de ces 420 000 : 200 000 en Indochine - car si l'on continue comme ça, dans deux ans, en Indochine, la situation sera la même, il y aura encore 200 000 hommes en Indochine -, 50 000 pour les territoires d'outre-mer, 150 000 prévus pour la France avec les services qui seraient réduits à leur plus simple expression, c'est-à-dire en fait 950 000 Français sous les drapeaux de l'armée de terre en 1954.

Ajoutez les aviateurs, ajoutez les marins, ajoutez la gendarmerie, ça vous fait presque 1 350 000 à 1 400 000 hommes en 1954.
Cet effort militaire que l'on assigne au pays, cet effort militaire que M. Schuman assigne actuellement au pays est un apport que, pour ma part, j'estime ne pouvoir pas être atteint dans les délais envisagés si on continue à avoir au Parlement une formule de majorité comme celle qui y est et si on continue à avoir au gouvernement la formule ministérielle présente.
Ce n'est pas avec les conditions politiques qui sont celles d'aujourd'hui que l'on arriverait à avoir cet effectif-là. Et je dis simplement ceci. Vouloir y atteindre aujourd'hui, y tendre aujourd'hui pour atteindre l'échéance de 1953/1954, avec le matériel qu'il faut à côté de cet effectif, eh bien c'est vouloir créer dans ce pays, en annonçant le déchet, en faisant de la propagande autour de ce déchet, c'est vouloir renforcer la cinquième colonne ; c'est aller, qu'on le veuille ou non, donner des armes encore plus fortes à l'opposition bolchevique, et, comme on a dit tout à l'heure ici par deux fois, Guy Mollet et Leenhardt, c'est par l'outrance même des buts qu'on s'assigne servir l'adversaire éventuel au lieu de retourner l'atmosphère de ce pays contre lui. Pourquoi ? Parce que les Américains ne peuvent pas fournir assez de matériel. Aujourd'hui, on dit que les chaînes américaines font sortir les matériels nécessaires pour notre défense, mais quand on sait le programme de réarmement américain propre à l'Etat américain lui-même, eh bien on est convaincu qu'il faudra en venir au réarmement industriel allemand, qu'il faudra demander sa quote-part à l'industrie française, et alors ? Et alors, on s'aperçoit que l'outrance même que l'on met dans le plan, la publicité surtout que l'on y fait, eh bien sont autant d'erreurs.
Voyez-vous, ma conclusion c'est qu'il faut d'abord, pour faire une armée européenne, rester les pieds par terre. Il faut d'abord tenir compte de l'expérience qui a été faite au cours de ces dernières années. Il faut aujourd'hui comprendre qu'on ne fera pas d'armée européenne si on n'apporte pas une solution internationale au problème de l'Indochine.
Le problème de l'Indochine, pour moi, il est réglé, il doit être réglé sur le plan international, à partir du moment où vous acceptez que les Etats associés Vietnam, Cambodge, et Laos, qui ont fait l'Union française pour entrer dans l'organisation des Nations unies, à partir du moment ou le grand Conseil de l'Union française pose la candidature des états associés et principalement du Vietnam à l'ONU, eh bien le problème devient international ; c'est à l'ONU, elle-même à régler le problème de la défense de 1'Indochine, ce n'est pas à nous. Il ne faudrait tout de même pas que nous y restions simplement pour que le trafic des piastres puisse continuer. Le trafic des piastres a joué pendant deux ou trois ans et il continue encore maintenant, et on pourrait mettre des noms sur les bénéficiaires.
Eh bien, je vous assure, pour quelqu'un qui a été responsable d'un département militaire, pour moi qui ai assisté à trois baptêmes de promotions de Saint-Cyr, qui sais que cette année c'est, en fait, toute une promotion de Saint-Cyr, des jeunes gens qui n'ont jamais eu leur mot à dire dans la conduite des affaires publiques, qui est décimée, eh bien j'estime que nous avons le droit, à partir du moment où l'Indochine

glisse à l'ONU, à partir du moment où elle se dégage encore plus que le jour où elle a accepté d'avoir un ambassadeur à Londres et un ambassadeur à Washington, qu'elle se détache encore un peu plus de l'Union française, nous avons, nous, le devoir de faire en sorte que nos soldats n'aient pas l'impression - je m'excuse, mais ils l'ont dit, et certains revenant d'Indochine et ayant fait leur devoir me l'ont dit - il ne faut pas que ces soldats ou officiers aient l'impression d'être des mercenaires au service de puissances qui s'apprêtent à quitter le drapeau de la France.
Eh bien cela, c'est peut-être une réalité à laquelle nous devons nous attacher, car si nous arrivions à trouver une solution internationale au problème de l'Indochine, c'est par là même 6 000 officiers qui pourraient regagner l'organisation de nos forces de l'ouest, c'est plus près de 20 000 officiers qui pourraient regagner la même organisation des forces de l'ouest. Et alors là, il serait possible de faire peut-être une armée européenne.
Voilà ce que je voulais dire ce soir, en affirmant que l'effort français reste indispensable tout comme la participation américaine est indispensable pour défendre l'Europe.
Mais comme l'a dit tout à l'heure Leenhardt, nous devons nous défendre contre toutes les imprudences et nous devons éviter toutes les imprudences, y compris celles de langage.
Et si le Conseil national n'était pas un auditoire très fermé, très dur mais très fermé, je n'aurais pas dit ces choses à la tribune, mais ce sont celles qui s'expriment, les conclusions d'une expérience très longue passée pendant trois ans à un poste où j'ai vu filer les hommes, les matériels, où je les ai vus fondre, où j'ai vu les crédits disparaître, et je déclare que si on ne prend pas de dispositions pour le progrès de l'Indochine, eh bien il sera impossible de faire une armée européenne, et même celle que nous avions esquissé l'année dernière.
Cette armée européenne de l'année dernière, elle avait au moins le mérite de comprendre des contingents britanniques, elle avait au moins le mérite de rester dans un cadre qui était tout de même celui qu'avait fixé il y a trois ans notre camarade Ramadier, quand, au moment de la discussion du pacte de Bruxelles, il avait réussi à rassembler les éléments épars de la collectivité européenne.
Eh bien, aujourd'hui, il faut prendre garde de créer une armée européenne qui ne serait véritablement pas une armée européenne et qui apparaîtrait tout simplement comme une immense cohorte sous la tutelle des Américains.
Voyez-vous, sa réalisation doit être progressive, avec le souci de ne pas alimenter la cinquième colonne.
Or, les modérés au pouvoir pendant cet effort de réarmement, les Socialistes hors de la majorité, ce serait la misère accrue, ce serait le communisme renforcé. Ce serait peut-être aussi les imprudences, et ma conclusion est celle-ci : si vous tenez à une armée européenne...
Si vous tenez à une armée européenne qui soit digne de ce nom et qui soit un facteur de paix, faites en sorte que les Socialistes restent la majorité parlementaire et reste la majorité gouvernementale.

(Applaudissements)

Le président - La parole est à Félix Gouin.

Félix Gouin

Camarades, je le confesse, je suis quelque peu inquiet, je dirais même quelque peu effrayé de certaines positions qui ont été prises par quelques camarades du Parti dans ce problème qui me paraît essentiel et crucial, qui a toujours retenu l'attention des Socialistes, je veux parler du problème de la défense nationale.

Nous prétendons, camarades, être un parti marxiste ; je crois que nous sommes encore un parti marxiste, mais nous ne sommes peut-être pas des marxistes de stricte obédience, car si nous étions des marxistes de stricte obédience, nous observerions les faits, les faits tels qu'ils sont, non pas tels que nous voudrions les voir, mais bien tels qu'ils sont et nous essaierions d'en tirer les conclusions adéquates, celles qui concordent précisément avec la réalité.

Or, il me semble que dans ce problème de l'armée européenne qui a été tant de fois évoqué ici, au cours de ces deux derniers jours, il me semble en vérité que certains d'entre nous pensent qu'ils peuvent agir comme si nous pouvions régenter les faits et comme si nous pouvions en même temps disposer des événements.

Je dis, camarades, que c'est là une attitude de pensée qui peut nous réserver des lendemains particulièrement durs.

Quels sont les faits, camarades ? C'est cela qu'il faut voir. Ils sont simples, clairs et je n'hésite pas le dire, ils suscitent en moi un certain effroi.

La guerre que nous avons traversée au prix de tant de larmes et au prix de tant de souffrances, la guerre, elle a agi à travers le monde comme un gigantesque séisme, elle a fait disparaître ou presque disparaître un certain nombre de grands peuples, de grandes nations qui étaient autrefois à la tête du monde pour ne laisser subsister, en vérité, à travers l'univers que deux grands Etats, deux Etats colosses, deux Etats géants, les Etats-Unis et les Soviets.

Or, ces deux Etats, que vous le vouliez ou non, ils ont une idéologie, ils ont des mœurs, ils ont des méthodes de vie et de production tout à fait antinomiques, l'un par rapport à l'autre, et le péril de guerre qui court à travers le monde est précisément provoqué par le fait que ces deux colosses s'affrontent actuellement, se mesurent du regard. Le péril de guerre provient en grande partie que l'un de ces deux colosses encouragés par les succès formidables qu'il a remportés depuis vingt-cinq ans, se croit promu à devenir bientôt le maître incontestable de l'univers,

Ce qui menace la paix, je n'hésite pas à le dire, aujourd'hui, bien plus que l'attitude psychologique américaine, c'est le désir sauvage d'expansionnisme que l'on dénote chez les Soviets.

Oh ! je sais bien, quelques camarades sont venus dire : "Mais rien de comparable entre la Russie de Staline et l'Allemagne de Hitler. Hitler était un fou, un démon, Staline est un homme prudent, qui n'engagera pas à mauvais escient une lutte dans laquelle il sera vaincu, Staline est un homme sage."

Je dis que lorsqu'on raisonne ainsi, on me paraît singulièrement oublier les doctrines essentielles du stalinisme, car ces doctrines-là, voyez-vous, celles qui ont été enseignées au peuple russe et ensuite aux peuples asiatiques, et cela fait tout de même une masse de 700 millions d'êtres humains à travers le monde, ces doctrines-là, celles de Lénine et des premiers doctrinaires russes, elles ont tendu à démontrer la fatalité inéluctable d'un conflit qui surgirait un jour entre le monde communiste et le monde non communiste.

Et on a construit sur cette théorie, qui n'est pas restée dans le cerveau de quelques penseurs, mais qui est enseignée chaque année dans les écoles russes, dans les Universités russes à des millions et des millions de jeunes gens, l'idée de la guerre fatale entre le monde communiste et le monde non communiste, on a construit une conception de lutte sociale qui aboutit, à l'heure actuelle, et c'est cela qui constitue le plus grand péril de guerre, à donner aux anciennes conceptions que nous avions de la guerre une acception tout à fait différente et tout à faite nouvelle, signification qui, malheureusement, n'est pas comprise par nos cerveaux occidentaux.

Pour les Communistes, vous le savez comme moi, je n'ai pas besoin de dire quelles sont leurs théories, la fin justifie les moyens. Qu'est-ce que c'est que la fin pour le Communiste ?

C'est, évidemment, le succès de l'empire totalitariste que représente le stalinisme et pour cela, pour aboutir à cette fin, nous savons bien que tous les moyens peuvent être bons, et c'est parce que tous les moyens peuvent être bons, qu'à l'heure actuelle, je dis que la Russie, je dis que les Soviets sont en train, ont entrepris une véritable croisade contre le monde non communiste qui est la guerre au sens moderne du mot, dans des conditions entièrement différentes et entièrement dissemblables de celles que nous avions connues hier, et c'est précisément parce que les Soviets, parvenus à un certain équilibre intérieur, ont pu mettre en pratique leur théorie que nous les avons vus successivement ébaucher toutes les politiques diverses qui aboutissent aujourd'hui à semer le trouble, et en même temps, la peur, dans le monde.

C'est parce que les Soviets étaient en guerre contre le monde non communiste qu'ils ont mis leur dans les mains de Hitler en 1939, pour s'emparer des trois quarts de l'Europe, puisque c'est cela qui était leur part de butin.

C'est parce que les Soviets sont en guerre contre le monde non communiste qu'après avoir été lâchés et attaqués par Hitler, ils ont mis leurs mains dans la main de Roosevelt et dans la main de Churchill et qu'ils ont obtenu de ceux-là toutes les facilités pour obtenir ce qu'ils n'avaient pas pu conserver lorsque Hitler s'était dressé contre eux.

C'est parce qu'ils sont en guerre, les Soviets, contre le monde non communiste, qu'ils ont créé autour d'eux toute cette série de satellites auxquels ils ont imposé, par une pression sauvagement insistante, le mot n'est pas de trop, toute une série de plans économiques qui ont pour but de développer dans ces pays-là, qui étaient plutôt agricoles, une industrie lourde, c'est-à-dire une industrie capable de faire la guerre, en même temps qu'ils ont distribué à ces pays-là tous les armements que fabriquait la Russie elle-même.

C'est parce que l'URSS est en guerre contre le monde non communiste qu'elle a armé, dans les pays satellites, 52 divisions à l'heure présente, et qu'elle entretient sur le pied de guerre dans son sol propre 175 divisions armées.
Et c'est cela qui lui permet aujourd'hui de continuer cette offensive contre le monde non communiste. C'est cela qui lui permet de pratiquer toute une série de coups de sonde qui ne sont rien autre chose, croyez-le bien, que l'application d'une tactique bien connue en matière guerrière, ce sont des coups de sonde que l'on jette çà et là pour savoir quel est le degré de résistance des gens auxquels on s'oppose.
Coup de sonde l'aide qui a été apportée par la Russie à Markos quand il a essayé de faire de la Grèce un état totalitaire.
Coup de sonde quand il s'est agi de bloquer Berlin et d'obliger les Américains à quitter la capitale de l'Allemagne.
Coup de sonde également les grèves générales instituées en Italie et en France, grèves révolutionnaires qui avaient pour but, vous le savez bien, d'essayer de s'emparer de l'appareil gouvernemental.
La Russie ne s'est pas contentée de ces coups de sonde qui sont de véritables opérations de guerre ; elle a été, nous le savons bien, nous le voyons clairement aujourd'hui et plus clairement chaque jour qui s'écoule, elle a été à l'éclosion, à la continuation, à la perpétuation de certaines guerres périphériques dans lesquelles elle espère user la patience et la force des puissances non communistes. Et c'est ainsi qu'ont jailli aux quatre coins du monde les incendies d'Indochine, de Malaisie, de Corée, d'Iran, d'Egypte et que demain, sans doute, nous verrons surgir ces mêmes incendies au Maroc.
Toujours dans la même ligne, toujours dans la même conception du combat contre le monde non communiste, nous avons vu également les Soviets user du chantage à la peur qui reposait précisément sur les forces armées que les Soviets détiennent entre leurs mains, chantage à la peur lorsque les Soviets adressent à la Norvège des notes comminatoires indiquant qu'ils ont fortifié le Spitzberg en dépit d'une convention de 1920 qui le leur interdisait, ce qui est faux ; chantage à la Turquie lorsqu'elle prétend imposer à celle-ci de ne pas participer au pacte atlantique ; chantage à la Yougoslavie quand elle prive celle-ci de tous les moyens de subsistance nécessaires, de façon à détruire le régime de Tito.
Et pour achever ce tableau volontairement raccourci que je fais devant vous, je veux simplement rappeler des événements qui ne sont peut-être pas connus de certains d'entre vous, mais qui sont des actes de guerre à certaines frontières particulièrement délicates qui existent entre la Yougoslavie et la Pologne ou entre la Yougoslavie, la Grèce et la Bulgarie. Il y avait à ces endroits, avant les événements récents, des populations qui vivaient paisiblement, mais dont les gouvernements totalitaires n'étaient pas sûrs au point de vue fidélité, eh bien ces populations, ou bien elles ont été exterminées froidement dans des camps de concentration, ou bien elles ont été expédiées à l'autre bout du monde en Sibérie dans des camps de travail que nous connaissons bien et ainsi, par conséquent, la Russie, par un acte de guerre véritable a soustrait ainsi dans un cas de conflit possible de véritables corps d'armée qui, peut-

être se fussent soulevées contre elle dans le cas où un conflit viendrait à éclater entre le monde communiste et le monde non communiste.
Voilà la série des actes qui témoignent qu'aujourd'hui la conception de la guerre telle qu'elle se fait n'est plus celle d'il y a cent ans, la guerre elle est moderne, pour les Russes elle est totale. Ce ne sont pas les Allemands qui ont inventé la guerre totale, la guerre totale, c'est Lénine, c'est Staline qui l'a mise dans son évangile et qui l'a inscrite dans tous ses ouvrages, et je répète que ce qu'il y a de grave, c'est que ce n'est point là l'œuvre de théoriciens travaillant en cabinet, c'est une œuvre qui a son retentissement dans un pays aussi vaste que la Russie et qui a retenti aussi, nous le savons bien, dans un pays comme la Chine.
Cela fait au demeurant près de 700 millions d'êtres humains qui sont gagnés à cette idéologie que la guerre est fatale et inévitable entre le monde communiste et le monde non communiste.
Je sais bien qu'on nous dit qu'à l'heure actuelle la Russie manifeste un certain nombre de dispositions particulièrement amicales. J'entendais hier notre ami Jules Moch se féliciter de la bonne cordialité qui a présidé à certaines réunions des Quatre. J'entendais parler également des paroles de Staline disant que le monde non communiste peut co-exister avec le monde communiste.
Camarades, je mets en garde les hommes du Parti contre de telles paroles. C'est là un disque dont a usé déjà bien souvent dans l'histoire soviétique quand on la connaît quelque peu de près et je rappelle simplement que c'est peut-être, chaque fois qu'il y a eu quelques difficultés à franchir du côté soviétique, que nous avons entendu comme cela, sur le plan intérieur des Soviets, comme sur le plan extérieur, des paroles de conciliation et de concorde.
Rappelez-vous lorsque Lénine a vu que l'œuvre révolutionnaire était compromise, il a fait machine arrière, il a dit : "Nous allions laisser les commerçants travailler librement, les cultivateurs cultiver librement", et qui, lorsqu'il est revenu assez fort, il a repris du "poil de la bête", et sur le plan extérieur, rappelez-vous qu'en 1922, il y avait eu certaine conférence de Gènes où participait le dénommé Ditzérine et je pourrais vous lire ici le discours magnifique que présentait à cette assemblée M. Gigéry en personne qui disait aux Etats capitalistes réunis là-bas, à Gènes, "Mais pourquoi nous faire la guerre ? Nous sommes prêts à ouvrir les frontières, à vous donner des concessions, à appeler vos ingénieurs, vos ouvriers, vos savants, venez donc chez nous, vous y serez magnifiquement reçus."
Ne croyons pas un instant à la sincérité de ces gestes, soyons persuadés qu'au contraire ils ne cachent qu'une ruse nouvelle pour aboutir à la fin, aux fins que nous connaissons bien.
Lorsque devant le groupe parlementaire, j'ai développé avec plus de détails que je ne le fais ici, cette thèse, certains de mes amis m'ont dit : "Mais tu es vraiment trop pessimiste, tu crois donc à la guerre fatale ?"
Je réponds à ces amis : "Non, je ne crois pas à la guerre fatale, je ne crois pas à la fatalité de la guerre, les Socialistes ne croient pas à la fatalité de la guerre, seulement voyez-vous, ce n'est pas nous qui tenons les dés, les dés de la paix ou de la guerre,

ceux qui tiennent les dés de la guerre et de la paix, ceux qui disent qu'elle est fatale entre le monde communiste et le monde non communiste, ce sont précisément les 700 millions de Russe ou d'Asiatiques élevés selon les principes et les préceptes de Lénine et de Staline et qui se préparent, précisément, à ce grand conflit qui, un jour, devra vider l'abcès entre les deux mondes."

Voilà, camarades, je crois, une analyse qui va jusqu'aux profondeurs de la situation qui est faite à l'Europe et qui est faite au monde, et je dis que si véritablement, nous sommes, comme nous le prétendons, des marxistes, je dis que nous devons tirer les conséquences de cet état de faits. Nous les avons déjà tirées ces conséquences en partie, car lorsque nous nous sommes aperçus, lorsque le monde occidental s'est aperçu du danger colossal que représentaient les nouvelles méthodes de guerre totalitaire inaugurées par les Soviets, ils ont mis en place un certain nombre d'organes défensifs : le pacte atlantique d'abord et le pacte d'assistance mutuelle.

Mais qu'est-ce que cela a donné jusqu'à présent ? Jusqu'à présent, il faut bien le dire, cela n'a donné que des armées juxtaposées, que des armées qui sont demeurées nationales, que des armées dont le nombre est notoirement insuffisant quand on le compare au nombre des divisions soviétiques, et dont l'armement, Lejeune vous le disait il y a un instant ici même, laisse encore fortement à désirer.

Or, camarades, pour protéger la France, si on veut la protéger contre une guerre moderne qui, vous le savez, se développe à la vitesse de cent kilomètres à l'heure, je dis que nous avons besoin, si nous voulons du moins tenir la guerre loin de nos frontières, nous avons besoin d'avoir, comme bouclier défensif et devant notre pays, du territoire allemand.

La question qui se pose, la seule que doivent se poser des politiques réalistes et conscientes, c'est de savoir si nous pourrons avoir le bouclier défensif allemand sans faire appel, précisément, à une participation allemande à la défense de l'Europe occidentale et ceci, évidemment, ouvre devant nous, un choix et un choix, je n'ai pas besoin de vous le dire, qui est particulièrement douloureux et particulièrement difficile pour un pays qui a été ravagé à trois reprises différentes par les invasions qui sont venues d'outre-Rhin. Le choix est entre quoi ? Entre une armée nationale qu'on laisserait se reconstituer à l'Allemagne et qui, très rapidement, prendrait les caractéristiques essentielles de la Wermacht, avec tout ce que cela peut comporter, nous le savons aujourd'hui, de dangers pour la démocratie et pour la paix européenne. Ça, c'est la conception du citoyen de Gaulle, c'est la conception dont nous ne voulons pas.

L'autre conception, c'est évidemment la conception socialiste, celle qui consiste à intégrer dans une armée européenne sans que par conséquent elle soit spécifiquement nationalisée, des contingents, une partie d'armée allemande qui coexistera qui fusionnera avec les autres armées des peuples européens pour défendre notre continent.

Hier, lorsque l'idée en a été lancée, notre Parti Socialiste en a été immédiatement l'un de ceux qui ont accepté cette idée, et aujourd'hui, je constate, et c'est cela qui fait mon inquiétude, et c'est cela qui cause un certain nombre de mes alarmes, je constate

qu'aujourd'hui, il semble que nous voulions repousser ce que nous avons admis hier, et je ne peux m'empêcher de penser à cet égard à certain Congrès du Parti, bien ancien déjà, en 1905 ou 1906, c'était à Nîmes, on discutait à ce Congrès de la retraite ouvrière et paysanne dont nous avions parlé longtemps dans nos programmes et dans nos campagnes de propagande. Jaurès et Guesde discutaient l'un et l'autre sur les mérites ou les démérites des retraites ouvrières et paysannes ; je me souviens d'une apostrophe de Jaurès disant à Guesde : "Notre parti ressemble un peu à ces chattes qui, après avoir, mis au monde un petit chaton, les caressent pendant quelques mois, les couvrent d'attentions et de soins et qui, lorsqu'ils sont devenus grands, les chassent loin d'elles à coups de griffes et à coups de pattes. Il me semble que nous sommes un peu en train de faire cette besogne et c'est cela précisément que je voudrais que le Parti abandonne, car ce serait faire oeuvre négative et décevante, à la fois sur le plan international que de paraître aujourd'hui jeter le manche après la cognée et abandonner l'idée féconde que nous avons contribué à faire germer.

Ne vous y trompez pas, camarades ; quoique nous hésitions, le problème allemand reste posé au cœur même de cette importante question. Car vous n'empêcherez pas tout de même, en admettant même que vous ne vouliez point ni d'armée allemande, ce que nous sommes tous unanimes à ne pas vouloir, ni d'armée européenne, qu'il faut songer alors à ce que l'on veut faire pour l'Allemagne. Je ne veux pas m'étendre sur ce point très longuement, mais je veux rappeler ce que vous disait avec des termes si forts et une argumentation aussi prenante, notre camarade Le Bail. Si vous ne voulez pas mêler l'Allemagne à un conflit possible qui ne viendra pas de nous, nous en sommes certains, mais qui peut venir d'ailleurs, si vous ne voulez pas mêler l'Allemagne à ce conflit-là, vous serez obligés d'aboutir ou bien à sa neutralité, ou bien à sa neutralisation ; si vous applaudissez à sa neutralité, que vous le vouliez ou non, les faits seront plus forts que votre volonté, vous serez obligés de donner à l'Allemagne les possibilités de défendre sa neutralité ; ou bien elle se retournera vers vous et elle vous dira : "Garantissez-moi ma neutralisation." Nous la garantirons peut-être, l'Angleterre la garantira, l'Amérique la garantira, la Russie peut apposer sa signature car, évidemment, elle redoute même un réarmement limité à la sphère européenne ; mais est-ce que vous croyez une minute, est-ce que vous pensez une minute que la Russie pourrait faire honneur à sa signature ? Est-ce que nous n'avons pas conservé le souvenir particulièrement cuisant de tous les pactes d'assistance et de neutralité qu'elle a signés avant la guerre de 39 et qu'elle a cyniquement violés lorsqu'il s'est agi de donner libre cours à son expansionnisme ?

Par conséquent, camarades, ne croyez pas que la solution de la neutralité ou de la neutralisation soit une solution ; c'est une solution pour les Communistes qui n'osent pas dire leur nom, c'est une solution qui n'est qu'un trompe-l'œil, et c'est alors qu'il faut voir où nous conduirait non pas seulement le rejet, mais même l'ajournement de l'armée européenne, car vous savez bien que sur ce point, nous sommes talonnés par certaines échéances, et qu'il faudra tout de même faire un choix.

Voyons encore les faits : nous repoussons l'armée européenne ou nous ajournons celle-ci. Mais alors, si nous faisons cela, il faudra que nous ayons une armée

extrêmement forte sur notre territoire national, pour parer à toute espèce de danger, et il n'est pas douteux qu'à ce moment-là, ce sera nous-mêmes qui serons obligés de faire les frais financiers inhérents à cette constitution d'armée nationale. Cela, je le répète encore une fois, a été marqué très fortement par Le Bail tantôt, cela c'est la conception de de Gaulle. Evidemment, il veut, lui, que la France prenne la tête de la coalition européenne contre une guerre venue de l'Est. Il veut, par conséquent, que notre France y fasse bonne et avantageuse figure ; il veut, par conséquent, une armée nationale et sur ce point, chose extrêmement curieuse, il rejoint en ce moment des préoccupations assez singulières que nous retrouvons chez les Communistes qui, tout d'un coup, se sont découverts les plus farouches défenseurs de l'indépendance de nos armées nationales. Il y a loin des thèses communistes d'aujourd'hui à la fameuse rubrique des "Gueules de vache" qui, pendant si longtemps, a illustré de fâcheuse façon, vous le savez bien, les colonnes de "l'Humanité".

Voilà à quoi nous conduit non seulement le rejet de l'armée européenne.

Ceci, c'est lorsque je raisonne par rapport à nous, mais il n'y a pas que nous, il y a l'Amérique et sur ce point encore, la démonstration que j'ai à établir devant le Conseil national est extrêmement simplifiée par ce qu'a dit notre ami Le Bail : l'Amérique aura son mot à dire, et nous savons bien dans quelle direction pleine de périls pour nous elle peut s'orienter.

Il y a une triple direction possible des efforts américains ; elle peut d'abord se détourner de l'Europe, elle peut juger que décidément les Français sont un peuple léger, inconsistant, qui ne savent ce qu'ils veulent, et elle peut par conséquent nous dire que puisqu'il est ainsi, elle se désintéressera totalement du sort européen ; cela pourra donner à M. Taft, chef des isolationnistes, certains arguments supplémentaires pour sa campagne qu'il compte mener, contre Truman ou un autre. Cela, ce serait la catastrophe pour l'Europe. Je ne crois pas, du reste, que l'Amérique s'y résignera jamais.

Mais il y a également une autre possibilité pour l'Amérique. Elle peut dire : "Après tout, puisque vous ne voulez pas essayer de défendre l'Europe en y incorporant dans une armée défensive les contingents allemands, moi je me contente de défendre les caps avancés de l'Europe, les caps qui peuvent menacer ma sécurité à moi, Etats-Unis." Si l'Amérique décidait simplement de baser sa stratégie sur l'Angleterre, sur le Portugal, sur l'Espagne, sur le Maroc et sur Dakar, et bien il n'est pas douteux que notre pays connaîtrait des jours particulièrement durs. Je ne crois pas même encore que de côté-là, nous irons à cette solution extrême.

Mais ce que je redoute par-dessus tout, connaissant bien l'esprit réaliste des Américains, c'est qu'ils nous disent que puisque nous ne voulons pas admettre une armée européenne dans laquelle il y aura des contingents allemands, eux se chargeront de dresser ces contingents allemands et ils laisseront par conséquent naître, se développer une nouvelle armée allemande qui, celle-là, sera totalement indépendante ou plutôt, qui sera totalement dans la main des Américains.

Voilà, camarades, les trois périls devant lesquels nous sommes à l'heure actuelle, et c'est la raison pour laquelle, comme Le Bail, j'ai grand peur de ce qui va être décidé

dans les jours qui suivent, lorsqu'il faudra que nous apportions une réponse claire et précise aux questions qui vont nous être posées. Il ne faut pas vous y tromper, camarades, c'est de nous, et de nous seuls, que doit dépendre la solution qui sera adoptée, car vous pouvez tenir pour certain que sur le plan parlementaire, vous allez avoir la conjonction des RPF, la conjonction des Communistes et si à cela s'ajoute la conjonction socialiste, je dis que l'idée de l'armée européenne aura vécu et qu'il s'en suivra alors toutes les conséquences prévisibles actuellement, que nous avons énumérées, le Bail et moi, ainsi que Guy Mollet du reste, et qui peuvent être particulièrement redoutables.
Croyez-moi, camarades, j'ai vécu deux guerres, il y a près de trente ans que je suis au Parlement, j'ai suivi de près toutes les campagnes acharnées que l'on a essayé de mener dans le pays, acharnées et venimeuses, contre le Parti Socialiste, en 1914, lorsqu'on l'a accusé d'avoir désarmé la France devant les armées du Kaiser ; j'ai suivi également l'abominable campagne qui a été faite contre Léon Blum, au procès de Riom, lorsqu'on a essayé de dire qu'il avait trahi les devoirs de sa charge en ne portant pas au maximum le bouclier défensif sur lequel nous pouvions nous appuyer, lorsque Hitler nous a déclaré la guerre. Je ne veux pas que demain on puisse faire un reproche pareil au Parti Socialiste, car si l'on pouvait faire ce reproche, soyez bien persuadés que nous aurions bien du mal, étant donné que c'est nous dont dépendra la responsabilité, à essayer de démontrer que telle n'a pas été notre responsabilité.
Je demande au Parti que l'esprit de facilité ne l'emporte pas sur la nécessité évidente. Je dis que le Parti doit voir les choses non pas telles que nous voudrions qu'elles soient, mais telles qu'elles sont, simplement ; alors, si nous savons voir cela, méditons simplement, camarades, une vérité que nous avons apprise, je crois, au péril de notre vie, et surtout au prix du sang de tant de milliers de nos martyrs, dans la résistance ; méditons simplement cette vérité essentielle que les sacrifices, qu'on peut consentir pour maintenir nos libertés élémentaires coûtent infiniment moins cher que la servitude.
(Applaudissements)

Le président - Avant de donner la parole à notre camarade Deschamps, je voudrais vous faire, au nom du bureau, quelques communications. A 20 heures, c'est-à-dire dans quelques minutes, doit se réunir la Commission des résolutions. Voici les propositions du secrétariat : Pataud, Pineau, Boumac, Jules Moch, Gaston Defferre, Leenhardt, Mossé, Robert Robot (?), Boutbien, Daniel Mayer, Marceau Pivert, Métayer, Ramadier, Le Bail, Gazier, Depreux, Pinay, Cornier, Jacquet, Lamine Gueye, Saussier, Sylvandre, Lussy, Charlot, Félix Gouin, Max Lejeune.
Pas d'opposition ? Il en est ainsi décidé.
D'autre part, il reste encore quatre orateurs inscrits. Les débats se poursuivront jusqu'à ce que la liste soit épuisée, ensuite la séance sera suspendue jusqu'à 22h30. A 22h30, nouvelle séance sous la présidence de Gaston Defferre, assisté de Piéri, Lauxire et Gagnon, avec à l'ordre du jour, immédiatement, le rapport de la Commission de la trésorerie.

La parole est à Deschamps, de la fédération de la Gironde.

Marceau Pivert - J'aurais souhaité que les membres de la Commission des résolutions aient pu prendre la parole avant ; ça n'a pas de sens.

Le président - Le camarade Deschamps prend un train, c'est pour cela qu'il a demandé la parole immédiatement.

Deschamps

C'est maintenant un secrétaire fédéral prend la parole, après tous les camarades. Dans un Conseil national, la parole des militants de base, de ceux qui chaque jour se battent dans leur département, est aussi intéressante que la parole de nos leaders. Il faut que leur parole se fasse entendre dans les Congrès, et il faut qu'on écoute ceux de la base avec la même courtoisie et la même patience que ceux qui se prennent pour des chefs.
La Gironde a voté une motion, je ne vous en donnerai pas la lecture pour deux raisons : elle est trop longue, et il est trop tard. Je vous en dirai les points essentiels et les idées directrices. Je vous dirai ce que pensent nos camarades militants, et ce que pensent nos camarades ouvriers. Ce qu'ils pensent, c'est qu'après tous les pays d'Europe qui ont eu à leur tête des gouvernements de réaction cléricale, la France à son tour, a à sa tête un gouvernement à direction cléricale et réactionnaire. Ceci sans démagogie, sans exagération. Il n'est que de regarder, camarades, le tableau de chasse du cabinet Pleven depuis le 17 juin ; il est évident et il se passe même de tout commentaire.
On a voté les lois Marie-Barranger qui, non seulement portent atteinte aux statuts de l'école laïque, mais portent atteinte aux principes de la laïcité ; la vie n'a fait qu'augmenter de jour en jour ; à côté de cela, refus ou atermoiements du projet d'échelle mobile des salaires, pendant qu'à côté de l'échelle mobile des profits capitalistes et des prix, va s'augmentant, et à quel rythme ! On a refusé de donner à nos camarades ouvriers un salaire minimum vital décent et ce qui est plus grave, camarades, c'est que le maigre salaire minimum vital convenable voté n'est même pas appliqué par beaucoup de patrons et n'est même pas appliqué par 1'Etat-patron lui-même dans de nombreuses administrations ; on a également refusé de supprimer les zones de salaires qui sont demandées par tous nos camarades travailleurs de la province, car vous le savez comme moi, en province la vie est largement aussi chère que dans les grandes villes. On a aggravé les taxes indirectes, faisant ainsi payer par l'ensemble des travailleurs, les besoins de notre grand trésorier, M. René Meyer. On a repris la vieille chanson, faire payer les travailleurs, et oublier de faire payer les riches. Les problèmes d'habitat n'ont reçu aucune amélioration.
C'est au groupe paysan, qui a l'attitude démagogique que vous connaissez, et dont les succès sont hélas trop importants pour qu'on ait quelque illusion aujourd'hui sur la connaissance pour les paysans de leur intérêt de classe.
On peut constater qu'une recrudescende de l'exploitation capitaliste correspondant évidemment à une recrudescende de misère des travailleurs. Et quand on constate

cela, camarades, on ne peut pas, sans renoncer aux doctrines, sans renoncer à nos conditions historiques, on ne peut pas donner nos suffrages et encore moins notre collaboration à des hommes qui sont au service des seuls intérêts de la bourgeoisie française.
Certes, il faut une opposition souple et intelligente, mais la fédération de la Gironde demande qu'au-dessus de tout, on préserve avec un soin jaloux l'indépendance du Parti Socialiste, seule et dernière chance des travailleurs de notre pays.
(Applaudissements)
La position du Parti ne doit pas être une double position comme disait notre camarade, mes éminents camarades qui ont parlé avant moi. Elle doit être triple. Car si nous devons nous opposer à la misère, nous devons aussi nous opposer aux ministères qui pratiquent tantôt l'immobilisme, tantôt une poétique d'injustice sociale telle qu'un Parti comme le nôtre ne peut pas lui donner son appui.
Et il faut le dire ici, il faut quand même que le Parti se débarrasse du poids intolérable que font peser sur ses décisions la crainte permanente d'une crise ministérielle ou la crainte permanente des problèmes extérieurs.
(Applaudissements)
Il en résulte une paralysie constante du Parti Socialiste qui a pour conséquence d'entraîner une désaffection progressive des masses vis-à-vis de notre programme, et des gains du RPF et des gains du Communisme.
Et on peut seulement sourire quand on vient nous dire : "Mais, si nous votons pour l'investiture Pleven, si même courageusement nous nous abstenons sur des questions de confiance, c'est pour la défense de la République." C'est un air connu qu'on nous chante depuis bientôt trois ans.
Défense de la République ! Est-ce que vous croyez défendre la République en permettant le maintien au pouvoir des hommes qui n'ont pu qu'accroître la misère des travailleurs et empêcher la réalisation des solutions de justice sociale ? Mais au contraire, camarades ! Au contraire, le maintien de cabinets comme le cabinet Pleven fait que l'indifférence des masses va s'accentuant. Avez-vous remarqué à quel point les abstentionnistes sont nombreux ? Avez-vous remarqué à quel point notre classe ouvrière se désintéresse de plus en plus aujourd'hui des problèmes politiques qui, il y a quelques années, la passionnaient ? Je dis que la République qui ne sait pas réaliser la justice sociale n'est pas la République !
(Applaudissements)
Et alors, on a le choix entre une mort lente de la République et du Parti, une mort par consomption si j'ose dire, ou bien la mort en combattant. Quant à nous, en Gironde, nous préférons nous battre pour la République sociale que lentement mourir au nom de la défense de la République bourgeoise ! Et voilà, camarades, notre avis en Gironde sur ce problème.
Et puis, l'argument est invoqué : vous savez bien que la misère permanente entretenue par les gouvernements comme le gouvernement Pleven, cette misère permanente entretenue avec soin, est la meilleure arme du Communisme. S'associer à la politique du gouvernement de ces gens-là, c'est accepter l'idée d'un renforcement des progrès

du Parti Communiste. Alors, que faut-il faire, camarades ? Eh bien, il faut que le Parti redevienne lui-même. Il faut redevenir le parti de l'espérance ouvrière et non pas le parti des déceptions dé la classe ouvrière. Il ne faut pas être des otages attachés au char embourbé de l'Etat bourgeois. Il faut une opposition sincère, constructive, intelligente. Il faut appeler autour de nous tous les Républicains qui veulent faire une politique constructive. Pour cela, pour ce grand rassemblement républicain, camarades, il faut un programme, un programme précis, complet. Il faut que demain notre Parti crée des commissions, au centre, dans les Fédérations, dans les sections, pour étudier les grands problèmes de l'heure et leur donner les solutions socialistes qu'ils exigent.

Il faut faire des programmes concrets. Nous avons attendu aujourd'hui de nombreux camarades sur le problème de l'armée européenne. Je croie qu'il eut été plus utile d'étudier les grands problèmes de l'heure, de traiter ces problèmes et de dresser un programme de travail pour le centre et pour les indexations, il en sortirait un programme qui serait différent, qui serait diffusé à la tribune du Parlement, par la presse, par la brochure, par les réunions publiques des militants, des parlementaires, par une mobilisation du Parti, par une propagande accrue avec, comme mot d'ordre : "Les solutions socialistes peuvent sauver le pays."

Voilà ce que demande la fédération de la Gironde.

Il faut polariser autour de notre idéal les masses misérablement escroquées par les uns et habilement trompées par les autres.

Il faut que le Parti reprenne son vrai visage, celui d'un parti révolutionnaire, d'un parti de lutte de classe qu'on oublie un peu trop souvent aujourd'hui dans notre parti. Car la lutte des classes, camarades, ce n'est pas nous qui la ferons imposer à notre bourgeoisie, mais c'est la bourgeoisie qui l'a imposée au prolétariat.

Il faut absolument que le Parti se sorte du soutien sans grandeur qui vient après la collaboration sans profit. Il est temps que le Parti redevienne lui-même, car autrement nous jetterons le doute dans le cœur de la classe ouvrière. Le doute, camarades, qui est plus terrible que la misère, car si demain la classe ouvrière ne croit plus en sa mission, si elle ne pense plus que l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, elle fera comme la classe ouvrière allemande, elle sera prête à se jeter dans les bras d'un dictateur, elle sera prête à toutes les aventures.

Le Parti Socialiste, dernière chance du prolétariat français, se doit demain d'appeler au grand rassemblement de la République autour du programme salvateur du Parti Socialiste.

(Applaudissements)

Le président – Camarades, il reste trois orateurs inscrits Je demande au Conseil national d'avoir assez de patience pour les écouter en silence. La parole est à Boutbien, et ensuite à Mossé.

Léon Boutbien - Mossé avait demandé à prendre la parole avant moi, je lui laisse mon tour de parole.

Collection Jean Jaurès

Mossé (Isère)

La fédération de l'Isère a apporté un ordre du jour voté à l'unanimité, souhaitant que le Parti Socialiste vote contre la confiance au gouvernement actuel. Elle a estimé que l'abstention n'était pas une position satisfaisante, et je viens par conséquent - expressément mandaté par ma fédération - pour vous présenter une motion demandant le retrait du soutien au gouvernement actuel. Il l'a été indirectement au moyen de l'abstention, sans quoi il aurait été battu.

Nous estimons, par conséquent, qu'il ne faut pas employer des moyens obliques, il faut prendre une position nette et cette position doit être un vote contre à la première occasion favorable.

Je dois vous dire que nous ne nous laissons guère impressionner par cette espèce de pression, ou si l'on veut de chantage, à la crise de régimes. Déjà, en 1899, on employait cet argument pour justifier l'entrée de Millerand dans un gouvernement, et depuis lors, l'argument a été répété des dizaines de fois, Et cependant, des dizaines de fois on a réussi à constituer un gouvernement. Je suis convaincu, pour ma part, que nous n'avons pas besoin de nous inquiéter, on formera un gouvernement et je suis convaincu aussi qu'indépendamment des trois hypothèses dont a parlé Guy Mollet, il y a bien d'autres hypothèses qui peuvent se présenter. Par conséquent, nous ne devons pas nous laisser impressionner à ce sujet.

Je suis obligé, malheureusement, à cette heure tardive, de résumer tout ce que je veux encore dire.

Notre position se fonde surtout sur des considérations concernant la politique économique et financière du gouvernement et, bien entendu, la politique économique et financière du gouvernement reflète en réalité sa politique général.

J'aurais voulu, devant vous, et d'une façon plus détaillée, procéder à un diagnostic de la situation économique qui est très différent lorsqu'on se penche sur les livres, sur la documentation précise, et abondante, qui est à la disposition des spécialistes, de ce que dit le ministre des Finances ou de ce que disent beaucoup de journaux.

Notre situation économique actuelle, surtout au point de vue financier, et monétaire, est au point de vue du commerce international, beaucoup moins tragique qu'on ne le prétend. Notre commerce extérieur, et je vous dispenserai de la lecture des chiffres, est à l'heure actuelle dans une situation plus favorable qu'il n'a été depuis 25 ans. En particulier, nos exportations à destination de la zone dollar, qui sont toujours l'objet dé la sollicitude du gouvernement, ont triplé depuis juin 1950. Nos réserves d'or sont actuellement en augmentation et on atteint le chiffre extrêmement important de un milliard de dollars à un moment où on voudrait nous faire croire que la France est aux portes de la faillite et qu'elle avait besoin d'un prêt, d'un crédit d'urgence de quarante ou cinquante millions de dollars.

Je constate qu'à l'Union européenne des paiements, la France a un crédit de 140 millions de dollars et qu'elle a des possibilités de tirage de plusieurs centaines de millions de dollars.

Fondation Jean Jaurès

Je constate que si nous n'en avions pas perdu momentanément le bénéfice, par suite de certaines maladresses de M. René Mayer, nous disposerions auprès du Fonds monétaire international, d'un crédit de plusieurs centaines de millions de dollars.

Par conséquent, il ne faut pas accepter cette espèce de chantage à la situation économique, qui consiste à dire que notre situation est mauvaise et que par conséquent, le lampiste ou les travailleurs doivent en faire les frais. C'est tout simplement inexact.

On invoque aussi la hausse des prix survenue dans les pays étrangers, qui expliquerait les hausses des prix en France. Aux Etats-Unis, entre 1949 et juillet 1951, les prix des marchandises exportées, celles que nous achetons, n'ont augmenté que de 10%. En Suisse, elles n'ont augmenté que de 5%. Depuis décembre 1950, j'ai ici la liste de toute une série de produits mondiaux qui ont subi des baisses considérables.

C'est l'huile d'arachides, c'est le riz, c'est le coton d'Egypte, c'est la soie du Japon, c'est le papier journal acheté en Angleterre, c'est le caoutchouc de Malaisie, c'est le tabac de Turquie, c'est la laine qui a baissé de 50% sur les marchés mondiaux.

Voilà les vérités qu'on trouve dans des renseignements qui sont publiés et dans des recueils malheureusement limités à quelques spécialistes et que nos ministres des Finances et notre presse financière, se gardent bien de nous dire.

On invoque aussi le danger d'inflation. Eh bien, j'ai eu la curiosité d'examiner de près les études approfondies qui ont été faites récemment sur la situation monétaire. Notre inflation ne tient pas à une abondance de billets, comme le disent les spécialistes, de monnaie scripturale. Savez-vous, camarades, que les disponibilités monétaires par tête, eu égard au niveau des prix, ont baissé de moitié en France entre 1946 et 1951 ?

Actuellement, les quantités de monnaie en circulation, mesurées en termes de pouvoir d'acquisition, sont d'environ 25% au-dessous du niveau de 1938. Et c'est dans une situation pareille qu'on prétend prendre des mesures restrictives du crédit, ou que l'on prétend s'opposer à une échelle mobile ! En réalité, je crois que la hausse des prix est due en grande partie à une certaine action disons non pas simplement du gouvernement, mais du ministre des Finances surtout, et de cette hydre aux cent têtes qui loge rue de Rivoli et qui s'appelle l'inspection des finances. Malgré ses cent têtes, elle n'a jamais qu'une seule idée : augmenter les impôts indirects. Alors on augmente le tabac, l'essence, le gaz, l'électricité, les chemins de fer, les tarifs postaux, etc. C'est la seule solution qu'ils ont trouvée, naturellement, c'est une espèce de virus qui se communique ; on fait ensuite des hausses de sympathie, et c'est l'inflation qui se développe, accentuée encore par l'action des organisations professionnelles

Je crois que la première des choses serait de mettre un terme à ces campagnes de pessimisme et de dénigrement systématique, qui sont contraires à la vérité, et de mettre aussi un terme à un certain nombre de manœuvres des organisations professionnelles.

Il est vrai aussi qu'il y a une situation, au point de vue de la répartition des productions nationales, qui n'est pas tout à fait satisfaisante. Il est bien évident que le revenu national français a à subir certaines dépenses improductives dans lesquelles il faudrait pratiquer des coupes sombres extrêmement importantes.

Je veux surtout en citer trois : d'abord, le budget des investissements, qui est un gouffre sans fond dans lequel s'engloutit la fortune de la France sans que nous voyions jamais les résultats. On prétend faire des aumônes misérables aux fonctionnaires, par exemple, mais on engloutit chaque année 500 milliards, 600 milliards, 800 milliards, dans des investissements sans que le Parlement ait même eu l'occasion d'en discuter.
Eh bien, les résultats de tous ces investissements, où sont-ils ? Je suis pour ma part insensible à certaines formules de principe, à certaines paroles prononcées à ce sujet. Je suis insensible à ce que certains appellent "la poésie des investissements". Je voudrais, par exemple, savoir à Genissiat ce qu'on a fait pour la navigation fluviale, comment se fait-il que l'on ait oublié de faire une écluse, interrompant le trafic de façon définitive entre la Suisse la France, obligeant la Suisse à se tourner vers le Rhin parce qu'on lui avait coupé la porte de sortie vers la France, et vers la Méditerranée ? Et comment se fait-il que, depuis plusieurs années, on se refuse de répondre à la demande du gouvernement suisse d'entrer en conversation à ce sujet ?
Je voudrais savoir quelles précautions ont été prises à Donzert-Mondragon et dans la région de la Drôme et du Vaucluse pour éviter les inondations ? Je voudrais aussi ne pas ignorer et que vous n'ignoriez pas que les centres de grands travaux sont autant de bastions du Stalinisme. Voilà un élément à porter au passif des investissements inconsidérés.
Quant aux résultats positifs, eh bien on en connaît quelques-uns uns. Ils sont dans les bilans des grandes sociétés qui ont importé de l'outillage, en payant le dollar la moitié de sa valeur, qui ont constitué des réserves occultes de devises et d'or à l'étranger, et à qui on a oublié de faire payer ce qu'elles devaient parce qu'on a perdu 100 milliards de factures. Je cite un rapport de la Cour des comptes à ce sujet.
Eh bien, il est tout de même singulier que l'on ne se soit pas encore aperçu que ces projets grandioses d'investissements, aux résultats toujours plus lointains et chimériques, n'étaient qu'un nouveau mécanisme inventé pour faire passer l'argent de la poche des travailleurs dans celle des riches.
Il serait temps que le Parti Socialiste regarde de plus près et que l'on réduise cette grande masse.
Il est tout de même un peu fort qu'une seule personne, une personnalité assez mystérieuse, sans rendre compte à personne, ait pu pratiquement disposer de crédits d'un ordre de grandeur comparable à celui de tout le budget français.
Alors, il ne faut pas brandir certains fantômes de dictature politique alors qu'il y a une dictature financière que personne n'ose dénoncer et qui provient, je le répète, d'un seul homme et qu'il serait bon que l'on ne poursuive pas cette politique de gaspillage sous le non nouveau de plan Schuman et de pool charbon-acier qui risquerait d'arriver encore au même résultat.
Il faut, camarades, et je le dis sérieusement, vous êtes peu nombreux mais cela figurera au compte-rendu de ce Conseil national et un jour, probablement, ce scandale, cent fois plus fort que celui de Panama, sortira et je serai heureux de l'avoir

dénoncé, il faut nettoyer les écuries d'Augias des investissements et, pour cela, il faut commencer par couper dans le vif 300 ou 400 milliards.
Ensuite, il y a une autre grande masse qu'il faut réduire de façon catégorique, d'une façon ou d'une autre, c'est le budget de l'Indochine.
Nous ne pouvons pas continuer à faire supporter à chaque famille française 35 ou 40 000 francs par an de charges pour ce budget de l'Indochine, car il ne s'agit pas de lancer de très gros chiffres dont personne ne sait ce que cela veut dire, il faut voir les chiffres à 1'échelon de chaque famille française ; eh bien, chaque famille française paie 40 ou 50 000 francs pour les investissements et 30 ou 40 000 francs pour la guerre d'Indochine.
Alors, disons-le à chacun et que l'on fasse son choix en sachant bien que si l'on veut continuer des dépenses de cette sorte, voilà ce que cela représente pour chaque famille.
Eh bien, il est vrai qu'il y a en Indochine quelques héros à qui on doit rendre un hommage mérité, mais à côté de cela, que de trafics louches, que de gaspillage !
Il serait temps que le Parti Socialiste parle énergiquement et demande qu'il soit mis un terme le plus rapidement possible à un gaspillage que la France ne peut pas se permettre ; on ne peut pas se permettre de faire aujourd'hui une guerre à 12 000 kilomètres de notre territoire.

Lamarque - Pourrais-je vous interrompre une minute, camarade ?
Les chiffres que tous venez de nous donner sont particulièrement intéressants ; j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt tout votre exposé, en particulier le passage concernant l'Indochine.
Je n'ai pas sur le fond du problème - je tiens à vous le dire - réussi à avoir une opinion absolument tranchée ; je voudrais vous demander à combien de personnes vous estimez la population de l'Indochine qui devrait être évacuée si la France, immédiatement, cessait de se battre sur le plan indochinois ?

Mossé - Je n'ai pas l'habitude de citer des chiffres lorsque je n'ai pas eu au préalable une documentation détaillée.
Or, sur votre question, je n'ai pas eu de documentation détaillée entre les mains, et, par conséquent, je ne ferai pas une estimation.
Je me rends compte, en effet, qu'il y a un problème très grave, mais je vous ferai remarquer une chose, c'est que je n'ai pas prononcé jusqu'à maintenant le mot d'évacuation.
Il est possible que ce soit l'une des solutions, il y en a peut-être d'autres, mais je n'ai pas prononcer le mot d'évacuation ; j'ai dit qu'il fallait liquider et finir au plus tôt cette aventure indochinoise.
Peut-être, encore une fois, que l'évacuation est une solution, mais je n'ai pas préconisé de façon formelle cette solution et si je ne veux pas employer le mot d'évacuation c'est qu'il y a certaines... disons "négociations" qui peuvent être en cours à ce sujet et

je crois que, dans ce domaine, il est bon que chacun pèse ses paroles. Pour ma part, je tiens à peser les miennes.
Je veux en venir maintenant à un point qui est peut-être le plus grave et se relie à nos débats d'aujourd'hui. La troisième grande masse, c'est l'armement.
Icii encore, il faut voir les rentes, les programmes actuels d'armement matériel me paraissent aussi chimériques et inutiles que les dépenses qui ont été faites pour la ligne Maginot entre les deux guerres.
Avant cette guerre, des milliards ont été gaspillés dans des fortifications pour le plus grand profit de quelques entrepreneurs de travaux. Malheureusement, nous savons que la ligne Maginot a été détournée !
Ne voyons-nous pas aujourd'hui quelle est la véritable menace qui risque de tourner et de prendre par derrière ou par l'intérieur tous les tanks, les canons que l'on essaie de fabriquer ou que l'on voudrait fabriquer à grands frais ?
Je crois que l'article 1er de notre défense nationale ne coûterait presque rien. C'est une lutte efficace, et je souligne le mot " efficace " contre la cinquième colonne.
On prétend que nos alliés atlantiques nous demandent des efforts pour le réarmement matériel. Permettez-moi de vous dire que je ne le crois pas. Les Américains savent très bien - Guy Mollet vous en a donné un aperçu - que nous sommes menacés par l'intérieur de sabotage et de trahison et que la mise en route en France d'un grand programme d'armement serait très probablement une erreur et une dépense inutile.
Ils savent aussi qu'ils peuvent fabriquer des avions, des tanks et d'autre matériel beaucoup mieux que nous, reconnaissons-le, même si notre orgueil national doit en souffrir, et à moindre frais.
Et ils sont certainement prêts à nous fournir du matériel autant que nous voudrons. Malheureusement, ici, nous sommes en présence d'une sinistre conjuration de deux groupes d'intérêts qui veulent un grand programme ruineux d'armement pour la France : d'un côté les Communistes ; ceux-là souhaitent ce programme d'armement parce qu'ils y voient une cause d'appauvrissement de la France, ce qui favorise la propagande. Ils espèrent aussi s'emparer un jour de ce matériel ou de ces usines pour le moins les rendre inutilisables.
De l'autre côté de la conjuration, quelques capitalistes, y compris ceux qui participent aux investissements, y voient une source de profit.
Alors, on nous fait croire que ce sont nos alliés atlantiques qui le demandent. Pourtant, les Américains donnent la priorité au moral et au social sur l'armement purement physique. Si je suis bien renseigné, ce que nos alliés désirent, surtout dans l'intérêt commun, c'est le redressement moral et social de la France.
Savez-vous, camarades, que lorsque le Président Auriol est allé rendre visite au Président Truman, le président de la République américaine a demandé à notre Président de prendre avant tout des mesures effectives pour améliorer le sort des travailleurs ?
Je n'ai pas vu dans la presse française beaucoup d'écho de cette conversation et de cette suggestion amicale. Car Truman sait bien que la justice sociale, aujourd'hui, est l'essentiel de la défense nationale.

Alors, il serait possible que le Parti Socialiste soit moins exigent que Truman en faveur des travailleurs. Cette fois, les nécessités de la défense de la paix et de la liberté se confondent avec les exigences de la justice sociale.
Eh bien, camarades, malheureusement, je n'ai pas pu développer tout ce que j'aurais voulu sur la situation économique. Je crois que notre problème majeur, au point de vue économique, c'est la hausse des prix qui réduit le pouvoir d'achat et le niveau de vie des travailleurs.
Pour y remédier, il faut d'abord en finir avec ces méthodes de dénigrement et de pessimisme et ces hausses perpétuelles d'impôts. Il faut mieux orienter notre production nationale. Il faut réduire les gaspillages d'investissement. Il faut liquider à bref délai l'affaire d'Indochine. Il faut limiter an strict minimum les dépenses d'armement.
Alors, la situation économique et financière sera meilleure. On pourra construire des écoles, des hôpitaux, des maisons de retraite pour les vieillards ; on pourra relayer le pouvoir d'achat des travailleurs, on pourra construire de nouveaux logements et surtout moderniser les logements existant au lieu de voir les chutes du Niagara à Genissiat, j'aimerais mieux voir beaucoup plus modestement un million de robinets donnant de l'eau dans un million d'éviers dans des foyers modestes. Ce serait une politique sociale bien comprise, au lieu de ces chutes du Niagara !
Eh bien, puisque le gouvernement actuel a démontre son incapacité et prétend s'engager dans une voie qui n'est pas celle du salut, à aucun point de vue, nous devons hâter sa chute en votant contre, en même temps, nous devons montrer que c'est nous qui sommes les vrais défenseurs des travailleurs et nous devons chercher à ramener ceux que de mauvais bergers ont égarés.
De jour en Jour, nous voyons s'accentuer la décomposition du Stalinisme dans de nombreux pays, aussi en France. Eh bien, il faut que leur putréfaction, comme ils disent, s'accélère et les ait tous.
Il doit apparaître de plus en plus clairement que les Staliniens sont des réactionnaires d'extrême droite, que c'est nous qui sommes la véritable extrême gauche, la rentable pointe d'avant-garde ; nous pourrons et devons redevenir le grand centre de rayonnement et d'attraction pour tous ceux qui ont dans le cœur un idéal de justice et alors, mais alors seulement, nous serons en mesure de prendre toutes les responsabilités du pouvoir.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Boutbien.

Dans la salle - Suspension, suspension !

Le président - J'ai l'impression que les problèmes sont très importants, bien qu'il soit 20h30. Mais il a été pris la décision d'entendre les orateurs jusqu'à ce que ce soit fini. Il reste Boutbien, alors, s'il renonce à la parole…

Dans la salle - Mais il n'y a presque plus personne !

Léon Boutbien

Alors, je renonce à la parole. Mais j'y renonce tout de même avec des explications.
Camarades, je renonce à la parole, mais je tiens tout de même à fournir quelques explications.
Tout d'abord, je tiens à remercier les camarades les plus résistants et les plus vaillants qui, après une après-midi aussi chargée en discours ont quand même pu rester jusqu'au bout.
Je comprends bien qu'il y a des raisons qui motivent le départ de certains de nos camarades, mais je ne crois pas que tous ceux qui sont partis actuellement aient des raisons valables.
Cela étant dit, je pense que le sujet qui vous était soumis était suffisamment grave pour qu'il puisse y avoir un large échange de vues sur toutes les questions et je ne partage ni la position de Jules Moch sur les problèmes de l'armée européenne, ni celle de… Il y avait une troisième voie à définir pour le Parti Socialiste ; je regrette que le temps ne me permettre pas de développer une thèse pour laquelle j'avais consacré plus de quinze jours de travail pour la soumettre aux assises souveraines du Parti.
Je regrette aussi que des débats organisés de telle sorte finissent toujours de la même manière. Aujourd'hui, il se trouve que c'est moi qui suis le dernier orateur ; une autre fois, ce pourra être un délégué de province, mais si l'on continue à travailler ainsi, la voix du Parti, dans toutes ses nuances, n'aura pas la possibilité de s'exprimer.
Il me parait bon que cette explication de vote ait l'allure d'une dénonciation, d'une protestation pour les Conseils nationaux à venir quant à la méthode de travail.
(Applaudissements)

Le président - Je déclare la séance close. Elle sera reprise à 22h30.

(La séance est levée à 20h45.)

Séance du dimanche 2 décembre (soirée)

La séance est ouverte sous la présidence de Defferre, assisté des camarades Pieri (Constantine), Lauxire (Dordogne) et Gagnon (Eure-et-Loire).

Le président (Gaston Defferre)

Je donne la parole à Provo, pour son rapport au nom de la Commission chargée d'examiner les propositions du Comité directeur sur les cotisations.

Provo

Mes chers camarades, la Commission qui a été désignée par le désignée national pour examiner les problèmes de trésorerie que proposait le Comité directeur était composée de : Lebou (Ardennes), Baudou (Bouches-du-Rhône), Mérigonde (Oise),

Fondation Jean Jaurès

Largois (Seine-et-Oise), Rachel Lempereur (Nord), Lecerf (Alger), Augousset, de la Commission de contrôle financier, Provo, trésorier, Bidet, Picot, Herbert (Vendée), Marzauk.
Ces camarades ont examiné les problèmes qui ont été exposés devant vous.
A l'exception de notre camarade des Bouches-du-Rhône, qui ne le pouvait pas parce que retenu par un texte de sa fédération et pour des raisons qu'il a expliquées assez longuement à la Commission désignée par le désignée, celle-ci a abouti à un texte d'accord. A l'exception également de notre camarade Largois, qui là-bas, me fait signe, en effet, et que je dois signaler parce que je veux être loyal, je peux dire que ce que je vais vous rapporter a été accepté par tous les autres membres de la Commission qui ont pris leur décision en tenant compte des besoins financiers du Parti.
En effet, les membres de cette Commission spéciale ont tous été impressionnés par les difficultés financières qui surgissaient pour l'administration du Parti et si, en fin de compte, ils ont accepté les propositions qui ont été faites, cela a été sans enthousiasme débordant et sans doute qu'en cette matière, vous direz que nous avons manqué un peu d'imagination, mais enfin nous étions obligés de nous pencher sur les problèmes tels qu'ils se posaient.
Nos besoins, en millions, sont de l'ordre de cinquante et j'ai dit, lors de ma première intervention, qu'il est matériellement impossible, si nous voulons que le Parti continue à jouer un rôle dans la vie politique de ce pays, de réduire ses moyens d'action.
Tous eaux qui fréquentent le 12 Cité Malesherbes savent que notre personnel travaille avec beaucoup d'acharnement et cet hommage que je voulais lui rendre, cet hommage public, explique que nous ne pouvons pas nous passer d'aucun de nos services actuels. Nos camarades de la Cité Malesherbes travaillent à plein rendement et ils n'hésitent pas, lorsque le besoin s'en fait sentir, à exécuter de nombreuses heures supplémentaires. Il y a là une véritable ruche qui travaille, je peux l'attester, et je le dis parce que c'est la vérité, et il est impossible de lui demander plus et, par conséquent, de réduire les effectifs de notre organisation du Parti. Il nous a donc fallu trouver les fonds nécessaires pour permettre à ce minimum d'organisation de subsister et il faut bien, si vous faites des comparaisons - et je répète ce que j'ai déjà dit - avec les partis frères, qu'ils soient de Belgique, de Hollande, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, dans tous les pays de l'Internationale, vous apercevoir que vous venez en dernier lieu car il n'y a pas une organisation d'un parti frère qui ne dispose pas de moyens multipliés par dix par rapport à ceux dont nous disposons à la SFIO.
Par conséquent, nous nous sommes penchés sur le problème pour essayer de trouver des ressources au Parti et voici à quoi nous avons abouti.
Pour que nous disposions des sommes nécessaires à son fonctionnement, il nous est apparu indispensable de considérer que la catégorie qui était hier la catégorie 2, c'est-à-dire la feuille de timbres qui était vendue aux fédérations 32, devienne la catégorie 1, la catégorie 3 la catégorie 2 et la catégorie 4 la catégorie 3.

Cela est un moyen qui permet de dire que les ressources du Parti seront suffisantes pour assurer son fonctionnement.
Par conséquent, la timbre de base est un timbre qui serait livré aux fédérations à 32 francs.
Toutefois, la Commission a été d'avis, pour faciliter le recrutement des femmes, lorsque le mari est déjà à la section, et pour qu'on ne nous objecte pas que ce recrutement devient impossible du fait de la double cotisation, surtout si cette cotisation devient un peu plus chère, la fédération a été d'avis d'éditer un timbre à 20 francs, mais uniquement réservé aux femmes de délégués.
Nous avons pensé, d'autre part, qu'il était nécessaire d'aider les économiquement faibles qui appartiennent au Parti ; je parle là des petits retraités, des camarades qui touchent uniquement la retraite des vieux travailleurs. Noua recommandons aux sections de se pencher avec bienveillance sur leur cas, sur leur sort, de manière à ce qu'aucun de ces vieux camarades ne soit dans l'obligation de dire : "Mon coeur est parti, je désire mourir avec une carte au Parti dans ma poche, mais je ne le puis pas, parce que la cotisation est trop élevée." Nous avons pensé qu'il s'agissait là d'une solidarité qui devait s'exercer sur le plan de la section et qu'il est possible à toutes les sections du pays de faire un effort, de manière à ce que la charge qui pèse sur ceux qu'on appelle généralement les "économiquement faibles" ne les empêche pas d'être membres du Parti.
Voilà par conséquent une série de propositions qui ont été élaborées par cette Commission spéciale que vous avez désignée.
Bien entendu, nous avons maintenu le prix de la feuille de cotisation à 50 francs, en demandant aux fédérations de vouloir bien comprendre que cet effort est indispensable, que peut-être les fédérations pourraient les livrer aux sections sans prélever la moindre dîme de façon à ce que les camarades ne soient pas obligés de demander un prix trop élevé pour la feuille de cotisation.
En ce qui concerne la cotisation des élus communaux, qui avait été demandée par la fédération du Vaucluse, j'ai été chargé de dire qu'effectivement - et c'est Marzauk qui a fait l'intervention -, cette cotisation existe depuis 1947. Il en est de cette cotisation comme beaucoup d'autres, et il y a des communes où les maires et les adjoints payent cette cotisation - ils ne sont d'ailleurs pas très nombreux - mais il y en a beaucoup plus qui ne payent pas cette cotisation, mais enfin nous avons demandé à notre ami Marzauk de renouveler cet effort pour qu'il ne soit pas obligé chaque année de demander une cotisation spéciale au centre du Parti pour faire vivre sa fédération qui rend, disons-le, de grands services. Cette fédération est à l'origine du relèvement des indemnités des maires et, périodiquement, en effet, vous le savez, le président de la fédération, notre ami Denis Cordonnier, demande des relèvements, ce qui est généralement accordé aux maires et aux adjoints dans toutes les communes de France, et cette fédération souhaiterait que les efforts de son président et de sa Commission soient sanctionnés par une participation un peu plus large des élus à la vie même de la fédération des élus dans le pays, ainsi qu'à la vie des fédérations locales des élus dans les départements.

Il ne fait pas de doute, en effet, que nos camarades doivent comprendre que si nos organismes sont en mesure de les renseigner de temps en temps sur la vie administrative, cela ne se fait pas sans dépenses et qu'il y aurait le plus grand intérêt à ce que les cotisations soient versées de manière à ce que nos représentants, nos dirigeants dans ces fédérations, soient en mesure d'augmenter leurs efforts de propagande et de documentation.
C'est un cas que nous signalons, chaque fois qu'il y a un Congrès national, après le rapport des élus.
Je demande à nos trésoriers et à nos secrétaires fédéraux de veiller à ce que les fédérations des élus aient une existence, non seulement légale, mais une existence réelle et à ce que les cotisations soient à la fois versées sur le plan du département et sur le plan national.
Nous n'avons pas pu retenir la proposition de la fédération de la Haute-Vienne qui nous demandait la reprise en fin d'année des feuilles de cotisations qui n'auraient pas été placées dans les sections. C'est une vieille question qui revient périodiquement. Nous n'avons pas besoin d'insister là-dessus pour faire comprendre à nos camarades qu'il est matériellement impossible d'opérer comme ils le demandent. Nous avons été unanimes d'ailleurs pour rejeter la proposition qui nous était faite.
J'en viens maintenant à la cotisation parlementaire.
Je dois dire à ce sujet que la Commission a été aussi unanime pour rejeter la proposition de la fédération de l'Yonne qui nous demandait une cotisation différente pour les membres des groupes parlementaires.
Les raisons que la Commission objecte à la proposition de nos amis de l'Yonne sont les suivantes :
- Il y a intérêt, du moins ceci nous est apparu ainsi, à ce que la cotisation soit uniforme pour les trois groupes et si on adoptait des différences entre les groupes parlementaires, bientôt il faudrait, à l'intérieur même de chacun des groupes parlementaires, instituer aussi des différences parce qu'il y a des parlementaires de la région parisienne et il y a des parlementaires de la province.
Nous avons pensé qu'il était matériellement impossible d'établir ainsi des différences sensibles entra tous les membres des groupes parlementaires et nous en sommes venus à une règle générale.
Je rappelle que noua avions proposé un douzième de la cotisation sur les traitements des parlementaires.
A la suite d'une conférence qui s'est tenue entra les représentants des différents groupes - Conseil de la République, Assemblée Nationale - et après des contacts avec l'Union française, il nous est apparu qu'il valait mieux en rester à la règle initiale du dixième et de l'affirmer de façon formelle pour que ce dixième soit aussi mobile en fonction directe du traitement que reçoivent les parlementaires. Il nous est apparu nécessaire de fixer le dixième du traitement soumis à retenue, c'est-à-dire du traitement brut soumis à retenue.
Actuellement, ce traitement brut soumis à retenus est de 90 000 francs par mois ; le dixième est donc de 9 000 francs.

Jusqu'à hier, la cotisation des élus parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République était de 7 000 francs par mois. Aujourd'hui, par conséquent, c'est-à-dire à partir du 1er décembre, la cotisation serait de 9 000 francs par mois.
Hier, la répartition s'effectuait de la façon suivante : il y avait 2 800 francs pour le Parti, et pour ceux qui se rappellent les discussions qui se sont engagées sur ce point, il y avait 1 800 francs plus 1 000 francs, et il y avait 1 800 francs pour les fédérations et 2 400 francs pour la marche du groupe, au total, par conséquent, 7 000 francs.
Nous avons pensé qu'il fallait incorporer aujourd'hui les 1 000 francs pour le groupe parlementaire ajouté à la cotisation prévue, et nous aboutissons au résultat suivant, en plein accord avec le groupe parlementaire : 3 000 francs pour le Parti, c'est-à-dire 200 francs de plus par mois.
2 500 francs pour les fédérations, c'est-à-dire 700 francs de plus par mois.
3 500 francs pour la marche du groupe, c'est-à-dire 1 100 francs de plus pour la marche du groupe.
Je dois dire que depuis plusieurs mois déjà, tous nos parlementaires consentent une participation plus importante que celle qui était prévue pour assurer la marche de leur groupe et qu'en fin de compte les propositions qui sont faites ratifient en quelque sorte ce qui existait.
Ce sont ces propositions-là que je vous demande d'adopter.
Ainsi, les parlementaires vont s'imposer une cotisation de 9 000 francs par mois, soit 108 000 francs par an.
Je répète ce que j'ai dit : 108 000 francs par an, c'est un gros chiffre.
Est-ce que ceci ne devrait pas donner à nos camarades l'idée, la volonté de rechercher dans leurs fédérations, les camarades inscrits à la section et qui, tout comptes faits, par leurs fonctions importantes dans certaines administrations, étatisées ou autres, gagnent beaucoup plus que les élus parlementaires, beaucoup plus que ce que les élus parlementaires apportant à leur famille !
(Applaudissements)
Est-ce que nos camarades ne devraient pas rechercher ceux-là autour d'eux pour leur vendre des timbres de troisième catégorie, pour leur demander ces 150 à 200 francs par mois qui nous paraissent comme un minimum ! Ce qui serait tout de même comme un commencement de justice sociale dans le paiement des cotisations, à l'intérieur du Parti !
J'insiste là-dessus, mes amis, parce que vous savez bien que ce n'est pas là le seul effort de nos parlementaires. On me disait à la Commission ce qui se passait, par exemple, dans les Ardennes où, pour faire vivre le journal hebdomadaire de la fédération des Ardennes, en plus de la cotisation qui leur est demandée, et dont je viens de citer les chiffres, ces camarades s'imposent une cotisation de 8 000 francs par mois ! Et ce qui est vrai dans la fédération des Ardennes l'est sans doute dans un certain nombre d'autres fédérations, soit sous la forme d'aide apportée au journal, soit sous la forme de participation dans des dépenses fédérales, participation dans des dépenses de transport, frais d'essence et autres, par l'utilisation de voitures personnelles ! Est-ce que vous ne pensez pas qu'il y a là un réel effort qui est effectué

par nos élus et que ceci devrait justifier, dans une certaine mesure, la cotisation sociale qui a été maintenue et que je souhaite voir ratifiée à l'intérieur du Parti ! (Applaudissements)

Un camarade - Je voudrais demander une précision au rapporteur : quels sont les prix des timbres des différentes catégories pour les fédérations ?

Provo - Nous compterons les timbres aux fédérations de la façon suivante :
Catégorie 1 : 32 francs,
Catégorie 2 : 55 francs,
Catégorie 3 : 100 francs.
Et un timbre de 20 francs réservé uniquement aux femmes des militants du Parti.

Le président - La parole est à notre camarade Baudou, des Bouches-du-Rhône, au nom de la minorité de la Commission.

Baudou

Camarades, je regrette tout d'abord qu'une discussion qui a son importance et qui est vitale, à mon avis, pour le recrutement, par conséquent pour le Parti, vienne devant une salle aussi peu nombreuse.
Néanmoins, au nom de la fédération des Bouches-du-Rhône, de la Corrèze, de l'Aube, de la Haute-Vienne, de la Creuse, de l'Allier et du Var, je tiens à vous dire que nous ne sommes pas d'accord avec la majorité de la Commission car cette majorité voue propose quoi ? Elle vous propose augmentation du double du prix actuel de la carte, et c'est au moment, camarades, où vous reconnaissez que la classe ouvrière n'arrive pas à joindre les deux bouts que vous vous proposez de lui augmenter sa cotisation ! Mais vous allez contre le recrutement et, certainement, vous vous rendrez compte, à la fin de l'année 1952, que le résultat sur lequel vous escomptez se sera pas obtenu.
En effet, que demande la majorité de la Commission ? De porter la carte de 20 francs à 50 francs… 30 francs d'augmentation !
De porter le timbre au double, c'est-à-dire de 16 à 32 francs ! Soit dans l'ensemble, pour la carte de 12 timbres de 192 francs.
Au total, une augmentation de 222 francs, alors que la carte et les 12 timbres coûtent actuellement 212 francs aux fédérations.
Le prix de la carte, minimum, s'élèvera donc ainsi à 434 francs pour les fédérations, lesquelles seront dans l'obligation certainement de prendre une certaine somme sur ce chiffre et de les vendre au moins 500 francs si elles veulent vivre.
Sans ces conditions, vous voyez d'ici l'augmentation qui vous est demandée.
Je crois qu'il y a impossibilité, pour les trésoriers de fédérations, d'arriver à récupérer cette somme, et c'est en qualité de trésorier de l'importante fédération des Bouches-du-Rhône que je proteste contre cette augmentation.

Fondation Jean-Jaurès

Néanmoins, nous estimons que quelque chose doit être fait ; nous estimons que, certainement, il faut des ressources nouvelles, et ces ressources nouvelles, je vous les propose, moi.
Vous nous avez dit qu'il vous manquait 15 millions, ces 15 millions je vous les donne et je vous les donne comment ? C'est bien simple, voilà. Nous portons le timbre de 16 francs à 25 francs, soit 108 francs d'augmentation. Nous portons la carte de 20 à 50 francs, ce qui fait 30 francs d'augmentation, soit ensemble : 138 francs d'augmentation.
Si vous voulez multiplier 138 francs par 120 000 cartes, nous arrivons au chiffre de 16 500 000 francs. Mais je connais l'observation ; dans la Commission, il y en a qui me disent : "Oui, mais toutes les fédérations ne prennent pas 12 timbres !"
Mais alors, nous autres, fédération des Bouches-du-Rhône, qui prenons les 12 timbres, nous ferons comme les autres, nous prendrons 5 timbres, nous prendrons 6 timbres et, évidemment, ils auront un peu moins de mandats, mais quel sera le résultat de nos finances ? Si des fédérations ne prennent que 8 timbres, c'est parce qu'elles n'arrivent pas, justement, parce que déjà, pour certains salariés, la cotisation est trop chère et, dans ces conditions, vous verrez que votre augmentation n'aura pas de résultat.
Par conséquent, citoyens, je vous demande de m'en tenir à ma proposition, et je demande le vote par mandat parce qu'il y a vraiment des fédérations qui étaient présentes ce soir et qui étaient contre cette augmentation arbitraire.
Dans ces conditions, je vous propose l'augmentation de la carte avec 12 timbres au maximum à 350 francs. C'est un chiffre raisonnable et qui permettra ainsi le recrutement.
(Applaudissements)

Le président - Rachel Lempereur.

Rachel Lempereur

Mes chers camarades - Sans que nous nous en rendions compte, ce problème de la modification apportée et à la prise de carte et à la participation au règlement des timbres mensuels est quelque chose qui doit avoir pour le Parti une répercussion extrêmement sérieuse.
Je m'excuse de prendre la parole sur cette question mais je crois qu'une fédération qui compte parmi ses membres de nombreux ouvriers peut apporter son point de vue dans un problème comme celui-là.
J'indique tout de suite au Congrès que la CA fédérale du Nord avait considéré que si le problème financier du Parti était une question importante, l'autre problème, celui du recrutement et de la vie du Parti, c'est-à-dire du maintien de ses adhérents, était un problème non moins important car nous aurions donc, sur les chiffres fixés, et sur le papier, fixé des modifications éventuelles, mais dans nos rangs, une espèce de départ, de désaffection organisée se manifestait ; nous arrivons donc à zéro comme résultat final.

Par conséquent, il importe de trouver en l'occurrence une disposition qui, d'une part, fixe dans une certaine mesure une garantie aux ressources du Parti, mais d'autre part, limite au maximum les dégâts - si je puis m'exprimer ainsi - quant au comportement des adhérents du Parti.
En ce qui concerne le prix du feuillet, nous avons pensé, après une longue discussion d'ailleurs, que cela n'apparaissait pas comme extrêmement grave de porter à 50 francs la prise de feuillet à remettre à l'adhérent, en partant de ce point de vue que tout adhérent qui demande à s'inscrire au Parti, c'est qu'il a bien réfléchi et qu'il a la volonté d'être dans le Parti ; il consacre donc cette inscription et cette prise de carte une fois peut-être dans l'année, mais quand dans nos sections ouvrières, chaque mois, le dimanche matin, le percepteur se rend dans les maisons ouvrières où il doit toucher le timbre pour le mari, pour la femme, quelquefois pour un ou deux jeunes gens de la maison et quelquefois plus, adhérents, c'est une grosse somme qui doit se chiffrer et, par conséquent, il importe de veiller à la répercussion globale de ce prix du timbre.
Mais par ailleurs, vous savez combien c'est sensible aux militants du Parti, aux adhérents du Parti, quelle que soit d'ailleurs la profession sociale qu'ils occupent, d'être traités sur un plan à peu près semblable. On ne veut pas être un adhérent diminué et on ne veut pas être non plus un adhérent de caste, même si on est dans certaines fonctions, dans certaines administrations et, par conséquent, il y a une juste mesure à observer dans ce domaine.
Nous avons pensé qu'il était bon et sage de prendre deux bases : de mettre un timbre uniforme qui serait fourni aux adhérents - quelque soit le prix, 32 francs je crois - du Parti : 50 francs aux adhérents. Le timbre à 50 francs pour la masse des adhérents et le timbre à 100 francs - c'est une concession que nous avons faite - serait à la disposition de ceux qui, dans les rangs du Parti, occupent une situation telle qu'il ne leur est pas signifié d'être catalogué au rang de 100 francs, mais que d'eux-mêmes ils aspireraient, pour rendre service au Parti, pour lui permettre de vivre, à prendre ce timbre de 100 francs.
Et c'est ainsi que nous avons pensé qu'il était sage de proposer au Parti non pas trois et quatre catégories de timbres, mais deux seulement fournies aux adhérents à 50 et à 100 francs, et sans obligation ni dans un sens ni dans l'autre. La question timbre ne s'est pas posée. C'est une vieille histoire dans le Parti. On a souvent dit que le manque d'adhésions féminines partait du principe des répercussions sur le budget familial, c'est peut-être vrai. Mais ici alors, je vous dis mon point de vue personnel. J'estime que la femme, dans le Parti, n'est pas un adhérent d'une catégorie particulière comme les jeunesses, c'est un membre du Parti qui a déjà son adhésion et qui est militant dans le Parti au même titre que les hommes. Il n'est donc pas concevable qu'on envisage sur un plan femme une adhésion, je dirais presque diminuée, avec un timbre de 20 francs. Que dans les cas où il n'y a que le mari pour la situation de la famille, dans un milieu ouvrier, où le salaire est relativement maigre, le collecteur, le percepteur de ce timbre propose le timbre de 20 francs comme le timbre d'économiquement faible, je dis que, dans ce domaine, il soit possible, pour certaines situations, de prendre le timbre de 20 francs, mais personnellement, je dis : ça n'a pas été étudié dans la

fédération, mais je suis hostile au principe du timbre femme à 20 francs. Il doit être de 50 francs comme celui des autres membres du Parti.

Provo

Personne ne s'étonnera si je reprends, et sans aucun remord, après ces querelles de famille, la proposition que j'ai faite il y a quelques instants - d'autant plus que cette querelle n'est pas bien grave. Elle porte sur le nombre des catégories.

La fédération du Nord, en effet, s'était ralliée à l'idée de deux catégories plutôt qu'à celle qui vous est proposée qui en comporte trois. Au fond, le résultat est le même.

Ce contre quoi s'élevait la fédération du Nord surtout, c'était contre le principe des 10% qui aurait empêché en quelque sorte le trésorier général de faire la répartition de ses timbres au sein des sections. Pour le reste, je crois que nous pouvons facilement nous mettre d'accord.

En ce qui concerne les femmes, c'est une vieille histoire ; on nous a parfois demandé d'étudier, au sein du Parti, le moyen de ne pas éloigner de nous un certain nombre de femmes qui nous objectaient ne pas y venir parce qu'avec le prix du timbre qui se répercutait dans les fédérations avec un prix élevé, ça faisait une cotisation trop lourde.

Si on estime qu'il n'y a pas lieu de faciliter cela, je crois que la Commission se sera mise facilement d'accord, mais au fond tous les membres de la Commission étaient d'accord pour dire : "Faisons au moins l'essai ; essayons d'amener au sein de l'organisation socialiste le plus de femmes possible, et qu'aucune d'entre elles ne puisse nous objecter que la cotisation soit trop lourde avec celle de son mari", mais il est bien entendu que si elle acquitte le paiement d'une cotisation à 50 francs au sein de la section, personne ne lui fera là d'objection, au contraire on accueillera sa cotisation avec beaucoup de satisfaction.

En ce qui concerne nos camarades des Bouches-du-Rhône, je veux leur dire que ce n'est pas possible ; on a beau faire tout ce qu'on veut, jamais le Parti n'est parvenu à mettre douze timbres sur une feuille de cotisation. La plus grande moyenne que nous ayons obtenue c'est une de 5, de 9, et encore ! c'était déjà des années exceptionnelles.

La référence au règlement du Parti qui veut que nous ayons douze timbres par adhérent ne vaut rien, car en cours d'année vous pouvez faire des adhérents et vous n'avez pas le droit d'exiger du camarade qui entre au Parti au mois d'août ou au mois de septembre qu'il prenne des timbres pour toute l'année en cours. Ce camarade est fondé à ne prendre des timbres que pour les mois qui restent à courir dans l'année et le règlement du Parti ne le force en aucune manière à payer une prime supplémentaire, que s'il le veut ; et s'il le veut, encore une fois, pas d'inconvénient. Si c'est la règle dans les Bouches-du-Rhône, pour ma part je n'y vois pas d'inconvénient, encore que c'est une manière de tarir singulièrement nos ventes, bien plus que le timbre à 30 francs. Car lorsque vous dites à un camarade qui adhère à une des sections des Bouches-du-Rhône : "Je ne peux pas faire de recrutement parce que le timbre est à 32 francs", et quand vous dites à ce camarade qui adhère au mois de septembre : "Non seulement tu vas prendre ta carte, mais tu vas prendre les douze

timbres de l'année", il me semble que le recrutement est bien plus difficile à faire dans de telles conditions que si on portait le prix du timbre à 32 francs.
Je ne veux pas allonger le débat, je veux tout simplement répondre aux arguments qui ont été apportés à cette tribune. Je crois qu'il n'y a pas de mal à porter le timbre de recrutement à 32 francs et je crois qu'il n'y a pas de mal, dans les sections du Parti, à réclamer à chaque adhérent 50 francs par mois.
Est-ce que vous croyez vraiment que c'est quelque chose d'impossible de réclamer aujourd'hui, avec l'application du minimum interprofessionnel garanti, 50 francs par mois pour le Parti dans les sections ? Je ne le crois pas. Je pense que nous pouvons faire cette expérience, elle sera concluante ; et il est symptomatique qu'une fédération comme celle du Nord, qui recrute surtout des adhérents parmi les ouvriers, ne fasse pas d'objection à ce que le timbre soit porté à 32 francs.
Je n'insiste pas et je demande au Congrès d'approuver les propositions qui lui ont été faites.

Le président - Plus personne n'est inscrit dans le débat. Je vais donc mettre aux voix les propositions du trésorier, notre camarade Provo.
Bodau a la parole.

(Bodau demande le vote par mandat.)

Il faut qu'il y ait un dixième des délégués. Je demande à ceux qui sont partisans du vote par mandat, qu'ils le manifestent en levant la main ? Avis contraires ?
Le dixième des camarades délégués encore présents n'étant pas atteint, je suis obligé…
(Discussions.)
Que ceux qui sont partisans du vote par mandat le manifestent en levant la main ? Regardez, il n'y a pas que moi qui regarde. Mandat rose en main. Sept.
Avis contraires ?
Le vote par mandat doit avoir lieu.
Alors on va faire l'appel.
Vous allez voter pour ou contre le rapport de Provo.

(Le Secrétaire administratif fait l'appel des fédérations.)

La parole est à Cormier.

Cormier

Mes chers camarades, comme vous le savez, et en vertu de l'article 3 des statuts, le Congrès national a la possibilité d'arrêter la liste des organisations ou groupements auxquels il est interdit aux membres du Parti d'adhérer ou de rester en leur sein quand la décision a été prise par les assises supérieures du Parti.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Le dernier Congrès a donné pouvoir au Comité directeur d'établir une liste qui a été examinée parmi toute une quantité d'organisations extrêmement importantes par le nombre et je dois préciser que c'est à l'unanimité que la petite Commission des résolutions chargée d'étudier ce problème a décidé de donner comme indication aux camarades des fédérations et surtout comme précision que les organisations qui sont visées sont surtout des organisations de combat para politique, dont l'action est connue comme anti-républicaine, anti-laïque.

D'ailleurs, je dois dire que le Parti avait déjà pris position sur des problèmes de cette nature, et rappellerai pour mémoire que nous avions condamné l'année dernière, d'une façon formelle l'appartenance des membres au gouvernement au Mouvement des combattants de la paix.

Certains camarades ont marqué leur étonnement de ne pas voir prendre position plus ite sur un tel problème, mais je dois préciser que le Secrétariat général, avant de porter à la connaissance de nos camarades la documentation qui était indispensable et qui devait permettre à nos camarades de juger quels étaient les griefs sérieux portés contre tel et tel mouvement ou telle association, a dû préparer le travail, et que cela a nécessité certains rappels aux camarades chargés de ce problème.

Je voudrais aussi signaler que le but à atteindre en ce qui concerne le discrédit qui est jeté bien souvent contre notre Parti par de telles organisations qui mènent la lutte contre lui, nous a obligés à prendre, non seulement une position de défense, mais également de répercuter autour de lui le danger qu'il y a pour certains de nos adhérents à rester dans les organisations qui, bien souvent, sont dirigées par des Communistes, par des Cryptos, ou par des RPF.

Le Parti a le devoir de se défendre, mais il faut dire aussi que dans certaines circonstances, le Parti n'a pas compris le sens de l'appel qui leur avait été adressé par le Parti lui-même ; je citerai pour mémoire les bulletins intérieurs du Parti, notamment ceux de février, avril, septembre 1950 qui, à différentes reprises, avaient indiqué à nos militants quelles étaient les organisations que nous condamnions et en même temps celles dans lesquelles, en toute confiance, au contraire, nos camarades pouvaient entrer.

Aujourd'hui, il s'agit de prendre position d'une façon nette. Les militants, les bons, ne doivent pas accepter d'être dans des organisations où, s'ils semblent avoir la majorité, la possibilité, sur le plan départemental ou local, de faire triompher notre point de vue ou même le point de vue des hommes libres, par contre, leur point de vue est bien souvent condamné et inapplicable du fait de la volonté des dirigeants de ces mêmes groupements sur le plan national.

Il faut préciser aussi que dans le but que nous nous sommes fixé, il y a nécessité partout où il existe des organisations dirigées par le Parti ou par des citoyens dans lesquels on peut avoir toute confiance, parce qu'ils ont donné la preuve de leur attachement aux idées que nous défendons ou au principe de la liberté, que nos camarades entrent à fond.

Les camarades doivent choisir, évidemment, le mouvement qui leur semble le plus propre à mener une action sur le plan national ou sur le plan départemental lorsqu'il

s'agit de défendre les intérêts de certaines catégories, et je dois dire que la catégorisation est difficile à établir dans certaines circonstances, et je ne voudrais ni préciser, ni nommer les organisations qui sont plus ou moins connues, mais la liste transmise par le Secrétariat général en contient 114.
Je ne vous donnerai pas lecture de toute la liste, bien entendu, mais d'une sélection, et je vous citerai les plus dangereuses, parce que sous la domination des Staliniens, des Cryptos ou du RPF. Il est bien entendu, c'est le vœu de la Commission, que des renseignements complémentaires seront donnés sur toutes les organisations que nous voulons sanctionner, auxquelles nous voulons que nos camarades n'adhèrent pas, dans un numéro exceptionnel du bulletin d'information.
Je vais vous citer les organisations qui, d'une façon unanime, ont été condamnées par la Commission et qui, nous l'espérons, le seront demain par tous les membres du Parti.
- France - URSS
En ce qui concerne les mouvements anciens combattants, victimes de guerre :
- Association républicaine des anciens combattants,
- Association nationale des FTP – FFI,
- FNDIRP,
- Front National,
- toutes organisations dirigées par le Parti Communiste et chargées d'appliquer les consignes de ce Parti,
- Union nationale des anciens combattants.
Voilà pour les mouvements anciens combattants les plus connus.
- Association des vieux travailleurs économiquement faibles,
- Union nationale des vieux travailleurs de France
- organisations communistes,
- mouvements familiaux,
- Mouvement de libération des peuples,
- organisations à directions communistes ainsi qu'une dizaine d'autres organisations dirigées par les Cryptos.
Je ne cite pas les organisations dirigées par les Cryptos, j'espère, si le Conseil approuve les décisions de la Commission, que ces noms figureront dans le supplément au bulletin intérieur.
Pour les questions d'assistance et de secours :
- Secours populaire français, mouvement communiste,
- mouvement de jeunes UJRF, organisation communiste, ainsi que huit mouvements catholiques dirigés bien souvent sur le plan national par des représentants éminents du RPF.
Dans le domaine des industriels, commerçants et artisans, nous relevons :
- Confédération générale de l'artisanat,
- Confédération générale du Commerce et de l'industrie, organisations dirigées par les communistes.

Collection Fondation Jean-Jaurès

En ce qui concerne les organismes sportifs, la Commission a estimé de son devoir de lancer un appel à tous les militants du Parti en leur disant qu'il fallait prendre de sérieuses précautions pour la CFTG, et nous recommandons aux militants de mener l'action en faveur de l'Union sportive du travail.
En ce qui concerne les mouvements de locataires, nous vous citons la Fédération des locataires.
Mouvements féminins : toutes les ligues d'action catholiques, ainsi que l'Union des femmes françaises, mouvement politique.
Voici donc une liste d'organisations ; je répète que ce sont les propositions de la Commission des résolutions. Si cette liste est acceptée par tous, il sera interdit aux camarades de rester dans ces organisations ou d'y pénétrer, mais je tiens à préciser que, tenant compte de certaines circonstances parfois locales, il a été demandé à la Commission, qui d'ailleurs a fait sienne cette proposition, qu'il soit laissé un certain délai aux camarades adhérant aux organisations que je viens de citer et ce délai irait jusqu'au 1er juillet, date à partir de laquelle ils devraient obligatoirement s'en retirer.
Il faut appliquer, c'est incontestable, les statuts nationaux. Et ces statuts, que disent-ils ?
Ils disent - c'est la décision prise en Conseil national les 25 et 26 février 1950 – "les adhérents acceptent les principes, les règlements et la tactique du Parti. Ils ne peuvent appartenir à un autre parti politique ni à un groupement quel qu'il soit relevant directement ou indirectement d'un parti autre que le Parti Socialiste."
Nous savons qu'il y a chez nous des camarades qui sont capables de prendra des responsabilités dans certaines organisations. Nous savons qu'il est possible aussi dans des localités où il n'existe pas d'organisation qui concurrence celle des Bolcheviques, ou des cléricaux, ou des RPF, d'essayer de mettre en place des organisations dirigées par les camarades, ou même, dans certaines circonstances, par des responsables républicains tout courts.
Je dis tout simplement pour conclure que nous espérons que dans l'avenir les camarades entendront cet appel en luttant partout, dans tous les domaines, dans l'intérêt du Parti et sans tricher, sans accepter de responsabilités dans des organisations qui, sur le plan national, sont dirigées par des adversaires flagrants de notre Parti qui laissent la possibilité à nos camarades de prendre des responsabilités sur le plan départemental.
Il faut, camarades, que la situation soit nette et la Commission espère que le Conseil suivra ses propositions.

Le président - Seuls peuvent avoir la parole les auteurs d'amendements déposés sur ce bureau, c'est l'application du règlement. Aucun amendement n'ayant été déposé, je ne peux donner la parole à personne, et je mets aux voix.
Que ceux qui sont partisans des propositions de la lèvent la main !
…
Epreuve contraire.
Les propositions sont adoptées.

La parole est à Pineau pour rapporter au nom de la Commission des résolutions.

Christian Pineau

La Commission des résolutions vous présente ce soir un seul texte : nous tenons à préciser qu'il ne s'agit pas d'une motion de Congrès, nous avons été tous d'accord pour reconnaître que chaque fois que nous aurons une réunion d'un Conseil national, il était absolument inutile de reprendre tout le programme qui est défini pour un an par le Congrès et que par conséquent, il s'agit seulement d'adapter notre tactique aux circonstances du moment.

Un certain nombre de camarades, sur des points plus ou moins importants, ont déposé des amendements ; ces amendements n'ont pas été tous satisfaits ; néanmoins, la majorité en a tenu le plus largement compte, et j'ai l'impression que le texte qui va vous être lu reflète d'une façon assez générale l'opinion moyenne des membres de la Commission.

Je vous lis tout de suite le texte.

"Le Conseil national rappelle que le programme du Parti tel qu'il a été défini par le Congrès national extraordinaire des 4 et 5 juillet derniers, reste entièrement valable et seul capable d'apporter des solutions aux problèmes actuels.

Il conserve la préoccupation dominante de défendre le régime républicain contre toutes les menaces de dictature, staliniennes ou néo-gaullistes, et entend adapter sa tactique aux nécessités de cette défense."

Ne soyez pas surpris si nous ne parlons pas dans ce texte de la participation, qui a été réglée par une décision formelle du dernier Congrès national, et sur laquelle par conséquent, nous n'avons pas à revenir, ni de l'investiture qui est un problème de tactique parlementaire sur lequel le Comité directeur pourra éventuellement avoir son mot à dire, mais qui peut se présenter dans des conditions qu'il est absolument impossible de prévoir à l'avance.

Mais nous avons tenu à rappeler un certain nombre de positions fondamentales du Parti sur les débats qui sont actuels. C'est pourquoi nous avons ajouté :

"Il (le Conseil national) juge impossible de transiger dans le vote de mesures concernant : 1°) le principe de l'échelle mobile, c'est-à-dire du réajustement proportionnel et périodique du salaire inter-professionnel minimum garanti ; 2°) le maintien des prestations de la Sécurité sociale ; 3°) la structure et l'étendue au secteur nationalisé ; 4°) le rétablissement des lois laïques dans leur intégralité.

Emu par les hausses constantes du coût de la vie, il entend lutter contre les tendances conservatrices qui paralysent les interventions de l'Etat pour la protection des consommateurs."

Nous passons maintenant au plan de la politique internationale :

"Sur le plan de la politique internationale, il tient à souligner :

"1°) Fidèle à son souci traditionnel de saisir toutes les chances de paix, il attache la plus grande importance aux négociations en cours tendant à un désarmement progressif et contrôlé ;

Collection Jean-Jaurès

2°) La guerre n'étant jamais inévitable, l'effort des hommes au travers de négociations en vue d'un règlement pacifique général ne doit, à aucun moment et sous aucun prétexte, se ralentir."
Cette phrase, volontairement très courte, est le résumé d'un amendement déposé par notre camarade Leenhardt, et sur le fond duquel nous étions pour la plupart d'accord. Noua l'avons résumé pour ne pas modifier la structure même de notre texte, mais nous tenons à souligner tout particulièrement une idée qu'il contenait, à savoir que l'effort d'armement que nous sommes obligés d'accomplir, que les nations atlantiques, en particulier, accomplissent aujourd'hui, ne doit pas avoir pour effet de créer une psychose de guerre et ne doit pas nous mettre dans un délai plus ou moins long dans un état d'esprit qui, du fait de la supériorité que nous aurions pu acquérir, nous ferait accepter le principe même de la guerre. Nous tenons à le préciser de façon très nette. Cela n'était pas possible à développer dans un texte très court, mais nous tenons à indiquer que nous demeurons résolument pacifistes et que pour nous l'armement ne peut correspondre qu'à un désir de sécurité, au désir de maintenir la paix, et en aucun cas au désir éventuel d'utiliser cette armée.
3°) A une époque où le réarmement va peut-être faire peser sur l'économie de l'Europe et de la France des charges très lourdes, l'effort militaire ne doit pas avoir pour effet de compromettre la sécurité interne de chaque pays par une réduction ou pouvoir d'achat des travailleurs.
4°) L'effort de chaque nation ne saurait être proportionnel au revenu national de chacune d'elle, mais doit être progressif et adapté aux conditions de vie intérieures.
5°) Cet effort peut être sensiblement allégé par l'organisation économique de l'Europe.
6°) Il s'est déjà prononcé devant le Congrès national de mai 1951, en faveur de la création d'une armée européenne unifiée, mais il s'inquiète des modifications introduites dans le projet primitif, qui retardent sa portée à la création d'une autorité politique européenne, et de certaines tendances à une conception purement continentale de 1'Europe. Il place au premier rang de ses préoccupations les possibilités de réunification de l'Allemagne."
Ce texte est, lui aussi, un résumé d'un certain nombre de positions ; il était évidemment impossible d'entrer dans tout le détail des problèmes qui sont aujourd'hui posés par l'armée européenne, et par le réarmement, et par l'unification de l'Allemagne.
Camarades, ce texte qui est sensiblement plus court que ceux qui vous sont en général proposé, reflète, crois, une tendance à peu près unanime du Parti ; nous vous demandons, si possible, de le voter à l'unanimité.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, je suis saisi d'un amendement déposé par Rachel Lempereur, ainsi conçu ; il se place dans la partie qui traite de la question laïque : "Il se prononce en matière laïque, sur le retour au *statu quo ante*." Je donne l'amendement à Pineau, pour qu'il examine avec le texte, et réponde.

Christian Pineau - Je voudrais dire à notre amie Rachel qu'elle a eu entière satisfaction ; nous demandons le rétablissement des lois laïques dans leur intégralité ; c'est exactement la même chose que le retour au statu quo ante. Par conséquent, Rachel a satisfaction d'avance.

Rachel Lempereur - Je demandais de ne pas transiger.

Le président - Tu es d'accord ? Parfait. Pas d'autre amendement ?
Je demande à ceux qui sont partisans d'adopter ce texte de bien vouloir lever la main.

Une déléguée - Certaines fédérations n'ont pas examiné avec assez d'attention la politique extérieure, et ne peuvent voter sur ce point.

Le président - Je mets aux voix la première partie du rapport. Que ceux qui sont d'accord lèvent la main ! Epreuve contraire ? Abstentions ?
La première partie est adoptée à l'unanimité, moins quatre abstentions.
Deuxième partie du rapport : que ceux qui sont d'avis de l'adopter lèvent la main ! Epreuve contraire ? Abstentions ?
Unanimité, moins six abstentions.
Je passe la parole à Bidet, pour le rapport sur les questions d'outre-mer.

André Bidet - C'est plus exactement une motion de rappel concernant la Tunisie, qui m'a été demandée. Ce n'est pas moi qui l'ai proposée. Je vous demande d'adopter le texte que je vais vous lire.
"Le Conseil national du Parti SFIO rappelle la motion votée par le Congrès national de mai 1950, concernant 1'ensemble ou problème franco-tunisien, et constate que dans les circonstances actuelles, ce texte peut trouver toute sa valeur d'application.
En conséquence, le Conseil national confirme la position prise précédemment par le Parti."

Le président - Que ceux qui sont partisans de ce texte, veuillent le manifester en levant la main. Epreuve contraire ? Abstentions ? Adopté à l'unanimité.
Voici les résultats du vote sur les questions financières.
Ont voté pour le rapport Provo : 2 410 voix. Contre : 863 voix. Abstentions : 227. Absents : 502.
Avant de lever la séance, j'indique que notre camarade Vidal devait faire un appel en faveur de la résistance espagnole, appel qui n'a pas pu être porté à la tribune en raison de l'heure tardive, mais qui sera publié au bulletin intérieur du Parti.
Enfin, je veux remercier notre ami Huet, maire d'Asnières, et la section d'Asnières, pour la parfaite organisation de ce Conseil.
La séance est levée.

Fondation Jean-Jaurès